

PAUL LEROY-BEAULIEU

RECHERCHES
ÉCONOMIQUES, HISTORIQUES
ET STATISTIQUES SUR LES
GUERRES CONTEMPORAINES

Préface par Benoît Malbranque



INSTITUT COPPET

PAUL LEROY-BEAULIEU

RECHERCHES
ÉCONOMIQUES, HISTORIQUES
ET STATISTIQUES SUR LES
GUERRES CONTEMPORAINES
(1853-1866)

(1869)

Préface
par Benoît Malbranque

Paris, 2025
Institut Coppet

PRÉFACE

La guerre remplit les annales de notre histoire. Vue de haut et de loin, elle fascine, elle intéresse, au mieux elle interroge ; elle devrait scandaliser.

Y a-t-il jamais eu une bonne raison de faire la guerre ? Si l'on veut bien remonter aux plus anciens temps, on reconnaîtra que la valeur des guerriers, et l'utilité des progrès dans l'art de tuer, étaient réelles, à l'âge primitif, quand le règne animal devait être dompté et que la vie de chacun était tous les jours sous la menace d'autres groupes d'hommes sauvages.

Ces conditions, toutefois, ont tout à fait cessé d'exister. Depuis des siècles, les progrès dans l'art de tuer ont mis les sociétés dans une situation de grande sécurité intérieure, laquelle, à son tour, a permis aux métiers productifs de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce de se développer. Le résultat est cette société industrielle cosmopolite que nous avons sous nos yeux, et qui a besoin de la paix internationale pour la continuité de ses approvisionnements et de ses ventes.

Quand Napoléon I^{er} mettait l'Europe en flammes, c'était déjà un anachronisme ; il n'a fait que s'accroître depuis.

Si l'on se laisse impressionner par la nécessité des guerres, c'est d'abord parce qu'on manque d'une vue nette des besoins des sociétés modernes, fondées sur le travail et sur l'échange. Elles ont besoin de sécurité, de tranquillité. Or les guerres sont un mauvais moyen de donner la sécurité ; et elles sont des ferments de troubles, et parfois de révolutions.

Paul Leroy-Beaulieu, jeune encore, avait raison de souligner que l'inconvenance des guerres va plus loin. La guerre traîne un cortège pitoyable, pourvu qu'on l'analyse bien. L'économiste signale l'arrêt des communications, les destructions de capitaux, la perte de travailleurs et le gaspillage de leurs compétences productives, sans parler du développement d'une mentalité vicieuse pour la production. En bref elle ne rapporte pas ce qu'elle coûte. Autour du statisticien se présente une série de tableaux curieux : à ceux qui parlent de l'héroïsme du combattant, il montre la colonne des morts à l'hôpital, de loin les plus nombreux. Et pour quel prétexte ? Souvent l'historien se confond en excuses, tellement il a honte de révéler l'origine de certaines guerres.

Par la propagande pacifique, il faut faire une guerre en règle contre la guerre ; Paul Leroy-Beaulieu et la Ligue de la paix, en

1869, y participaient. Parce que l'union des peuples et de leurs intérêts par le commerce des idées et des produits, sans doute, ne suffit pas, il faut que l'opinion publique assume aussi son rôle modérateur, et force les gouvernements (pour qui la guerre veut dire accroissement de revenus, d'influence et de pouvoir) à marcher résolument vers la paix.

Mais ce n'est pas pour vivre dans l'insécurité et en proie à toutes les démarches de barbares.

La sécurité est une donnée incompressible, dont on ne doit pas vouloir manquer. Il faut se résoudre, non à s'en passer, mais à la demander à un droit international, à des institutions juridiques internationales. C'est dans cette voie aussi que nous appelait à rentrer Leroy-Beaulieu, non peut-être avec l'idéalisme hérité de l'abbé de Saint-Pierre, mais avec pragmatisme et résolution. C'est une démarche qu'aujourd'hui il serait fou de repousser à plus tard.

Benoît Malbranche
Institut Coppel

RECHERCHES ÉCONOMIQUES, HISTORIQUES ET STATISTIQUES SUR LES GUERRES CONTEMPORAINES

À LA LIGUE DE LA PAIX
CET OUVRAGE EST DEDIE PAR L'AUTEUR

PRÉFACE

Le livre que nous publions n'est pas complètement inédit. Sur les quatre parties qu'il contient, deux ont déjà vu le jour, ont été accueillies avec faveur par le public, et même nous pouvons le dire, ont eu un certain retentissement.

Nos *Recherches statistiques sur les guerres contemporaines* ont paru d'abord, quoique d'une manière abrégée, dans le journal *le Temps*, sous la forme de lettres¹. Elles ont reçu des développements plus considérables dans des articles publiés par la *Revue nationale*². Elles ont été ensuite réunies dans une brochure éditée par la *Ligue de la paix*.

Personne n'avait songé avant nous à sonder les abîmes des guerres contemporaines, à supputer le nombre des vies sacrifiées et des millions dépensés. Une pareille tâche exigeait beaucoup de patience et beaucoup de renseignements. La patience, dans une étude d'un si haut intérêt, c'est un bien mince mérite que de l'avoir. Les renseignements, ils nous furent libéralement accordés par le ministère de la guerre, qui nous ouvrit pendant six mois ses archives et sa riche bibliothèque. C'est grâce à ces documents officiels et aux ressources précieuses de cette bibliothèque spéciale que nous avons pu dresser ces statistiques, dont les éléments dans d'autres circonstances eussent été impossibles à recueillir.

À peine produits au grand jour, nos chiffres firent rapidement leur chemin dans le monde. Des amis de la paix de Londres firent traduire notre brochure en anglais. Les points les plus importants furent cités par presque tous les journaux de la France et de l'étranger. Aux États-Unis, dernièrement encore, des écrivains américains invoquaient nos chiffres sur les pertes subies par l'Union dans

¹ Voy. le *Temps* du 1^{er}, du 7, du 10, du 17 et du 18 janvier 1868.

² Voy. la *Revue nationale* du 1^{er}, du 8 et du 15 février 1868.

la guerre de sécession¹. L'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique* pour 1868 donna aussi asile au résultat de nos recherches.

La troisième partie de ce livre *De l'atténuation des maux de la guerre* n'est pas non plus inédite. Elle parut dans la *Revue contemporaine*². Elle excita aussi quelque attention. Quelques journaux lui firent des emprunts : une revue anglaise consacra deux articles à en faire l'analyse et la critique³.

Il nous sembla qu'il y aurait quelque utilité à réunir en un tout ces différentes études et à y joindre des considérations sur les causes des guerres contemporaines et sur les meilleurs moyens pratiques d'en prévenir le retour. Ces considérations constituent la première et la quatrième partie de cet ouvrage, les seules qui n'aient pas été publiées isolément.

Rien n'est si commun que de parler de la guerre et d'écrire sur les grandes luttes contemporaines. Mais on se place généralement, soit au point de vue de la politique courante, soit à celui d'une philanthropie un peu vague. Les données précises, les faits, les chiffres font trop souvent défaut.

Il existe bien un grand nombre de monographies dues à des médecins militaires distingués ; mais ce sont des études trop particulières pour sortir du cercle des spécialités et pénétrer dans le grand public. Il s'est produit, dans ces derniers temps, d'autres ouvrages plus généraux, comme les excellents travaux de M. G. Moynier et du docteur Appia, de Genève, comme les diverses brochures qui forment la *Bibliothèque de la paix*. Mais ces ouvrages intéressants et instructifs à bien des points de vue, ne présentent pas un coup d'œil d'ensemble qui permette de juger l'étendue du fléau de la guerre dans le temps où nous vivons.

Aussi nous a-t-il paru qu'il y avait une place vacante dans cette littérature scientifique et populaire en même temps, où les grands sujets doivent être traités à la fois avec compétence et avec clarté et présentés d'une manière générale qui n'exclue pas les détails utiles. Cette place, notre ambition a été de la remplir, en étudiant les guerres contemporaines dans leurs causes, leurs effets, leurs remèdes.

S'il est un fait anormal et cependant certain, c'est que l'on est, d'ordinaire, dans la plus grande ignorance des événements les plus importants qui se passent sous nos yeux. L'histoire qui se fait chaque

¹ *Brief reasons for repudiation of the war debts*, by Isaac Butts, pag. 27 et 50.

² *Revue contemporaine* du 1^{er} et du 15 juillet 1868.

³ *The Month*, december 1868, pag. 588 à 602, et january 1869, pag. 58 à 69. 14 mai 1869.

jour, et qui n'est pas encore écrite, se trouve presque universellement méconnue ou défigurée. Chose étrange, mais réelle : la multitude de nos moyens d'information est la cause de l'ignorance où nous sommes du caractère véritable des faits politiques les plus proches. Trop de lumière, ou plutôt une lumière trop dispersée, qui éclaire d'une manière uniforme tous les détails dans leur infinie variété, est un obstacle à la perception juste des objets et de leurs rapports réels. Chaque soir les journaux nous apportent des récits différents et des renseignements contradictoires sur les transactions politiques. Tous les côtés de chaque question importante sont mis dans le plus grand jour, et la question dans son ensemble, reste obscure. Toutes ces informations quotidiennes, conjecturales et cependant circonscrites, accumulées l'une sur l'autre, accueillies avec distraction, conservées avec négligence, nous laissent dans l'esprit une très grande confusion.

Aussi, des faits politiques contemporains, le vulgaire, et presque tout le monde rentre sur ce point dans le vulgaire, n'a qu'une idée singulièrement inexacte et presque toujours erronée. Les guerres, qui sont les plus grands et les plus terribles de ces événements politiques, n'échappent pas à cette universelle ignorance. Leurs causes réelles, leurs origines, les négociations qui les ont précédées, ce sont là des faits bien autrement obscurs pour la généralité des hommes, que les plus petits détails, non pas d'une bataille importante, mais du moindre engagement.

Quand on étudie de près et avec quelque suite les causes de ces grands événements contemporains, on est conduit à s'en faire une tout autre idée que l'idée universellement acceptée. Les faits prennent un autre caractère. Dégagés des prétextes et des résultats, les motifs apparaissent dans toute leur frivolité. Un fait certain se dégage de cet examen attentif : c'est qu'il n'est pas une seule de ces guerres qui ait eu un caractère de nécessité, pas une qui n'eût pu, très honorablement, très avantageusement pour toutes les parties, être évitée ; pas un des résultats obtenus à force de sacrifices d'hommes et de millions, qui n'eût pu être atteint, avec un peu plus de lenteur peut-être, mais d'une manière aussi complète et plus durable, par des procédés et des transactions pacifiques.

Nous eussions désiré présenter au lecteur sous une forme réduite l'enchaînement des négociations diplomatiques qui précédèrent chacune de nos guerres récentes. Nous eussions voulu mettre ainsi chaque question sous son vrai jour, éclairer l'objet principal de la querelle, préciser le moment exact et le point unique où les divergences devinrent tellement grandes qu'une guerre en résulta. Ce n'était pas une démonstration à l'appui d'une thèse, c'était une

simple exposition impartiale, brève et claire, que nous avons en vue. Avons-nous réussi complètement dans cette tâche difficile, qui forme la première partie de notre ouvrage ? Il y aurait sans doute de la présomption à le croire, mais, du moins, nous avons l'espoir de dissiper chez nos lecteurs quelques idées préconçues, légèrement acceptées et partiellement erronées.

Nous avons eu sur plus d'un point la satisfaction de voir des esprits éminents et pratiques confirmer par leurs observations nos appréciations et nos jugements. Notre exposé de la guerre de Crimée était depuis longtemps écrit, quand lord Stanley, à deux reprises, avec cette haute compétence que le public européen lui reconnaît, s'est déclaré dans des termes explicites et formels, contre la politique anglaise qui s'était engagée sans motifs suffisants dans l'expédition d'Orient. Voir cette terrible guerre, qui a joui dans l'Europe occidentale d'une si bonne renommée, qui a passé et passe encore auprès du plus grand nombre des hommes pour une guerre nécessaire, la voir condamner, sans hésitation, en public, à différentes reprises, par un des hommes les plus haut placés d'Europe et, de l'avis de tous, le meilleur juge des questions internationales, c'est un événement d'une réelle importance, qui montre le progrès des esprits depuis quelques années et fait bien augurer de l'avenir.

Nous nous sommes efforcé dans la dernière partie de cet ouvrage de tracer les caractères essentiels d'une politique pacifique et de préciser les moyens pratiques qui peuvent conduire à une pacification définitive. Il importe, en pareille matière, de se garder des généralités vagues qui ont coutume de défrayer la politique spéculative. Nous n'avions pas l'intention de refondre, sous un moindre volume, l'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre ou de refaire sous une forme moins abstraite l'opuscule de Kant sur la paix perpétuelle. Quelque estime, quelque admiration même que puissent mériter ces deux écrivains, ce sont de périlleuses alliances pour des esprits pratiques, qui ont en vue des résultats prochains, pour ne pas dire immédiats. Si nous croyons à l'établissement en Europe de la paix définitive, c'est par d'autres raisons que celles que pouvaient invoquer l'abbé de Saint-Pierre ou Kant. Nous avons des arguments nouveaux, nombreux, décisifs, tirés de l'ensemble de notre civilisation et de l'observation des faits économiques les plus incontestables. Aussi nos convictions, sans avoir plus de fermeté peut-être que celles de l'abbé de Saint-Pierre ou de Kant, sont certaines, du moins, de rencontrer plus d'appui autour de nous et d'être moins exposées à la brutale contradiction des faits.

Telles sont les idées qui ont inspiré ce livre, tels sont les éléments dont il se compose. Heureux serons-nous, s'il peut détruire quelques

préjugés, raffermir quelques convictions, propager ou fortifier l'amour efficace de la paix, et réaliser, même dans la plus modeste mesure, cette devise que nous avons prise et que nous ne perdrons jamais de vue dans notre vie de publiciste : « être utile ».

PREMIÈRE PARTIE

DES CAUSES DES GUERRES CONTEMPORAINES

CHAPITRE PREMIER

CAUSES GÉNÉRALES

La grande prétention du dix-neuvième siècle, c'est d'être l'ère du progrès, de la philanthropie, de la civilisation. Depuis vingt ans surtout, dans les livres des théoriciens, dans les discours des hommes d'État, dans les conversations des particuliers, il est un axiome accepté sans discussion, c'est que nous vivons dans un siècle de lumières, de démocratie et de liberté. La conviction que notre temps vaut mieux que les périodes précédentes, que les hommes sont plus éclairés et les mœurs plus douces, qu'il y a surtout plus de tolérance et d'humanité, que les principes de solidarité, de respect et d'amour mutuel gagnent sans cesse du terrain et s'enracinent de plus en plus, cette conviction-là chacun la partage et chacun l'exprime.

Et cependant, au milieu de cette société si douce, si avide de progrès, si respectueuse du droit, il est un fléau vieux comme le monde, en opposition avec tous les principes de la civilisation moderne, qui reste comme à l'état endémique parmi nous, et qui d'intervalle à intervalle moissonne l'exquise fleur de notre jeunesse, dévore une immense partie de nos capitaux, et nous arrête ainsi violemment dans cette voie de l'opulence et de la justice où nous croyions marcher d'un pas assuré : ce fléau, c'est la guerre : la guerre qui, toujours suspendue sur nos têtes, absorbe même en temps de paix près du dixième du revenu national, qui arrête ou renverse nos transactions les plus légitimes et nos projets les mieux conçus et détruit à sa naissance l'esprit d'entreprise ; la guerre qui nous fait des ennemis de ceux dont le commerce ou l'industrie nous avait fait des acheteurs ou des vendeurs, qui nous contraint à tuer des hommes avec lesquels les liens de l'échange des idées ou des marchandises nous avaient mis en relations pleines d'estime ; la guerre qui par son apparition vient tout remettre en question, et les progrès acquis et les libertés conquises ; la guerre enfin, dernier reste des traditions monarchiques et des préjugés féodaux, dernière forme de la juridiction de la force et du hasard, survivant aux *ordalies* et au *jugement de Dieu* : anomalie étrange au milieu de nos institutions modernes, contradiction inexplicable avec les principes de notre civilisation.

Comment la guerre se perpétue-t-elle dans une société que ses principes et ses intérêts semblent avoir constitué uniquement pour la paix ? Dans le siècle du suffrage populaire et de la grande industrie, comment se fait-il que la guerre ait encore conservé sa bonne renommée et soit encore en honneur ?

Les générations humaines sont solidaires : nous avons reçu de nos pères un héritage plein de questions litigieuses et d'une difficile liquidation ; nous portons la peine des fautes de nos ancêtres. L'abus de la force et le mépris du droit avaient enchevêtré les peuples les uns dans les autres ; ils se trouvaient bizarrement liés et groupés contre nature ; c'était un travail pénible et long que de désagréger ces unions hétérogènes et de reformer les unions légitimes. Pour arriver sans froissement, sans choc, sans blessure à cette reconstitution des sociétés telles que la nature les avait voulues, il fallait de la patience, de l'abnégation, un esprit de concession et de concorde. Ces vertus nous ont manqué ; nous avons usé de précipitation, d'emportement et de violence ; de là des guerres.

Ce n'est pas tout. Cet état de lutte où nous nous étions trouvés pendant des siècles, par l'ambition fatale de nos princes, avait laissé dans les souvenirs et dans les cœurs des nations des rancunes et des haines séculaires, des défaites et des conquêtes à venger, des oppressions à punir. Nous avions un ensemble de traditions funestes qui, remplissant notre passé, pesaient sur notre présent. Pour échapper à l'influence de ces souvenirs mauvais, il eût fallu nous-mêmes reconnaître et confesser nos torts et pardonner ceux d'autrui ; il eût fallu, dans une certaine mesure, renier notre histoire nationale en ce qu'elle a d'agressif et d'inique ; il eût fallu ne plus regarder comme des actions glorieuses les abus de la force dont nos ancêtres se sont rendus coupables et ne plus conserver comme des traditions sacrées les idées aussi insensées que criminelles de prépondérance par les armes. Mais un déplorable système d'enseignement entretenait ce patriotisme étroit ; une diplomatie routinière employait toutes les ressources de son astuce pour maintenir des rivalités d'un autre âge, pour aigrir des différends de peu d'importance, pour bannir des rapports internationaux cette franchise et cette bonne foi qui sont à l'ordre du jour dans les relations privées : de là des querelles et des guerres.

Ce n'est pas encore tout : nos pères nous avaient laissé des trônes et des monarchies, les unes limitées et populaires, empreintes de l'esprit moderne, les autres absolues, empreintes du vieil esprit guerrier. Ces princes absolus, craignant toujours de se trouver face à face avec leurs peuples, et d'avoir à leur rendre leurs comptes, avaient besoin parfois de divertir les esprits, de les porter à d'autres

considérations, de les détourner de leurs affaires en les engageant dans des entreprises âpres et périlleuses mais offrant l'apparence de la gloire : nouvelle source de guerre.

Les guerres contemporaines peuvent se ramener à l'une de ces trois causes : soit à l'oppression d'une nationalité par une autre et au défaut de concessions réciproques ; soit à des défiances et à des jalousies surannées qu'entretient avec art une diplomatie tracassière et que perpétue un détestable enseignement public ; soit à l'ambition des princes et au besoin de faire oublier par l'éclat des entreprises extérieures la pauvreté des institutions du dedans. Il y a une cause commune aux trois cas : c'est que nos sociétés laborieuses ne sont pas encore assez patientes, assez éclairées, assez puissantes : elles n'ont pas encore le sentiment exact de leurs droits, de leurs intérêts et de leurs devoirs.

CHAPITRE II. GUERRE DE CRIMÉE

La guerre de Crimée est de toutes les guerres européennes celle qui jouit de la meilleure renommée : on y voit généralement une lutte de la civilisation occidentale contre la barbarie russe, et il est peu d'écrivains qui ne justifient cette effroyable guerre. Avait-elle cependant le caractère de justice et de nécessité qu'on lui prête ? C'est ce que nous allons chercher en étudiant son origine.

Nous déclarons d'abord que nous n'avons aucune sympathie pour la Russie, que nous la regardons comme une puissance à demi barbare et que nous sommes loin de souhaiter qu'elle s'étende encore : mais nous ne sommes pas non plus saisis à son aspect de cette terreur qui frappe la plupart de nos publicistes : nous sommes loin de céder à ces craintes exagérées qu'un des plus grands hommes de notre siècle, Cobden, a tournées en ridicule dans son ouvrage intitulé *Russophobia*.

S'il est une organisation politique anormale, c'est bien celle de la Turquie soit d'Europe, soit d'Asie : au point de vue des races, des religions, des langues même, c'est l'agglomération la plus étrange ; le fait le plus caractéristique de cette superposition et de cette co-existence dans une même contrée de civilisations différentes, c'est la sujétion à une minorité musulmane d'une majorité chrétienne. En Orient chaque question politique commence par être une question religieuse.

Non seulement il y a en Turquie deux races dont les religions sont profondément tranchées, mais dans une petite province, la Palestine, toutes les différentes sectes de la religion chrétienne se sont donné rendez-vous, et malgré la presque identité de leurs croyances, vivent dans un état de rivalité et d'hostilité dangereuse. La guerre d'Orient fut à l'origine une querelle de sanctuaires entre les Latins et les Grecs.

On appelle *lieux saints* les églises ou chapelles bâties sur l'emplacement des lieux où se sont passés les principaux événements de la vie du Christ et de la vie de la Vierge. Au Moyen-âge les latins, prépondérants en Palestine, grâce à la protection des rois de France, furent, en vertu des capitulations et de divers hatti-shérifs, investis de la propriété de la plus grande partie de ces chapelles ou églises. Mais en 1808 lors de l'incendie du saint-sépulcre, les grecs, plus riches que leurs rivaux, rebâtirent l'église brûlée et de connivence avec les autorités turques usurpèrent un certain nombre des lieux saints. Par une possession de plus quarante années, ils crurent avoir

acquis à titre de prescription ces sanctuaires dont la plupart avaient été rebâtis, agrandis ou ornés par eux. Malgré les réclamations souvent répétées des latins, l'indifférence, ou mieux la sagesse du gouvernement français, avant 1848, ne jugea pas nécessaire d'agiter une question si mince dont les résultats pouvaient être dangereux. Cependant en 1848 un nouvel incident, la disparition d'une étoile d'or qui marquait la place de la naissance du Sauveur excita en Palestine une grande fermentation. La querelle était encore fort vive en 1851, quand le ministre de France à Constantinople prit l'affaire à cœur et en grossit démesurément l'importance. On demanda au Divan de réintégrer les latins dans tous les sanctuaires qui leur appartenaient *ab antiquo* et qu'ils avaient cessé de posséder depuis 1808 : les grecs, qui avaient l'avantage d'une possession récente de plus de quarante années, s'émurent de ces réclamations, et l'empereur Nicolas écrivit à ce sujet une lettre autographe au sultan. La question s'aigrissait, l'ambassadeur français M. de Lavalette usa envers le divan de mesures comminatoires et, ce qui ne s'était jamais vu depuis bien des années, fit son entrée à Constantinople sur un vaisseau de guerre français malgré la volonté de la Porte, nettement manifestée ; cet incident fit beaucoup de bruit.

À ce même moment, une autre question surgit en Turquie qui amena d'autres complications. On sait que le Monténégro, peuplé de Slaves, était parvenu depuis la fin du dernier siècle à se rendre quasi indépendant. La Porte, profitant d'une révolution intérieure qui avait remplacé dans ce petit pays le gouvernement théocratique par une monarchie héréditaire, envoya Omer Pacha faire une expédition contre les Monténégrins. L'Autriche, qui compte un grand nombre de Slaves dans ses provinces, prétendit s'émouvoir de cette attaque contre le Monténégro : elle fit des représentations, elle mobilisa ses troupes sur la frontière turque et elle envoya à Constantinople en mission extraordinaire le prince de Linange, qui, au dire de la presse européenne entière, eut dans ses rapports avec la Porte la conduite la plus hautaine, même la plus insolente.

Le prince de Linange obtint d'ailleurs satisfaction et l'expédition du Monténégro fut abandonnée ; M. de Lavalette obtint également satisfaction, et par le firman de février 1852, les latins furent remis en possession des sanctuaires que les grecs occupaient depuis quarante ans et qu'ils avaient même rebâtis à leurs frais. On le voit, les procédés avaient été très vifs, les mesures comminatoires avaient été employées : chaque puissance chrétienne s'était bien gardée de s'entendre avec les autres pour une action commune : c'étaient une lutte d'influence et des attitudes de défi. C'est alors que la Russie entra définitivement en scène par la mission du prince Menschikof.

L'ambassade toute spéciale du prince Menschikof à Constantinople eut un grand caractère de solennité : la France s'en émut : avant que l'envoyé russe eût fait connaître le but de sa mission, notre flotte, dès le 20 mars 1853, mouillait dans les eaux de la Grèce : c'était encore là une menace dirigée tant contre la Russie que contre la Porte. Le prince Menschikof obtint que l'on revînt sur la décision prise relativement aux lieux saints : le divan édicta un commentaire des dispositions arrêtées à l'égard des deux cultes ; ce commentaire donnait des garanties tant aux grecs qu'aux latins et respectait à la fois les droits anciens de ceux-ci et les droits nouveaux de ceux-là.

Cette première satisfaction obtenue, le prince Menschikof en demanda une autre ; ici nous entrons dans le vif de la question. Ce n'était pas seulement le redressement des griefs actuels des grecs que réclamait l'ambassadeur russe, il voulait encore empêcher de pareils griefs de renaître, et afin que le lendemain ne détruisît pas, comme c'est l'habitude en Turquie, ce qu'avait fait la veille, il avait reçu l'ordre de demander au divan un engagement formel pour l'avenir. Cet engagement devait porter non seulement sur les lieux saints, mais encore sur les privilèges et immunités de l'Église grecque, qui, disait le gouvernement russe, et ce n'était pas contestable, avaient été violés à diverses époques. Le culte orthodoxe d'Orient, son clergé et ses possessions devaient jouir sans aucune atteinte des privilèges qui leur avaient été assurés *ab antiquo* et participer à tous les avantages accordés au rite latin. Ces points devaient former l'objet d'un *sened* ou engagement synallagmatique, dont la nature se rapprochait d'un traité. Par une note du 10 mai, la Porte reconnut explicitement la légitimité des privilèges et immunités de l'Église grecque et déclara sa volonté inviolable de les respecter tous et toujours ; mais elle ajouta que l'engagement demandé était contraire à la dignité et à l'indépendance du sultan. Ce n'était donc pas sur le fond, c'était sur la forme seulement que portait le différend ; ce n'était pas la matière, c'était la nature de l'engagement qui répugnait à la Porte : ce n'était là qu'une question d'amour-propre que l'on voulait faire passer pour une question d'indépendance.

Comme le Divan, pour décliner l'engagement, s'était appuyé sur des motifs qui ne tenaient qu'à la forme, le prince Menschikof, en modifiant la forme de l'acte crut arriver à un accord. Il avait d'abord réclamé un traité, puis un acte moins solennel, un *sened* dont il avait donné deux rédactions différentes, la dernière aussi respectueuse que possible pour le divan ; il ne réclamait plus maintenant d'engagement synallagmatique ; il se contentait d'adresser au divan un projet de note qui contenait d'ailleurs au fond la teneur entière du second projet de *sened* : l'amour-propre du divan était

épargné : une note diplomatique, ce n'était plus une convention synallagmatique ; c'était un engagement unilatéral.

Il semblait que la Porte n'eût pas d'objection grave, il ne s'agissait que de faire une édition nouvelle de la note du 10 mai, où elle avait déclaré qu'elle respecterait toujours les immunités et les privilèges du culte et du clergé grec, et d'y joindre une clause sur la participation du rite grec aux avantages qui pouvaient être accordés aux rites chrétiens. Cette dernière clause, qui était seule nouvelle, s'expliquait d'elle-même, et il était naturel, selon nous, que le gouvernement russe la désirât. L'habitude qu'avait prise la Porte d'accorder aux communautés latines en Palestine des avantages spéciaux qu'elle refusait aux communautés grecques, sous prétexte que les latins sont étrangers et que les grecs sont sujets turcs, plaçait la religion grecque dans une sorte d'infériorité apparente, dont on conçoit que les grecs de Russie dussent souffrir. L'égalité des cultes n'eût pas mis le divan dans une position bien humiliante : il en eût été quitte pour ne plus rien accorder au culte latin, qu'il ne pût en même temps accorder au culte grec. On a peine à comprendre que ces conditions fussent si terribles, qu'il valût mieux recourir à une guerre épouvantable que de les accepter.

Le Divan répondit par un refus formel. Notre raison ne va pas, nous l'avouons, jusqu'à comprendre pourquoi une puissance qui a violé maintes et maintes fois des droits qu'elle n'a cessé de reconnaître, ne s'engagerait pas vis-à-vis une autre, ayant un intérêt constaté au respect de ces droits, à ne plus les violer à l'avenir. Qu'importait à la Turquie de prendre cet engagement ? L'empereur de Russie n'aurait-il pas toujours en fait, grâce à sa supériorité de force, le droit de remontrances, et la Porte n'était-elle pas certaine de le trouver sur son passage, comme un obstacle insurmontable, le jour où elle voudrait violer de nouveau les privilèges de l'Église grecque ? « Ceci n'ajoute rien à notre puissance, si nous sommes forts, disait avec raison M. de Nesselrode, et n'ôte rien à notre impuissance si nous sommes faibles. » C'était donc une question toute de forme ; et il n'est pas admissible que pour une question de forme, au dix-neuvième siècle, on fasse périr près d'un million d'hommes.

Le refus de la Porte amena l'entrée des troupes russes dans les principautés danubiennes. M. de Nesselrode protestait que cette mesure n'était pas une déclaration de guerre, mais il indiquait qu'il ne sortirait pas des principautés avant d'avoir obtenu ce qu'il demandait. Le manifeste du czar était dans le même sens. Ce mouvement de troupes amena les flottes anglaise et française dans la baie de Bésika, tout près des Dardanelles et de Constantinople. Ce n'était pas encore la guerre, mais c'était une situation aussi dangereuse

qu'anormale. C'est alors que l'Autriche, dont l'intérêt dans les questions d'Orient prime de beaucoup celui des puissances occidentales, et qui s'était tenue à l'écart jusqu'alors, ne croyant pas à la gravité du différend, prit sur elle d'offrir sa médiation, qui fut acceptée. La France, l'Angleterre et la Prusse se joignirent au cabinet autrichien pour chercher une combinaison à laquelle pussent adhérer à la fois la Porte et la Russie. La conférence des plénipotentiaires de Vienne tomba d'accord sur une note que l'on adressa le 1^{er} août à Pétersbourg. Le 3 août, une dépêche télégraphique annonçait à l'Europe que le czar adhérerait à la note élaborée par les plénipotentiaires de Vienne : c'était la paix, on le croyait du moins. Comment le gouvernement turc pourrait-il repousser un compromis, qui avait été inspiré par la France et l'Angleterre ? Que ce compromis ne contînt rien qui fût contraire, soit à la liberté, soit à la dignité du sultan, qui en pouvait douter ? Les plénipotentiaires de Vienne avaient assurément apporté à la rédaction de leur note un esprit de maturité et de réflexion qui devait rendre toute équivoque impossible. Si la Porte, par des subtilités intempestives, voulait, selon son habitude, décliner encore ce compromis, personne ne doutait que les grandes puissances ne la contraignissent à l'accepter. Vanité et mystifications de la diplomatie ! La note revint de Constantinople avec des modifications qui en altéraient notablement le sens. Le czar, qui avait accepté littéralement le projet de Vienne, refusa d'adhérer aux altérations qu'il avait subies. Ce que demandait la Russie, c'était, en tant que puissance grecque, l'égalité complète du culte grec et du culte latin. Pour que cette égalité existât en Palestine, du moins, où elle était d'une importance toute particulière et où les derniers événements prouvaient qu'elle avait été souvent violée, il fallait que la Porte reconnût à ses sujets grecs les mêmes privilèges religieux qu'elle reconnaissait aux latins, soit indigènes, soit étrangers. Par quel esprit d'obstination la Porte persistait-elle à vouloir accorder aux communautés latines des droits qu'elle refuserait aux communautés grecques ? C'était là cependant, dans les modifications apportées par la Porte à la note de Vienne, la seule importante, toutes les autres n'étaient que des arguties dignes du Bas-Empire. Les plénipotentiaires de Vienne pouvaient-ils, sans se taxer eux-mêmes d'irréflexion et d'incapacité, prétendre qu'ils n'avaient pas connu toute la portée de leur note et que la nouvelle rédaction de la Porte venait à propos en corriger les exagérations ? La France et l'Angleterre ne reculèrent pas devant ce rôle ridicule.

La guerre pouvait en résulter : mais la Russie, pour l'éviter, fit une démarche toute de conciliation. Durant le voyage que fit l'empereur de Russie à Ollmutz, en septembre 1853, M. de Nesselrode

entretint le cabinet autrichien d'un projet d'arrangement qui eût consisté à adopter la note primitive de Vienne, mais avec un commentaire adressé par les quatre puissances à la Porte dans le sens le plus favorable à son indépendance. Il semblait impossible que les quatre puissances pussent refuser ce compromis. La note de Vienne, c'étaient elles-mêmes qui l'avaient faite ; pour qu'on n'en dénaturât pas l'esprit, c'étaient elles-mêmes qui faisaient le commentaire : il n'y aurait plus lieu à équivoque, tout aurait été prévu et résolu par les quatre puissances médiatrices. Pouvait-on avoir plus de condescendance ? Mais déjà le divan poussé par les ulémas qui réclamaient la guerre sainte et par le parti des vieux Turcs qui gagnait en crédit de jour en jour, confiant dans l'appui des puissances occidentales, déclarait la guerre à la Russie en date du 4 octobre, malgré les pourparlers qui continuaient, malgré les concessions récentes du czar, malgré l'annonce de concessions nouvelles.

M. de Nesselrode envoya à ses agents à l'étranger une circulaire où il donnait encore des preuves évidentes des intentions pacifiques du czar ; malgré la déclaration de guerre de la Porte, la Russie n'envahirait pas le territoire turc, elle se maintiendrait sur la défensive, elle n'occuperait que les positions déjà occupées, elle continuerait les négociations avec les puissances pour arriver enfin à la transaction désirée. Les puissances maritimes n'avaient aucun prétexte pour se prononcer contre la Russie : tout ce qu'elles pouvaient faire, c'était de faire franchir à leurs flottes les Dardanelles et d'occuper le Bosphore.

Ce que la Russie avait promis, elle l'exécuta fidèlement, elle se maintint dans les principautés sur la défensive. Deux mois s'étaient presque écoulés depuis la déclaration de guerre de la Porte, qu'aucun mouvement agressif n'avait été tenté par les Russes. Les puissances occidentales n'avaient aucun prétexte pour sortir de leur neutralité : rien ne faisait prévoir que cette situation singulière dût se modifier. Mais subitement le 30 novembre la malheureuse affaire de Sinope, ce que l'on a appelé emphatiquement le massacre de Sinope, changea la face des choses. Une escadrille ottomane fut attaquée et détruite près de cette ville par la flotte russe. Était-ce une violation de la promesse du czar, le gouvernement russe s'en défendit. Il était de notoriété publique que l'escadre turque, commandée par Osman Pacha, était partie du Bosphore, chargée d'armes, d'argent, de munitions et de troupes de débarquement, à la destination de Circassie, par conséquent dans une intention aggressive, pour développer les opérations également agressives des Turcs en Asie. Le fait était certain, incontestable : constituait-il pour la Russie le droit de se départir de l'attitude expectante où elle avait promis de rester ? Quoi

qu'il en soit, le gouvernement de Pétersbourg s'empressait d'offrir toutes les garanties désirables.

L'affaire de Sinope avait fait entrer les flottes anglaise et française dans la mer Noire : leurs amiraux signifèrent aux autorités d'Odessa que tout bâtiment de guerre russe rencontré sur mer serait invité ou contraint à rentrer à Sébastopol ou dans le port le plus voisin. Le cabinet de Pétersbourg ne conçut aucun dépit d'un langage aussi impératif. Il accepta même l'injonction de nos amiraux, pourvu qu'elle s'étendît aussi aux vaisseaux turcs. Il consentait à ce que ses vaisseaux de guerre restassent à l'ancre dans les ports, pourvu que les deux puissances maritimes veillassent à ce que l'escadre ottomane ne commît aucune agression contre les bâtiments et le territoire russes. Ce que demandait la Russie, c'était uniquement la réciprocité, un armistice naval. « Permettre l'attaque aux Turcs en prétendant nous l'interdire, ce serait prendre une part active à une guerre que les deux cabinets ne nous ont pas déclarée », disait avec raison M. de Nesselrode. Le czar, après son ministre, dans sa lettre à l'empereur Napoléon, proposait de nouveau un armistice naval, renouvelait sa promesse non violée de rester sur la défensive dans les Principautés, pendant que les négociations se continueraient. Cependant l'Angleterre et la France repoussèrent cette proposition d'armistice naval et cette réciprocité complète entre les marines russe et ottomane ; c'était une déclaration de guerre. Quelles raisons pourtant avaient l'Angleterre et la France de déclarer cette guerre de gaîté de cœur, alors que l'Autriche, la puissance la plus intéressée, ne trouvait aucun motif de rompre la neutralité ?

Cette guerre, nous n'hésitons pas à le dire, nous qui n'avons que de l'antipathie pour les Russes, le cabinet de Pétersbourg ne la voulait pas. Ce n'était pas lui qui avait soulevé d'une manière intempestive la question des lieux saints ; ce n'était pas lui qui avait donné le premier exemple à Constantinople du langage d'intimidation ; les mesures comminatoires contre la Turquie, il n'avait fait que suivre l'exemple de la France et de l'Autriche en les prenant ; la conduite extra-diplomatique de M. de Lavalette et de M. de Linange, avait précédé les procédés irréguliers du prince Menschikoff ; les demandes que la Russie avait faites à la Porte, elle était fondée à les faire quant au fond, et la renonciation à la forme synallagmatique leur avait enlevé ce qu'elles pouvaient avoir d'humiliant pour la Turquie quant à la forme. Le czar s'était incliné devant la conférence de Vienne ; il avait accepté le projet que les quatre puissances médiatrices avaient élaboré ; la Turquie seule l'avait rejeté. Même après ce rejet, le czar avait poursuivi les pourparlers ; il avait invité les quatre puissances à faire elles-mêmes un commentaire de cette note qui

provenait d'elles. C'est alors que le divan, poussé par les ulémas et les vieux Turcs, avait proclamé la guerre sainte contre la Russie. Même alors la Russie était restée sur la défensive et n'avait pas quitté ses positions de Valachie. Et quand l'affaire de Sinope, que l'on a tant défigurée, amena de la part de la France et de l'Angleterre une médiation pour ainsi dire armée, le cabinet russe ne la repoussa pas. Il se soumettait aux injonctions de nos amiraux, pourvu que ces injonctions s'appliquassent également aux Turcs ; tout ce qu'il demandait, c'était la réciprocité.

Comment a-t-on osé dire que la Russie avait de longue main préparé la guerre, que depuis plusieurs années ses armées étaient prêtes, que l'emprunt de 1850, notoirement fait pour retirer de la circulation l'excédent des billets de crédit, n'avait eu pour but que des armements ? Si la Russie avait voulu la guerre, si ses troupes étaient depuis longtemps disponibles et prêtes à la marche, pourquoi tant de lenteurs et de concessions ? Pourquoi n'avoir pas marché sur Constantinople le lendemain du rejet par la Porte des propositions du prince Menschikoff, alors que ni la Turquie, ni la France, ni l'Angleterre n'étaient prêtes ? Pourquoi par des délais accumulés avoir donné aux puissances occidentales le temps de s'organiser et de se reconnaître ? Pourquoi avoir accepté les conférences de Vienne ? Pourquoi avoir adhéré à la note élaborée par les quatre grandes puissances, ce qui aux yeux de toute l'Europe était la confirmation de la paix ? Pourquoi avoir fait toutes ces démarches subséquentes, qui selon toute probabilité devaient éloigner la guerre ? Et cette guerre une fois déclarée par la Turquie, pourquoi être restée deux mois sur la défensive en Valachie ? Pourquoi enfin avoir fait cette dernière proposition d'armistice naval ? Tout prouve que la Russie ne voulait pas la guerre, qu'elle n'y croyait pas et surtout qu'elle fut prise au dépourvu. Son seul désir, mais son désir opiniâtre et invincible, son désir légitime, selon nous, c'était d'obtenir, pour les chrétiens grecs de l'empire turc, l'égalité avec les chrétiens du rite romain.

Quels sont donc les motifs de la guerre ? C'est de la part de la Turquie cette obstination incroyable à refuser toute réforme et toute garantie à ses sujets chrétiens ; c'est de la part des puissances occidentales cette condescendance exagérée pour la Porte, cette déférence sans raison pour le sultan, qui entretient le Divan dans son apathie et l'éloigne de toute réforme sérieuse. C'est relativement à l'Orient ces rivalités traditionnelles d'influence qui tiennent toujours les grandes puissances dans la défiance, leur font craindre comme un danger public toute amélioration au *statu quo*, et font redouter à chacune à l'égal d'un échec personnel toute réforme équitable

obtenue par l'entremise d'une autre. C'est cet esprit diplomatique plein de subtilités et de délicatesses, qui pour des distinctions de nuances précipite les peuples dans les guerres les plus terribles. C'est en un mot l'absence de franchise et de vues élevées dans la politique.

À côté de ces causes générales, les causes secondaires ne manquent pas. Qui sait quelle part il faut attribuer, dans l'attitude provocatrice de la France, au régime intérieur auquel elle était soumise ? Qui sait si ce n'était pas avec joie que le cabinet de Paris saisisait l'occasion d'une guerre, où l'on avait une glorieuse alliance et des succès probables ? Qui sait si la pensée d'opposer au régime précédent un grand triomphe en Orient, et d'inaugurer l'empire en réparant avec éclat ce que l'on appelait la honte et l'insuccès de 1840, n'était pas pour beaucoup dans cette inflexibilité malheureuse par laquelle se signala alors le cabinet des Tuileries. Quant à l'Angleterre, avec un ministre aussi débile et irrésolu que lord Aberdeen, avec un négociateur aussi tranchant et aussi aigre que lord Russell, avec cette turcomanie ridicule dont les classes dirigeantes ont toujours été empreintes en Angleterre, quel fondement pouvait-on faire sur une paix durable ?

« Tandis que je parle de la guerre considérée dans ses effets sur les intérêts de toute l'Europe, écrit Cobden, on fait raisonner à mon oreille ces grands mots : *droit international, équilibre des puissances européennes*, comme on citerait les articles d'un code émané d'une autorité indiscutable. Depuis un siècle et demi, sauf quelques interruptions, nous combattons pour cet équilibre des puissances, et cependant je n'ai pas souvenir qu'il ait donné lieu à quelque congrès pacifique de diplomates établi sur des bases solides. Or si jamais un pacte sérieux, tel que l'indique ces expressions : *balance européenne, droit international*, doit être formé entre les nations, ce sera l'œuvre de la paix et non de la guerre. Dans les circonstances actuelles notre gouvernement s'est fondé pour commencer les hostilités sur cette supposition, que l'ambition de la Russie a menacé et menace encore l'équilibre européen. Est-ce que jamais le reste de l'Europe pris dans son ensemble a été consulté d'une manière formelle en temps de paix sur l'existence de ce danger, et invité à le détourner par des mesures prises en commun ? Si cette sage précaution n'a pas été prise, que faut-il penser de notre gouvernement, de nos hommes d'État, de la diplomatie tout entière¹. »

Si c'était une question d'équilibre, peut-on nous dire s'il est aujourd'hui plus stable qu'avant la guerre de Crimée ; et si cet équilibre

¹ Voir la brochure de Cobden : *What next and next*.

est si instable de sa nature, qu'il faille tous les dix ans sacrifier près d'un million d'hommes et dix milliards à sa consolidation, ne serait-il pas temps de l'abandonner ? En quoi la condition de l'Orient est-elle plus rassurante aujourd'hui qu'en 1853 ? À quoi donc a servi la guerre de Crimée ? Est-ce que pendant ces deux années, 1853-1854, la conduite de la France et de l'Angleterre n'a pas été pleine d'*erreurs* et même de *crimes* ? Le mot est dur ; il n'est pas de nous, il est de Cobden. (*What next and next.*)

À notre avis la France et l'Angleterre ont tenu et tiennent encore dans la question d'Orient une conduite à contre-sens. Ce n'est pas en flattant perpétuellement le divan, en accablant le sultan d'égards et d'honneurs, qu'on éloignera le danger. On inspire ainsi à la Turquie une quiétude périlleuse : on l'affermir dans sa politique pleine d'équivoques, d'incertitudes et de demi-mesures ; on exaspère les populations chrétiennes, on les force à se jeter dans les bras de la Russie, dont on devrait, au contraire, les détacher ; on rend la crise plus imminente. Tels sont les périls de cette turcomanie qui domine les gouvernements et les classes élevées en France et en Angleterre.

CHAPITRE III GUERRE D'ITALIE

Depuis les traités de 1815 l'Italie était devenue, aux yeux des politiques de la vieille école, une *expression géographique*. Contre cette situation protestait avec énergie le sentiment populaire. Au point de vue politique l'Italie n'existait plus, au point de vue social le peuple italien était plein de vie et de sève, de glorieux souvenirs et de hardis projets. Cette contradiction entre l'état politique et l'état social du peuple italien était la cause d'une crise permanente. L'intérêt bien entendu de l'Europe, des gouvernements italiens et des voisins de l'Italie, c'était, par tous les moyens et avec tous les ménagements nécessaires, de modifier le système politique où l'Italie se trouvait placée, afin de le rendre plus conforme à l'état social du peuple italien.

Rien ne fut tenté dans ce sens : le doctrinarisme timide ou le système de compression aveugle, qui dominèrent l'Europe de 1815 à 1848, laissèrent la crise italienne aller son train sans prendre garde qu'elle s'aggravait de jour en jour. 1848 arriva : ce fut pour l'Italie un moment d'accès violent qui n'aboutit pas. L'Italie retomba dans un épuisement plus grand qu'auparavant : l'Europe avait de ce côté pour dix ans de sécurité. Cependant l'accès de 1848 avait amené dans l'état de l'Italie une amélioration réelle : il s'était fondé au pied des Alpes un gouvernement constitutionnel, populaire, national, démocratique. Ce fut un grand bienfait tant pour l'Europe que pour l'Italie même. Ce petit royaume libre ; ce point radieux parmi les ténèbres environnantes, *this bright spot amidst the surrounding gloom*, disait à la Chambre des lords le chef des torys ; cette terre étroite que la liberté agrandissait, cette tribune ardente qui retentissait de discours patriotiques, cette presse généreuse et convaincue, cette cour libérale et moderne, où se rencontraient le plus habile des hommes d'État et le plus chevaleresque des rois de l'Europe, cette indépendance et cette gloire inaccoutumée étaient pour les Italiens une attraction irrésistible. Le cœur, le génie, la vie de l'Italie étaient concentrés au pied des Alpes. L'Italie y gagnait en direction et l'Europe en sécurité. Les vieilles sectes des carbonari, des francs-maçons, toutes les associations secrètes s'éteignaient devant le grand mouvement libéral, organisé en plein jour, sevré de toutes les impatiences de l'esprit radical, et doué de la modération énergique et persévérante du vrai et pur libéralisme. De ce jour-là l'Italie devint plus calme, les commotions violentes y furent moins à craindre : la crise n'était pas finie, mais il y avait espérance que des concessions

et des réformes progressives la conduiraient à une solution pacifique. Le parti révolutionnaire ou d'action cédaît le terrain au parti libéral ou de propagande, à une condition cependant, c'est que les gouvernements de la péninsule céderaient, eux aussi, à l'esprit libéral et se décideraient à adopter des institutions en rapport avec l'état social du peuple italien.

Malheureusement c'est ce qui n'arriva pas. Si 1848 fut pour le peuple italien la date de naissance d'un parti libéral modéré et progressif, ce fut pour les gouvernements italiens l'origine de mesures plus vexatoires, plus répressives que jamais. Les chances de compromis qui augmentaient d'un côté, diminuaient de l'autre. Pendant que les Italiens du Milanais, de la Vénétie, des Légations, de Parme et de Modène observaient avec une admiration pleine d'envie les progrès glorieux des institutions libres à Turin, ils sentaient plus cruellement chez eux la pesanteur d'un joug que leurs gouvernements aggravaient d'après un plan systématique.

La guerre d'Orient fut pour l'Italie un moment de recueillement : son gouvernement modèle y avait pris part : une armée italienne avait combattu aux côtés des deux grandes nations de l'Europe. Dans le congrès de 1856, le Piémont représenté par son grand ministre allait prendre place : c'était pour les Italiens un motif sérieux d'espoir : c'est alors que la question italienne se posa pour la première fois devant la diplomatie.

Quand on parle de la question italienne, on croit ordinairement qu'une sommation fut faite à l'Autriche d'abandonner les provinces qu'elle tenait des traités de 1815. Rien de tel ne fut demandé à l'Autriche ni en 1856 ni en 1859. Les traités de 1815, loin de les combattre, le Piémont les invoquait pour contraindre l'Autriche à rentrer dans les limites qu'ils lui assignaient, et à mettre fin à ce système d'intrusion et d'ingérence abusives dans le gouvernement des États voisins qu'elle n'avait cessé de pratiquer depuis 1848.

Le 27 mars 1856, MM. de Cavour et de Villamarina remirent aux représentants de France et d'Angleterre une note détaillée sur les affaires italiennes. Cette note portait exclusivement sur la situation des États pontificaux et sur les moyens propres à y porter remède. Les troupes autrichiennes, y était-il dit, occupaient les Légations depuis 1849 ; l'état de siège et la loi martiale y étaient en vigueur sans interruption depuis cette époque. Le gouvernement pontifical n'y existait que de nom. Le général autrichien non seulement exerçait les fonctions de gouverneur civil et militaire, mais encore en prenait le titre. Cet état de choses menaçait de devenir permanent. Dans l'intérêt de la paix de l'Italie et de l'Europe, disait la note piémontaise, les grandes puissances devaient exiger du pape qu'il

renvoyât les troupes autrichiennes, et qu'il adhérât aux réformes indiquées dans la lettre du président de la république française au colonel Edgard Ney, la sécularisation de l'administration et l'introduction du code Napoléon.

Cette note fut bientôt suivie d'une autre, en date du 16 avril. Ce n'était plus une insinuation ferme, mais modeste sur les réformes désirables dans l'un des États de la péninsule, c'était un éclatant manifeste du libéralisme italien. On y dépeignait les tristes résultats de ces mesures systématiques de compression, que l'Autriche avait poursuivies depuis 1848, avec un redoublement de violence. Par cette manière de gouverner, l'Italie se trouvait en proie à une irritation permanente et à une fermentation révolutionnaire. Le parti subversif croissait de jour en jour ; l'Italie devenait un foyer de désordres et de conspirations que la force pourrait comprimer un instant, mais qui, à la moindre commotion européenne, éclateraient avec une irrésistible puissance. Cet état de choses exposait le Piémont à deux grands dangers. C'était d'abord le réveil et le désespoir des passions révolutionnaires dans les États voisins, qui était une perpétuelle menace pour l'ordre dans le royaume sarde. En second lieu, appelée par les souverains des petits États, impuissants à contenir le mécontentement de leurs sujets, l'Autriche occupait militairement la majeure partie de la vallée du Pô, et son influence se faisait sentir dans les pays mêmes où elle n'avait pas de soldats. Le Piémont était tenu dans un état continuel d'appréhensions, qui le contraignait à se tenir armé et à prendre des mesures excessives et onéreuses pour ses finances.

L'évacuation des États romains par les troupes étrangères, la renonciation de l'Autriche à ses traités avec les petits États, telles étaient donc les demandes des plénipotentiaires sardes au congrès de Paris. Jusqu'à la veille de la guerre, la question ne changea pas. En mars 1859, elle était exactement la même qu'en mars 1856 ; aucune autre demande ne fut faite par la Sardaigne, aucune autre par la France. En acquiesçant à ces réclamations aussi légitimes que modérées, l'Autriche pouvait avec honneur conserver la paix. Ce n'était pas un sacrifice qu'on réclamait d'elle : c'était le respect des traités de 1815 qu'elle-même n'avait cessé de violer par ses occupations illégitimes dans des États voisins. On ne prétendait pas alors expulser l'Autriche de l'Italie, on voulait seulement la renfermer dans les provinces qui lui avaient été attribuées par les traités de Vienne. Ce débordement des armées autrichiennes, en dehors des frontières de l'Autriche, ce système d'interventions militaires provoqué partout par l'Autriche, le Piémont le présentait à l'Europe comme un abus intolérable, et c'était en effet un intolérable abus. Ce n'était pas

seulement à Milan et à Venise que l'Autriche était présente, c'était à Ferrare, à Bologne, à Plaisance : là étaient ses armées ; à Florence, à Rome, à Naples était son influence. Partout où un gouvernement était mauvais et ne pouvait se soutenir lui-même, on voyait flotter le drapeau impérial royal autrichien. Les Italiens depuis le midi jusqu'au nord de la Péninsule, trouvaient toujours l'Autriche sur leur route, pour leur enlever toute liberté et tout espoir d'en avoir jamais. Quand donc le Piémont demandait que l'Autriche dût rentrer chez elle, c'est-à-dire dans le Milanais et dans la Vénétie, qu'elle évacuât Bologne, Ferrare, Comacchio, Plaisance, qui pouvait dire, non seulement au point de vue de l'équité et du droit des peuples, mais même au point de vue du droit ancien, et des traités en vigueur, qu'il n'avait pas pour lui la plénitude de la raison ?

Sur les demandes de la Sardaigne, le Congrès de Paris passa à l'ordre du jour. Les Italiens regardèrent ce silence comme une fin de non-recevoir. L'agitation grandit en Lombardie : elle se trouvait à son maximum vers la fin de 1858. Par la malencontreuse réforme des monnaies, par des mesures plus sévères et plus iniques sur la conscription, l'Autriche s'était aliéné non seulement l'aristocratie et les classes lettrées, mais encore le peuple des villes et des campagnes. En même temps, sur un théâtre plus lointain, l'Autriche ne cessait d'accumuler des maladresses, dont sa diplomatie a toujours été coutumière. Contrairement à l'avis des autres puissances, elle s'opposait avec opiniâtreté à la réunion de la Valachie et de la Moldavie ; elle exigeait pour ses consuls dans les principautés des privilèges exorbitants ; enfin, dans les affaires de Serbie, par une immixtion armée en faveur des Turcs contre les Serbes, elle violait également le traité de Paris et le droit des peuples. Tous ces événements regrettables étaient suivis du compliment du jour de l'an, du mariage du prince Napoléon, d'envois de renforts formidables dans le Milanais, du vote d'un emprunt par le Piémont et de la mise de l'armée sarde sur le pied de guerre. Et cependant, en Angleterre comme en France, presque aucun homme sérieux ne croyait alors à la guerre.

Quels motifs de guerre pouvait-il y avoir, qu'un peu de réflexion ne dût éloigner ? La France et le Piémont déclaraient qu'elles ne prétendaient rien changer aux arrangements territoriaux de 1815 : c'était donc uniquement la question romaine et la question des traités particuliers de l'Autriche avec les petits États qu'il s'agissait de résoudre. Comment supposer que des négociations dans ce sens n'aboutiraient pas ? Comment croire que l'Autriche aurait l'opiniâtreté de résister contre tout droit à des réclamations aussi modestes et aussi légitimes ? Le cabinet anglais avec une activité et un zèle pour la paix, qui sont pour lord Derby et ses collègues le plus beau

titre de gloire, entreprit une campagne diplomatique que l'on crut un moment couronnée de succès et qui n'échoua à la dernière heure, que par le mauvais vouloir impardonnable de l'Autriche.

Le zèle que déploya l'Angleterre dans cette négociation, était un spectacle inusité. L'ambassadeur de la Grande-Bretagne près la cour de Paris, fut envoyé en mission extraordinaire à Vienne. Le gouvernement, qui avait semblé jusque-là le plus tenace, donna l'exemple des concessions à la sécurité de l'Europe. Le *Moniteur* apprenait au public vers la fin de février que, sur la demande expresse du Saint-Père, les armées française et autrichienne allaient évacuer dans un bref délai le territoire pontifical. M. Disraeli faisait la même déclaration à la Chambre des communes, aux applaudissements unanimes et prolongés du parlement, qui croyait voir dans cette nouvelle inattendue la confirmation définitive de la paix. L'évacuation des États romains enlevait à la guerre immédiate son prétexte le plus grave ; c'était un soulagement pour toute l'Europe, c'était le rassérènement de l'horizon politique ; personne n'en doutait, c'était la paix.

Que restait-il si ce n'est la question des traités particuliers de l'Autriche avec les petits États. « Les traités de l'Autriche avec les États de l'Italie, disait lord Palmerston, contiennent des engagements de deux natures : les uns stipulent la protection de ces États contre des agressions étrangères, les autres ont pour objet d'assurer aux gouvernements l'assistance de l'Autriche dans les affaires intérieures. Personne ne peut demander à l'Autriche d'abandonner la partie de ces traités qui se rapporte aux éventualités extérieures. Mais les engagements d'autre sorte, ceux qui ont trait à l'intervention dans les affaires intérieures des États sont de telle nature, que l'Autriche peut honorablement et avec un parfait sentiment de sa dignité y mettre fin. » Tout semblait donc se réunir pour inviter l'Autriche à un compromis : l'exemple du pape Pie IX, les conseils pressants de l'Angleterre, ceux de la Russie. La Russie mit en avant l'idée de congrès : ce congrès semblait présenter des chances sérieuses de succès : les matières qu'on y devait traiter étaient soigneusement déterminées à l'avance ; il y avait un programme net et limité, soigneusement fait et presque accepté par les parties : on ne toucherait pas aux arrangements territoriaux de 1815 ; il ne serait permis à aucune puissance d'intervenir dans les affaires intérieures des petits États de l'Italie, sans une entente préalable avec l'Europe ; on s'entendrait sur l'évacuation prochaine des États de l'Église et des places occupées par l'Autriche en dehors de ses provinces. Tout avait été fixé pour ce congrès : la date, le 1^{er} avril ; le lieu, Bade.

Il y eut plusieurs semaines de complète quiétude : on voyait déjà les troupes autrichiennes quittant le centre de l'Italie et repassant le

Pô ; on voyait les gouvernements des petits États, face à face avec leurs peuples contraints d'accepter des constitutions ; on voyait le gouvernement pontifical, abandonné à sa faiblesse matérielle, mais moralement aidé par le prestige de la grande initiative qu'il venait de prendre, entrer dans la voie des réformes, séculariser l'administration et donner à ses sujets les libertés civiles et politiques essentielles ; on voyait enfin l'Autriche elle-même, cédant à la pression de l'exemple et à l'influence de l'Europe, revenir sur ses dernières mesures, suivre les conseils que lui donnait lord Palmerston en 1848, accorder à ses provinces italiennes une administration particulière et représentative et préparer ainsi, sans danger pour son honneur et sa dignité, sa renonciation définitive. La liberté pénétrant peu à peu toute la péninsule, le jeu des institutions constitutionnelles y remplaçant l'arbitraire et la force, cette nation sympathique se régénérant par des améliorations progressives, la conformité des institutions, des lois, des douanes préparant l'unité politique : voilà quelles illusions bercèrent tous les hommes d'État d'Europe presque sans exception, dans le courant du mois de mars 1859.

Et si c'étaient là des illusions, ce n'est pas que ces idées en elles-mêmes fussent chimériques ; rien au monde n'était plus réalisable ; mais la politique, aussi téméraire qu'immorale de l'Autriche, devait mettre à néant ces projets du gouvernement et des Chambres d'Angleterre. Et maintenant que ces plans sont irrévocablement perdus, nous qui sommes partisans dévoués de l'Italie *une et indivisible*, nous n'oserions pas dire qu'il n'eût pas mieux valu et pour l'Italie et pour l'Europe que la politique anglaise eût triomphé : sans doute, il y eût eu plus d'une révolution dans ces petits États italiens, mais le sang de 60 000 hommes n'eût pas été versé ; mais la France et l'Allemagne n'eussent pas dépensé un milliard ; mais l'Italie ne se verrait pas, par les efforts gigantesques qu'elle a dû faire, épuisée d'impôts et aux portes de la banqueroute ; mais ces hommes d'État et ces députés italiens, préparés à la vie politique par un stage de quelques années sur des théâtres moins grands, n'inquiéteraient pas les amis de l'Italie par leur inexpérience et leurs divisions.

Qui vint donc troubler cette quiétude universelle, où le mois de mars avait remplacé l'Europe ? C'est le gouvernement autrichien qui partage avec les petits États de l'Allemagne, la responsabilité de cette guerre.

Dès que le compliment du jour de l'an avait été connu en Allemagne, dès que la perspective d'une guerre entre la France et l'Autriche avait été entrevue au-delà du Rhin, la presse, les universités, les Chambres allemandes, avaient retenti des menaces les plus violentes contre le *vieil ennemi*, contre le *Welche*, qui cherchait

querelle à une puissance germanique. L'enthousiasme de 1813 et de 1815, légitime à Leipzig et à Waterloo, se réveillait sans raison. Un débordement de vieilles haines contre la France éclatait partout dans la confédération. Qu'avions-nous fait pour mériter toutes ces colères ? Qu'y avait-il dans notre attitude depuis quarante-quatre ans, qui pût et dût irriter l'Allemagne ? Dans cette cause que nous défendions, dans cette protection des nationalités opprimées, qu'y avait-il dont l'Allemagne eût le droit de se choquer ? Et cependant l'hostilité la plus complète animait contre nous les Allemands de la confédération. Aux idées de rancunes et de haines demi séculaires, ils mêlaient aussi des théories de droit, tel que les universités allemandes le comprennent trop souvent, de droit purement historique fondé sur la longue possession. Ils se passionnaient tous pour la domination de l'Autriche en Italie, ils y voyaient la preuve vivante de leur grandeur d'autrefois ; ces provinces qui avaient appartenu à Barberousse et à Charles Quint, comment osait-on les leur contester ? Est-ce qu'une prescription de dix siècles n'en avait pas assuré à l'Allemagne la possession légitime ? Est-ce que la propriété n'emporte pas avec soi le *jus utendi et abutendi* ? Ce grand mouvement de l'Allemagne entière, cet orgueil de peuple qui semble un anachronisme, ces jalousies inexplicables contre la France, voilà en grande partie ce qui suscita la guerre. L'Autriche se crut tout permis, quand elle se crut assurée de l'appui de la confédération. Aussi quand une réponse négative eût été faite par le Piémont à son insolent *ultimatum*, le jeune empereur d'Autriche lança fièrement son manifeste à ses alliés allemands ; il leur envoyait son salut de guerre et requérait leur assistance pour la défense de ses droits.

Ce n'est donc pas seulement sur les vieilles et fatales traditions des cours et des cabinets, sur les entêtements du gouvernement personnel, sur les susceptibilités et les ambitions professionnelles du parti militaire de Vienne que doit retomber la responsabilité de la guerre d'Italie. Il est triste de constater que les gouvernements, les chambres, les publicistes et les universités d'Allemagne avaient par tous les moyens poussé le cabinet de Vienne dans la voie qu'il a choisie : c'est là un fait qui doit nous humilier tous et nous montrer combien est défectueuse notre éducation politique. La politique d'ambition ou de point d'honneur trouve malheureusement encore trop d'appui dans le peuple.

CHAPITRE IV. GUERRE D'AMÉRIQUE

Nous sortons de l'Europe pour rechercher en Amérique l'origine et les causes de la guerre de sécession. Dans cette république démocratique où rien ne restait des traditions monarchiques et guerrières, où l'esprit nouveau de travail et de paix semblait être l'âme d'une société modèle, où l'armée ne tenait aucune place apparente dans le jeu régulier des institutions libres, comment ont pu se former ces haines persistantes, qui ont coûté la vie à près d'un million d'hommes ?

Nos pères, avons-nous dit, nous ont laissé un héritage litigieux et de difficile liquidation : les fautes multipliées de nos ancêtres ont fait maintes fois à nos sociétés civilisées une situation critique : c'est ainsi que l'introduction de l'esclavage en Amérique, ce crime si vieux, a légué à la grande Union américaine des difficultés si grandes, qu'il eût fallu une rare sagesse et une rare vertu pour en sortir sans catastrophe. Le peuple américain, nous osons le dire, a manqué de cette vertu et de cette sagesse. L'ambition illimitée des chefs séparatistes, la crédulité et l'ignorance des blancs du Sud, et aussi, quoique dans une moindre mesure, l'impatience et l'exagération des habitants du Nord, ont rendu inévitable une crise qui n'était que possible et, une fois cette crise déclarée, en ont singulièrement augmenté la gravité et la durée.

L'année 1860 fut pour les États-Unis une époque d'extraordinaire agitation : l'élection présidentielle n'en était pas la seule cause : il s'était opéré entre les deux parties de l'Union une scission profonde. Une tentative illégale et malheureuse, le coup de main de John Brown à Harpers Ferry pour soulever et délivrer les esclaves virginien avait eu dans les États qui bordent le golfe du Mexique le plus grand retentissement. C'était en vain que les populations conservatrices des grandes villes du Nord avaient protesté contre cette tentative imprudente et inconstitutionnelle. Le résultat immédiat et permanent du complot de Brown fut d'enlever la direction politique du Sud aux hommes modérés qui l'avaient jusqu'alors si glorieusement tenue, pour la faire passer aux mains des exaltés, des mangeurs de feu, comme on les appelait *fire eaters*.

Ces hommes, doués d'ambition, d'énergie et d'habileté profitèrent de leur pouvoir pour organiser dans le Sud une agitation permanente et entretenir les alarmes irrationnelles d'une population ignorante et passionnée. Ils bannirent des États à esclaves tous les journaux, livres ou brochures émanant du Nord ; une inquisition

minutieuse qui s'étendait jusqu'aux lettres privées, une sorte de barrière ou de douane intellectuelle fut établie par les législateurs et les gouverneurs des États de l'extrême sud. C'est en faisant ainsi l'obscurité et en trompant les citoyens du Sud sur les intentions de leurs concitoyens du Nord, que les *fire eaters* préparèrent les populations méridionales aux décisions funestes qu'ils voulaient leur faire prendre. À l'origine de la guerre américaine nous remarquons donc ces deux éléments, que nous trouvons aussi dans toutes les guerres européennes : l'ambition des chefs, l'ignorance des multitudes.

L'affaire d'Harpers Ferry était en elle-même sans importance : mais pendant tout le temps de la crise, les journaux et les gouvernements, dans les États à esclaves, ne cessèrent d'invoquer ce souvenir et d'exploiter cette mine que l'ignorance des blancs du Sud rendait féconde. Des questions plus graves occupèrent les séances du Congrès et agitèrent au dernier point les députés et les sénateurs. C'était d'abord la question de *l'esclavage dans les territoires* : les gens du Sud soutenaient que la constitution leur donnait le droit d'introduire l'esclavage dans tous les territoires et États nouveaux et que c'était pour le Congrès un devoir impérieux de protéger partout cette institution. Les républicains avancés, suivant les doctrines des Clay et des Webster, prétendaient au contraire que cette institution funeste ne devait pas se répandre davantage et que le Congrès devait intervenir pour prohiber son introduction dans les États et territoires nouveaux. Une opinion mixte demandait que l'on remit aux habitants des territoires le droit de statuer sur l'introduction ou la prohibition de l'esclavage : ce fut l'avis de la Chambre des représentants.

Une autre question qui divisait le Sud et le Nord, c'était celle du droit de suite et de l'extradition relativement aux esclaves fugitifs. Les esclavagistes prétendaient pouvoir rechercher et saisir leurs esclaves en fuite même dans les États où l'esclavage était aboli. Cette prétention s'appuyait sur la constitution et sur nombre d'arrêtés de la cour suprême : mais, en pratique, elle rencontrait des obstacles dans les lois, dites de liberté personnelle, que divers États du Nord avaient votées. Il y avait là évidemment une situation mal définie qui devait être précisée davantage et résolue à la fois dans le sens de la liberté de l'esclave et de la propriété du maître, c'est-à-dire par le principe de l'indemnité.

Avant le coup de main d'Harpers Ferry, les hommes du Sud n'avaient soutenu l'esclavage que par son côté pratique, avouant timidement que c'était un mal, affirmant résolument que c'était une nécessité, invoquant le temps, les droits acquis, les difficultés de l'émancipation. Depuis Harpers Ferry, les coryphées du Sud, les Davis, les Slidell, les Mason, l'unanimité des journaux esclavagistes,

soutenaient hautement l'esclavage au point de vue théorique et rationnel : c'était une institution chrétienne, consacrée dans les livres saints, moralisatrice, bonne à répandre : on allait bientôt dire avec M. Jefferson Davis que c'était la pierre angulaire de la société.

Cette institution établie par Dieu, pourquoi les États du Nord voulaient-ils en arrêter le développement et l'expansion ? Les propriétaires du Sud n'étaient-ils pas certains d'être devancés dans les nouveaux territoires par les émigrants du Nord, par ces *trappers*, ces pionniers, qui, grâce au droit que leur reconnaissait le Congrès, s'empressaient de prohiber l'esclavage ? Les gens du Sud allaient donc se trouver dans cette condition désastreuse, ou de rester dans leurs États primitifs sur des terres qui s'épuisaient déjà, ou de se faire *trapper* et pionnier comme l'Irlandais ou le Yankee pour être admis dans les territoires de l'Ouest.

Tels étaient les raisonnements des journaux du Sud. Les meneurs sentaient d'ailleurs que si le Sud voulait rétablir sa suprématie dans l'Union, il ne fallait pas perdre de temps. L'émigration du Nord, grossie par les arrivages d'Europe, ne pouvait manquer d'enfanter de nouveaux États dans les vastes territoires de l'Ouest et d'accroître ainsi la disproportion des forces entre les deux sections. Il fallait consacrer par des lois nouvelles la prépondérance du Sud ou déchirer le pacte fédéral avant que le Nord eût assez de puissance pour en imposer le respect. On s'inquiétait déjà des résultats du recensement général de 1860 : le nombre total des représentants ne variant pas, on procédait, à chaque recensement, à une nouvelle répartition des sièges : on savait que la Caroline du Sud allait perdre un représentant, la Virginie deux ou trois et le Sud entier six ou sept ; ces six ou sept représentants enlevés au Sud et attribués à l'État de New-York ou aux États de l'Ouest, allaient produire au profit du Nord un déplacement de douze à quatorze voix, qui rendrait d'autant plus facile la formation d'une majorité systématiquement hostile à l'esclavage.

Tout cela était vrai, et les meneurs du Sud faisaient preuve de clairvoyance en prédisant la perte prochaine de leur suprématie ; mais que ne recherchaient-ils les causes de la prospérité du Nord et de leur propre décadence ? Ils auraient vu que cette grandeur de la Nouvelle Angleterre vient de cette initiative que donne l'habitude, le goût et l'estime du travail, que la stagnation des États du Sud venait de cette paresse et de cette apathie, vices naturels d'une civilisation où le travail est une flétrissure. Ils auraient alors cherché d'autres remèdes, qu'une scission inutile, une guerre criminelle et le renouvellement d'un commerce honteux que tout le monde civilisé s'était entendu pour proscrire. Le rétablissement de la traite était depuis

longtemps dans les plans des esclavagistes. Un des premiers actes du congrès de Mongomery ne fut-il pas d'adoucir la législation en cette matière et d'abolir la peine de mort contre le négrier ? Il s'était formé, dès 1859, dans les États du Sud, une société dite du *Cercle d'Or*. Le but de cette société, bientôt nombreuse, était de détacher de l'Union les États à coton pour former une république, dont l'esclavage serait la pierre angulaire. Cette république puiserait, croyait-on, dans le rétablissement de la traite les éléments d'une prospérité rapide et inouïe : dès que la cherté de la main-d'œuvre n'arrêterait plus la force d'expansion du Sud, la nouvelle république absorberait en quelques années le Mexique, le Nicaragua et la Colombie : de gré ou de force, elle s'emparerait des Antilles : le *Cercle d'Or*, c'était ces pays et ces îles qui forment autour du golfe du Mexique une ceinture d'une incomparable fécondité.

Ces plans ou ces rêves trouvaient auprès de la population blanche du Sud un accueil favorable : travaillées par une propagande active, surexcitées par les discours violents dont les *fire eaters* faisaient retentir le congrès, alléchées par l'appât grossier de l'esclavage à bon marché, trompées par une presse calomnieuse sur les intentions des gens du Nord, privées par la douane intellectuelle et l'inquisition des livres de tous rapports avec les citoyens des autres États, quoi d'étonnant qu'en l'absence de toute contradiction écrite ou parlée les masses du Sud se soient laissé entraîner à un dangereux fanatisme ?

Ce qu'il y avait de chimérique et d'impossible dans les plans du Sud, c'est ce que chacun aurait dû voir avec un peu de réflexion et de calme. Pour que la république nouvelle fût viable, il fallait qu'aux États du Sud se joignissent les grands États du centre. Sans l'annexion de ces grands États, où les esclavagistes étaient en minorité, le Sud se trouvait étroitement resserré, privé de ce débouché des États de l'Ouest, qu'il convoitait avec tant d'ardeur et de ces ports sur l'Océan qui étaient nécessaires à son essor maritime. Sans le centre le Sud ne pouvait que végéter, impuissant à se nourrir, obligé de recourir à l'Europe lointaine pour ses vivres comme pour ses vêtements. Quant au rétablissement de la traite, comment y penser en présence de l'Angleterre et de la France qui avaient mis leur honneur à la supprimer ? Et fût-elle possible, qu'y gagneraient les gens du Sud ? Un accroissement du nombre des noirs ne serait-il pas une cause de guerre servile ? La séparation n'aurait d'autre effet que de réduire le Sud à l'immobilité et à la stagnation. Mais l'importance du coton faisait tourner la tête aux planteurs. Le coton était le souverain du monde, *cotton is king* ; on affamerait le Nord en le privant de cette matière première : *starvation of the North* ; il fallait entrer en

rapports directs avec le monde : *direct trade with the world*. On s'imaginait que les États du Centre allaient immédiatement adhérer à la confédération nouvelle ; on comptait également sur l'adhésion des États voisins, de la Pennsylvanie, de l'Indiana, du New-Jersey ; on allait jusqu'à croire que le grand État de New-York, qui ne vivait que de manufactures, se joindrait à la confédération du Sud pour avoir le coton à meilleur marché. Combien devaient être déçues ces illusions puériles ! Quel était l'aveuglement de l'ambition chez les meneurs, l'aveuglement de l'ignorance chez les masses, pour admettre aussi facilement des suppositions aussi irréalisables, et sur des espérances aussi frivoles entamer une guerre épouvantable !

Ce n'était donc aucun grief particulier qui déterminait le Sud à la scission, c'était une inquiétude générale, le sentiment de sa faiblesse croissante et des illusions incroyables sur les moyens de relever sa puissance. L'élection d'un président républicain ne fut qu'un prétexte. La convention des républicains à Chicago avait en effet adopté le programme le plus conciliant : « Elle proclamait l'inviolable maintien du droit de chaque État à régler et à contrôler ses institutions intérieures, en suivant uniquement son propre jugement. » C'était reconnaître la légitimité de l'esclavage dans les États où il existait et répudier toute connivence avec les abolitionnistes. Le nouveau président, M. Lincoln, dans ses nombreux discours, avait également donné les garanties les plus sûres aux propriétaires d'esclaves. La presse du Nord, même les organes qui passaient pour le plus opposés au Sud, employaient dans leur polémique le langage le plus modéré. Les législatures de plusieurs des États de la Nouvelle Angleterre avaient voté l'abolition des lois dites de liberté personnelle, dont les États du Sud se plaignaient avec raison. Une proposition de compromis qui tendait à introduire dans la constitution à titre d'amendement une disposition interdisant au Congrès, d'une manière absolue, toute immixtion dans l'organisation intérieure des États et dans les lois qui régissent l'esclavage venait de passer, à une grande majorité, à la Chambre des représentants.

Mais ce qui rendait toute transaction impossible, c'était cette ignorance dans laquelle les meneurs du Sud persistaient à maintenir les populations méridionales. Pour qu'un rapprochement pût s'opérer, il eût fallu d'abord que les idées du Nord pussent pénétrer dans le Sud et eussent accès auprès de cette populace fanatique, qui ne connaissait rien des intentions bienveillantes de ses prétendus ennemis. Sans doute le Sud n'avait aucune raison réelle de se retirer de l'Union : les lois étaient, le lendemain du 4 novembre, ce qu'elles étaient la veille. On ne voyait pas pourquoi le régime dont le Sud s'accommodait si bien sous MM. Pierce ou Buchanan, lui devenait

insupportable sous M. Lincoln. Le Sud était même dans une position plus favorable que quelques années auparavant : les questions de l'extradition et de l'esclavage dans les territoires étaient résolues par M. Lincoln et ses amis d'une manière plus conforme aux désirs du Sud, qu'elles ne l'avaient été sous l'influence des doctrines de Clay et de Webster. Si le Sud avait quelque plainte à faire, quelque garantie à réclamer, qu'il exposât du moins soit ses griefs, soit ses demandes. Il serait toujours temps lors d'un refus de recourir aux mesures extrêmes. Mais jamais le Sud ne voulut de pourparlers. C'est qu'il avait à sa tête des ambitieux sans conscience et une populace fanatisée. Le grand crime des chefs séparatistes, c'est ce refus persistant d'exposer leurs griefs et leurs demandes, c'est ce système aussi despotique qu'immoral de douane intellectuelle, grâce auquel ils égarèrent complètement, à force de calomnies et d'impostures, l'opinion publique dans les États méridionaux.

Aussitôt après l'élection de M. Lincoln et avant son inauguration, les sept États de l'extrême Sud avaient rompu les liens qui les unissaient au Nord et s'étaient constitués en confédération particulière. Ces sept États c'étaient la Caroline du Sud, l'Alabama, le Mississippi, la Floride, la Géorgie, le Texas et la Louisiane. Mais les grands États du centre, qui comptaient parmi les plus importants et les plus considérés de l'Union, étaient demeurés fidèles au président et au Congrès de Washington. Le mouvement séparatiste était donc avorté : réduit aux sept États de l'extrême Sud, il n'avait aucune chance de durée. La politique du Nord était tout indiquée. Faire tous les efforts possibles pour retenir les grands États du centre et ne pas s'inquiéter de la confédération de Montgomery, qui dans les conditions où elle était née, ne semblait présenter aucun gage de vie. Privée de capitaux, de commerce, d'industrie, empruntant à l'ouest ses blés, au nord ses objets manufacturés, ne s'étendant ni à la baie de Chesapeake sur l'Océan, ni à la vallée du Missouri à l'ouest, resserrée de toutes parts, sans extension possible sur terre ou sur mer, trop faible pour oser rétablir la traite, la confédération de Montgomery n'avait pas quelques années à vivre. Quand les séparatistes verraient disparaître une à une toutes les illusions que les meneurs de la sécession leur avaient inspirées, quelle apparence que le parti actuellement dominant pût se maintenir au pouvoir et que des démarches sincères en vue de la conciliation pussent échouer ? Mais dût la confédération du Sud subsister, qu'importait aux États du Nord ? Étaient-ils affaiblis ou appauvris par la scission de sept États, qui ne leur avaient jamais apporté que des charges, des dépenses et des troubles ? Les États du Nord ne conservaient-ils pas leur magnifique côte de l'Océan dans toute son étendue et leurs riches terri-

toires de l'ouest ? En quoi se trouvaient-ils arrêtés dans leur développement ? Le mouvement des pionniers dans la vallée du Missouri allait cerner les États du Sud et les forcer moralement et économiquement à devenir les tributaires du Nord. Quant au coton dont avaient besoin les manufactures de la Nouvelle Angleterre, les États du centre restés fidèles à l'Union n'en fournissaient-ils pas bien au-delà de sa consommation ? Par la scission des sept États de l'extrême Sud, le Nord ne perdait donc rien en richesse, en influence, en débouchés. Il conservait la même force d'expansion, la même rapidité de développement.

Quelle était donc la politique à suivre si ce n'est celle que recommandaient les États du centre et les représentants illustres du parti démocratique, MM. Douglas, Bell, Everett ? Une politique de temporisation, d'abstention et de conciliation. Cette politique n'était-elle pas au point de vue théorique la seule équitable et constitutionnelle ? Contraindre à rester dans l'Union des États qui voulaient en sortir, n'était-ce pas violer le principe même qui est la base de toute société civilisée, le principe de la souveraineté du peuple ? En admettant même, avec le parti républicain, que l'Union eût le droit de contrainte envers les États dissidents, dans de pareilles circonstances, en présence de la répugnance des États du centre pour l'usage de la force et de la certitude qu'ils se joindraient au Sud si on recourait aux armes, n'était-il pas téméraire et inopportun de recourir à l'exercice de ce droit ?

Un peu plus de prudence de la part du Nord, et la guerre était évitée. Les États confédérés réclamaient qu'on remit entre leurs mains les forteresses situées sur leur territoire. Le parti démocratique et les États du centre poussaient le congrès à cette concession, afin d'éviter toute occasion de conflit. Mais les arguments diplomatiques venaient comme toujours faire obstacle aux conseils de la sagesse. Remettre des forteresses au Sud, n'était-ce pas le reconnaître, et puisqu'on ne voulait pas le reconnaître pouvait-on lui remettre des forteresses ? La prudence cependant conseillait impérieusement d'éviter toute occasion de conflit, et de compléter les concessions déjà faites par une concession dernière sans laquelle les précédentes devenaient inutiles. M. Lincoln hésita quelque temps : il se décida même un moment pour la remise du fort Sumter aux autorités du Sud ; mais les rumeurs des républicains avancés le firent malheureusement revenir sur sa décision première. Il offrit seulement de réduire la garnison du fort Sumter à deux ou trois hommes, si le Sud promettait de ne pas l'attaquer. Les commissaires du Sud répliquèrent que l'évacuation complète pouvait seule éviter l'emploi de la force. M. Lincoln alors se détermina pour le statu quo : peu de

temps après il fit savoir au général Beauregard que le fort Sumter allait être ravitaillé de gré ou de force : M. Jefferson Davis, qui avait à cœur que la guerre se fit, donna aussitôt au général Beauregard l'ordre de s'emparer du fort. C'était la guerre. Ainsi pour une vaine question de formes, pour vouloir laisser deux ou trois hommes au fort Sumter plutôt que de l'évacuer complètement, pour une simple question d'amour-propre dans laquelle personne ne voulait céder, on se précipitait dans une guerre qui allait enlever près d'un million d'hommes et plus de 35 milliards de francs. Les gouvernements, même dans ce pays démocratique de l'Amérique, n'apprendront-ils jamais que, comme dans la vie civile, il y a souvent plus de grandeur et de sagesse à céder un peu de son droit pour sauvegarder de grands intérêts qu'à s'y attacher aveuglément, au risque de compromettre la fortune et la sécurité de soi-même et d'autrui, ainsi dans la vie politique et internationale il est des concessions prudentes qui sont une preuve de supériorité de raison, non d'infériorité de forces ?

Le fort Sumter pris par le Sud, le Nord le voulut reprendre ; de part et d'autre on s'irrita et l'on s'enfonça sans retour dans l'abîme. Le président Lincoln appela 75 000 hommes de milices pour recouvrer les forteresses fédérales. Mais la guerre déclarée aux États du Sud allait se poursuivre à la fois contre les États du Sud et les États du Centre. Le recours à la force pour réduire les dissidents avait décidé la Virginie, la Caroline du nord, le Tennessee et l'Arkansas à se prononcer ouvertement pour le Sud. Le Missouri et le Kentucky étaient divisés ou se déclaraient neutres. Le territoire et les forces des confédérés se trouvaient ainsi subitement doublées.

Cependant l'attente du Sud n'était pas remplie : les séparatistes éprouvaient en ce moment même de triomphe une déception cruelle. Ils avaient compté réunir tous les États à esclaves et quatre leur échappaient. La fidélité du Maryland et du Delaware assuraient à l'Union le prestige attaché à la possession de Washington et la baie de Chesapeake, dont le Sud avait compté faire le siège de sa puissance maritime : la neutralité du Missouri qui inclinait vers le Nord, excluait les confédérés de ces territoires de l'ouest, cause première du conflit. Ainsi au début même de la lutte chacun des partis, comme il arrive toujours, se trouvait avoir fait un faux calcul ; la guerre que le Sud croyait facile quand il se pensait assuré de l'appui de tous les États intermédiaires et du grand État de New-York, devenait d'une difficulté immense à cause de la fidélité à l'Union de plusieurs des États du centre et de l'unanimité des États du Nord. Le Nord, d'autre part, qui croyait la victoire aisée, quand il pensait n'avoir à combattre que les sept États de l'extrême Sud, trouvait aussi des difficultés imprévues dans l'adhésion à la confédération

nouvelle de quatre grands États intermédiaires. La guerre se trouvait ainsi compliquée, agrandie au-delà des prévisions de chacune des parties : on se trouvait engagé dans une lutte dont ni l'un ni l'autre des belligérants n'avait entrevu les proportions.

La guerre une fois commencée, le devoir des honnêtes gens était d'éviter tout ce qui pouvait l'aigrir et prolonger la lutte : mais le Congrès resta fermé à toute idée de conciliation : le Sénat surtout, où les radicaux étaient en majorité, se laissait entraîner à des mesures violentes. Le moindre succès l'enivrait au point de lui faire croire tout possible, le moindre revers l'exaspérait et le portait aux mesures extrêmes : chaque jour on mettait en avant des propositions de nature à désespérer complètement les gens du Sud : il semblait qu'on voulût que cette guerre devînt une guerre éternelle et d'extermination.

Guerre déplorable dans son origine, déplorable dans sa conduite : commencée avec une légèreté, poursuivie avec une férocité qui seront, pour la démocratie et le dix-neuvième siècle un éternel sujet de regret. Ni les États du Sud n'avaient de motif sérieux de se séparer de l'Union, ni les États du Nord de motif légitime de les contraindre à y rentrer. Cette guerre n'a rien qui la relève ; ce ne fut pas de la part du Nord une guerre d'émancipation, puisque pendant les premières années il ne cessa de proclamer que l'esclavage était légitime et qu'il n'avait ni le droit, ni le désir de l'abolir ; ce ne fut pas de la part du Sud une question de tarifs, puisque la confédération de Mongomery était constituée bien avant qu'il s'agît d'élever les tarifs de douane. Il n'y a rien dans cette lutte colossale de ce qu'on a voulu y voir. Qu'y a-t-il donc ? Il y a une lutte toute de jalousie et d'ambition, ce qu'il y a de plus futile au monde, une question de suprématie. Le Sud avait perdu sa vieille prépondérance dans l'Union, il ne voulait plus en faire partie : le Nord venait d'acquérir cette prépondérance, il ne voulait pas que le Sud y échappât. Si les chefs du Sud avaient eu moins d'ambition et d'égoïsme, et la population du Sud moins d'ignorance et de vanité, le Sud serait resté dans l'Union le 9 novembre 1860 comme le 4 mars 1861, car à la constitution et aux lois il n'y avait rien de changé. Si les chefs du Nord avaient eu plus de modération et de prudence, si les citoyens du Nord avaient eu moins de hauteur et d'orgueil, le Nord eût évité toute occasion de conflit et se fût abstenu de recourir aux armes, il n'eût pas fait de cette misérable question du fort Sumter une cause de guerre. Cette guerre fut donc moins une guerre de principes ou d'intérêts qu'une guerre d'amour-propre. Le vulgaire qui ne voit des grandes crises politiques que leur résultat, non leur origine, peut se féliciter d'une lutte qui amena l'extinction de l'esclavage : mais le

moraliste, qui pèse les mobiles des actions des hommes et examine leur culpabilité, ne saurait absoudre les gens du Nord, parce que la guerre eut un grand résultat qu'ils n'avaient ni prévu ni voulu quand ils l'entreprirent : le statisticien et le politique qui calculent avec exactitude les pertes et les ruines ne sauraient non plus que s'attrister de cette hécatombe de près d'un million de blancs, que ne peut faire oublier la libération immédiate de quatre millions de nègres ; ils ne peuvent comprendre ou excuser cette folie qui dépense en armements homicides, en dévastations inhumaines, plus de trente milliards, quand en quelques années l'esclavage eût pu être aboli progressivement moyennant quatre ou cinq milliards. Le démocrate d'Europe, qui était fier jusqu'alors de cette grande république d'Amérique, dont il opposait aux gouvernements du vieux monde la conduite prudente, libérale, économe et pratique, ne peut que se sentir profondément blessé dans ses aspirations et dans ses espérances, à la vue de cette politique violente et passionnée qui, pendant cinq ans, couvrit le nouveau continent de sang et de ruines. Non, la démocratie américaine, avec ses entraînements demi barbares, avec cet orgueil presque fébrile, avec ces ambitions démesurées et ces haines implacables, ne saurait être considérée comme l'idéal de notre société européenne. « Avec des hommes tels que Washington et Franklin, dit M. Michel Chevalier, l'un du Sud, l'autre du Nord, jamais la guerre civile n'eût éclaté aux États-Unis, parce que c'étaient des sages qui se pliaient aux exigences de la position et comprenaient l'enseignement qui ressort du progrès des temps ; avec les hommes médiocres ou tourmentés d'une ambition fébrile qui présidèrent aux destinées de l'union américaine dans la période antérieure à 1861, la guerre civile a éclaté et a dû éclater. » (*Revue des Deux Mondes* du 1^{er} juin 1866.) La responsabilité incombe non seulement aux chefs mais encore au peuple. Quand donc saura-t-on que *patience et modération*, ce doit être la devise de nos sociétés modernes ?

CHAPITRE V

GUERRE DU SLESVIG

En 1863, alors que la question du Slesvig-Holstein qui, depuis dix ans, excitait en Allemagne une fermentation inouïe allait sortir du domaine de la discussion pacifique, pour être enfin résolue par la voie des armes, un des hommes d'État d'Angleterre les plus versés dans les controverses européennes, M. Layard, déclarait à ses électeurs de Southwark, au grand scandale des diplomates et du peuple allemand et aux applaudissements de la presse anglaise et française, qu'il n'était pas sûr de bien comprendre la question des duchés. C'était parler avec une légèreté incroyable d'une des questions les plus importantes et les plus intéressantes que présentât l'Europe.

Une des créations les plus artificielles de notre passé féodal, c'était la monarchie danoise. Que le petit Danemark se fût annexé des provinces allemandes qui avaient une population presque égale à la sienne ; que le Holstein faisant partie de la confédération germanique fût soumis à un gouvernement étranger et presque hostile ; que le Slesvig dont toute la partie méridionale était peuplée d'Allemands fût complètement séparé de la grande patrie allemande ; c'est ce qu'avaient pu faire les hasards de succession, ce que la diplomatie avait pu consacrer, mais c'était sans aucun doute un état de choses trop étrange pour qu'il pût se perpétuer dans notre siècle où l'esprit de nationalité domine toutes les autres considérations. Réduite à ces termes, en dépit de M. Layard et de toutes les chancelleries, la question des duchés était d'une simplicité élémentaire.

Le roi-duc Frédéric VII n'avait pas d'enfants : à sa mort les duchés semblaient devoir se séparer du royaume ; car le royaume admet les cognats à la succession, les duchés n'admettent que les agnats, et, le plus proche agnat ne se trouvant pas être le plus proche cognat, il devait y avoir scission. La seule perspective de cette séparation agissait depuis longtemps sur les esprits dans le Slesvig et dans le Holstein et y ravivait le sentiment national allemand, si bien que quand la révolution de 1848 éclata, les deux duchés s'insurgèrent. La lutte fut sanglante et dura trois ans ; la Prusse s'y mêla comme on devait s'y attendre. La guerre finit par des négociations particulières avec l'Allemagne qui amenèrent, en 1851, les conventions importantes de Berlin où le Danemark prenait, relativement au Slesvig, des engagements formels, et par le traité de Londres de 1852 où les grandes puissances consacrèrent, relativement à la monarchie danoise, certains principes qu'elles prétendirent être d'intérêt européen. Le hasard des successions féodales avait réuni dans la même

monarchie des États de nationalités différentes : la diversité des lois de succession allait détruire cet assemblage bizarre et embarrassant. Rien ne semblait plus juste que l'abstention en pareil cas : il semblait même qu'on dût se féliciter de voir disparaître une des anomalies de l'Europe, et un des restes les plus regrettables du groupement artificiel des peuples au Moyen-âge. Cependant, le 8 mai 1852, les principales puissances de l'Europe, « au nom de la très sainte et indivisible Trinité », déclaraient par le traité de Londres le principe de l'intégrité de la monarchie danoise comme « permanent » et « d'intérêt européen », en raison de quoi elles reconnaissaient au prince Christian de Glucksbourg, pour le cas où le roi Frédéric mourrait sans enfants, le droit de succéder à la totalité des États jusque-là réunis sous le sceptre des rois de Danemark.

C'est assurément pour les hommes impartiaux, imbus de l'esprit moderne, un sujet d'étonnement, que quatre ans après la révolution de 1848, alors que les duchés venaient de montrer par une guerre de trois ans leur volonté de se séparer du Danemark, alors que la diversité des lois de succession allait opérer cette scission tout naturellement et sans lutte, une assemblée de toutes les grandes puissances ait rétabli l'arrangement artificiel que la féodalité avait créé, et, par un oubli complet des principes de nationalité, ait déclaré attacher de nouveau et pour toujours des populations allemandes à des populations danoises. Dans quel intérêt ? De l'équilibre du nord de l'Europe, disait-on. Cet équilibre exigeait, sans doute, que le Danemark fût fort ; mais le serait-il davantage pour avoir dans son sein des populations hostiles qui profiteraient, elles ne l'avaient que trop prouvé, du premier embarras intérieur ou extérieur du Danemark pour se soulever contre lui et lui faire la guerre ? Le maintien de l'intégrité de la monarchie danoise, disait le traité de Londres, était « d'une haute importance pour la conservation de la paix ». Singulière prudence, en effet, et admirable prévoyance de la diplomatie ! Ne pas trouver de meilleur moyen pour sauvegarder la paix que le maintien d'un arrangement, évidemment defectueux et anormal en lui-même, qui de plus venait d'exciter une guerre de trois ans, et qui devait continuer à tenir pendant douze ans l'Europe centrale dans un état de fermentation permanente et amener enfin les complications si redoutables où l'Europe se trouve encore plongée ? La première cause de la guerre du Slesvig, c'est donc cette impéritie des plénipotentiaires de 1852, cette négligence des principes du droit moderne, cet attachement aux vieilles et folles doctrines d'équilibre. Quand cessera-t-on, sous prétexte d'équilibre, de tailler arbitrairement les peuples, de prendre une province de telle nationalité pour la joindre à une autre de nationalité différente, sous prétexte de haut

intérêt européen ? Quand verra-t-on que ce groupement artificiel et contre nature est une cause permanente de guerre et qu'il n'y a qu'un moyen de consolider la paix, c'est de laisser prendre aux peuples leur assiette naturelle, de ne pas contrarier leurs tendances instinctives vers l'unité et la concentration, et de ne s'opposer jamais à ce développement des nationalités qui porte en soi-même les gages assurés d'une paix durable. La conférence de Londres de 1852 en était encore au traité de Westphalie. On a souvent reproché aux grandes puissances de n'avoir pas prêté main forte à leurs engagements ; le reproche ne frappe pas juste : les grandes puissances sont assurément dignes de blâme : mais ce n'est pas pour n'avoir point fait exécuter le traité de Londres, c'est pour l'avoir conclu.

La situation du Danemark sous le régime du traité de 1852 était d'une extraordinaire complexité : il était impossible de trouver un arrangement qui pût satisfaire les trois tronçons de la monarchie : tous les projets de constitution commune échouaient. Les mêmes difficultés qui s'offraient au point de vue constitutionnel se retrouvaient au point de vue administratif et politique : le gouvernement était obligé de mettre les troupes allemandes du Holstein et du Slesvig sud en garnison dans les pays danois, et réciproquement les troupes danoises dans les pays allemands ; cette mesure indispensable pour sa sûreté lui donnait l'apparence, et un peu la réalité d'oppresseur.

La situation du Danemark était bien aggravée par la situation et les dispositions de l'Allemagne. L'Allemagne telle que l'avaient faite les traités de 1815, ce pays morcelé, inquiet, turbulent, humilié de sa faiblesse, avide de montrer sa force, toujours menaçant, était bien pour le Danemark le plus terrible voisin qu'il pût y avoir. Rien n'est redoutable comme le voisinage d'un grand peuple qui se sent mal à l'aise, qui est mécontent de sa position chétive et indigne de sa grandeur, qui est mortifié de la maigre figure qu'il fait dans le monde, qui sent déborder en soi une force et une puissance dont il ne peut trouver l'emploi, qui est irrité contre chacun parce qu'il croit avoir à se plaindre de tous, qui saisit avec avidité toute occasion de faire un coup de tête et d'apprendre à qui l'ignore ce qu'il peut quand il veut. Un tel peuple est beaucoup plus à craindre qu'un grand peuple uni, qui a fait ses preuves et qui se repose avec une fierté satisfaite sur une vieille réputation. Les Allemands étaient humiliés de ne pas compter dans les affaires européennes, de ne pas jouir d'une importance politique en rapport avec leur glorieuse histoire et avec leur grandeur littéraire, scientifique, commerciale : ils avaient ce tempérament turbulent et rageur des hommes incompris : l'Allemagne, en effet, était une nation incomprise, elle ne s'en

pouvait consoler. L'Allemagne était avide d'unité ; cette unité, elle ne la trouvait que dans la permanence des haines nationales ; la Chambre des députés de Berlin, le Reichsrath, les assemblées des petits États, les sociétés populaires, le National Verein, par l'agitation qu'ils entretenaient contre le Danemark dans la grande patrie allemande, semblaient donner à l'Allemagne une unité de fait dont elle était heureuse et fière : elle se réjouissait et s'enorgueillissait de se sentir unie dans un commun sentiment de haine contre un peuple de race différente, qui dominait, s'il ne l'opprimait pas, une partie de ses enfants.

Le roi Frédéric VII vint à mourir ; d'après le traité de Londres, le duc Christian de Glucksbourg devait lui succéder. Toutes les grandes puissances de l'Europe l'avaient reconnu ; tous les autres prétendants avaient renoncé en sa faveur. Le duc d'Augustenbourg avait vendu ses droits pour trois millions de rixdales ; toutes les précautions avaient été prises ; l'Europe entière était garante. Mais l'Allemagne, pleine de rancunes, allait jeter un défi solennel à l'Europe. Pourquoi en effet n'avait-on pas demandé l'adhésion de la Diète au traité de Londres ? Pourquoi cette preuve de dédain pour un pouvoir nominal, il est vrai, mais qui représentait la majesté du peuple allemand ? Pourquoi la loi de Copenhague, qui avait changé l'ordre de succession, n'avait-elle pas été proposée à l'adoption des États du Slesvig et du Holstein ? L'Allemagne, pleine d'enthousiasme, refusait de reconnaître le roi que proclamait l'Europe, et se mettait en campagne, moins pour délivrer des populations que l'on n'opprimait guère, que pour affirmer à la face de toutes les puissances européennes son unité, sa force et son orgueil.

Tel est le caractère de cette lutte que l'on a si peu comprise. Ce n'était pas le duc d'Augustenbourg, *Disgustembourg*, comme disaient avec autant de mauvais goût que d'ineptie les salons et les journaux de Londres, qui était en question ; il avait encaissé trop de doubles rixdales pour être intéressant. C'était une revendication de la part du peuple allemand de sa grandeur qu'il croyait avec raison méconnue par le traité de Londres, c'était une protestation contre une diplomatie rétrograde qui se permettait, au dix-neuvième siècle, d'accoupler les populations dans des unions contre nature sous des prétextes fallacieux d'ordre public ; c'était enfin un premier pas vers l'unité. Sans doute dans cette conduite de l'Allemagne il y avait une attitude agressive et menaçante, un ton rogue et hautain, que l'on ne peut qu'excuser et non justifier. Mais les gouvernements plus que les peuples doivent en porter la responsabilité. N'était-ce pas le ministre professeur de Bavière, M. Von der Pforten, qui dans ses volumineux rapports à la Diète, fournissait des arguments aux agitateurs des

assemblées populaires ? N'était-ce pas le ministre de Saxe, M. de Beust, « dont la tête était trop grosse pour un si petit royaume », et dont l'activité tracassière contribuait à augmenter la fermentation de l'esprit national ? N'était-ce pas l'Autriche, cette puissance étrange et malhabile, qui pour se gagner une popularité qu'elle ne voulait pas acquérir par des réformes sérieuses, prétendait jouer mal à propos sur l'Elbe ce rôle de libératrice qu'elle se refusait à jouer sur l'Adige ? N'était-ce pas l'adroit et roué ministre de Prusse en lutte ouverte avec son parlement qui cherchait une occasion de séduire le peuple prussien par des victoires et des conquêtes ? Ainsi ces passions nationales déjà trop surexcitées, tous les gouvernements de l'Allemagne, ceux mêmes qui avaient le plus d'intérêt à les endormir, s'efforçaient de les activer, soit par une sympathie réelle, soit par un calcul juste ou faux.

Cette affaire du Slesvig sera-t-elle pour la diplomatie une leçon de conduite ? Abandonnera-t-elle désormais les vieux errements ? Tout ce verbiage suranné d'équilibre, de contrepoids, ou de compensations, disparaîtra-t-il des protocoles et des notes ? Renoncera-t-on à toutes les combinaisons artificielles ? Les peuples et les rois abandonneront-ils cette croyance dangereuse qu'ils sont plus forts ou plus grands parce qu'ils s'imposent à des populations de nationalité différente ? Nos vœux sur ce point sont plus vifs que nos espérances. Mais ce qui arrivera, nous n'en doutons pas, c'est qu'une éducation meilleure atténuera les haines et les passions nationales ; c'est que ce ton agressif et insolent auquel l'Allemagne divisée nous avait malheureusement habitué, l'Allemagne unie, glorieuse et respectée l'abandonnera ; c'est que la politesse, le savoir vivre, le bon ton et les manières faciles, cet esprit de concessions réciproques et de déférence mutuelle qui donnent aux relations privées tant de charme et évitent tant de malentendus et de froissements, pénétreront dans les rapports internationaux et y rendront plus aisée l'entente et la concorde.

CHAPITRE VI

GUERRE DE 1866

Nous sommes parvenu à cette récente et grande guerre : le jugement ici est entouré de difficultés : le trop de proximité des événements va peut-être troubler notre vue et ne nous pas permettre d'arriver à cette conception générale où les différentes causes se classent et se subordonnent dans leur rang naturel d'importance et de priorité. Nous sommes placés trop près et n'avons pas le recul indispensable pour saisir le tableau dans son ensemble : les détails nous offusquent et il est certaine figure accentuée qui ramène à elle notre attention exclusive.

Nous le déclarons dès l'abord, nous ne sommes pas de ceux qui voyaient dans l'état de choses existant avant 1866, une situation normale, régulière, qui ne réclamât aucun changement. Nous avons toujours jugé que cette Allemagne bizarrement morcelée était dans notre temps une anomalie qui avait ses jours comptés ; nous avons toujours cru qu'il devait se produire dans la grande famille germanique une transformation radicale dans le sens de la concentration et de l'unité ; nous avons toujours regardé l'Autriche comme devant être repoussée un jour de l'Allemagne avec laquelle elle n'était en communauté intime ni d'intérêts, ni d'idées. La guerre qui a produit tous ces changements, que chaque homme de sens entrevoyait, ne peut donc sans irréflexion être appelée une guerre toute de caprice ; c'était un accès violent produit par une longue crise et destiné à y mettre fin. Mais cette crise ne pouvait-elle se résoudre autrement que par un accès violent ? Avec une cure un peu plus patiente et un peu plus longue, ne pouvait-on éviter cette commotion dangereuse, qui a occasionné tant de maux et qui laissera longtemps des traces ? En posant ainsi la question, nous croyons faire preuve de plus de philosophie et de sens que ceux qui ne voient dans la guerre de 1866 que le caprice et l'ambition d'un homme, et en même temps montrer plus d'esprit de justice et de moralité que ceux qui ne voient dans cette même guerre que le résultat nécessaire de causes supérieures préexistantes, et qui la comparent au coup de foudre produit inévitable de deux électricités contraires accumulées depuis longtemps sur un même point.

Une grande part de la responsabilité de la guerre de 1866 retombe sur des hommes qui avaient depuis longtemps disparu lorsqu'elle éclata, sur les diplomates de 1815. Maintenir au centre de l'Europe un État féodal, ne tenir aucun compte des aspirations incontestables qui s'étaient produites parmi les populations dans les

dernières années de l'empire, couronner par le morcellement de la patrie commune le grand mouvement national et unitaire de 1813 et de 1815, ne relier tous ces grands et petits États bizarrement juxtaposés que par un pouvoir sans consistance et sans autorité morale, la Diète germanique, c'était assurément semer à travers les générations des causes de discordes et de guerres. Cette Allemagne boiteuse, oscillant sur deux béquilles inégales, s'appuyant tantôt sur l'une tantôt sur l'autre, c'était bien le plus triste spectacle que l'on pût imaginer. La fermentation sourde, les irritations et les rancunes des sociétés populaires ; l'antagonisme survenant et grandissant entre les deux grandes puissances allemandes ; l'impuissance de l'opinion publique nationale à se faire jour dans un pouvoir comme la Diète qui ne représentait que les cabinets ; l'annulation de la petite Allemagne, le dualisme de Vienne et de Berlin avec tous ses dangers, c'était un état plein d'inquiétudes et de malaise dans le présent, de menaces pour l'avenir.

Une transformation était donc nécessaire ; elle pouvait être immédiate ou progressive : elle pouvait s'effectuer lentement par la propagande des idées ou subitement par la force des armes ; elle pouvait venir du peuple même ou de l'initiative d'un prince ; diverses causes firent que cette transformation nécessaire fut instantanée, violente et césarienne.

Nous avons déjà noté l'impuissance de l'opinion publique nationale à se faire jour dans un pouvoir comme la Diète, qui ne représentait que les cabinets. Ce n'est pas là une des moindres causes du conflit de 1866. Cette Diète qui ne sortait pas du peuple et n'avait sur lui aucune autorité, qui était par son origine même animée d'une sorte d'esprit féodal, qui n'avait jamais été en communion d'aspirations avec le grand peuple allemand, dont toutes les mesures étaient timides, insuffisantes, souvent rétrogrades, ne pouvait prendre la direction du mouvement unitaire, qu'elle ne comprenait pas, qu'elle combattait même. Ces diplomates de la Diète d'une pédanterie surannée ou d'une activité tracassière, en éloignant toutes les réformes utiles, n'en contribuaient pas moins à embrouiller et à envenimer toutes les questions. On ne l'avait que trop vu dans l'affaire du Slesvig-Holstein. Le refus de réformes radicales dans la composition de l'assemblée fédérale, le rejet irréfléchi et imprudent de toutes les propositions prussiennes pour la convocation d'un parlement allemand, ce conservatisme opiniâtre et étroit ne diminuait-il pas beaucoup pour l'Allemagne les chances de se transformer par la voie pacifique et de se reconstituer dans le sens d'une plus grande unité sans que le sang dût couler ?

Ne pouvant tourner leurs regards vers la Diète, les progressistes allemands les tournaient vers Berlin ; le gouvernement prussien et le célèbre ministre qui a dirigé la Prusse pendant cette crise, s'en rendaient parfaitement compte. Les idées de l'unification par la Prusse avaient depuis longtemps gagné du terrain ; et M. de Bismarck savait qu'il suffisait d'une victoire pour que tous les Allemands de la Confédération se jetassent avec enthousiasme dans les bras de la Prusse. Cette malheureuse disposition des esprits fut évidemment une des causes qui déterminèrent à la guerre l'audacieux ministre du roi Guillaume. D'où venait donc cette attraction exercée par la Prusse ? C'est qu'en dépit de ses manières soldatesques, de son ton rogue et insolent, de ses allures despotiques et d'ancien régime, la Prusse avait depuis longtemps été à la tête du mouvement littéraire et scientifique allemand, c'est qu'elle représentait, sous la forme césarienne, il est vrai, l'esprit moderne : le jour où la Prusse fonda le Zollverein dont l'Autriche demeura exclue, ce jour-là on put dire que l'Autriche était rejetée de l'Allemagne et que la Prusse en prenait la direction.

Malheureusement la Prusse en 1866 obéissait à une volonté unique ; et cette volonté, douée d'une extraordinaire énergie, servie par une remarquable perspicacité, se trouvait en même temps complètement dépourvue de tout scrupule et était dans l'habitude de tout sacrifier pour arriver à ses fins. Or les circonstances se groupèrent en 1866 d'une manière si favorable à un coup de main prussien, que le ministre de Berlin n'hésita pas. La guerre, qui la voulait en Allemagne ? Ni les Chambres prussiennes qui ne cessaient de protester contre la conduite du ministère et de réclamer la réduction de l'armée ; ni le peuple prussien, qui par la presse, par des pétitions sans cesse renouvelées, par les adresses de ses conseils élus et de ses sociétés populaires, déclarait ouvertement ses intentions pacifiques. Mais le grand ministre de Berlin connaissait son peuple, mieux que ce peuple ne se connaissait lui-même. Il savait que si la population prussienne était contre la guerre, c'est qu'elle en redoutait la longueur, les calamités, une défaite possible, mais, lui, qui d'avance se regardait comme sûr du résultat de la lutte, savait parfaitement que ses compatriotes seraient exaltés par la victoire et lui voteraient un bill d'indemnité, mieux encore, des honneurs et des récompenses nationales. Aussi, quoique la démocratie prussienne ait protesté contre la guerre, elle n'en doit pas être complètement innocente, car la connaissance que le ministre prussien avait de sa mobilité était certainement une des raisons qui le poussaient à prendre les armes. C'est ainsi que les peuples sont souvent complices inconscients de fautes contre lesquelles ils protestent à grands cris. On agit contre leur volonté présente parce qu'on sait qu'ils ratifieront plus tard

après le succès les actes qu'ils avaient d'abord réprouvés. Si les sociétés modernes avaient des principes plus fermes, si elles n'étaient pas toujours prêtes à se courber devant la fortune et à l'adorer, leurs volontés seraient plus respectées, mais on les traite en enfants, parce qu'elles ont beaucoup des défauts de l'enfance, le manque de convictions, la mobilité d'impressions et de sentiments, l'admiration de la force et l'idolâtrie du succès.

Les circonstances, avons-nous dit, s'étaient groupées en 1866 d'une manière si favorable à un coup de main de la Prusse, que le ministre de Berlin n'hésita pas. Quelles étaient donc ces circonstances ? C'est ici qu'il importe de rejeter sur l'Autriche la responsabilité énorme qui lui incombe. N'est-ce pas, en effet, l'Autriche qui en s'obstinant malgré le droit des peuples, malgré l'expérience de tant d'années, malgré les conseils pressants de toute l'Europe, à retenir sous son joug une province italienne qui n'était pour elle qu'une cause d'inquiétude et de ruine, jeta le gouvernement italien du côté de la Prusse et détermina une guerre qui, selon toutes les probabilités, sans l'alliance prusso-italienne, n'eût pas eu lieu ? De quel droit l'Autriche, sous prétexte de l'honneur et de la dignité de la couronne des Habsbourg, maintenait-elle une province étrangère dans la servitude, tandis qu'à trois cents lieues de là elle affectait de défendre les nationalités et revendiquait la liberté des peuples ? N'était-ce pas un rôle aussi ridicule qu'odieux ? Opprimer la Vénétie, refuser de s'en dessaisir et faire la guerre au Danemark pour lui arracher le Holstein ; vendre le Lauenbourg et jeter des cris d'indignation à la seule proposition de vendre le Slesvig, n'était-ce pas assez de contradictions pour que la politique autrichienne méritât d'être condamnée et flétrie ?

Telles sont les causes de la guerre de 1866 : les plénipotentiaires de Vienne avaient élevé un édifice qui menaçait ruine et devait nécessairement tomber ; il ne s'agissait plus que de connaître la main qui le détruirait et l'œuvre qui le remplacerait. L'unité de l'Allemagne était fatale et imminente ; elle pouvait sortir d'une réforme toute pacifique ou d'une crise sanglante ; elle pouvait être la création d'un peuple ou la création d'un prince. Les fautes multipliées de la Diète germanique, le manque d'éducation politique dans la démocratie allemande, enlevaient bien des chances à la constitution graduelle d'une Allemagne libérale et une ; la politique aussi coupable qu'aveugle de l'Autriche, l'ambition sans scrupule du ministre de Prusse, déterminèrent la crise violente. Voilà comment il se fait que l'unité de l'Allemagne, œuvre toute moderne et libérale, soit sortie de procédés tout féodaux. Le grand peuple allemand a déjà commencé à porter la peine de ses erreurs et de son inexpérience. S'il

jouit dès maintenant, pour ne jamais la perdre, de cette unité qui avec raison lui est si chère, il est contraint de subir ce système militaire qui lui est odieux et d'adopter ce gouvernement personnel et césarien, qui répugne à son caractère. L'unité de l'Allemagne, que l'on peut considérer dès maintenant comme irrévocablement faite et contre laquelle nulle puissance ne saurait se heurter sans se briser, portera néanmoins, longtemps encore, la trace des tristes circonstances où elle est née.

CHAPITRE VII

EXPÉDITIONS LOINTAINES

Nous serons bref sur ces expéditions multipliées que la France, l'Angleterre et l'Espagne ont à diverses reprises faites au-delà des mers. Quoique les pertes d'hommes en général n'aient pas été fort considérables dans ces guerres lointaines, les sacrifices financiers se sont trouvés exorbitants et ont constamment dépassé les prévisions. Toutes ces entreprises ont des causes communes et immanentes au peuple qui les fait, que l'on peut distinguer aisément des causes occasionnelles provenant des peuples contre lesquels ces armements européens sont dirigés. On peut dire avec certitude qu'une des raisons les plus habituelles de ces expéditions d'outre-mer, se trouve dans l'importance même du matériel et du personnel maritime des grandes nations d'Europe et dans la nécessité d'employer ce matériel et d'exercer ce personnel : de là la facilité surprenante avec laquelle nos gouvernements se saisissent du moindre grief que leur donne une nation d'Asie ou d'Amérique, pour envoyer une escadre et commencer à la légère des opérations dont on n'entrevoit pas toujours l'issue. Une autre cause également permanente, ce sont les traditions de hauteur et d'insolence qui dominent encore nos rapports avec les peuples de civilisation différente de la nôtre : la plupart de nos gouvernements sont encore convaincus que l'on ne peut agir sur l'esprit des Asiatiques que par l'intimidation et le déploiement de la force. Enfin il n'est guère de peuple en Europe qui n'ait une grande avidité de former des établissements dans les mers lointaines, d'y fonder de prétendues colonies, qui ne sont souvent que des occupations militaires : le public français, par exemple, éprouve un vif sentiment de plaisir et un délicat chatouillement d'orgueil en apprenant que son drapeau a pénétré jusqu'au centre de la Chine, ou qu'il flotte à perpétuité sur les rivages de la Cochinchine. Ces expéditions lointaines manquent donc de justice, presque toujours, et souvent même de sérieux.

Nous regrettons que notre cadre étroit ne nous permette pas de nous arrêter sur les expéditions de Chine : on en retirerait plus d'un enseignement. Nous ne craignons pas d'affirmer que dans les différends entre la Chine et les puissances d'Europe, la justice, la modération, la bonne foi ont été du côté de la Chine. Sans parler de la guerre anglaise qui finit par le traité de 1842, et qui a reçu la dénomination de *guerre de l'opium*, nous trouvons dans les luttes subséquentes auxquelles la France a pris part aux côtés de l'Angleterre, que presque tous les torts viennent des nations européennes. Dans la

lutte de 1858, qui se termina par les traités de Tien-Tsin et qui eut son origine dans une querelle de peu d'importance, l'incident du navire *Arrow*, nous ne saurions excuser l'énergie intempestive et les procédés violents du plénipotentiaire et de l'amiral anglais que vint aider plus tard on ne sait pourquoi l'amiral français. Nous ferons remarquer seulement qu'après le bombardement de Canton que rien n'autorisait, la Chambre des communes d'Angleterre, sur la proposition de Cobden, vota une motion de blâme contre le ministère et ses agents : mais le parlement ayant été dissout, cette expédition qui avait été si hautement blâmée par la Chambre des communes fut poursuivie avec ardeur par l'Angleterre et la France de concert. L'année suivante, en 1859, l'affaire du Pei-Ho ranima la guerre et une armée de terre anglo-française parvint sous les murs de Pékin. Il est impossible d'étudier cette affaire du Pei-Ho sans donner raison aux Chinois. La voici en quelques mots : aux termes du traité de Tien-Tsin de 1858, les ratifications devaient être échangées au bout d'un an à Pékin même entre les plénipotentiaires anglais, français et américains, et de l'autre côté le gouvernement chinois. Au temps fixé les plénipotentiaires se réunirent à Shanghai et escortés par une flotte relativement nombreuse se présentèrent à l'embouchure du Pei-Ho pour le remonter et se rendre à Pékin ; le fleuve était barré, les forts de l'embouchure munis d'une garnison ; l'entrée fut refusée aux trois ministres que l'on engagea, avec beaucoup de politesse, d'ailleurs, à remonter dix milles au nord où ils trouveraient un mandarin chargé de les conduire à la capitale. Le gouvernement chinois, choqué, non sans raison, d'une expédition que lord Elgin, l'année précédente, à la tête d'une flotte nombreuse avait faite sur le Yang-Tse-Kiang à l'intérieur des terres, avait voulu éviter que les vaisseaux de guerre européens pénétrassent une seconde fois dans le pays par le Pei-Ho. Il était dans son droit puisqu'il s'offrait à conduire par une autre route les plénipotentiaires à Pékin pour l'échange des ratifications : mais l'orgueil anglais et français se révolta devant ce qu'il appelait un manque de procédés. Malgré l'avis du ministre américain, on voulut forcer l'entrée du Pei-Ho ; on y perdit trois canonnières : on voulut venger cet échec : on expédia de France à grands frais une petite armée, on dépensa force millions. Cependant le ministre de Washington, avec une sagesse pratique et un sentiment de l'équité, qui nous sont trop inconnus, avait suivi les instructions chinoises, il était remonté dix milles au nord, il avait trouvé un mandarin chargé de le conduire à Pékin ; arrivé à Pékin, il avait été mis immédiatement en rapport avec les plénipotentiaires du gouvernement et il retournait tranquillement en Amérique avec ses ratifications en règle, pendant que les gouvernements français et anglais

préparaient une expédition coûteuse et, au prix de beaucoup d'efforts, après beaucoup de retards, obtenaient exactement les mêmes conditions qu'avait obtenues le cabinet de Washington sans bruit et sans dépenses. C'est que l'Amérique se conduit en nation pratique et qui sait vivre ; elle ne prolonge jamais des discussions qui commencent par un malentendu et qui finissent souvent par une grosse affaire : aussi arrive-t-elle à ses fins vite et à peu de frais. Que ne faisons-nous comme l'Amérique ?

La présence d'une escadre française dans l'extrême Orient pour sévir contre la Chine entraîna le gouvernement impérial dans une expédition contre la Cochinchine. La Cochinchine est un des pays où le zèle des missionnaires catholiques aime le plus à s'exercer : ils y font une propagande très active ; mais les lois sont sévères contre l'établissement d'un culte étranger à la religion nationale, et nos missionnaires sont souvent en butte à de mauvais traitements. Le gouvernement espagnol, qui condamne aux galères les protestants qui distribuent des bibles, trouvait fort mauvais que les Cochinchinois missent en prison les prêtres qui distribuent le catéchisme. Le gouvernement français se trouva sur ce point de l'avis du gouvernement espagnol. Sans aucun doute les missionnaires en raison de leur désintéressement, de leur conviction, de la cause qu'ils servent, ont droit à notre respect, à notre intérêt, à notre appui moral : mais il ne leur appartient pas de mettre en action les forces militaires du pays. Ce qu'ils font est une œuvre privée, entreprise à leurs risques et périls ; s'ils veulent être apôtres, qu'ils le soient comme ceux des premiers siècles, prêts à souffrir sans se plaindre ce que les apôtres ont souffert ; s'ils violent les lois des pays étrangers, qu'ils supportent la peine de la violation de ces lois : mais que dans aucun cas ils n'appellent le canon et le sabre au secours de leurs prédications : qu'ils se souviennent que le christianisme a conquis le monde par sa force morale, et que le martyr autrefois était une gloire, que l'on recherchait avec joie sans appeler la vengeance soit du ciel soit de la terre sur les persécuteurs. Les semences d'une doctrine sainte, hautement morale et civilisatrice, saint François Xavier en a donné la preuve au Japon, n'ont pas besoin pour lever et fructifier, de se trouver à l'ombre des baïonnettes.

Pour réprimer les persécutions de Cochinchine une expédition parut nécessaire : elle était d'ailleurs si facile ! Ne croyait-on pas à l'appui d'une population indigène de 80 000 chrétiens ? À la première apparition du drapeau français tous les persécutés, toutes les victimes pleines de vie de Ming-Man, de Tien-Tsi, de Tu-Duc allaient se lever en masse et appuyer armes en main leurs libérateurs. Le drapeau français apparut ; on prit Saigon ; on battit vingt fois les

Cochinchinois ; on s'établit à demeure dans le pays : un an, deux ans, trois ans s'écoulèrent : les 80 000 chrétiens indigènes continuèrent soit méchamment, soit timidement, soit par esprit de soumission à ne se pas montrer et à rester dans leurs cachettes : décidément les victimes de Ming-Man, de Tien-Tsi, de Tu-Duc, étaient soit moins nombreuses, soit plus craintives, soit plus imbues de l'esprit de résignation qu'on ne l'avait cru d'abord. L'expédition commencée se continue ; nous avons là ce que nous appelons une colonie : nous traitons avec Tu-Duc et obtenons des provinces : nous traitons avec lui pour lui en rendre une partie ; nous revenons sur les cessions faites pour reprendre ce que nous avons cédé : tous les six mois le moniteur enregistre avec force détails quelque nouveau changement dans notre colonie de Cochinchine : cependant nous colonisons ; n'avons-nous pas là un gouverneur et n'a-t-on pas construit des casernes pour nos soldats et nos marins ? N'avons-nous pas aussi des couvents et la France n'a-t-elle pas envoyé à Saigon des carmélites cloîtrées ? Tout ce monde-là meurt plus ou moins vite des fièvres paludéennes, mais on le renouvelle ; et l'empire peut compter au nombre des possessions utiles dont il a augmenté la France les deux ou les cinq provinces (le nombre change tous les six mois) de Cochinchine.

Que dire de l'expédition du Mexique que l'on n'en ait déjà dit en termes bien meilleurs que les nôtres ? Le redressement des griefs accumulés contre les nationaux des grandes puissances, c'était la pensée motrice ostensible de l'expédition ; mais des rêves chimériques, des illusions irréalisables vinrent s'y mêler et en altérer le caractère. Tandis que ouvertement on n'admettait la légitimité de la contrainte que dans la mesure et la limite des griefs constatés, une des puissances contractantes émettait sourdement l'idée de la régénération intérieure du Mexique. On parlait de la création d'un empire en Amérique, comme si le césarisme était le port assuré où toute société en péril devait trouver le repos et la sécurité. On croyait qu'il n'y avait qu'à paraître à la Vera-Cruz pour que la population se soulevât, et, comme les grenouilles de la fable, demandât un roi. C'était l'affaire d'une promenade d'un régiment de zouaves à Mexico, disait-on. Acquérir à si bon marché la gloire de fondateur et de protecteur d'un empire transatlantique, c'était une tentation séduisante. On croyait aveuglément les émigrés mexicains, comme les Prussiens en 1792 avaient cru aveuglément les émigrés français. Ce qui domine au début de cette guerre, c'est une crédulité inouïe. La crédulité entraîne l'imprévoyance ; où l'on croit tout aisé l'on ne prend guère de précautions ; une fois entré dans le pays des chimères, on perd si bien la réalité de vue, que l'on néglige les moyens

les plus vulgaires d'assurer le succès de l'entreprise. Ce fut une déception profonde quand notre armée débarqua. Il en était des impérialistes au Mexique, comme des chrétiens indigènes en Cochinchine ; les uns et les autres étaient comme les revenants dont on parle beaucoup, et que personne ne voit. Vainement nos agents cherchaient-ils sur les côtes les partisans de l'empire, qu'on leur avait dit si nombreux ; ils sont dans l'intérieur du pays leur répondait-on. On s'avancait dans l'intérieur ; partout où paraissaient les Européens se faisait le désert ; et les partisans de l'empire où sont-ils, demandaient nos généraux ? Ils sont bien là, répondait-on, mais ils sont sous le coup de la terreur inspirée par Juárez et les siens ; il faut une victoire pour les déterminer ; et l'on se heurtait contre Puebla ; ce n'était pas une victoire : « Soldats, disait le général de Lorencez, rentré à Orizaba, votre marche sur Mexico a été arrêtée par des obstacles matériels auxquels vous deviez être loin de vous attendre d'après les renseignements qui vous avaient été donnés. On vous avait cent fois répété que la ville de Puebla vous appelait de tous ses vœux et que la population se presserait sur vos pas pour vous couvrir de fleurs ; c'est avec la confiance inspirée par ces assurances trompeuses que nous nous sommes présentés devant Puebla. » Voilà avec quelle réflexion avait été faite cette expédition du Mexique ; on s'attendait à une promenade militaire sous une pluie de fleurs ; on fut reçu par une pluie de balles. Vit-on jamais pareil aveuglement ! L'échec de Puebla eût dû nous ouvrir les yeux. Dans une telle situation que devait faire la France ? Quand un homme réputé intelligent et sensé se trouve engagé par irréflection dans une entreprise dont il aperçoit tout à coup les difficultés imprévues, il se retire, il avoue sa faute plutôt que de l'aggraver en y persistant, chacun approuve son sens juste et pratique. Pourquoi une nation doit-elle tenir une conduite opposée ! Pourquoi est-ce une honte de se retirer volontairement, même après un échec, d'une expédition que l'on a eu tort d'entreprendre ? Pourquoi ce qui est sagesse et raison dans un particulier, devient-il faiblesse dans un peuple ? Pourquoi cette susceptibilité sur le point d'honneur que l'on trouve ridicule et niaise de la part des individus, est-elle honorable et digne d'admiration de la part des sociétés ? Nous avouons ne le pouvoir comprendre. On persévéra dans l'expédition du Mexique ; on avait envoyé d'abord 6 000 hommes seulement ; on en envoya 24 000, puis 35 000 et plus encore ; on voit combien les difficultés étaient hors de toute proportion avec les prévisions. Une telle imprévoyance, une telle crédulité, des illusions si inouïes ne pouvaient se rencontrer que sous un gouvernement personnel. Tout gouvernement personnel cherche les coups d'éclat qui frappent l'imagination : pour justifier son existence, il est

tenu d'étonner le vulgaire par des actes et des entreprises au-dessus du niveau commun des esprits ; le gouvernement personnel, quoi qu'il fasse, a toujours un pied dans le rêve et la chimère. Puis on sait combien les esprits, même les meilleurs, sont sujets sur certains points à des illusions excessives ; dans les gouvernements libres, la pluralité des volontés et des intelligences qui président aux résolutions du gouvernement, ne permet pas à ces illusions individuelles de se traduire dans la pratique par des résultats dommageables à la nation.

Nous eussions voulu dire quelques mots de l'Espagne et de ses mille entreprises au Maroc, en Cochinchine, à Saint-Domingue, dans l'Amérique du sud surtout. La politique extérieure de l'Espagne, c'est la politique du point d'honneur ou d'ostentation, comme sa politique intérieure est la politique de compression ; ceux qui veulent voir où ces deux politiques mènent une nation, n'ont qu'à jeter les yeux sur l'Espagne actuelle et à la comparer à l'Espagne de Charles-Quint. Abandonnons donc pour toujours le système de compression au dedans, et au dehors le système du point d'honneur ; est-ce que toutes les guerres, que nous-avons étudiées, n'ont pas leur origine, soit dans le défaut de libertés politiques, soit dans une excessive susceptibilité de l'amour-propre national ? Combien nous ont coûté, et ce développement exagéré de l'orgueil national et cette absence regrettable des libertés publiques, c'est maintenant ce que nous allons voir.

DEUXIÈME PARTIE
RECHERCHES STATISTIQUES SUR LES PERTES
D'HOMMES ET DE CAPITAUX

CHAPITRE PREMIER
CONDITIONS ET DIFFICULTÉS D'UNE STATISTIQUE
EXACTE DES PERTES MATÉRIELLES CAUSÉES
PAR LES GUERRES CONTEMPORAINES.

Nous nous sommes efforcé de fixer, avec toute l'exactitude possible, les pertes matérielles, tant en argent qu'en hommes, des grandes guerres qui ont affligé l'humanité depuis 1853 jusqu'à 1866, et ce que l'on peut appeler, en se servant de l'expression pittoresque d'un de nos députés : *la carte à payer* de chaque guerre.

Le terrain sur lequel nous entrons n'a pas été partout déblayé. Les pertes matérielles se divisent en pertes d'hommes et en pertes d'argent ; les pertes d'hommes, ce sont les statistiques, les pertes d'argent, ce sont les budgets qui nous les révèlent.

Une minutieuse exactitude est souvent difficile à atteindre. Pour les pertes d'hommes les documents officiels abondent, mais ils se contredisent : la plupart paraissent trop tôt après la guerre ; cette précipitation est une cause d'inexactitude considérable. Pour les deux grandes guerres de Crimée et d'Amérique, et pour la guerre du Slesvig, en ce qui concerne la Prusse, il nous a été donné d'arriver à une précision complète. C'est que ces guerres ont été l'objet de grands travaux d'ensemble où les pertes ont été étudiées, comptées et classées méthodiquement avec art et avec science. Les rapports officiels sur la guerre de Crimée présentés au parlement anglais, le remarquable livre du docteur Chenu, les divers mémoires composant la *medical and surgical history of the rebellion*, la publication toute récente du docteur Lœffler sur la campagne du Slesvig, sont des travaux d'une rigueur scientifique ; malheureusement les documents sur les autres guerres n'ont ni cette portée ni cette autorité.

Quant aux finances, nous avons éprouvé aussi des embarras réels. Il est un moyen de calculer les pertes financières qui est fort en usage parmi nos publicistes et qui trouve bon accueil dans le public, c'est d'additionner les différents emprunts contractés en vue de la guerre et de prendre la somme de ces différents emprunts pour le solde des frais de guerre. Rien n'est plus simple, mais rien n'est moins exact. Tantôt, en effet, les sommes empruntées en vue de la

guerre ne sont dépensées qu'en partie pour la guerre. C'est ainsi que l'emprunt, contracté en 1859 par la France, ne fut pas absorbé tout entier par la guerre d'Italie, et que la partie notable qu'avait épargnée la guerre, fut attribuée, par une loi spéciale, à des travaux d'utilité publique. D'autre part, il arrive souvent que la somme des emprunts est très loin d'équivaloir à la somme des frais de guerre. Il faut tenir compte de la hausse des impôts anciens ou de l'établissement d'impôts nouveaux, de l'usage des ressources extraordinaires et des sommes importantes que l'on peut s'être procurées par la réduction des dépenses civiles et par les virements. C'est ainsi que les dépenses de l'Angleterre pour la guerre de Crimée sont très supérieures aux emprunts qu'elle a contractés pendant la lutte. Le seul moyen rationnel pour arriver à un peu de précision, c'est d'étudier directement les budgets de la guerre pendant la lutte, et de les comparer à ce qu'ils étaient pendant la période de paix qui a précédé. Pour cela il faut connaître les budgets ; or il est des États qui n'en ont ou plutôt qui n'en avaient pas. C'est ainsi que les dépenses de la Russie, pendant la guerre de Crimée, seront toujours d'un calcul difficile, malgré les savantes recherches de MM. Léon Faucher et Wolowski. Il arrive aussi que certaines guerres étant très récentes, nous n'avons pas sur elles les budgets définitifs ou règlements de comptes. Dans certains pays, ce règlement de comptes est très long à établir. On sait que c'est seulement dans la session de 1867 qu'a été votée, au Corps législatif français, la loi portant règlement des comptes de 1863.

Serait-on arrivé à déterminer avec précision le total des dépenses de guerre dans les contrées belligérantes, qu'on serait encore loin de connaître toutes les dépenses, même publiques, que la guerre a entraînées. Il faut aussi étudier les budgets des nations neutres, car la guerre de nos jours a cela de particulier qu'elle frappe dans leurs finances les neutres eux-mêmes, en les forçant à une attitude expectante, qui entraîne de grands armements. Enfin, dans certains pays, il faut étendre les recherches encore plus loin. Qui ne calculerait pour les dépenses des États du nord de l'Amérique pendant la guerre de sécession que les dépenses de l'Union, sans tenir compte de celles des États et des districts, en primes pour les volontaires et en fournitures de toutes sortes, devrait avouer qu'il n'est pas parvenu au total et que son évaluation est incomplète. Ce n'est pas tout : il est certains pays, soit primitifs, soit avancés, où l'initiative individuelle a un très grand essor, et où les dépenses privées pour la guerre viennent singulièrement accroître les dépenses publiques. Les dons faits au czar par l'aristocratie russe, tout ce que le patriotisme anglais ou américain a largement dépensé en subsides, en fournitures, en

pensions, il faut aussi en tenir compte ; pour la Russie ou l'Angleterre, ces dépenses privées se chiffrent par plus de cent millions, pour l'Amérique par plus d'un milliard.

Enfin, quand nous aurons fait tous ces calculs, serons-nous au bout de notre tâche ? Non, certes. Toutes les pertes privées, le ravage des champs, la destruction des récoltes ; en cas de siège ou de guerre maritime la ruine des villes, la destruction des navires ; toutes ces pertes d'une évaluation impossible, si on ne peut les calculer, il faut toujours les avoir devant les yeux ; et ce n'est pas encore tout : à côté de ces pertes que nous appellerons positives, qui se manifestent par la destruction matérielle d'une richesse acquise, il faut tenir compte des pertes que nous appellerons négatives, qui consistent dans la stagnation des affaires, la langueur du commerce, l'arrêt de l'industrie. Toutes ces ruines qu'entasse le fléau de la guerre échappent à nos statistiques ; mais ce ne sont pas les moindres.

CHAPITRE II

GUERRE DE CRIMÉE

La guerre de Crimée est la plus meurtrière des guerres européennes dont la science ait, avec quelque précision, calculé les calamités.

Dans l'évaluation des pertes d'hommes, nous prendrons principalement pour guide le *Rapport du docteur Chenu au conseil de santé des armées* ; ce précieux document jouit du double mérite d'être officiel et d'être scientifique : il émane, en effet, du ministère de la guerre et il a obtenu de l'Académie des sciences le grand prix de statistique.

L'armée française eut à lutter contre trois grands dangers : le choléra, le feu de l'ennemi et le scorbut. Au mois de septembre 1854, notre armée n'avait pas encore vu l'ennemi, elle avait déjà perdu 8 084 hommes, pour la plupart du choléra (docteur Chenu, page 622). Pendant toute la durée de la campagne, les maladies firent quatre fois plus de victimes que le feu des Russes. Voici l'état exact des pertes de l'armée française, tel que le donne le docteur Chenu :

	Entrées aux ambulances ou aux hôpitaux.	Tués ou morts.
Maladies diverses et choléra, du 1 ^{er} avril au 20 septembre 1854.	18 073	8 084
Ambulances de Crimée et hôpitaux à distance de Constantinople.	221 225	29 095
Hôpitaux de Constantinople.	162 029	27 281
Tués par l'ennemi ou disparus.		10 240
Morts sans faire entrée aux ambulances ou hôpitaux		4 342
Perte de <i>la Sémillante</i> :		
1 ^o troupes de passage		394
2 ^o marins		308
Infirmerie de bord et hôpitaux de la flotte	34 817	846
Morts en France des suites de maladies et de blessures contractées pendant la guerre, jusqu'au 31 décembre 1857		15 025
	436 144	95 615

Ainsi, d'après les calculs irréfutables du docteur Chenu, la France a perdu dans la guerre de Crimée, 95 615 hommes ; le nombre d'hommes qu'elle avait envoyés en Orient aux différentes

périodes de la lutte, forme un total de 309 268 ; le nombre des morts est donc au nombre des envoyés à peu près ce que 1 est à 3. Il est intéressant de se rendre compte des causes de cette mortalité. Le tableau qui précède nous indique que 10 240 hommes seulement furent tués par l'ennemi ; le nombre de ceux qui succombèrent par suite de blessures ne fut pas plus considérable ; il reste donc environ 75 000 hommes qui moururent soit du choléra, soit du scorbut, soit d'autres maladies. Nous avons vu que le choléra en avait enlevé dans les quatre premiers mois de l'expédition, sur le territoire turc, 8 084 ; d'après les évaluations de M. Jacquot, la mortalité due au scorbut comprendrait 1/3 des pertes totales. Au moins ces 20 000 hommes qui moururent sur le champ de bataille ou des suites de leurs blessures, eurent-ils pour la plupart une mort prompte que mille images glorieuses adoucissent. Mais ces 75 000 victimes du choléra, du typhus, de la pourriture d'hôpital, durent subir toutes les lenteurs, toutes les souffrances, tous les désespoirs d'une mort dont rien ne tempérait l'horreur. Nous tenons à faire cette distinction entre les malades et les blessés ; on ne comprend bien toutes les calamités de la guerre, que quand on s'est rendu un compte exact des souffrances de ces multitudes obscures, lentement, inutilement consumées par les maladies.

Si 95 615 Français furent emportés par la mort, croit-on que nos pertes se bornent là ? Croit-on que les 214 000 soldats, qui échappèrent à la mort dans cette désastreuse expédition, rentrèrent en France, tels qu'ils en étaient sortis ? Croit-on que ces 30 000 blessés dont les blessures ne devinrent pas mortelles, ces 10 000 cholériques que l'on put évacuer des hôpitaux de Turquie, tous ces malheureux atteints et minés par le scorbut, la dysenterie et mille autres maladies affreuses, rapportèrent à la France, à l'agriculture, à l'industrie, au travail national, ces forces qui leur avaient été enlevées ? Croit-on que parmi ces 214 000 hommes sauvés, qui avaient fourni tant de journées d'hôpital, il n'y en eut pas un grand nombre, un quart au moins, un tiers sans doute, la moitié peut-être, dont la santé resta pour toujours affaiblie, délabrée et chancelante ? Quelle énorme et incalculable déperdition de forces !

Voici l'état des pertes de l'armée anglaise :

	Entrés aux ambulances ou aux hôpitaux.	Tués ou morts.
Blessés	18 283	
Morts dans les hôpitaux à la suite de blessures		1 846

Tués sur le champ de bataille		2 756
Fiévreux et malades	144 410	
Morts à l'hôpital		16 298
Évacués, morts en mer		1 282
Total	162 693	22 182

L'effectif envoyé était de 97 864 hommes ; la mortalité fut donc de près du quart : l'immense supériorité du service sanitaire et de l'administration pendant la seconde partie de la campagne explique pourquoi la mortalité fut relativement moindre dans l'armée anglaise que dans l'armée française.

Les pertes générales du Piémont sur un effectif envoyé de 12 000 hommes, sont, d'après le docteur Chenu :

Tués par l'ennemi	12
Morts à la suite de blessures	16
Morts de maladies diverses en Crimée	1 720
Morts à l'hôpital du Bosphore	446
Morts après évacuation en Piémont	?
Total	2 194

C'est encore là une mortalité de 10%, bien que l'armée piémontaise, comme le montre le chiffre des tués, n'ait pas pris au siège une part active.

Les pertes des Turcs et des Russes ne peuvent être appréciées que d'une manière conjecturale. Le docteur Chenu estime à 10 000 le nombre des Turcs qui périrent par le feu de l'ennemi tant devant Sébastopol que pendant la sanglante campagne de Valachie et du Danube : il porte à 25 000 le nombre des Turcs qui moururent de maladies. Quant aux Russes il croit que 30 000 ont dû être tués sur les champs de bataille de Turquie et de Crimée ; il évalue à 600 000 le nombre des soldats russes qui ont péri de maladies et de fatigues. Ce chiffre au premier abord paraît exagéré, mais un peu de réflexion montre qu'il est fondé sur des inductions légitimes. Il faut d'abord tenir compte des levées considérables qui ont été faites en Russie pendant les années de guerre. Au lieu de prendre 7 hommes sur 1 000 serfs comme c'était l'habitude, on fit en 1854 deux levées de 12 hommes chacune sur 1 000 serfs, en 1855 il en fut de même : ainsi en ces deux années on leva 48 hommes sur 1 000 serfs au lieu de 14, qui était le chiffre normal, c'est-à-dire que l'on enleva à l'agriculture trois fois et demi plus d'hommes que les années précédentes. Dans un empire aussi vaste que la Russie, des levées qui, en deux ans, prennent 5% du nombre de serfs donnent un effectif énorme, et

indiquent par là même l'étendue des pertes. Il faut se rappeler que la plus grande partie de ces recrues, pour arriver à Sébastopol, des provinces, soit du centre, soit du nord, soit de l'est, soit de l'ouest, dut faire 300, 400 ou 500 lieues à travers des contrées pauvres et où les routes sont rares. Il faut enfin tenir compte de l'expérience des guerres précédentes faites par la Russie. Un des officiers d'état-major les plus distingués de notre temps, le baron de Moltke a écrit une monographie remarquable de la guerre de Turquie en 1828-29 (*Der Russische Turkische Feldzug in der Europäischen Türkei, 1828-29, dargestellt durch Freiherrn von Moltke*). En dix mois, dit le baron de Moltke, de mai 1828 à février 1829, l'armée russe dont l'effectif n'était pas de 100 000 hommes, compta dans les ambulances et les hôpitaux 210 108 cas de maladies, c'était donc en dix mois 2 cas de maladies par hommes, tandis que pour l'armée française, en Crimée, pendant deux ans il n'y eut que 150 cas par 100 hommes. Le major de Moltke ajoute que pendant la première campagne seule, l'armée russe avait perdu la moitié de son effectif. En mai 1829, 1 000 hommes par semaine entraient dans les hôpitaux ; en juillet, 40 000 hommes, près de la moitié de l'effectif, était à l'hôpital : en cinq mois, de mars à juillet 1820, il y eut 28 746 morts de maladies ; la mortalité augmenta pendant les mois suivants, et le major Moltke estime à 60 000 hommes le nombre des Russes morts de maladies pendant cette courte campagne, sur un effectif qui n'était pas de 100 000 hommes. Il ajoute que 15 000 combattants seulement purent repasser le Pruth, et que l'armée russe fut ainsi anéantie par les maladies. À défaut des chiffres précis qui nous manquent sur les pertes des Russes dans la guerre de 1853-56, nous avons cru devoir citer ces chiffres empruntés à l'un des ouvrages spéciaux les plus savants et les plus estimés de notre temps : ils serviront de point de comparaison, et justifieront le chiffre donné par le docteur Chenu. Ces pertes énormes sont habituelles aux armées russes : celles de la campagne de Pologne en 1831, ou de la campagne de Hongrie en 1848, ont été relativement aussi grandes. L'armée du Caucase perd, dit-on, 20 000 hommes par an, et l'on estime que les pertes des Russes dans le Caucase, depuis le commencement de la lutte, contre les populations circassiennes a été de près de 500 000 hommes (*Quarterly Review*, March 1854). Au dire d'un partisan enthousiaste de la Russie, le baron d'Haxthausen, la moitié des recrues mourait autrefois de fatigues, de maladies et de langueur, et cette mortalité serait encore de près d'un tiers. Toutes ces données, empruntées à l'une des monographies militaires les plus estimées de notre temps, le livre du baron de Moltke, et à l'un des ouvrages les plus empreints de russo-manie, le livre du baron d'Haxthausen, suffisent à justifier les appré-

ciations du docteur Chenu, d'après lequel 650 000 Russes auraient été enlevés par la guerre de Crimée.

Voici le tableau récapitulatif des pertes subies par toutes les armées en présence durant la guerre :

	Tués.	Morts de blessures ou de maladies.	Total.
Armée française, 1854-56	10 240	85 375	95 615
— anglaise, 1854-56	2 755	19 427	22 182
— piémontaise, 1855-56	12	2 182	2 194
— turque, 1853-56	10 000	25 000	35 000
— russe, 1853-56	30 000	600 000	630 000
	53 007	731 984	784 991

(Chenu, 617).

C'est donc près de 800 000 hommes que la guerre d'Orient aurait dévorés.

La consommation de capitaux ne fut pas moins énorme.

L'Angleterre avait à la tête de ses finances, quand la guerre éclata, un homme célèbre, dont la réputation n'a fait que croître depuis, M. Gladstone ; ce financier économiste voulut suffire aux dépenses de la guerre par des augmentations d'impôts ; les impôts, en effet, furent accrus dans une proportion incroyable ; mais il n'en fallut pas moins venir à l'emprunt ; de même qu'en France où nos financiers s'étaient prononcés pour l'emprunt, il n'en fallut pas moins, en fin de compte, venir à l'impôt ; tellement les charges de la guerre dépassaient toutes les prévisions.

Voici un résumé des budgets anglais de 1853 à 1857.

	Administration civile.	Guerre.	Marine.
1853.	7 044 321 l. st.	9 685 079 l. st.	6 640 596 l. st.
1854.	7 638 650	12 397 273	12 182 769
1855.	8 435 832	29 377 349	19 014 708
1856.	8 392 622	25 049 825	16 013 995
1857.	9 839 325	15 107 249	10 390 000

On peut considérer le budget de 1853 comme le budget normal en temps de paix ; il est même supérieur à la plupart des budgets précédents. Si l'on additionne les quatre budgets de la guerre de 1854, année où elle a commencé, à 1857, année où les dernières dépenses ont été liquidées, on trouve un total de 81 931 696 livres,

tandis que quatre budgets de la guerre égaux à celui de 1858 n'eussent formé que 38 740 316 ; il y a donc pour ce département un surcroît de dépenses de 43 191 380 liv. st. par suite de la guerre d'Orient. En faisant la même opération pour le département de la marine, on trouve que le surcroît de dépenses a été de 31 039 088 liv. st. Le surcroît de dépenses des deux départements réunis donne une somme totale de 74 230 468 liv. st., soit 1 855 761,700 fr. ; c'est là le total des dépenses que l'expédition d'Orient a imposées à l'Angleterre.

Pour subvenir à ces frais extraordinaires et trouver ces 1 855 761 700 fr., l'Angleterre a fait des efforts inouïs. Les impôts furent augmentés dans une proportion incroyable. Voici quelques exemples de cette surélévation. L'impôt sur l'eau-de-vie qui était de 7 sh. 10 pence en Angleterre, de 3 sh. 8 pence en Écosse, et seulement de 2 sh. 8 pence en Irlande, fut par des augmentations successives porté à 8 sh. dans les trois royaumes : il était donc plus que doublé pour l'Écosse, et plus que triplé pour l'Irlande. L'impôt sur la drèche était de 2 sh. et 2 sh. 7 pence selon la qualité ; du 8 mai 1854 au 5 juillet 1856, c'est à dire durant et pour les besoins de la guerre, il fut porté à 3 sh. 1 penny, et respectivement à 4 sh. C'était une augmentation de 60%. L'augmentation pesa surtout sur l'impôt du revenu. L'histoire de cet impôt est curieuse. Créé par Pitt pour les besoins de la guerre contre Napoléon, aboli en 1816, rétabli en 1842, pour trois ans, prolongé pour le même temps en 1845 et en 1848, pour un an seulement en 1851 et en 1852, il le fut pour sept ans en 1853. La loi de 1853 qui en autorisait la prolongation, l'étendait à l'Irlande qui en avait toujours été exemptée. Par la même loi, l'exemption dont jouissaient les fortunes au dessous de 150 livres fut réservée aux fortunes au dessous de 100 livres ; seulement les revenus de 100 à 150 livres ne devaient payer que 5 pence au lieu de 7 par livre sterling. La guerre d'Orient amena depuis le 5 avril 1854 le doublement de ces taux : l'année suivante on ajouta encore un demi-penny pour les fortunes de 100 à 150 livres, et 2 pence pour les autres, si bien que l'impôt se trouva être de 1 sh. 4 pence et de 11 p. 1/2. Ces augmentations cessèrent en 1857, et l'on revint au taux primitif de 5 et de 7 pence. Bien que ces augmentations d'impôt eussent porté les recettes de 50 millions sterling, moyenne des dix années, de 1843 à 1853, aux chiffres énormes de 63 millions en 1855, 68 millions en 1856, et 66 millions en 1857 ; bien que l'année 1853 eût laissé un excédent notable, il fallut avoir recours à un emprunt et augmenter cette dette que l'on avait fait tant d'efforts pour réduire. Des impôts écrasants, la dette consolidée accrue, la dette flottante excessive, voilà ce que valut à l'Angleterre cette guerre de

Crimée qui exigea pour l'année et la marine britannique un surcroît de dépenses de plus de 1855 millions de francs.

La France dut faire des sacrifices à peu près aussi grands que son alliée : on peut en juger par le tableau des dépenses totales, tant ordinaires qu'extraordinaires de 1850 à 1856 :

1850	1 472 637 238
1851	1 461 329 644
1852	1 513 103 997
1853	1 547 597 009
1854	1 988 078 160
1855	2 399 217 840
1856	2 195 751 787

On voit que la progression est effrayante. Entrons dans les détails. Nous supposons, ce qui nous semble une hypothèse légitime, que les budgets provisoires de la guerre et de la marine pour 1854, représentent les dépenses normales de ces deux départements en temps de paix. Tout ce qui dépasse donc les prévisions de ces budgets, soit en l'année 1854, soit dans les années suivantes, nous l'attribuerons à la guerre d'Orient. D'après le budget provisoire de 1854 les dépenses de l'armée devaient être de 308 386 046 fr., et celles de la marine de 116 476 001 fr. D'après le règlement des comptes pour 1854, arrêté par la loi du 3 juin 1857, les dépenses de la guerre s'étaient élevées à 567 245 687 francs, et celles de la marine à 175 088 126 fr., plus 2 797 301 fr. de dépenses extraordinaires. Pour l'année 1855, d'après le budget définitif, arrêté par la loi du 6 mai 1858, les dépenses de la guerre s'élevèrent à 865 607 477 fr., et celles de la marine à 212 677 474 fr., plus 68 821 804 fr. de dépenses extraordinaires. Dans cette année 1855, les dépenses réunies des deux départements de la guerre et de la marine, s'élevèrent donc au chiffre énorme de 1 milliard 147 millions. En 1856, d'après le budget définitif arrêté le 6 juillet 1860, les dépenses de la guerre s'élevèrent à 693 153 176 fr. et celles de la marine à 220 163 567 francs, plus 5 555 146 fr. de dépenses extraordinaires, en tout, 918 871 889 fr. En 1857, année où les derniers comptes de guerre furent liquidés, les dépenses du département de la guerre atteignirent encore 410 919 408 fr., et celles de la marine 138 962 467 fr., plus 4 862 431 fr. de dépenses extraordinaires, soit 100 millions de plus que n'avaient réclamé ces départements dans les budgets de paix, qui précéderent la guerre de Crimée. D'après ces chiffres, en prenant comme taux normal des dépenses des départements de la guerre et de la marine les chiffres du budget provisoire de 1854, arrêté le 10

juin 1853, on trouve que la guerre d'Orient a forcé la France à plus de 1 660 millions de dépenses extraordinaires ; nous ne cachons pas d'ailleurs que ce chiffre est supérieur à celui qui se trouve dans la publication ministérielle sur la guerre d'Orient, mais nous croyons devoir le maintenir ; il résulte d'un examen attentif des faits, et nous le soumettons en toute confiance à toutes les critiques : la méthode que nous ayons suivie pour l'obtenir est aussi simple que naturelle : le résultat doit être à l'abri de tout reproche.

La presque totalité de ces dépenses fut couverte par des emprunts, il fallut cependant recourir aux impôts. Le droit de consommation sur l'alcool fut porté de 34 fr. par hectolitre à 50 : on espérait de ce chef un boni de 30 millions. L'impôt sur le prix des places dans les chemins de fer fut également élevé ; de ce chef on croyait à un boni de 6 millions ; on créa le droit de dixième sur le prix des marchandises transportées à grande vitesse, c'était un boni de 1 800 000 fr. ; enfin on créa le second décime de guerre, qui comme on le sait survécut longtemps à la guerre : ce dernier impôt devait procurer 52 millions au Trésor. Ainsi des impôts furent créés par la guerre, qui lui survécurent. Le Trésor fut grevé d'une charge permanente pour les intérêts des emprunts. D'après le budget définitif de 1853, arrêté par la loi du 25 juin 1856, le service de la dette n'absorbait que 374 484 506 fr. 74 c. : dans le budget définitif de 1856, ce service réclama 71 709 380 francs en plus. La dette flottante qui était en 1853 de 614 980 562 francs se trouvait en 1857 de 895 281 625 francs. Les non-valeurs et remboursements qui étaient de 98 millions en 1853, furent de 110 millions en 1854 ; de 121 millions en 1855 ; de 128 millions en 1856 ; les frais de régie et de perception qui n'étaient que de 151 millions en 1853, passèrent à 164 millions en 1854, et à 179 millions en 1855. Pendant que les chapitres de dépenses augmentaient, ceux des recettes restaient stationnaires ; c'est ainsi que le produit des impôts indirects fut en 1854 sensiblement le même qu'en 1853. Le plus grand mal financier de la guerre, outre un accroissement de 1 660 millions dans les dépenses immédiates, fut la permanence, même après la paix, des chiffres élevés des budgets de la guerre et de la marine. Ces deux départements eurent depuis des exigences bien autrement grandes qu'avant la guerre d'Orient. Il en est ainsi de toutes les guerres : elles produisent d'abord une maladie aiguë, plus ou moins dangereuse et passagère, elles laissent toujours après elles une maladie chronique, qui occasionne des désordres permanents et un état habituel de malaise.

Le Piémont en donnerait la preuve. Dans le compte définitif du budget de 1856, que M. Lanza présentait au parlement, en janvier

1859, les dépenses extraordinaires de la guerre d'Orient pour la Sardaigne, sont établies comme il suit :

	Ministère de la guerre.	Ministère de la marine.	Total.
Paiements effectués en 1855	19 790 741	2 416 467	22 207 208
Paiements effectués en 1856	22 654 659	4 897 180	27 551 839
Frais reportés sur l'exercice de 1857	2 500 928	645 415	3 146 343
Mandats expédiés et non satisfaits à la fin de 1856	2 196	»	2 196
	44 948 524	7 959 062	52 907 586

C'était donc près de 53 millions que le petit pays subalpin avait dépensés pour la guerre d'Orient, en outre des dépenses ordinaires de la guerre et de la marine. Aussi en 1855 et en 1856 avait-il contracté deux emprunts de guerre, l'un de 2 millions de livres sterling, l'autre de 30 millions de francs. Il marchait déjà à grands pas dans cette voie périlleuse des emprunts qui devait le mener aux perplexités où se trouve actuellement la grande et jeune Italie.

On voudrait connaître l'appoint que la Turquie vint apporter aux dépenses des alliés : mais ici la certitude et la précision nous quittent. M. Eugène Poujade estimait, en l'année 1857, la dette de la Turquie, en y comprenant les emprunts contractés pendant la guerre d'Orient, les caimés ou papier-monnaie, portant ou ne portant pas intérêt, les séims anciens et les séims nouveaux, les dettes de l'arsenal anciennes et récentes, les dettes diverses réglées ou non réglées après la guerre, à la somme totale de 705 millions au moins. (Annuaire du crédit public, 1^{ère} année, 265-66). Il est difficile de savoir au juste ce qui revient dans cette somme à la guerre de Crimée : mais si on songe aux frais qu'a dû entraîner la campagne d'automne et d'hiver en Valachie ainsi que la campagne d'Asie, et l'entretien du corps de Sébastopol, l'évaluation à 400 millions des dépenses de guerre de la Turquie, semble plutôt au-dessous de la vérité. Ainsi 1855 millions pour l'Angleterre ; 1660 pour la France ; 400 pour la Turquie ; 53 pour le Piémont : c'est-à-dire 3 milliards 968 millions. Voilà ce que l'expédition d'Orient a coûté aux puissances alliées.

Essayons maintenant de déterminer avec toute la précision possible l'augmentation des charges de la Russie par suite de cette guerre. « Il est difficile d'établir le chiffre exact de la dette publique

de la Russie, écrivait M. Maurice Block ; le document officiel russe qui en rend compte semble être rédigé d'une manière si peu claire que ceux qui ont cherché à y puiser quelques renseignements ont trouvé des chiffres différents les uns des autres. » (Puissance comparée des divers États de l'Europe.) Des travaux récents ont porté plus de lumière sur ce terrain obscur, où il est actuellement possible de s'aventurer avec précaution. Les considérations que M. Wolowski publiait, il y a trois ans, dans la *Revue des Deux-Mondes*, rapprochées des renseignements précis que fournit l'*Annuaire des finances* de M. Horn, et des prévisions de M. Léon Faucher au début de la guerre, ont beaucoup simplifié les difficultés.

Le montant de la dette consolidée, lors du commencement des difficultés avec la Porte, était de 336 219 412 roubles argent, soit 1 513 millions de francs ; en 1857, cette même dette atteignait 522 millions de roubles argent, soit 185 785 588 roubles argent de plus qu'avant la guerre, c'est-à-dire 743 142 352 fr. Le chiffre des billets de crédit, papier-monnaie, avant la guerre ne dépassait pas de beaucoup 300 millions de roubles ; vers la fin de 1854, il était de 356 millions ; en 1855, de 509 ; en 1856, de 689 ; en 1857, année de la liquidation, il atteignait 735 millions de roubles ou 2 milliards 940 millions de francs ; la guerre augmenta donc le nombre des billets de crédit de 435 millions de roubles ou 1 740 millions de francs ; avec l'augmentation de la dette consolidée, c'est un total de 2 milliards 483 millions de francs. Ce n'est pas là le solde des frais de guerre. Le gouvernement russe réalisa les 100 millions qu'il avait placés en 1847 à l'étranger, dont 50 millions en rentes françaises. Il détourna de leur destination une grande partie des fonds destinés à garantir le remboursement des billets de crédit. Ces fonds, en mars 1854, montaient encore à près de 160 millions de roubles argent ; au mois de septembre ils ne s'élevaient plus qu'à 146,5 millions de roubles ; ils ne cessèrent de décroître pendant la guerre jusqu'à tomber aux environs de 100 millions de roubles. Il faut tenir compte aussi des dons volontaires. Le clergé, au commencement de 1854, offrait 80 millions de francs ; les autres contributions volontaires étaient portées par M. Léon Faucher à 100 millions de francs ; si nous supposons, ce qui est probable, que pendant le reste de la guerre ces dons volontaires furent doublés, c'est-à-dire, de 180 millions de francs (y compris l'offre du clergé) auxquels M. Léon Faucher les portait en 1854, montèrent pendant toute la durée de la guerre au chiffre de 360 millions, nous arrivons à un total de 3 milliards 183 millions. Il faut tenir compte encore des augmentations d'impôts qui furent importantes (c'est ainsi que par un ukase du 1^{er} décembre 1854, l'impôt du sel fut élevé de 28 kopecks à 44, toutes les autres

taxes indirectes eurent le même sort). Il faut ne pas perdre de vue les contributions en nature, qui dans un pays primitif comme la Russie, doivent être très considérables. Il faut se rappeler que les réquisitions jouèrent un grand rôle dans cet empire immense, parcouru de tous côtés par des milliers d'hommes, qui se rendaient en Crimée des provinces les plus éloignées. Les seules réquisitions faites par les Russes en Valachie ont été estimées par M. Ubicini à 50 millions de francs. Si on fait entrer tous ces éléments en ligne de compte, on verra que la Russie n'a pas dépensé moins de 4 milliards pendant la guerre de Crimée.

Nous n'en avons pas fini avec les frais extraordinaires que la guerre de Crimée imposa aux puissances européennes. La neutralité parfois coûte cher, l'Autriche en donne la preuve. Voici les dépenses militaires de l'Autriche pour les trois années 1855-56 et 1857 :

	1855	1856	1857
Dépenses ord.	114 320 715	109 695 558	106 890 019
— extr.	101 720 117	14 138 279	11 130 634

Les dépenses ordinaires du ministère de la guerre pour 1857, sont encore supérieures à ce que ces dépenses étaient avant le conflit turco-russe. Nous pouvons donc prendre cette somme de 107 millions de florins comme le taux normal des dépenses militaires en temps de paix ; nous voyons alors que le surcroît de dépenses que la guerre de Crimée imposa à l'Autriche s'élève au chiffre de 137 129 000 florins, soit environ 343 millions de francs. On sait que l'Autriche contracta pendant la guerre d'Orient trois grands emprunts dits nationaux, qui devaient servir à libérer l'État de ses vieilles dettes envers la banque, mais dont la plus grande partie passa ailleurs, et notamment dans les dépenses extraordinaires suscitées par la neutralité expectante qu'elle crut devoir maintenir pendant la lutte.

La même guerre et les complications qu'elle pouvait faire naître déterminèrent le gouvernement prussien à demander aux chambres, en 1854, un crédit extraordinaire de 30 millions de thalers (112 500 000 fr.) pour le ministère de la guerre. En même temps on augmentait divers impôts. Nous nous empressons de dire que le gouvernement prussien eut la sagesse de ne dépenser qu'une partie de l'emprunt en armements. La Suède, le Danemark votèrent aussi des crédits extraordinaires ; la Confédération germanique fit également des préparatifs : de sorte que si l'on ajoute toutes ces dépenses aux 343 millions dépensés par l'Autriche, on peut admettre sans exagération que les dépenses totales des puissances neutres

montèrent à 500 millions, ce qui avec les 4 milliards environ dépensés par les quatre alliés, et les 4 milliards également que la guerre a dû coûter à la Russie, donne un total de 8 milliards et demi.

Est-ce là toute l'étendue des pertes ? Non certes. Ce qu'une guerre coûte aux finances publiques d'un pays, ce qui figure au budget en son nom ne représente qu'une faible partie des pertes qu'elle impose à la fortune nationale : la suspension de l'industrie, la ruine du commerce, le désordre porté dans toutes les conditions économiques, les faillites, les chômages, ce sont là des maux bien autrement grands. Qui croirait que la guerre d'Orient n'a enlevé à la Russie que 4 milliards, n'aurait aucune idée de l'immense consommation de capitaux que cette guerre a faite. Jamais, depuis le blocus continental, une nation ne s'était trouvée sous l'étreinte d'une lutte aussi formidable pour tous ses intérêts économiques et commerciaux. Ses ports bloqués ne permettaient ni l'exportation ni l'importation : ses vaisseaux pourrissaient à l'ancre derrière les forteresses : dès le mois de mars 1854, il n'y avait plus un seul pavillon russe dans les ports de la France ou de la Grande-Bretagne ; et ceux que l'hiver y avait retenus, avaient été vendus pour échapper aux risques d'une saisie (*Blackwood magazine*, 1^{er} avril 1854) ; les vaisseaux marchands qui s'étaient laissé surprendre dans la mer Baltique, dans la mer Noire, et jusque dans la mer d'Azof où ils se croyaient protégés par la flotte, avaient été détruits. À combien estimer la perte de ces navires et de ces cargaisons ? À combien évaluer le déchet et l'intérêt du capital de ceux qui dépérissaient dans les ports. Les vaisseaux neutres, eux-mêmes, n'avaient pas pleine liberté d'aller et de venir, chargés de cargaisons russes ; c'est ce que prouvent, en dépit des conventions passées entre la France et l'Angleterre au début de la guerre, le regrettable incident de Port-Baltique, et la circulaire russe du 28 avril 1855. À Riga, à Odessa, l'immense commerce des lins, des chanvres, des graines oléagineuses et des céréales était complètement suspendu. Il est vrai, ces marchandises pouvaient par de longs détours prendre la route de Prusse ; mais au lieu du fret si faible dont les chargeait le transport par mer de Riga à Londres ou d'Odessa à Marseille, il fallait subir les dépenses accablantes d'un long circuit par terre dans un pays où les routes étaient rares, et où tout était mis en réquisition pour l'armée. Les exportations de Russie pour l'Angleterre, qui, au dire de M. Cobden (discours du 20 mars 1854) s'élevaient en moyenne à 350 millions, étaient presque arrêtées. Aussi le tarif des douanes russes donna-t-il bientôt la preuve des pertes énormes subies par la Russie dans cette guerre :

Totaux des recettes douanières russes de 1853 à 1857.

1853	28 337 674 roubles
1854	20 864 391 —
1855	18 473 101 —
1856	29 607 620 —
1857	35 798 581 —

Si nous citons ces chiffres, ce n'est pas pour donner le montant de la perte supportée de ce chef par le Trésor public, c'est pour indiquer l'immensité des ruines particulières que cette réduction du commerce extérieur a dû produire dans toute l'étendue de l'empire.

Et la propriété foncière que devenait-elle pendant ces trois années ? Les levées qui enlevaient à l'agriculture trois fois plus de paysans censitaires qu'à l'ordinaire, n'était-ce pas pour la propriété foncière une charge accablante ? Une levée de 300 000 serfs, au-delà du recrutement ordinaire, dit M. Léon Faucher, c'est un impôt de 300 millions sur le capital foncier, sans parler de l'équipement mis à la charge des seigneurs, et qui représente encore une somme de 50 millions de francs : qu'on y joigne les réquisitions en vivres, en fourrages, en chariots de transport ; qu'on y ajoute la perte causée par l'impossibilité de l'exportation des blés et des matières premières.

Que dire du cours forcé, du désavantage du change, de la baisse des billets de crédit, qui dès la première année de guerre au lieu de 4 fr. le rouble ne valaient plus que 3 fr. 08 c., et de chute en chute, arrivèrent à ne plus valoir que 1 franc ? Que dire des détournements des dépôts confiés à la banque d'emprunt, à la banque du commerce, aux lombards, aux hospices d'enfants trouvés ? Toute cette désorganisation économique, toute cette instabilité dans les rapports des valeurs, de combien de faillites et de banqueroutes ne furent-elles pas la cause ?

Ces pertes indirectes, colossales, croit-on que la Russie fut seule à les supporter ? Sans doute les grandes nations de l'Occident ne furent jamais dans un pareil état de crise ; mais elles aussi expièrent la folie de la guerre par des pertes plus nombreuses et plus cruelles que celles qui figurent à leur budget. Sans parler du ralentissement des affaires, que la crainte de complications dangereuses occasionna dans toutes les parties du monde, sans traiter ici la question spéciale de la dépréciation des valeurs mobilières, n'avons-nous pas vu déjà que le produit des taxes indirectes qui depuis longues années n'avait fait qu'augmenter en France, s'était trouvé en 1854 sensiblement le même qu'en 1853 ? Toutes ces matières premières que la Russie exportait pour l'Occident ne lui firent-elles pas défaut ? Ces 350

millions auxquels M. Cobden évaluait la somme des marchandises russes dont avait impérieusement besoin l'industrie anglaise, ne lui manquèrent-ils pas pendant deux ans ? « Prenez les articles de lin et de chanvre, disait M. Cobden, il est des districts entiers du West-Riding, que je représente, qui souffriraient cruellement d'une interruption de nos relations commerciales avec la Russie. C'est Sheffield qui consomme l'article fer russe, eh bien, l'on m'assure que sans le fer russe, Sheffield ne pourrait guère fabriquer sa plus fine coutellerie. » Le marché si fructueux pour l'Angleterre de la Valachie et de la Moldavie ne fut-il pas fermé pendant longtemps au commerce anglais ? N'y eut-il pas également un déchet considérable, par suite de la guerre, et des dépenses extraordinaires dont les populations turques furent grevées, dans le commerce jusque-là si actif entre l'Angleterre et la Turquie ? Enfin n'est-il pas vrai que la France comme l'Angleterre furent spécialement frappées par l'impossibilité de recourir aux approvisionnements de la Russie pour combler le déficit de leur récolte ? Excepté en Russie, les récoltes étaient trop faibles dans toute l'Europe. Si la paix eût subsisté, la Russie eût pu facilement en deux ans fournir à ses voisins près de 110 millions d'hectolitres, écrivait M. de Molinari, dans le *Journal des Économistes*. Mais tous ces blés étaient retenus à Odessa par les flottes alliées, qui pour nuire aux Russes affamaient leur propre pays. Les revues torys annonçaient qu'avec quelques shellings de plus par hectolitre on pouvait faire venir en Angleterre les blés du far-west de l'Amérique (*Blackwood magazine*, 1^{er} avril 1854). Mais quelques shellings de plus par hectolitre, c'est assez pour mettre la disette à la place de l'abondance. N'est-il pas certain encore que la France et l'Angleterre se firent à elles-mêmes un dommage permanent en ruinant la Russie ? La masse d'affaires que l'on peut faire avec un peuple aussi bien qu'avec un particulier est proportionnée à ses ressources : tout ce qui appauvrit une nation est dommageable pour celles qui commercent avec elle ; c'est folie de ruiner son acheteur ou son vendeur, c'est lui ôter les moyens d'acheter ou de produire. En réalité c'était contre l'industrie anglaise et française, autant que contre l'industrie russe que nos croisières bloquaient les ports de la Baltique ; et la flotte qui fermait les ports de la mer Noire ne nuisait pas moins aux populations affamées de l'Angleterre et de la France qu'aux propriétaires russes.

Nous avons essayé d'analyser les ruines que cette guerre de Crimée, si légèrement entreprise, a accumulées : 8 milliards et demi ont grevé à cause d'elle les finances de l'Europe ; mais à combien s'élèvent toutes ces pertes indirectes que nous avons notées, et une

foule d'autres qui nous ont échappé : le calculer est impossible, l'évaluer même approximativement, ce serait de la présomption.

CHAPITRE III GUERRE D'ITALIE

Nous n'avons sur les pertes de la guerre d'Italie aucun de ces travaux d'ensemble, qui nous ont été si précieux pour la Crimée. En attendant que le travail que prépare actuellement le docteur Chenu ait vu le jour, nous sommes réduits aux contradictions des différents relevés officiels faits avec trop de hâte et de confusion. Nous prendrons principalement pour guide le mémoire lu par le baron Larrey à l'Académie de médecine, tout en le corrigeant par les évaluations postérieures, provenant soit de médecins et statisticiens distingués, soit de nouvelles données ministérielles.

On a précisé de la manière suivante le chiffre des pertes, comprenant tués, blessés et disparus dans les trois armées : 38 650 Autrichiens, 17 775 Français, 6 575 Sardes. Total : 63 000. Tels sont les résultats obtenus par l'un de nos statisticiens militaires les plus distingués, M. Boudin, directeur des Mémoires de médecine et de chirurgie militaire. L'état général des pertes n'est que de 61 978, d'après les relevés officiels réunis sous la direction de M. le colonel Saget, chef des travaux historiques de la statistique militaire, au ministère de la guerre. L'écart entre ces deux chiffres n'est que de 1 022 hommes : et il faut dire que dans les relevés du colonel Saget on n'a pu tenir compte d'un nombre variable de disparus ou de blessés, dont la présence n'a pas été notifiée aux hôpitaux.

La confusion des chiffres officiels est d'ailleurs des plus grandes. À Magenta, par exemple, certains relevés officiels portent à 3 223 seulement le nombre des tués et des blessés ; des relevés postérieurs élèvent ce nombre à 11 535 en y comprenant, il est vrai, les disparus, qui, pour la plupart, furent retrouvés parmi les morts. Il en est de même pour Solferino, où la première évaluation pour l'armée française est de 8 530 tués ou blessés, chiffre qui s'élève dans des documents postérieurs à 11 670 soldats, plus 720 officiers. En pareille matière les chiffres les plus gros et les plus récents sont les plus vrais.

La statistique des décès, dit le docteur Larrey, nous semble plus difficile à établir que celle des blessures. Formant d'abord, d'après les relevés officiels du ministère, un total de 8 084 hommes, tant Français, que Sardes et Autrichiens tués seulement sur le champ de bataille, cette statistique confond ensuite pour l'armée française, les hommes qui, pendant la durée de la campagne, sont morts, soit de blessures, soit de maladies. Mais combien sont morts plus tard, combien même ont été portés comme disparus, et qui ont pu périr soit en se noyant dans les fleuves, soit autrement (Larrey, page 61).

Pendant la campagne même, les maladies n'eurent qu'une faible influence sur notre armée, mais pendant l'occupation et au retour elles firent de nombreuses victimes. La mortalité qu'elles causèrent « semble avoir dépassé pour l'armée française le nombre des hommes tués sur le champ de bataille. » (Larrey, page 62.) « Nous semons nos hommes dans les hôpitaux sur toute la route », écrivait au retour un médecin de régiment.

Une publication émanée du bureau de la statistique générale de France nous donne les renseignements suivants sur les décès dans l'armée française en 1859 :

Nombre des soldats décédés en :

	France.	Algérie.	Italie.	Rome.	Total.
Morts sur le champ de bataille ou aux ambulances	32	54	5 782	0	5 868
Morts dans les hôpitaux	5 835	2 361	4 360	84	12 640
Suicides	112	24	31	0	167
Total	5 979	2 439	10 173	84	18 675

Les 10 173 soldats, morts en Italie, ne sont certainement pas les seules victimes de la guerre : il y faut joindre ceux qui, la campagne finie, vinrent succomber dans les hôpitaux de France aux blessures ou aux maladies contractées pendant l'expédition, et ceux-ci durent être nombreux, si l'on tient compte des observations du docteur Larrey ; il y faut ajouter encore selon l'usage adopté par tous les statisticiens militaires, par le docteur Chenu, par le docteur Loelfer et par les auteurs des relevés anglais sur la guerre d'Orient, ceux qui périrent pendant l'année suivante des suites de la campagne. On n'hésitera pas alors à admettre que la guerre d'Italie a coûté la vie à 15 000 Français au moins.

Si, d'autre part, nous observons que par diverses raisons, la plus grande précision de nos armes, le calibre plus fort de nos projectiles, le désarroi inséparable de la défaite, la mortalité par suite de blessures a été dans l'armée autrichienne infiniment plus considérable que dans l'armée française (Larrey, page 59) ; si nous nous rappelons qu'il en a été de même pour la mortalité par maladie, que l'excès de fatigue, le défaut de vivres ont beaucoup plus frappé le camp ennemi que le nôtre, qu'après Solferino, les hôpitaux de Vérone encombrés ont été envahis par la pourriture d'hôpital et le

typhus (Larrey, page 57) ; si, passant à l'armée italienne, nous tenons compte de l'observation du docteur Cazalas que les blessures par des causes diverses occasionnèrent chez les Italiens une mortalité plus grande relativement que chez les Français ; le nombre de nos morts par le feu et les maladies étant de 15 000, nous pouvons par des inductions légitimes porter la perte des trois armées à 45 000 ou 50 000 hommes, tués par le feu, morts par les fatigues, les privations et les maladies diverses.

Des pertes d'hommes nous allons passer aux pertes d'argent. Nous ne trouverons pas là ces formidables lignes de chiffres que nous avons rencontrées dans l'examen de la guerre de Crimée. Mais nous entrerons dans quelques détails sur les expédients désastreux auxquels dut avoir recours un empire aux abois pour suffire à des dépenses funestes qu'un orgueil déplacé l'avait entraîné à faire. Nous analyserons de près toutes ces inventions ruineuses que le mauvais génie financier de l'Autriche lui suggéra. Nous verrons l'abîme du papier-monnaie et du déficit s'ouvrir et se creuser de plus en plus, et la guerre de Lombardie être pour l'Autriche, comme pour l'Italie, la cause, si ce n'est première et unique, du moins principale de ce désarroi économique et financier qui arrête l'essor commercial et industriel de deux grands peuples, leur enlève tout esprit d'entreprise et les condamne à l'inaction et à la misère. Nous verrons aussi le contrecoup de la guerre atteindre les puissances neutres ; nous verrons les emprunts et les crédits extraordinaires gagner de proche en proche tous les États d'Allemagne, et la contagion des armements et des folles dépenses guerrières envelopper ceux-là même que leur situation mettait à l'abri de toute crainte de guerre.

En ce qui concerne la France, les crédits accordés d'abord par la loi de budget au ministère de la guerre en 1859 s'élevaient élevés à 337 447 500 francs. Divers décrets impériaux y ont ajouté les crédits supplémentaires suivants :

Décret du 2 juillet 1859	850 000 fr.
— du 14	131 360 000
— du 17 août	24 470 000
—	23 500 000
— du 11 décembre	26 380 000
— du 18 février 1860	9 380 000
Ensemble	215 992 000
Dont il y a à déduire pour crédits annulés par les décrets des 18 et 28 février 1860	30 122 000
Reste en crédits ouverts par décrets.	185 860 000

Deux crédits antérieurs ouverts par des lois spéciales (31 mars et 4 juin 1859) se montaient à	90 158 691
Ensemble	276 018 691
Ce qui donne, avec le budget, un total de	613 466 191
À quoi s'ajoutent pour dépenses d'exercices clos	7 350 475
faisant monter le budget de la guerre en 1859 au chiffre de	620 819 666

Ce chiffre n'a été dépassé antérieurement que par deux exercices, ceux de 1855 et 1856 ; le premier, où les dépenses du budget de la guerre se sont élevées à 865 millions, le second à 693 millions. Les dépenses totales du budget de la marine ont été, dans l'année 1859, de 213,8 millions ; celles de l'Algérie et des colonies de 39,6. C'est 92 millions de plus que pendant les années de paix précédentes ; le ministère de la guerre, de son côté, avait réclamé 283 millions de plus que le chiffre normal en temps de paix, ce qui nous permet d'évaluer les dépenses de la guerre d'Italie pour la France à 375 millions et demi. On le voit, l'emprunt de 500 millions fut loin d'être absorbé. Le budget extraordinaire des travaux publics, voté le 26 juin 1860, décida l'affectation à de grands travaux d'utilité générale « des fonds restant libres sur l'emprunt. »

La guerre d'Italie exigea de l'Autriche des sacrifices bien autrement considérables. Le jour même du passage du Tessin (29 avril), la *Gazette de Vienne* annonçait aux populations autrichiennes qu'un décret en date du 11 avril dispensait la banque de Vienne de l'échange de ses billets contre argent et donnait cours forcé à son papier. La banque avait payé cette faveur par un prêt de 134 millions de florins (335 millions de francs) qualifié d'avances sur le compte d'un emprunt public de 200 millions de florins à contracter dans un moment plus opportun. Ce n'était là qu'une mesure initiale, comme une sorte d'entrée en matière.

L'impossibilité d'avoir recours à l'emprunt public forçait de surélever les impôts. L'aggravation des charges contributives fut poussée à ses dernières limites : on épuisa la matière imposable. Les décrets du mois de mai atteignent toutes les provinces : la Hongrie avait été exemptée jusque-là des taxes sur le vin et sur la viande, on l'y soumet : dans toute la monarchie, les impôts de consommation sont augmentés de 20%. Or il en est des nations comme des ménages individuels, moins la richesse publique est développée, plus grande est la quote-part que les dépenses de consommation proprement dite, de consommation de bouche, prélèvent sur le revenu total des individus ou de la masse. Ces impôts excessifs sur la viande, sur la mouture, sur le vin, sur la bière sont bien plus lourds pour les populations

de l'Autriche qu'ils ne le seraient pour celles de France ou d'Angleterre. L'impôt du sel, fortement aggravé depuis 1850, fut surélevé par le décret du 7 mai. Les populations pauvres de l'Autriche payaient déjà, en moyenne, 33 millions de florins sur le sel, on voulait leur en faire payer 38, c'est-à-dire 85 millions de francs.

Les décrets du 7 mai, qui frappaient si rigoureusement la consommation, atteignaient aussi les transactions en surélevant le taux de tous les droits (Gebuhen), timbre, enregistrement, greffe. L'augmentation variait de 15 à 40% ; et cela au moment où la stagnation des affaires, la dépréciation et les variations des signes monétaires rendaient déjà les transactions si difficiles et si périlleuses.

Un décret du 13 mai vint surélever également les impôts directs pour la durée, non seulement de la guerre, mais « des circonstances extraordinaires amenées par les événements de la guerre. » L'impôt foncier, qui prélevait déjà de 12 à 16% du rendement moyen des terres, fut augmenté d'un sixième ; il en fut de même pour l'impôt de loyer (zinststeuer). L'impôt sur les maisons dans les campagnes ou impôt de classes (classensteuer) fut augmenté de moitié. L'impôt industriel qui pèse sur les fabricants, commerçants, artistes, et l'impôt du revenu, furent haussés d'un cinquième. Quelles souffrances et quelles misères imposées aux populations par l'honneur prétendu de la maison de Habsbourg !

Mais rien n'égalait la plaie du papier-monnaie et les souffrances dont il était cause. La dépréciation du papier-monnaie, a-t-on dit avec raison, semble soumise à une loi analogue à celle qui règle la vitesse de chute d'un bloc de rocher tombant d'une montagne. Elle va toujours croissant comme par une progression géométrique. Le papier des États-Unis, pendant la guerre de sécession, se maintint longtemps avec une perte d'un cinquième ou d'un quart ; de là il descendit assez vite à une dépréciation de moitié, beaucoup plus vite à une dépréciation des deux tiers. Si le Sud moins exténué avait pu continuer la guerre un an de plus, la perte sur les *greenbacks* eût été vraisemblablement des cinq sixièmes (Michel Chevalier, *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} juin 1866). L'Autriche, en 1859, se trouvait dans une situation analogue ; il lui fallait se procurer des ressources effectives, c'est-à-dire de l'or et de l'argent. Le 25 mai 1859, elle imposait aux populations lombardes et vénitiennes un emprunt forcé de 75 millions en espèces ; la ville de Venise ne put payer le premier terme qu'en augmentant de 85% les impôts industriels et du revenu, et en ajoutant des *kreutzers* additionnels à l'impôt foncier. Que d'expédients n'imaginait-on pas pour s'emparer de tout l'or et l'argent de l'empire. L'État qui ne payait qu'en papier, a exigé par une ordonnance du 29 avril, que les droits de douane fussent payés en espèces.

Ce fut la ruine du commerce extérieur. Le négociant qui supportait déjà un agio de 30 à 50% sur le prix des marchandises achetées à l'étranger, dut supporter encore le même agio pour se procurer l'argent nécessaire au paiement des droits de douane. La dernière de ces mesures ruineuses devait être la banqueroute : l'État y était invinciblement porté ; le 11 juin une ordonnance suspendait le paiement en espèces des *métalliques* pendant tout le temps que duraient les circonstances extraordinaires amenées par les événements de la guerre. Il était temps qu'arrivât Villafranca.

Au retour de la paix, la banque était plus que jamais incapable de reprendre ses paiements en espèces ; avec une encaisse de 79 millions de florins elle se trouvait en face d'une circulation de 453 millions. Les augmentations d'impôts qui nous ont paru si terribles étaient maintenues indéfiniment par le décret de décembre 1859. Le budget de guerre avait été démesurément enflé. Il était de 106 millions de florins en 1858 ; en 1859 il monta à 292 : l'augmentation était donc de 186 millions de florins, ou 480 millions de francs environ. Mais ce n'étaient là que les dépenses déjà liquidées en 1859. Le budget de la guerre en 1860 offre 138 millions de dépenses ordinaires et 36 millions de dépenses extraordinaires, en tout plus de 174 millions ; il dépasse par conséquent de 68 millions de florins ou de 175 millions de francs le budget de la guerre de 1858 ; le budget de 1861, au contraire, se rapproche sensiblement du budget de 1858, que l'on peut considérer comme budget normal du département de la guerre en temps de paix. Les dépenses extraordinaires de la guerre d'Italie pour l'Autriche sont donc de 186 millions de florins liquidés en 1859, plus 68 millions qui ne furent payés qu'en 1860, en tout 254 millions de florins, ou environ 650 millions de francs. Mais ces chiffres ne donnent pas une expression exacte des charges des populations. Le désarroi économique et industriel, la matière imposable dévorée par le fisc, les variations des signes monétaires, le désavantage du change, tous ces fléaux allaient devenir pour l'Autriche des maladies chroniques ; voilà ce que coûtait un faux point d'honneur. Pour juger de l'état de ruine auquel le régime militaire qui aboutit à la guerre de 1859 avait conduit ce bel et grand empire, il faut comparer la situation financière pendant les douze années qui s'écoulent de 1848 à 1859 à la période précédente. La période de six ans qui s'écoule de 1842 à 1848, s'était soldée à peu près en équilibre. « On peut donc conclure que les dépenses étaient établies dans cette période sur un pied raisonnable, et que si elles ne s'étaient accrues dès lors que proportionnellement aux recettes, la période duodécennale de 1848 à 1859 aurait donné un résultat non moins satisfaisant. La différence entre cette dépense pour ainsi dire permise et la dépense

effective, représente donc la part qui revient à chaque chapitre dans le déficit total. Des calculs établis sur cette base feraient voir qu'au déficit total de 1 232 millions de florins, ont contribué les charges d'administration civile pour 153 millions de florins, le département de la guerre pour 868 et les dépenses de la dette pour 211. Cette dernière augmentation, ayant été surtout nécessitée par l'accroissement exagéré des dépenses administratives et militaires, devrait être répartie entre ces deux chapitres proportionnellement à leur déficit. Les quotes-parts dans le déficit général s'établiraient alors à 185 millions pour l'administration civile, et à 1 047 millions de florins (2 milliards 711 millions de francs) pour l'administration militaire. » (Horn, *Annuaire du crédit et des finances*, t. III, Autriche.)

Ainsi c'étaient 2 milliards 711 millions qu'avaient coûté en douze ans, à l'Autriche, les fautes de la maison de Habsbourg ; cette persistance à retenir malgré eux les peuples sous un sceptre despotique, cette susceptibilité excessive d'amour-propre et d'honneur, le peuple autrichien l'avait expiée par près de 3 milliards de francs dont sa dette s'était grossie, sans compter l'accumulation des pertes et des ruines particulières.

Nous voudrions que la jeune Italie pût servir de contraste à la vieille Autriche ; mais pour son malheur l'Italie libérale et une doit son origine à la guerre : elle porte et elle portera longtemps encore la peine de cette erreur ou de cette fatalité originelle. Elle aura pendant des années à lutter contre ce déficit que la guerre a créé, contre ce désarroi économique et industriel que les dépenses militaires ont amené. Cette désorganisation de toutes les forces productives de la Péninsule, c'est la lutte de 1859 qui l'a commencée, celle de 1866 qui l'acheva.

Depuis longtemps déjà le petit Piémont si plein de sève et de vigueur était consumé par les armements ; il était sans cesse l'arme au bras, distrait des travaux de la paix, l'œil fixé sur le Tessin et sur le Pô, qu'il semblait prêt à franchir. Son état ordinaire était cet état voisin de la crise que les Allemands appellent la *Kriegsbereitschaft*. Le budget de 1859 calculé pour la paix, présenté le 22 février 1858 au parlement sarde, quand rien n'indiquait une guerre prochaine, se résumait en un déficit de 12 millions ; combien la guerre ne vint-elle pas l'augmenter. Avant l'ouverture des hostilités, le gouvernement de Turin avait contracté un emprunt de 50 millions de lires ; l'Autriche avait fait de même à Londres, également avant l'ouverture de la guerre : ici commence un parallélisme vraiment curieux entre la conduite financière de l'Autriche et celle du Piémont. Le jour même où la *Gazette de Vienne* publiait un décret impérial établissant le cours forcé, le 29 avril 1859, le gouvernement de Turin, comme s'il s'était

concerté avec celui de Vienne, dégageait la banque nationale de l'obligation de payer ses billets et leur donnait cours forcé, en échange d'un prêt de 30 millions de livres à 2% ; plus tard le même privilège fut étendu à la banque de Gènes moyennant un prêt de 5 millions ; ainsi, le 29 avril, à Vienne et à Turin les gouvernements infligeaient aux peuples les calamités du papier-monnaie. Ce n'était en Piémont comme en Autriche, qu'une mesure initiale ; il fallut élever les impôts : un décret royal les augmente en masse de 10% : ces augmentations, comme toujours, survécurent à la guerre.

Malgré l'emprunt de 50 millions contracté avant l'ouverture des hostilités, malgré un nouvel emprunt de 100 millions contracté pendant la guerre, bien que la dette du petit Piémont qui était de 800 millions avant la guerre eût été portée à près d'un milliard, en dépit de la surélévation de tous les impôts, comme pour l'Autriche, il y eut un déficit considérable. D'après le rapport présenté par M. Galeotti au nom de la commission qui avait été chargée d'examiner la demande d'autorisation pour un nouvel emprunt de 150 millions en 1860, la gestion financière de 1859 s'était soldée par un déficit total de 104 399 956 fr. La guerre de 1859 avait coûté au Piémont 255 millions de francs, sans compter l'augmentation de 10% sur tous les impôts, sans compter les maux incalculables du papier-monnaie.

La France avait dépensé 375 millions et demi, le Piémont 255, l'Autriche 650 ; c'est un total de 1 280 millions : ce n'est pas encore là le solde des frais que suscita cette guerre. Il faut tenir compte des dépenses faites par l'Allemagne en armements extraordinaires.

On sait quelle fermentation la guerre de 1859 excita en Allemagne, comment, tout à coup, les vieilles rancunes se réveillèrent et comment un frémissement de colère agita les populations germaniques sur tout le territoire de la Confédération. De là des préparatifs considérables, qui exigèrent des crédits supplémentaires et des emprunts.

En Prusse la loi du 21 mai 1859, pour le cas où la mobilisation de l'armée deviendrait nécessaire dans le courant de l'année, autorisait le ministre des finances à surélever de 25% l'impôt du revenu, l'impôt de classes, l'impôt de mouture et d'abatage ; l'ordre du cabinet du 14 juin qui prescrivait la mobilisation de six corps d'armée, fut suivi aussitôt de cette augmentation, qui subsista bien après la fin de la guerre. Une seconde loi également du 21 mai autorisait le gouvernement à faire toutes les dépenses extraordinaires qui seraient exigées par la *Kriegsbereitschaft*. À cet effet le gouvernement pouvait emprunter jusqu'à concurrence de 40 millions de thalers (150 millions de francs). Un ordre royal du 26 mai prescrivit aussitôt

la négociation d'un emprunt de 30 millions de thalers (112 millions et demi de francs).

Les dépenses des petits États furent relativement bien plus considérables que celles de la Prusse. Dans le duché de Bade les dépenses extraordinaires de guerre par suite de la *Marschbereitschaft*, s'élevèrent à 4 257 000 florins (9 109 980 fr.). On y pourvut au moyen de sommes destinées à la construction de chemins de fer, dont on retarda l'exécution. Le 7 juin, les chambres de Hesse-Darmstadt votaient à l'unanimité un emprunt de 4 millions de florins (8 560 000 fr.). La Hesse électorale avait voté un crédit de 700 000 thalers (2 625 000 fr.) qui se trouva épuisé à la fin de juin 1859 ; le gouvernement en demanda un nouveau de 1 300 000 thalers (4 275 000 fr.). Le Wurtemberg fit un emprunt de 7 millions de florins (14 980 000 fr.). Dans le Hanovre, les dépenses extraordinaires de guerre montèrent à 11 millions et demi de francs. En Saxe, les subsides votés furent de 5 636 725 thalers ou 21 137 718 fr. En Bavière, les crédits pour les armements imprévus atteignirent 80 millions de francs. Pour ces sept États secondaires, c'est donc une dépense de 152 millions ; si l'on y ajoute les dépenses de la Prusse et celles des autres petits États de la Confédération, sur lesquels nous n'avons pu nous procurer de données positives, les dépenses des trois puissances belligérantes se trouvant être de 1 280 millions, la dépense totale des belligérants et des neutres dépassera certainement 1 500 millions.

Ainsi 1 milliard et demi de charges pour les finances de l'Europe centrale, des surélévations d'impôts, accidentelles par leur origine, mais que la force des choses fit permanentes ; l'augmentation des budgets de la guerre qui ne revinrent jamais complètement à leur niveau antérieur ; la désorganisation économique et industrielle de l'Italie et de l'Autriche, voilà ce que coûta à l'Europe cette guerre si courte, qu'un peu de bonne volonté de la part du gouvernement de Vienne eût si facilement évitée.

CHAPITRE IV

GUERRE D'AMÉRIQUE

De toutes les consommations d'hommes faites par la guerre, voici la plus effroyable. En quatre ans le Nord appela sous les armes 2 656 000 hommes ; à ce flot humain qui était lancé contre lui, le Sud répondit en opposant la digue longtemps invincible de 1 100 000 poitrines. Pour que le Sud fût conquis, il fallut que ces 1 100 000 soldats, dont un grand nombre étaient des enfants de seize ans ou des vieillards de soixante, fussent violemment balayés et que plus de la moitié eût succombé à la violence de la lutte.

Cette gigantesque mêlée d'hommes entraîna un carnage inouï, qui mérite de fixer longtemps les yeux des philanthropes et de trouver un historien fidèle. Nous avons sous les yeux un travail remarquable, le rapport fait sous forme de circulaire par le major-général Joseph K. Barnes, chirurgien général de l'armée des États-Unis. (*Report on the extent and nature of the materials available for the preparation of a medical and surgical history of the rebellion.*) Cette histoire médicale et chirurgicale n'est pas encore terminée, mais les matériaux publiés donnent les renseignements les plus précieux. Les rapports mensuels établis pour un peu plus de la moitié des régiments en campagne, pendant la première année, donnent 17 496 cas de blessures par armes à feu. Les rapports mensuels établis cette fois sur les trois quarts des régiments, pendant l'année finissant au 30 juin 1863, présentent 55 974 cas de blessures ; les listes des blessés relevés sur les champs de bataille pour les années 1864-1865, comprennent plus de 114 000 noms. Encore ces états doivent-ils être complétés, nous dit-on, par le dépouillement qui reste à faire des rapports des hôpitaux généraux où l'on a reçu beaucoup de blessés dont les noms n'avaient pas été inscrits soit par les commis des hôpitaux du champ de bataille, soit par les médecins de régiment, et l'on doit y joindre ceux qui ont été tués dans le combat. On arriverait ainsi au chiffre de 221 000 blessés, sans compter les tués sur le champ de bataille. Ce chiffre énorme de blessés dépasse de beaucoup le total des cas semblables dans la guerre de Crimée, pour toutes les armées en présence. Pour bien saisir ce qu'a eu de gigantesque et d'inouï cette guerre américaine, il faut entrer dans quelques détails et comparer le nombre de cas de quelque lésion ou de quelque opération importante dans l'armée de l'Union et dans les armées française et anglaise de Crimée. Si l'on considère, par exemple, la fracture du fémur par un coup de feu, on trouve que dans l'armée française, en Crimée, il y a eu 459 lésions de ce genre, et 104 dans l'armée

anglaise, tandis que plus de 5 000 cas semblables ont été enregistrés dans l'armée des États-Unis. Si c'est une opération importante qui est prise pour point de comparaison, la résection de la tête de l'humerus, par exemple, les rapports de Crimée donnent 16 de ces résections pour l'armée anglaise, 42 pour l'armée française, tandis que pour l'armée américaine, il y a l'état détaillé de 575 opérations du même genre. (*Recueil de médecine et de chirurgie militaire*, t. XVII, pages 390 et 391.) De tels détails sont caractéristiques et montrent dans toute son étendue l'énormité du massacre.

Si des blessures on passe aux maladies, on trouve un résultat plus satisfaisant pour l'humanité. Ce qui distingue la guerre d'Amérique, c'est l'accroissement considérable dans le nombre des victimes par le feu de l'ennemi, et la diminution également considérable dans le nombre des victimes que font les maladies ; ce qui prouve que les moyens destructifs ont fait des progrès gigantesques et que les mesures hygiéniques et conservatrices se sont grandement améliorées. Pendant la première année de guerre, l'effectif s'élevant à 290 936 hommes, il y eut 14 183 décès par maladies ; la seconde année, sur un effectif de 644 508 hommes, le nombre des décès, par maladies, a été de 42 010. Pendant toute la durée de la guerre, il y aurait eu dans le Nord 97 000 hommes tués par le feu, et 184 000 morts par maladies ; en tout 281 000 hommes.

Les pertes du Sud sont bien autrement considérables ; nous n'avons d'ailleurs sur ce point aucun travail scientifique. Les morts, dans les chiffres qui nous sont donnés, ne sont pas distingués des mutilés.

	Enrôlés.	Tués ou éclopés.
Alabama	120 000	70 000
Arkansas	50 000	30 000
Floride	17 000	10 000
Géorgie	131 000	76 000
Louisiane	60 000	34 000
Mississippi	78 000	45 000
Missouri	40 000	24 000
Maryland	40 000	24 000
Caroline du Nord	140 000	85 000
Caroline du Sud	65 000	40 000
Tennessee	60 000	34 000
Texas	93 000	53 000
Virginie	180 000	105 000
Total	1 074 000	630 000

C'est un total de 630 000 morts ou estropiés sur 1 074 000 enrôlés, soit 60%. Si l'on compare maintenant ces pertes au chiffre total de la population blanche dans le Sud, on voit qu'elles montent à plus de 10%, soit à 20% de la population masculine. La guerre d'Amérique, on peut le dire, a moissonné à peu près toute la jeunesse des États du Sud : ce n'est pas là une métaphore, c'est une expression littéralement vraie. Si l'on ajoute ces 630 000 hommes que le Sud a perdus aux 281 000 qui furent tués dans l'armée du Nord, on arrive à un total de plus de 900 000 hommes. Il ne faut pas oublier cependant que dans ce chiffre de 660 000 hommes, sont aussi compris les estropiés : si l'on considère que l'immense majorité des pertes du Sud a été causée par les maladies et les fatigues, par la mauvaise composition de l'armée qui comprenait des enfants de seize ans et des vieillards de soixante, par l'absence presque absolue de tout repos, faute de renouvellement ; on peut regarder les 4/5 de ces 630 000 hommes comme tués et 1/5 au plus comme estropiés. On arrivera alors, pour les deux armées, au chiffre de près de 800 000 morts.

Les pertes financières sont encore plus inouïes. Le Nord a dépensé pour cette guerre, dit M. Vigo Roussillon (Puissance militaire des États-Unis, d'après la guerre de sécession), 14 milliards ; le Sud à peu près autant. Cette guerre civile a coûté aux États-Unis d'Amérique, plus de 25 milliards en dépenses réelles de guerre, et en sus le double de cette somme, si l'on tient compte du déficit dans la production, de la valeur des propriétés et des récoltes détruites, etc.

M. Vigo Roussillon, croyons-nous, et l'opinion publique en général estiment trop bas les dépenses réelles de guerre. Dire que la guerre d'Amérique a coûté 14 milliards aux États du Nord, c'est prendre le chiffre de la dette contractée pour le chiffre total des frais de guerre. Nous avons déjà condamné cette méthode défectueuse, qui ne tient nullement compte des impôts dont la hausse fut énorme pendant les années de la guerre de sécession. Ce qui prouve la surélévation tout exceptionnelle de ces impôts, c'est que, au retour de la paix, on put dès la première année amortir la dette dans une proportion inouïe. Nous avons les budgets de la guerre et de la marine de 1860 à 1866 ; les voici en chiffres ronds :

En 1860-61	35 millions de dollars.
1861-62	437 —
1862-63	662 —
1863-64	776 —
1864-65	1 153 —
1865-66	327 —

(*Moniteur* du 3 nov. 1866.)

Le budget de la guerre et de la marine exigeait déjà, en 1860-61, une somme plus forte que les précédents, qui n'étaient pas supérieurs à 25 millions de dollars. Nous pouvons donc supposer que le chiffre de 35 millions, atteint en 1860-61, était le chiffre normal des budgets de la marine et de la guerre en temps de paix, et que si la lutte n'avait pas éclaté, ce chiffre n'aurait pas été franchi dans les exercices suivants. La dépense totale des cinq budgets de la guerre de 1861 à 1866 eût alors été de 175 millions de dollars : elle fut au contraire de 3 milliards 355 millions de dollars, c'est donc 3 milliards 180 millions de dollars de frais extraordinaires de guerre.

Or, 3 milliards 180 000 dollars, c'est environ 17 milliards de francs. On voit qu'un calcul très simple nous a conduit à une évaluation des dépenses extraordinaires de guerre qui surpasse de plus de 2 milliards le montant de la dette américaine.

Mais à ces 17 milliards il faut ajouter le montant des contributions volontaires. D'après le *New-York-Herald* et le docteur Evans, ces dépenses, au commencement de 1862, dépassaient un milliard de francs ; d'après M. Élysée Reclus, jusqu'au 1^{er} mars 1864, elles atteignaient un milliard 144 millions. La société sanitaire et les sociétés annexes ou similaires dépensèrent 120 millions en dépenses de pharmacie, d'entretien, d'habillements, de frais hospitaliers. Nous arrivons ainsi au chiffre de 18 milliards 264 millions, qui est parfaitement établi et dont il n'y a rien à rabattre. Mais ce n'est pas encore là le chiffre total. Il faudrait y ajouter les dépenses des États, des comtés et des districts, en armements et en primes aux volontaires. Les primes étaient très considérables : elles s'élevèrent à 2 000 dollars, 10 700 fr., dont la moitié certainement était payée par les États, districts ou comtés. M. Vigo Roussillon nous donne le montant des sommes dépensées pour la solde de l'armée depuis le 1^{er} juillet 1865 : cette somme ne s'élève qu'à 5 145 000 195 fr. : ce ne serait que 1 938 fr. par tête de volontaire : il faut certainement admettre que les États, districts ou comtés ont fourni une somme au moins équivalente et alors les dépenses du Nord s'élèveraient à 23 milliards et demi. Ce chiffre ne nous paraît pas supérieur à la réalité. Quant aux dépenses du Sud, comment les évaluer ? Nous osons dire que tout ce qu'il y avait dans les États dissidents de capitaux roulants ou mobiliers fut presque entièrement absorbé par la guerre : quant à mettre un chiffre où tout calcul est impossible, nous n'aurons pas la présomption de le tenter.

Les pertes et les ruines indirectes, comment les évaluer même approximativement ? Nous ne parlons pas de ces immenses quantités de terres qui appartenaient aux plus riches parties de l'Union, à la Virginie, au Tennessee, au Missouri, continuellement traversées

et ravagées pendant quatre ans par d'innombrables armées ; nous ne parlons pas de ces trois millions de travailleurs transformés en soldats, privant par là même l'agriculture et l'industrie de leur puissant concours ; toutes ces récoltes détruites, toutes ces plantations délaissées faute de bras, toutes ces usines fermées faute de capital et de sécurité ; toutes ces richesses cotonnières qu'implorait l'Europe dévorées par les flammes, ces pertes incalculables nous les passons parce que nous ne pouvons les supputer. Mais voici qui n'échappe pas à notre calcul. Cette superbe marine marchande qui faisait la gloire des États-Unis, qu'est-elle devenue par la guerre ? À combien de millions s'élèvent les pertes subies par les armateurs du Nord ? Le dommage causé au commerce du Nord par l'*Alabama* seul dans sa courte carrière est estimé à 80 millions de francs. Tous ces beaux navires, toutes ces riches cargaisons devinrent la proie des corsaires du Sud, qui, ne pouvant les faire entrer dans les ports européens, les brûlaient en pleine mer. Aussi quelle perturbation générale dans tous les rapports commerciaux des États-Unis, quelle hausse de l'assurance ? Les États du Nord sont obligés de vendre à perte à l'Angleterre la plus grande partie de leurs navires et de dénationaliser leur marine. De 1858 à 1860 la moyenne des vaisseaux vendus par les Américains aux Anglais était de 40, jaugeant 16 000 tonneaux ; en 1861 ce n'est plus 40, c'est 126 d'un tonnage de 76 000 ; en 1862, c'est 135 ; en 1863, c'est 338 d'un tonnage de 252 579. Les chiffres nous manquent pour les années 1864 et 1865 qui furent les années les plus terribles pour le commerce de l'Union. En 1860 les deux tiers des transports nécessaires au commerce des États-Unis se faisaient sur navires américains, en 1863 les deux tiers de ces transports ont été faits sur navires étrangers. (Laugel, Les corsaires confédérés, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} juillet 1864). Nous avons pris ce petit épisode parce qu'il offre des chiffres précis, mais il n'a qu'une importance secondaire dans cet immense déploiement de souffrances, de ruines et de catastrophes qui affligea les États-Unis pendant ces quatre ans.

Si du moins ils avaient été seuls à souffrir de leur faute : mais les ouvriers du Lancashire, de l'Alsace et de la Seine-Inférieure ; mais cette redoutable crise cotonnière avec ses perturbations et ses contre-coups, qui pendant plusieurs années affligea l'Europe, c'est aussi là une plaie qu'il faut sonder à propos de la guerre d'Amérique. Voici comment s'exprimait à ce sujet M. Pouyer-Quertier, dans son rapport sur le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 5 millions de fr. en faveur des localités où l'industrie cotonnière était en souffrances : « L'industrie cotonnière est une des principales du monde. Pour ne parler que de l'Europe, elle est arrivée dans ces dernières

années à manufacturer des produits pour une valeur d'au moins 4 milliards par année : l'Angleterre 2 milliards, la France 800 millions, le reste du continent 1 200 millions. Sur ces sommes, la matière brute tirée pour les 4/5 des États-Unis représente une valeur de 1 200 millions seulement ; les matières tinctoriales, les graisses, les huiles, les fers, etc., y entrent pour 800 millions, de sorte que la main-d'œuvre payée en Europe pour le travail de cette industrie est de près de 2 milliards. Par ces chiffres sommaires vous comprendrez sans peine quel trouble doit jeter dans les contrées qui manufacturent le coton, la disette de cette matière si précieuse pour le travail. L'Angleterre qui est le plus grand consommateur de coton brut, sans contredit, a suspendu la première la marche régulière de sa fabrication.... Dès le mois d'août 1861 le travail commençait à se ralentir dans le Lancashire. La guerre d'Amérique éclatant dans le printemps de 1861, et le blocus des ports du Sud étant devenu presque immédiatement effectif, les prix du coton se sont élevés dans une forte proportion. En présence de cette hausse subite de la matière première, le temps du travail se réduisit encore dans les manufactures, et dès le mois de juillet 1862 la presque totalité des usines de la Grande-Bretagne travaillaient à temps réduit. Le mal depuis cette époque, jusqu'au 31 décembre dernier (1862), est allé s'aggravant toujours et, par suite, la misère envahit tous les districts cotonniers avec une extrême violence. Chez nous les approvisionnements de matières premières étaient relativement plus grands.... Aussi le ralentissement sérieux du travail n'a-t-il commencé en Normandie que vers août ou septembre dernier (1862), et dans l'Est vers le mois de décembre.... L'Europe était arrivée à consommer 90 000 balles par semaine en 1860, et l'on comptait que les moyens de productions nouveaux porteraient à 100 000 balles au moins en 1861 la consommation hebdomadaire, lorsqu'est survenue la guerre américaine.... Le stock actuel ne représente (pour toute l'Europe) que 360 000 balles d'Amérique.... Les cotons étaient, il y a deux ans, d'une valeur de 70 à 80 fr. les 50 kilogrammes pour provenances d'Amérique ; au commencement de septembre dernier ils avaient atteint 350 fr. et même 360 pour redescendre à 275 en novembre et remonter à 300 en décembre. » (*Moniteur* du 27 janvier.) Nous avons cité ces paroles d'un industriel éminent : assurément elles sont sujettes à contrôle : il y a sans aucun doute de l'exagération sur plusieurs points, spécialement sur les sommes que prélèvent les salaires dans la production cotonnière, soit en Europe, soit en France. Mais le mal que causa dans le vieux monde la guerre d'Amérique n'en est pas moins immense. Voici quelques autres détails qui le prouvent : « L'importation des cotons en Angleterre pour l'année 1863, a coûté

3 millions de livres sterling de plus que celle de 1861, à laquelle elle était, pour la quantité même, inférieure de moitié. » (*Journal des Économistes*, janvier 1864, page 118.) C'étaient de plus, des cotons des Indes ou d'Égypte, dont la quantité est si inférieure à celle des provenances d'Amérique. Cette nécessité même d'aller s'approvisionner en Égypte et dans les Indes créa de grands embarras aux contrées d'Europe. « Les forts achats de coton dans des contrées auxquelles jusqu'à présent on n'en avait demandé que de faibles quantités, et qui, par conséquent, n'ont pas encore pris l'habitude d'une consommation correspondante en produits européens, ont occasionné en 1863 de considérables exportations d'espèces dont le continent s'est senti, surtout dans le dernier trimestre. La banque d'Angleterre qui avait commencé l'année avec un taux d'intérêt de 3% était arrivée, en décembre, jusqu'à 8%. » (*Journal des Économistes*, page 119, janvier 1864.) On voit quelle multitude de perturbations une grande guerre peut amener dans notre civilisation industrielle et économique. L'année 1863 fut surtout terrible à passer. « Cet hiver, écrit le *Journal des Économistes* de janvier 1864, ne sera heureusement pas si difficile à traverser que celui de 1863 ; des calculs d'une apparence exacte établissaient que la valeur de la fabrication normale des cotonniers français était de 530 millions, dont le cinquième, ou 106 millions en salaires, et qu'il manquerait environ la moitié du travail, c'est-à-dire que nos ouvriers perdraient encore 53 millions. L'importation du coton a crû cette année d'environ 50%, et il en résulterait que la perte des salaires serait diminuée d'un tiers ; mais elle l'est de beaucoup plus parce qu'un assez grand nombre d'ouvriers se sont mis à travailler la laine, et d'autres le lin et le chanvre, auxquels a profité la hausse du coton. » Les calculs de M. Paul Boiteau nous semblent plus justes que ceux de M. Pouyer-Quertier. Mais une perte de 53 millions de salaires au taux moyen de 3 fr. par jour ou 1 000 fr. par an, c'est 53 000 ouvriers sans moyens d'existence. Dussent cette perte et ce nombre être encore réduits de moitié, si l'on pense que la fabrication française ne produit que le cinquième environ de la production cotonnière européenne, on peut conclure qu'au moins 100 000 ouvriers en Europe par suite de la guerre d'Amérique furent laissés presque constamment, pendant près de trois ans, sans ouvrage, et qu'un nombre triple ou quadruple vit notablement réduire ses salaires. Ce terrible chômage, combien de morts ne causa-t-il pas ? Telle est la guerre. Elle est de sa nature si homicide, qu'elle fait des milliers de victimes à 2 000 lieues des champs de batailles.

Si l'Amérique bouleversa notre industrie en ne nous fournissant pas de matières premières, elle la troubla encore en ne nous achetant

plus nos produits manufacturés. « On comprend qu'un client aussi affaibli doit être pour nous un triste client, et qu'on ne peut pas, la guerre finie, voir le passé renaître instantanément. Aussi dans les états de douanes, les exportations de la France à l'étranger ont-elles subi une diminution importante due aux soieries et aux lainages, cela est significatif. » (*Journal des Économistes*, tome XLVII, page 306.) Les ouvriers de Saint-Étienne n'étaient guère plus heureux que ceux de Mulhouse et de Rouen.

Nous aurions beau aligner des chiffres innombrables, ils ne suffiraient pas pour calculer toutes ces calamités. Et cependant « à raison de 1 000 fr. par tête d'esclave, dit M. Horn, et c'est un prix parfaitement suffisant, quand on prend pêle-mêle les esclaves jeunes et vieux, hommes et femmes, enfants et adultes, 4 milliards eussent suffi pour abolir l'esclavage. » Quelle économie n'eût-ce pas été ! Mais il eût fallu que l'Amérique, dans sa crise de 1861, eût eu des hommes aussi grands que dans la crise de la fin du siècle dernier, un Franklin, un Washington, l'un du Nord, l'autre du Sud, disait M. Michel Chevalier. Cela même n'était pas nécessaire ; un peuple instruit et honnête sait se passer de grands hommes, et agir utilement et bien, en vertu de cette instruction et de cette honnêteté mêmes.

CHAPITRE V

GUERRES DU SLESVIG ET D'ALLEMAGNE

La proximité encore très grande des deux guerres de 1864 et de 1866 est une condition défavorable pour en juger avec exactitude les résultats même matériels. C'est surtout en matière de finances que les renseignements précis nous manqueront ; car les gouvernements d'Europe n'ont pas ces habitudes et ces mœurs pratiques du gouvernement de Washington, grâce auxquelles la situation financière de l'Union est aussi facile à connaître que celle d'un grand établissement de crédit.

Nous avons sur les pertes humaines de la guerre de Danemark un travail précieux et tout récent (General Bericht über den Gesundheitsdienst im Feldzuge gegen Danemark, von docteur Lœffler hœniglich Preussischer general Arzt). Ce livre qui vient de paraître nous a donné d'utiles renseignements. Le 1^{er} février 1864, l'armée alliée passait l'Eyder : elle était alors forte de 60 000 hommes, un tiers autrichien, le reste prussien : le contingent autrichien ne changea pas pendant toute la durée de la campagne ; le corps prussien au contraire fut porté à 63 000 hommes. Sur cet effectif considérable, voici quelles furent les pertes de l'armée prussienne :

Tués dans l'action ou morts de blessures	738 hommes
Morts de maladies ou d'accidents divers	310
Total	1048

Le nombre des morts de l'armée prussienne est donc seulement de 1,6% de l'effectif. Le nombre des blessés avait été de 2443. On est surpris de cette proportion minime des morts ; les rencontres cependant ont été très sanglantes, relativement même beaucoup plus que celles de la guerre de Crimée : on doit reconnaître que, proportion gardée, l'assaut de Duppel fut aussi terrible que l'assaut de Malakoff. Il y a eu dans l'armée prussienne :

	Blessés.	Morts.
À Missunde (2 février)	206	59
À Duppel (17 et 18 avril)	1780	550
À Alsen	354	104

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette campagne, c'est le très petit nombre de morts par maladies. Il n'y a eu que 26 717 malades, dont 310 seulement périrent. Cette réduction de la mortalité

tient en grande partie, comme l'avoue le docteur Lœffler, à l'action bienfaisante des sociétés privées de secours aux soldats. Il est plus difficile de connaître au juste les pertes de l'armée danoise. Ce qui est certain, c'est que par différentes raisons, et entre autres, à cause de l'infériorité de son armement, elle perdit beaucoup plus d'hommes que les Prussiens. On peut estimer les pertes par le feu, de l'armée danoise, au double de celles de l'armée prussienne, soit à 1 500 hommes environ.

L'armée danoise fut beaucoup plus maltraitée que son adversaire par les maladies : nous avons sur ce point quelques détails précis que nous empruntons au docteur Lœffler. Il y eut 31 575 malades : le typhus fit des ravages notables, et les pertes des Danois, par maladies, furent de 756 hommes, beaucoup plus du double des pertes prussiennes par la même cause. Les pertes des Autrichiens ont dû être fort minimales ; moins nombreux que les Prussiens, ils prirent une moindre part à l'action. En résumé les Prussiens perdirent 1 048 hommes ; les Danois perdirent certainement plus du double, et la perte totale, en y comprenant les Autrichiens, doit être d'environ 3 500 hommes.

Les pertes financières sont plus difficiles à connaître. Pour l'Autriche et la Prusse elles furent couvertes par les indemnités de guerre. Quant au Danemark ses budgets nous ont échappé ; voici du moins l'état de sa dette avant et après la guerre. Avant la guerre :

Dette commune de la monarchie.	98 261 793 rigsdalers.
Dette particulière du royaume.	1 289 780 —
— du Holstein.	666 000 —
Total	100 217 573 —

La dette du royaume, au 31 mars 1865, était de 132 110 802 rigsdalers : c'était donc au moins 30 millions de rigsdalers qu'avait coûtés la guerre au Danemark. Il y faut joindre les indemnités de guerre payées par les duchés, et la part des duchés dans la dette de la monarchie avant la guerre ; nous arrivons ainsi à un chiffre approximatif de 180 millions de francs. 180 millions de francs et 3 500 hommes, c'est encore là une consommation terrible de capitaux et de vies humaines, quand il eût été si facile de laisser à l'industrie et au travail tout cet argent et tous ces bras.

Nous arrivons à la grande guerre de 1866 : les données statistiques sur les pertes d'hommes ont déjà varié, du moins en ce qui concerne la Prusse. Un premier relevé, fait au mois de décembre 1866, s'est trouvé fort dépassé par les communications plus récentes du bureau de statistique de Berlin. Il est probable que ce n'est pas

encore là le chiffre définitif, et que quand le docteur Lœffler aura fait, comme nous l'espérons, sur la campagne de Bohême, un travail analogue à celui qu'il vient de publier sur la campagne de Sleswig, on verra que l'étendue des pertes a été plus considérable. Le nombre des blessés pour l'armée prussienne est, d'après les premiers relevés, de 15 554 ; d'après les relevés plus récents, de 16 177. Les relevés primitifs n'indiquaient que 2 910 tués, les relevés rectificatifs fixent le nombre des morts, dans les 48 heures, à 2 931, et celui des morts qui succombèrent plus tard à leurs blessures, à 1 510, en tout 4 450. Les premiers relevés se taisaient sur les maladies, les relevés récents dénoncent 6 427 morts du typhus et de maladies diverses : c'est en tout 10 877. On voit comme, sur ce point, les relevés rectificatifs donnent des chiffres plus considérables que les relevés provisoires ; il faut encore attendre les relevés définitifs.

Pour l'Autriche, nous en sommes encore aux relevés provisoires. Le treizième rapport annuel de la commission de statistique de Vienne contient une série de résultats authentiques qui font connaître la force et les pertes de l'armée autrichienne pendant la guerre contre la Prusse. Les chiffres sont tirés des états de l'armée à la fin d'août 1866 : c'est assez dire combien ils sont défectueux et inférieurs à la réalité : qui sait combien de blessés sont morts de leurs blessures depuis le mois d'août 1866 ? Tous les statisticiens militaires, le docteur Chenu, le docteur Lœffler, l'auteur anglais des rapports sur la guerre de Crimée, prolongent leurs recherches au moins dix-huit mois au-delà de la paix. On ne semble pas davantage, dans les relevés autrichiens, tenir compte des maladies.

L'armée autrichienne, au commencement de la lutte, se composait de 646 636 hommes, dont 407 223 se trouvaient sur les deux théâtres de la guerre. Le total des pertes avouées est de 10 994 tués, 29 304 blessés, 43 743 manquants. Nous sommes assurément loin de compte, et nous n'hésitons pas à dire que le nombre des morts doit être doublé. Sur ces 29 304 blessés, encore en vie au mois d'août 1866, l'expérience nous autorise à dire que plusieurs milliers, 4 000 ou 5 000 au moins, auront succombé depuis lors à leurs blessures. N'a-t-on pas vu que dans le relevé du docteur Chenu sur la guerre de Crimée, ceux qui sont morts en France, des suites de l'expédition, pendant les dix-huit mois qui suivirent la guerre, forment le nombre de 15 000 : de même ceux qui ont succombé en Autriche, dans les hôpitaux ou dans leurs familles, pendant une période de dix-huit mois après la lutte, doivent atteindre un chiffre considérable. Enfin il n'est pas fait la moindre allusion, dans les relevés autrichiens, aux maladies qui enlevèrent plus de 6 000 Prussiens. Il n'est guère probable que les pertes des Autrichiens de ce chef soient moins considé-

rables ; leurs fatigues furent aussi grandes, leur régime fut plutôt inférieur, et la profonde démoralisation des troupes autrichiennes était un puissant auxiliaire pour les épidémies. Nous attendons donc un travail complet sur les pertes de l'Autriche, en 1866, et une révision qui sera en même temps un complément des relevés actuels insuffisants : nous avons la certitude que les relevés rectificatifs porteront les pertes totales de l'armée d'Autriche de 20 000 à 25 000 hommes.

Nous n'avons pas de données précises sur les pertes de la Confédération proprement dite : nous n'avons eu sous les yeux que les relevés saxons publiés presque immédiatement après la guerre : ils présentent le caractère de la plus grande confusion : sur les Bavaïrois et les Hanovriens nous n'avons aucun chiffre, il y eut cependant quelques combats sanglants. Nous pouvons, sans exagération, admettre un chiffre de 3 000 tués pour les petits États.

Un supplément de la *Gazette* de Florence, cité par le *Moniteur* du 9 juillet 1866, donne l'évaluation suivante des pertes italiennes à Custozza : 951 morts, 2 909 blessés, 1 252 prisonniers. Le chiffre des morts ne comprend que ceux qui ont expiré dans les premiers jours après la bataille ; il doit donc être fortement augmenté, presque doublé par ceux qui ont succombé à leurs blessures dans l'année qui suivit la bataille. Pour la journée de Lissa, la *Nazione* prétend savoir que la perte totale des Italiens a été de 743 tués et de 155 blessés. (*Moniteur* du 29 juillet 1866). Nous n'avons aucun détail sur les pertes des volontaires, qui ne laissèrent pas d'être importantes. Nous ne pouvons évaluer à moins de 3 000, à Custozza, à Lissa et dans la campagne de Garibaldi, le nombre des Italiens qui périrent par le feu de l'ennemi. Malgré le peu de durée de la guerre, cette mortalité doit évidemment être doublée, si l'on tient compte de la mortalité produite par les maladies, les fatigues, le mauvais régime, toutes les souffrances physiques ou morales.

En résumé, le nombre des Prussiens tués ou morts est d'environ 11 000 ; nous regardons le chiffre probable des pertes autrichiennes comme variant de 20 000 à 25 000 ; celui des petits États de la Confédération de 3 000 à 4 000 ; celui des Italiens comme à peu près de 6 000 ; ce serait un total de 40 000 à 45 000 tués ou morts. Nous croyons que ce chiffre n'est certainement pas exagéré, et nous espérons qu'une histoire méthodique et scientifique de cette guerre nous donnera dans deux ou trois ans des chiffres exacts, qui pourront être supérieurs aux nôtres, mais ne leur seront certainement pas inférieurs.

Les pertes financières sont difficiles à connaître avec une exactitude rigoureuse : elles ne sont certainement pas liquidées, et nous n'en pouvons savoir le montant définitif.

L'Autriche, dès le 23 novembre 1865, avait émis un emprunt sur la place de Paris ; ce n'était pas un emprunt de guerre ; il fut employé à rembourser les avances de la banque nationale. Aussi quand vint la guerre, dès les premiers jours du mois de mai, on eut recours aux expédients. Le gouvernement émettait des notes de 1 à 5 florins ayant cours forcé : cette émission atteignit le chiffre de 150 millions de florins. Une loi du 7 juillet autorisa le ministre à se procurer 200 autres millions de florins par un emprunt volontaire ou par une augmentation d'émission des billets de l'État. La banque de Vienne avança provisoirement 60 millions de banknotes. Un décret impérial, du 25 août, autorisa le ministre des finances à émettre 50 millions de florins en obligations 5% et 90 millions en notes d'État, c'était le complément des 200 millions que la loi du 7 juillet autorisait le gouvernement à se procurer. En outre de ces ressources, le gouvernement avait imaginé dans les premiers jours de juin, d'imposer à la Vénétie un emprunt forcé de 12 millions de florins. C'était en tout 362 millions de florins, qu'on avait cherché à se procurer. Nous ne pouvons pas croire que cette somme énorme qui forme près de 900 millions de francs ait été absorbée complètement par la guerre. Il nous semble douteux que l'emprunt forcé vénitien soit rentré, et sur les 150 millions de florins levés après les faits de guerre, nous croyons qu'une partie n'aura pas été absorbée par les frais immédiats de guerre. Néanmoins on ne peut évaluer les dépenses de l'Autriche, pour cette guerre, à moins de 600 millions, sans compter l'indemnité qu'elle a dû payer à la Prusse.

Les dépenses de celle-ci sont plus difficiles à calculer. Le trésor prussien ou réserve se montait, avant la guerre, à 21 millions de thalers. Dès le commencement de mai ces ressources étant absorbées, le gouvernement recourait aux expédients. Qu'était-ce en effet que la création de la caisse pour marchandises, si ce n'est un expédient du Trésor. Cette caisse était autorisée à émettre pour 25 millions de thalers de papier (*Darlehnskassenscheine*), qui devait être reçu au pair dans les caisses publiques. Pendant la guerre, les troupes prussiennes vécurent sur l'ennemi. Après la guerre, les contributions imposées aux vaincus s'élevèrent à près de 200 millions de francs. Dans la séance du 13 août 1866, le ministre des finances n'en demandait pas moins des crédits extraordinaires s'élevant à 60 millions de thalers ou 225 millions de francs, sur lesquels, il est vrai, 21 millions de thalers furent employés à reformer l'ancien trésor, et une autre partie ne fut pas dépensée ; les frais de guerre de la part de la

Prusse, en résumé, durent s'élever à 200 millions de francs (*Moniteur* du 3 septembre 1866) dont, il est vrai, les pays vaincus lui remboursèrent près de la moitié en contributions.

Quant à l'Italie, dès le 1^{er} mai 1866, elle décrétait le cours forcé et empruntait 250 millions à la banque nationale ; en exécution du décret du 28 juin 1866 elle établissait une lourde taxe sur la richesse mobilière, source de tant de difficultés depuis ; enfin elle avait recours à un emprunt forcé de 350 millions. Bien que la totalité de ces ressources qui se montent à plus de 600 millions ne fut pas absorbée par les frais de guerre, il n'est pas douteux que ceux-ci n'atteignent 400 millions au moins.

Dire ce que la guerre a coûté au Hanovre, aux Hesses, au Wurtemberg, à la Saxe, etc., nous ne le pouvons. Mais si on se rappelle qu'en 1859 les dépenses extraordinaires des États secondaires, d'après les budgets, furent de 152 millions de francs pour les sept principaux d'entre eux, alors qu'on n'avait pas tiré un coup de feu et qu'on s'était mis seulement sur le pied de la *Kriegsbereitschaft*, il paraît difficile que, pendant la guerre de 1866, les petits États n'aient pas dépensé environ 250 millions de fr., sans compter bien entendu les indemnités payées à la Prusse.

Le solde des frais *officiels* et *immédiats* de la guerre de 1866 seraient donc, pour les divers gouvernements de l'Allemagne et l'Italie, 1 650 millions de francs.

Mais dans cette guerre, comme dans toutes, les dépenses budgétaires furent les moins importantes. Quelle catastrophe économique et financière pour l'Italie que cette guerre inopportune ; ce triple fléau du papier-monnaie, de l'emprunt forcé et de l'impôt vexatoire et inégal sur la richesse mobilière ! N'est-ce pas là pour l'Italie un coup fatal dont elle sera vingt ans à se relever ? On parlait d'économies, on semblait prendre ce mot au sérieux quand la guerre vint exiger l'accroissement démesuré des dépenses. La destruction du capital circulant par l'emprunt forcé, l'anéantissement des profits légitimes par l'impôt sur la richesse mobilière, le désavantage et les variations du change qu'amenait à sa suite le papier-monnaie, comment la jeune Italie eût-elle pu résister à de si pernicieuses influences ? Quelles pertes énormes pour un pays surtout dont les importations, depuis quelques années, dépassaient de beaucoup les exportations, et qui allait avoir à supporter dans ses relations avec les commerçants étrangers les frais énormes d'un change désavantageux et extrêmement variable.

L'Autriche se trouvait dans une situation analogue. Nation vraiment à plaindre ! À peine sort-elle d'une crise et commence-t-elle à réparer les maux que la crise lui a causés, qu'elle se rejette volon-

tairement dans une autre. En 1858, elle venait de supprimer le cours forcé qui lui avait été si funeste pendant dix ans, quand 1859 le rétablit. En 1866 elle remboursait les avances de la banque et l'on entrevoyait le moment où le cours forcé serait de nouveau supprimé, quand elle se jeta de son plein gré dans des aventures nouvelles. Elle était vouée par ses erreurs et ses fautes au papier-monnaie, aux surévaluations continuelles d'impôts, à la désorganisation économique et à la stagnation industrielle.

Et la Prusse, si florissante et si forte, pendant six semaines la vie en elle fut suspendue ; dès le commencement de mai 20 000 ouvriers à Berlin se trouvaient sans travail ; la guerre déclarée, ouvriers, professeurs, banquiers, laboureurs, commerçants furent enlevés à leurs affaires. Le gouvernement édicta, pour ainsi dire, un chômage universel de deux mois dans toute la monarchie pour cause de guerre. Pendant ce temps-là ateliers et écoles furent fermés ou vides. Se figure-t-on cette nation entière, pendant six semaines ou deux mois, morte au travail et à l'étude ! Quel arrêt dans la civilisation ! Dans cette catastrophe publique que de catastrophes individuelles, obscures et ignorées ! Les faillites se multipliaient dans une incroyable proportion ; on en comptait à Berlin de vingt à vingt-cinq par jour, juste le chiffre qu'on en comptait par semaine dans les temps ordinaires.

Les petits États enlevés brusquement à leur vie calme et industrielle, expièrent aussi par bien des pertes la folie commune. Tous ces travaux publics qu'ils hâtaient avec tant de zèle furent retardés. Bade venait de contracter un emprunt pour ses chemins de fer, la guerre l'absorba ; pareille chose lui était déjà arrivée en 1859 : tous les autres petits États qui, à l'exception de ce moment de délire de 1859, n'avaient contracté que des emprunts de paix, furent forcés de se jeter dans les emprunts de guerre. Et ces réquisitions, et ces ravages, et ces contributions arbitraires, ces 6 millions de florins que le général Vogel de Falkenstein exigea de Francfort, ces 25 millions de florins que le général de Manteufel exigea de la même ville, le lendemain même ; puis cette Bohême désolée, dévastée, ruinée presque par les cantonnements et les combats de 600 000 hommes !

Le coup porté en Allemagne retentit dans l'Europe entière ; ce bouleversement imprévu, cette folie subite qui avait saisi le centre de l'Europe, gagna par contagion les contrées voisines. De toutes parts l'on ne pensa plus qu'aux fusils nouveaux, aux canons prodiges, monstres ou nains, aux armées gigantesques ; il fallut de nouvelles lois de conscription, de nouveaux emprunts ou de nouveaux impôts. Tel pays qui venait de réduire son effectif ne songea plus qu'à l'accroître démesurément. La hausse chez toutes les nations euro-

péennes du budget de la guerre, voilà ce dont fut cause la crise allemande. 1 650 millions inscrits aux budgets des belligérants, 45 000 morts, la ruine de l'Autriche et de l'Italie, et d'une manière permanente l'accroissement partout des charges et des inquiétudes publiques, tel est le bilan de la campagne de Bohême. D'où vient que deux ans même après cette guerre, notre industrie languit et notre commerce souffre ? D'où vient que nos capitaux de roulement s'entassent dans nos banques au lieu d'alimenter nos fabriques et de créer de nouvelles entreprises ? C'est que la guerre en mourant laisse son spectre derrière elle, qui vient longtemps encore effrayer les peuples et leur faire craindre de nouveaux malheurs.

CHAPITRE VI

EXPÉDITIONS LOINTAINES

Nous sommes arrivé à ces expéditions funestes, qui ont tant coûté aux puissances d'Europe et spécialement à la France : malheureusement ici les chiffres nous manquent, surtout pour les pertes d'hommes. Nous ne risquons aucune évaluation conjecturale. Nous nous contenterons de rappeler l'éloignement des théâtres de la lutte en Chine, en Cochinchine, au Mexique, à Saint-Domingue, la différence du climat, la fièvre jaune, le typhus, les fièvres paludéennes, les fatigues d'une guerre d'escarmouches incessantes, de marches forcées continuelles, la résistance obstinée de l'ennemi au Mexique, en Cochinchine, l'insuffisance des transports, des secours hygiéniques, parfois des vivres. Nous laissons chacun se faire, d'après toutes ces circonstances désastreuses, une idée plus ou moins exacte du nombre des victimes qu'ont enlevées ces déplorables expéditions.

Quant aux pertes financières, notre position est moins mauvaise pour en juger l'étendue, mais elle ne nous permet pas encore d'arriver à l'exactitude. Les dépenses de la plupart de ces expéditions ne sont pas encore liquidées. Le Corps législatif a voté seulement en 1867 le règlement des comptes de 1863. Les comptes de 1864, de 1865, de 1866 ne sont pas encore connus avec précision. Une autre difficulté de ces calculs, c'est que les dépenses pour les expéditions lointaines se trouvent dans les divers budgets sous des titres différents, parfois confondues avec des dépenses d'autre nature. Il règne sur tous ces points une très grande confusion, et l'heure ne semble pas encore venue de la dissiper. Ces dépenses exceptionnelles finirent par devenir tellement habituelles, que des budgets extraordinaires elles passèrent dans les budgets ordinaires : c'est ce dont fait preuve l'exposé des motifs sur la loi portant fixation des dépenses et des recettes de l'année 1863, présenté au Corps législatif le 6 mai 1862 par M. Vuitry, rapporteur. Le budget ordinaire de la marine portait une augmentation de 18 773 501 francs sur le précédent ; voici comment M. Vuitry expliquait cette augmentation : « Depuis plusieurs années les différents budgets, calqués les uns sur les autres, reproduisaient le même nombre de bâtiments à entretenir armés, soit 152 navires à l'effectif d'environ 26 000 hommes, bien que des circonstances de natures différentes eussent obligé le département de la marine, soit à créer des stations nouvelles, soit à augmenter l'effectif de quelques-unes des stations existantes. En conséquence, des crédits extraordinaires étaient nécessaires pour faire face à ces

dépenses qui, après avoir commencé par être accidentelles et temporaires, avaient fini par prendre un caractère normal et permanent. Le budget ordinaire prévoyait 152 navires armés ; en 1859 le nombre des armements a été de 300, dont 193, il est vrai, pour l'armée d'Italie et l'expédition d'Indo-Chine. En 1860, le nombre des armements effectués s'est élevé à 275, dont 77 pour les expéditions d'Indo-Chine et de Syrie. En 1861, il en aura été à peu près de même. Dans cette situation le gouvernement a dû rechercher avec soin ce qui, dans les armements extraordinaires des années précédentes, devait être regardé comme indispensable au service de nos stations navales, dont le nombre et l'importance se sont accrues à raison même des établissements nouveaux que la France est en voie de fonder dans des mers lointaines. » (*Moniteur* du 12 mars 1862.) Ces expéditions lointaines avaient en effet terriblement grossi notre budget de la marine. En 1857 il n'était que de 121 865 000 fr. ; en 1850, sans compter l'Algérie et les colonies, il montait à 213 800 000 fr, et en 1861, d'après la loi des comptes du 8 juin 1864, il avait réclamé plus de 230 millions ; ainsi le budget de la marine avait grossi, par suite des expéditions lointaines, d'environ 100 millions, et cette augmentation était presque regardée comme permanente. Le budget de la guerre subissait aussi l'influence de ces expéditions ; en 1861, année de paix, d'après la loi des comptes du 8 juin 1864, il avait exigé 400 075 814 fr. 12 c., excédant de 55 millions les prévisions qui ne montaient qu'à 345 millions.

L'un des résultats les plus fâcheux des guerres lointaines fut donc d'enfler, outre-mesure, nos budgets ordinaires ; les suppléments de crédit, au moins, disparaîtront avec ces expéditions d'outre-mer ; mais cette augmentation des budgets de la marine dont ces guerres avaient été la cause, le gouvernement l'a déclarée normale et permanente, et elle a toujours été considérée depuis comme permanente et normale.

Quant aux dépenses totales de ces expéditions, M. Larrabure, il y a plus de quatre ans, les estimait déjà pour le Mexique et la Cochinchine seulement à 270 millions : c'était en décembre 1863 ; dans la même discussion, M. Calley-Saint-Paul portait à 450 millions les dépenses des guerres de Chine, de Cochinchine, du Mexique et du Japon. M. Vuitry répondait, en avouant pour l'expédition de Syrie 17 millions, pour celle de Kabylie 11 millions, pour celle de Chine et de Cochinchine 166 millions ; lors du traité de Miramar, le gouvernement français déclarait avoir dépensé au Mexique 270 millions : il est revenu depuis sur cette évaluation qu'il a déclarée exagérée. D'après le rapport de M. du Miral, sur le budget de 1868, les dépenses de l'expédition du Mexique auraient été les suivantes :

Années.	Guerre.	Marine.	Finances.	Totaux.
1861		3 200 000		3 200 000
1862	27 119 000	35 902 000	379 000	63 400 000
1863	72 012 000	24 606 000	1 001 000	97 619 000
1864	51 732 000	15 667 000	1 675 000	69 074 000
1865	29 342 000	10 583 000	1 480 000	41 405 000
1866	41 792 000	13 798 000	9 567 000	65 157 000
1867	9 993 000	13 117 000	200 000	65 157 000
	231 990 000	116 873 000	14 302 000	363 165 000

D'après un autre tableau, extrait du même rapport, les recettes plus ou moins effectuées de l'expédition, consistant en remboursements et en obligations mexicaines, s'élèveraient à 61 975 000 fr., d'où l'excédent de dépenses serait de 301 millions de francs.

Il est inutile de faire remarquer que ce tableau officiel est excessivement optimiste. M. Berryer prétend prouver que l'expédition a absorbé 600 millions : ce ne serait pas impossible ; toujours est-il que le gouvernement, lui-même, ayant avoué un chiffre de dépenses effectuées de 270 millions, lors de la convention de Miramar, c'est-à-dire quand la guerre n'était qu'à moitié, il est difficile que les dépenses ultérieures, remboursements déduits, n'aient pas porté cette somme au moins à 400 millions. Quant aux expéditions de Chine, de Cochinchine et du Liban, nous ne pouvons les estimer à moins de 300 millions ; ce chiffre représente à peu près exactement les augmentations imprévues de nos budgets de la marine et de la guerre, dans les années de paix 1860, 1861 et 1862, alors que l'expédition du Mexique n'avait encore que peu coûté, et l'on sait que l'expédition de Cochinchine se poursuit encore et aggrave notre budget d'une manière permanente. Si l'on joint à ces dépenses budgétaires la perte de tous ces capitaux qui se sont détournés des emplois productifs pour s'éteindre sans retour dans les emprunts mexicains, on trouve que les expéditions lointaines ont enlevé au moins un milliard à la France, sans compter qu'elles ont haussé d'une manière permanente le budget de la marine.

RÉSUMÉ DES PERTES MATÉRIELLES
DES GUERRES CONTEMPORAINES

1° Pertes des hommes :

Hommes tués sur les champs de bataille ou morts, soit de leurs blessures, soit de maladies :

Crimée	784 991
Italie	45 000
Sleswig-Holstein	3 500
Amérique du Nord	281 000
— du Sud	519 000
Guerre de 1866	45 000
Expéditions lointaines et guerres diverses : Mexique, Cochinchine, Maroc, Saint-Domingue, guerre du Paraguay, etc.	65 000
Total	1 742 591 tués par les guerres.

C'est un total de 1 750 000 hommes environ, enlevés par la guerre aux peuples civilisés, de 1853 à 1866, c'est-à-dire dans l'espace de 14 ans. 1 750 000 hommes, c'est un chiffre égal à celui de la population masculine entière de la Hollande : c'est encore un chiffre égal à celui des individus occupés en France comme ouvriers par les professions industrielles ou commerciales (Audiganne, *Les Ouvriers d'aujourd'hui*, page 405.) Et cependant cette quantité immense de vies, de forces et d'intelligences humaines, dans le siècle de la civilisation, de l'industrie et de la démocratie, la guerre l'a dévorée en 14 ans.

2° Pertes financières :

Guerre de Crimée	8 milliards 500 millions
Guerre d'Amérique du Nord	23 — 500 —
— du Sud	11 — 500 —
Guerre d'Italie	1 — 500 —
Guerre du Holstein	— 180 —
Guerre de 1866	1 — 650 —
Guerres lointaines	1 —
Total	47 milliards 830 millions

Ce ne sont là que les dépenses immédiates et positives des guerres : encore ne sont-elles pas complètes ; nous n'avons pas les dépenses de l'Espagne dans les guerres de Cochinchine, du Pérou et du Chili et de Saint-Domingue ; nous n'avons pas davantage celles des républiques de l'Amérique du Sud, dans leur lutte contre

l'Espagne ; ni celles du Brésil, de la Plata, du Paraguay dans cette guerre éternelle qui les désole avec tant de fureur ; ni celles du Mexique, dans la guerre de l'indépendance contre la France ; et cependant, avec toutes ces lacunes, nous sommes parvenus au chiffre effroyable de 48 milliards. 48 milliards, mais c'est plus du tiers de la richesse, tant mobilière qu'immobilière de la France ; c'est le montant de l'épargne française pendant près d'un demi-siècle ; c'est six fois plus qu'il n'a fallu pour faire tous nos réseaux de chemins de fer français. Et cependant cette somme immense de 118 milliards, qui, employée aux œuvres de la paix, eût transformé les conditions matérielles de la vie des peuples civilisés, le mauvais génie de la guerre l'a dévorée en quatorze années, pour faire disparaître de la face du monde près de 1 800 000 hommes.

CHAPITRE VII

DES SUITES DE LA GUERRE DANS L'ORDRE MORAL

Cette consommation d'hommes et de capitaux que cause la guerre n'est pas la seule calamité qu'elle nous apporte. À la désorganisation économique, il faut ajouter la désorganisation morale.

Le propre de la guerre, c'est de laisser derrière soi des ambitions, des rancunes, des haines et des projets de vengeance. Au peuple vainqueur elle inspire un orgueil déplacé qui dégénère en fatuité ridicule ; une nation que la guerre a favorisée quelque temps prend vis-à-vis des autres ces airs insolents de bretteur heureux, qui nous paraissent aussi naturels dans la vie publique que nous les trouvons sots dans la vie privée. Au peuple vaincu la guerre inspire une haine sourde, un âpre désir de prendre sa revanche, passion funeste qui l'épuise en armements et en préparatifs guerriers. Les nations neutres d'autre part sont saisies d'une émulation folle et d'une envie coupable pour les lauriers du vainqueur ; elles n'ont plus d'autre objet que de se mesurer avec lui et d'essayer leurs forces contre les siennes. Ainsi, chaque guerre en appelle presque fatalement une autre à court délai. L'arrogance du vainqueur, le désir de vengeance chez le vaincu, l'émulation et l'envie chez les neutres sont autant de ferments de discorde qui survivant à la lutte et bannissent toute sécurité. Aussi la guerre est-elle suivie de la paix armée, sorte de trêve pleine d'anxiété et de périls. De là l'accroissement ininterrompu de nos charges et de nos dettes.

La guerre fausse les idées des peuples sur la gloire et sur le droit. Cette apologie de la force, cette glorification du rôle qu'elle joue dans l'humanité, pervertit toute la morale. Les nations n'ont plus d'estime que pour les armes ; les arts de la paix perdent en crédit et en honneur ; la renommée, l'illustration, n'est plus pour le savant, pour l'artiste, pour le philanthrope, elle est pour l'homme d'épée ; l'engouement et l'estime pour la carrière militaire gagnent toutes les classes ; des jeunes gens pleins d'intelligence et d'avenir abandonnent les travaux sérieux et utiles pour se jeter dans une carrière oisive à la poursuite des honneurs. Les vieux préjugés se ravivent, les traditions surannées renaissent. Le droit perd de son prestige, le succès devient la légitimation de toutes les actions suspectes ou mauvaises. Les mœurs comme les idées sont bientôt altérées. On en vient à regarder la vie comme une lutte où la victoire est au plus habile et au plus fort. Le culte de l'habileté et de la force s'élèvent sur les ruines du culte de l'honnêteté et de la droiture. Le goût des aven-

tures et des risques se répand dans toutes les classes ; la voie lente et sûre du travail persévérant et consciencieux ne tarde pas à être désertée. Cet esprit d'avancement rapide aux dépens et sur les ruines d'autrui, que la guerre suscite chez tous les militaires, s'acclimate dans la vie privée. Cet essor et cette prédominance dans la nation des tendances et des mœurs soldatesques, est ce qu'il y a de plus contraire au progrès.

Tout ce qui touche la science et le droit est regardé comme pédanterie surannée ; les hommes honnêtes et laborieux, dont la postérité enregistrera les noms, ne rencontrent plus autour d'eux ni admiration, ni respect ; toute la déférence et toute l'estime passe aux habits brodés, chamarrés d'or et brillants de croix. Les mœurs publiques en deviennent singulièrement superficielles ; la recherche de ce qui brille devient l'objet unique des désirs et des efforts ; il en résulte une légèreté dans les idées qu'égale seule la fatuité dans les caractères.

Sous ces influences funestes la nation désapprend la voie pénible, mais féconde de la liberté. Le despotisme glorieux, qui distribue les distinctions et les honneurs, qui s'abrite sous les lauriers sanglants et prépare des guerres nouvelles, acquiert un prestige au-dessus de toute attaque. Le canon tue la tribune. Le droit que l'on s'est habitué à violer sur les champs de bataille, on ne le respecte plus dans les assemblées. L'admiration exclusive de la force tourne au mépris de la raison. Ceux dont la profession et le devoir est de donner des conseils aux princes et de revendiquer les droits des peuples, sont bafoués comme des *avocats* et des *bavards*. Partout la guerre entraîne avec soi la dictature. Le grand argument dont se servait le gouvernement français pour refuser les libertés légitimes, c'était les victoires qu'il avait remportées. L'Alma, Malakoff, Magenta et Solferino, justifiaient le pouvoir personnel. Ne vit-on pas en Prusse après une guerre entreprise manifestement contre la volonté nationale, le peuple se courber avec respect et reconnaissance sous le despote heureux qui pendant quatre ans avait violé tous ses droits ? Ne vit-on pas cette noble chambre prussienne si énergique et si persévérante dans la défense des libertés populaires voter au ministère un bill d'indemnité ? Et parmi ces libéraux tenaces, combien devinrent des amis officieux de ce même gouvernement qu'ils avaient tant combattu et que de fois l'opposition fut réduite à un illustre patriote, le docteur Jakoby suivi seulement de quelques fidèles. Quand le bruit de la guerre se répandit en Italie, le premier acte du parlement italien ne fut-il pas de voter la loi Crispi qui enlevait à la chambre ses droits et établissait la dictature ? Quand l'Autriche se fut engagée follement dans cette guerre malheureuse contre ses deux voisines, que fit-elle si

ce n'est de rétrograder brusquement dans cette voie de liberté où elle était tardivement entrée, de bâillonner la presse et de remplacer pour un temps les lois civiles par les lois militaires ? Dans cette Amérique même, si pleine d'amour et presque d'idolâtrie pour le droit, est-ce que la guerre n'a pas laissé dans les mœurs un levain militaire, est-ce que nous ne voyons pas une partie de la confédération gouvernée par des chefs d'armée, est-ce que les actes comme le ton du Congrès ne se ressentent pas de l'esprit de conquête et de dictature ?

Qui pourrait dire combien de tels exemples sont fâcheux et immoraux ? L'aspect du gouvernement personnel qui se maintient de longues années chez un des peuples les plus civilisés de la terre grâce à des victoires, n'est-ce pas un encouragement pour tous les princes ambitieux ? La vue d'un ministre hautain qui pendant quatre années n'a cessé d'insulter les droits d'un grand peuple, et qui, au lendemain d'une guerre heureuse se trouve transformé en héros et en grand homme, n'est-il pas un exemple bien contagieux pour tous les hommes d'État sans moralité, qui croyant avoir le même talent et le même succès, ne se feront aucun scrupule de suivre une pareille route ?

La corruption des mœurs privées est avec l'abaissement des idées et des mœurs publiques, le grand mal moral de la guerre. Pendant ces mois, ces années mêmes, quand la lutte est longue, où tout travail honnête est entravé ou suspendu, les esprits se tournent à la spéculation hasardeuse et se portent avec fureur aux jeux de bourse, pleins de variations et d'aléas. Dans cette guerre de Crimée, par exemple, où l'écart des cours fut si énorme, où la rente française fut tour à tour au taux de 76,25 (octobre 1854) et à celui de 61,50 (mai 1854), où dans un même mois (janvier 1856) elle toucha 72,40 et retomba à quelques jours de là à 61,50, quelle recrudescence de l'esprit d'agiotage ! C'est alors que la folie de la spéculation tourna toutes les têtes, alors que du jour au lendemain naquirent des fortunes étonnantes dues à un hasard heureux. « Les excentricités du luxe, la débauche somptueuse, le vice doré, l'orgie aux cinq cents mille francs de rente, la prostitution sous l'or et la soie sont la conséquence de fortunes faites sans travail au milieu des rapines. La fille entretenue a conquis une importance correspondante au développement de la spéculation déshonnête ; c'est une classe dans la société, ayant comme l'antique noblesse son faubourg, son monde, ses réceptions. » Voilà ce qu'écrivait vers la fin de la guerre de Crimée un publiciste illustre (Proudhon, *Le spéculateur à la bourse*, troisième édition, page 166). Sans doute le développement de l'agiotage et la corruption des mœurs ne sont pas dus à la guerre seule ; il y a encore beaucoup d'autres causes parmi lesquelles la plus active est le

pouvoir absolu : mais le pouvoir absolu n'étant possible qu'avec et par la guerre, nous avons le droit de rejeter sur celle-ci les maux que produit celui-là.

C'est une idée trop accréditée dans certaine classe d'écrivains, spécialement chez beaucoup d'écrivains spiritualistes, que la guerre est moralisatrice, que par les sacrifices qu'elle impose à l'homme, elle l'écarte des jouissances matérielles qui le corrompaient, que par les efforts qu'elle exige, elle le rend plus viril et plus fort. La vérité, c'est l'opposé. La guerre détourne du travail honnête, régulier, persévérant, elle excite à la spéculation, au jeu, à l'aventure. La guerre détruit le respect pour le droit et la raison et pour ceux dont la raison et le droit sont les armes, elle pousse au culte exclusif de la force, de l'habileté, à la recherche des honneurs futiles, à l'admiration des distinctions vaines et des titres brillants. Elle rend les populations frivoles, arrogantes et serviles. C'est à la fois l'ennemie de la liberté et de l'égalité vraie ; partout elle tend à remplacer le droit par le fait, la raison par la force, la probité par l'habileté, à justifier les moyens par la fin, à créer l'idolâtrie du succès. Aussi la guerre partage-t-elle avec le despotisme le triste privilège de démoraliser et de dégrader les nations. Malheur à celles qui se trouvent exposées à l'une ou l'autre de ces influences et surtout aux deux combinées.

TROISIÈME PARTIE DE L'ATTÉNUATION DES MAUX DE LA GUERRE

CHAPITRE PREMIER DES RÉFORMES POSSIBLES DANS LE DROIT DES GENS

À l'aspect des pertes effroyables en hommes et en argent que les dernières guerres contemporaines ont imposées aux nations civilisées, chaque esprit réfléchi se demande si l'on ne pourrait pas arriver à une atténuation progressive de ces maux tant matériels que moraux que la guerre entraîne à sa suite. Le propre de la civilisation n'est-il pas de réduire sans cesse les résultats nuisibles des crises morales ou des catastrophes physiques, et d'en amortir les coups par des mesures prévoyantes et des institutions utiles ? Des trois grands fléaux qui affligeaient autrefois si terriblement l'humanité, la peste, la famine et la guerre, on peut dire que les progrès de la société humaine ont tellement atténué les deux premiers et en ont si bien diminué la nuisance, qu'on peut presque les considérer comme disparus¹. La famine s'est changée en disette, la peste, qui enlevait des populations entières, s'est convertie en une épidémie clémentine qui ne frappe plus que de rares victimes. Seule, la guerre, non seulement a retenu, mais a augmenté sa puissance meurtrière ; seule, elle est devenue plus destructive à mesure que les ressources de l'esprit humain se sont accrues. N'est-ce pas une anomalie étrange que de ces trois effroyables fléaux, les deux qui provenaient immédiatement de la nature physique, et dont les causes étaient en grande partie soustraites à l'action de l'homme, aient été en s'affaiblissant chaque jour avec le développement de notre civilisation, et que celui-là seul dont la cause résidait dans la volonté même de l'homme, et sur lequel il avait toute puissance, n'ait fait que grandir de jour en jour ? N'est-il pas temps que cette anomalie disparaisse et que les sociétés

¹ Nous ne parlons ici que des sociétés civilisées ; les peuples barbares restent encore exposés à ces deux fléaux ; la famine de l'Algérie en est une preuve. Les calamités qui frappent actuellement cette colonie fournissent un argument à notre thèse ; ce sont presque exclusivement les tribus arabes nomades qui sont en proie aux douleurs de la faim. Les Kabyles sédentaires en souffrent peu, et quant aux colons européens, ils ont su, par leur prévoyance et leur travail, se mettre complètement à couvert du fléau. Notre état de civilisation rend impossible toute véritable famine.

civilisées, qui peuvent à leur gré réduire les maux de la guerre, prennent à son égard ces mesures préventives auxquelles elles ont hâte de recourir toutes les fois que leurs intérêts vitaux sont en jeu ?

La guerre est un fait social, une sorte de juridiction internationale, une procédure *sui generis*, que des règles précises doivent régir. Or, nous avons toujours vu les juridictions et les procédures se modifier avec le temps, s'adoucir et s'humaniser ; seule la guerre a maintenu sa sévérité et sa rigueur antiques ; tandis que le droit civil et le droit criminel se modifiaient sans cesse dans un sens plus philanthropique, le droit de la guerre restait tel qu'il avait toujours été ; au XIX^e siècle, il est encore ce qu'il était au Moyen-âge. Aucun effort international n'a été tenté pour en éliminer tous ces abus, toutes ces iniquités que la férocité païenne ou la barbarie féodale y avait introduits. Les commentateurs de notre droit des gens ont encore les doctrines de Vattel et de Grotius, et les doctrines de Grotius et de Vattel sont aussi, à peu d'exceptions près, les doctrines de la féodalité et du paganisme. Si parfois l'esprit de philanthropie moderne vient atténuer la rigueur de cette procédure sauvage, le droit n'en reste pas moins le même. « La guerre nous autorise implicitement à agir contre l'ennemi à outrance : *jus belli infinitum*. On peut tuer impunément les sujets de l'ennemi, dit Grotius, et sur nos propres terres et sur les siennes, et sur une terre qui n'appartient à personne, et sur mer. Et lorsque en pays neutre on ne tue ou ne maltraite pas les sujets de son ennemi, ce n'est que par respect pour la souveraineté de ce pays ; le droit des gens ne met pas à couvert les femmes ou les enfants : on peut impunément les tuer. » — « Heureux, dit le psalmiste, seront ceux qui écraseront contre une pierre les enfants des Babyloniens ! » Cette férocité hébraïque, accueilli par Grotius, a fait reculer, il est vrai, la plupart de nos commentateurs modernes ; mais le droit de la guerre à outrance, le *jus belli infinitum*, n'en est pas moins resté un principe. « Comme le droit de guerre, dit un auteur récent, autorise à tuer les ennemis, il autorise à *fortiori* à gâter et à piller tout ce qui leur appartient. Le dégât est la destruction de leurs denrées, le pillage en est l'appropriation. On lit dans le *Deutéronome*, au sujet d'une ville qui sera prise après avoir refusé la paix qu'on lui offrait : tu pilleras pour toi toutes ses dépouilles et tu jouiras du butin que Dieu t'aura donné et qui sera fait sur tes ennemis. » (Villiaumé, *Esprit de la guerre*, page 59.) Ce *jus belli infinitum*, ce droit de pillage et de destruction, si la conscience publique les repousse, si les chefs d'État et les généraux les désavouent d'ordinaire et n'en usent que rarement, n'en existent pas moins en principe, et leur existence nous est manifestée par une multitude de faits sur lesquels nous reviendrons plus tard, par le

bombardement de Valparaíso, par les tentatives pour combler le port de Charleston, par les contributions de guerre imposées à Francfort, par la destruction des navires marchands pendant la guerre de Crimée, par mille faits contemporains de barbarie et de vandalisme sur lesquels nous aurons à nous expliquer.

« La guerre, à l'époque où nous sommes, disait, il y a un an, au Corps législatif, un député démocrate, M. Garnier-Pagès, est une chose barbare ; c'est l'anarchie par en haut, c'est-à-dire la pire des anarchies. Voyez ce qu'elle produit. Il y a deux jours, M. le ministre d'État répondait à de justes réclamations que les États-Unis et l'Angleterre avaient délibéré et avaient décidé que le droit de la guerre autorisait à brûler une ville ouverte, à incendier des marchandises dans un entrepôt neutre. Voilà la guerre. Le droit de la guerre : c'est d'aller dans un pays brûler des richesses entassées depuis des siècles, de faire des décrets sanguinaires qui provoquent de sinistres représailles ; c'est de s'emparer d'une ville, d'un pays, de les mettre à contribution. Ce droit-là, quand il s'exerce du petit au petit, on l'appelle le brigandage, quand c'est du grand au petit, je l'appelle, moi, une infamie. » (Compte rendu analytique de la séance du lundi 15 juillet 1867). Les doctrines de Vattel et de Grotius sur le *jus belli infinitum* sont donc encore en vigueur : les États-Unis et l'Angleterre, puissances neutres, les ont consacrées officiellement lors du bombardement de Valparaíso ; la France par la bouche du ministre d'État, les a reconnues comme légales et conformes en tout point au droit des gens existant. C'est en vain que toutes les nations civilisées ont frémi d'horreur en apprenant qu'une ville de commerce, une ville ouverte, sans défense, habitée par des étrangers, un des plus grands entrepôts de l'Amérique, Valparaíso, sans raison stratégique, par pur plaisir de destruction, malgré l'intervention des consuls neutres, avait été bombardée par la flotte espagnole ; que soixante millions, selon les uns, quarante millions, selon les autres, de richesses appartenant à des étrangers non belligérants, à des Anglais, à des Français, étaient devenues la proie des flammes, et que tous ces commerçants indignement spoliés ne pouvaient, de l'aveu des principales puissances civilisées, réclamer aucune indemnité. Ainsi, pareil crime, commis hier, peut se renouveler demain ; et tandis que la conscience publique proteste, nos chancelleries répondent avec placidité : c'est le droit de la guerre. Le droit de la guerre, dans notre siècle de civilisation, que n'excuse-t-il pas ? En 1861, le ministre de la marine des États-Unis, M. Welles, annonçait au Congrès que, pour épargner à l'escadre de l'océan Atlantique les fatigues et les dangers d'un blocus pendant la saison d'hiver, il avait été résolu de couler dans les passes des détroits d'Albemarle et de Pamlico, et à

l'entrée des ports de Charleston et de Savannah, des navires remplis de pierres, que de vieux bâtiments avaient été acquis pour cette opération et qu'ils étaient partis de Baltimore, se rendant à leurs diverses destinations. Plusieurs bâtiments furent en effet coulés dans plusieurs des nombreuses passes du port de Charleston ; mais le gouvernement américain ne tarda pas à renoncer à cet expédient devant les clameurs de la presse britannique. Si le gouvernement reculait, c'était par un sentiment de pudeur honorable ; ce qu'il avait résolu de faire, aux termes du droit des gens en vigueur, était parfaitement légitime ; c'était le droit de la guerre. Ainsi, au milieu du XIX^e siècle, les ports de Charleston et de Savannah furent menacés du sort qui frappa, il y a plusieurs siècles, le port de Brindes, que les Vénitiens comblèrent, et qui, malgré la position magnifique qu'il occupe pour le transit des marchandises d'Orient en Europe, n'a jamais pu se relever de cet acte de vandalisme. Détruire des villes ouvertes, brûler des entrepôts, combler des ports, voilà ce qu'autorise le droit des gens dans une civilisation dont le principal caractère est d'être industrielle et commerciale, organisée uniquement en vue du travail et de la production,

La spoliation diffère peu de la destruction même ; et qu'est-ce que les réquisitions, si ce n'est une spoliation manifeste, une expropriation sans indemnité et sans loi préalable ? Il y a à peine deux ans qu'au centre de l'Europe, sans qu'aucune puissance fit des représentations, les contributions les plus énormes ont été imposées à des pays conquis. On se souvient de cette ville de Francfort, contrainte de payer, le 20 juillet, 6 millions de florins au général Vogel de Falkenstein, et imposée le lendemain par le général Manteuffel à la somme de 25 millions de florins (52 millions de francs). C'était 365 florins ou 780 fr. par tête ; sans compter les réquisitions et les nombreux soldats qu'il fallait loger et nourrir : des citoyens ayant des fortunes ordinaires avaient jusqu'à cinquante garnisaires à entretenir. Pendant la campagne de Valachie, qui précéda la guerre de Crimée, les Russes, venus en amis, avaient imposé à cette pauvre province d'après Ubicini pour plus de 50 millions de francs de réquisitions. Ce système, aussi déplorable que suranné, ne doit-il pas disparaître ? N'est-ce pas là un anachronisme dans notre société moderne ? N'est-ce pas, comme l'a dit un éminent économiste, « la négation du droit de propriété, une menace permanente contre l'industrie, une rude atteinte à la sécurité que le travail réclame pour déployer son action ? »

À la spoliation organisée et officielle qui vient d'en haut, il faut joindre la spoliation furtive et incessante qui vient d'en bas. « Ce serait apprécier imparfaitement les frais de la guerre, écrivait Jean-

Baptiste Say, si l'on n'y comprenait pas les ravages qu'elle commet : et il y a toujours un des deux partis pour le moins exposé à ces ravages, celui sur lequel s'établit le théâtre de la guerre. Plus un État est industriel et plus la guerre est pour lui destructive et funeste. Lorsqu'elle pénètre dans un pays riche de ces établissements agricoles, manufacturiers et commerciaux, elle ressemble à un feu qui gagne des lieux pleins de matières combustibles. La rage s'en augmente et la dévastation est immense. Smith appelle le soldat un travailleur improductif ; plutôt à Dieu ! c'est bien plutôt un travailleur destructif. Non seulement il n'enrichit la société d'aucun produit, non seulement il consomme ceux qui sont nécessaires à son entretien, mais trop souvent il est appelé à détruire inutilement pour lui-même le fruit pénible des travaux d'autrui. » Le mot de Say est juste ; le soldat est un travailleur destructif ; c'est un général même qui vient nous le dire : « En campagne, le soldat détruit pour détruire, comme font les enfants, s'il n'a pas reçu préalablement une forte éducation spéciale, commencée dans la paix, continuée dans la guerre. » (*L'Armée française en 1867*, page 233, note). Le célèbre auteur anonyme que nous citons éprouve le besoin de s'arrêter sur cette rapacité du soldat : « La guerre qui impose tant de sacrifices en hommes et en argent aux peuples qui s'y engagent, tant d'épreuves et tant d'efforts aux armées qui la font, donne spécialement lieu, dans les contrées qui sont le théâtre de la lutte, à d'inévitables désordres. Ils dégénéraient toujours autrefois et dégénèrent encore quelquefois aujourd'hui en sévices, en violences, en ruines, dont souffrent les innocentes et habituellement inoffensives populations que foulent les armées. C'est là que se rencontrent les maux les plus réels, les plus étendus, les plus douloureux de la guerre. On en parle peu si on en parle, car la voix de ces populations accablées est étouffée par les retentissements du champ de bataille et de la politique. Le spectacle de ces destructions et de ces souffrances est navrant pour les hommes de guerre qui ont quelque hauteur d'âme. » (Id., 231). Ainsi, le soldat détruit tout sur son passage, par pur amour de la destruction. Observons cependant que les dernières guerres ont été, par différents motifs, peu favorables à ces goûts destructifs du soldat. En Crimée, c'était une province désolée et aride qui était le théâtre de la lutte. En Italie, la guerre se faisait dans le Milanais, que les Français regardaient comme un pays ami, et les Autrichiens comme une de leurs provinces, et que les uns et les autres étaient, à ces différents titres, tenus de respecter. En Allemagne, la communauté de langue et de race enlevait aussi à la lutte beaucoup de sa férocité. Mais que l'on suppose une guerre entre deux pays voisins, depuis longtemps rivaux, également riches, la

France et l'Allemagne, c'est alors que les goûts destructifs des soldats trouveront matière à se repaître ; c'est alors que les maux causés par cette rapacité des armées, par ces réquisitions des chefs, seront portés à leur comble. Une telle guerre, si elle venait à éclater, serait un vrai retour à la barbarie.

La rapacité du soldat est aujourd'hui égale par sa férocité : la guerre se fait encore, trop souvent, avec une sauvagerie digne des plus mauvais temps du Moyen-âge ; on a désappris les procédés chevaleresques de Fontenoy : pendant la République et l'Empire, on est revenu à ces mesures cruelles, qu'aucune raison ne saurait justifier. En 1793 et 1794, le gouvernement anglais ayant violé le droit des gens contre la République française, par le décret de prairial an II, la Convention ordonna qu'il ne serait plus fait aucun prisonnier anglais ou hanovrien, c'est-à-dire que les vaincus seraient mis à mort, encore qu'ils se rendissent. Hâtons-nous d'ajouter, à l'honneur de la République française, que ce décret resta toujours comminatoire et ne fut jamais exécuté. Il n'en fut pas de même sous l'Empire. « Pendant la courte halte de la garde devant Ligny, le général Roguet, colonel en second des grenadiers à pied, avait réuni les officiers et sous-officiers et leur avait dit : « Prévenez les grenadiers que le premier qui m'amènera un Prussien prisonnier sera fusillé. » Paroles féroces, auxquelles, à deux jours de là, devaient répondre de féroces représailles. » (Charras, *Histoire de la campagne de 1815*, p. 158.) Nous voudrions que de tels exemples fussent vieux comme le monde et n'eussent rien d'analogue dans nos guerres modernes ; malheureusement il n'en est pas ainsi. Voici un extrait d'une lettre que publiait le *Moniteur* du 23 janvier 1854, sans un mot de blâme ; c'est Omer-Pacha qui parle, il est vrai ; mais le *Moniteur*, qui enregistre ces paroles avec éloges, prend sur lui une partie de la responsabilité des actes qu'il loue : « Après un combat acharné de trois heures, l'ennemi a été complètement délogé du village. Les rues étaient encombrées de ses morts. Un demi-bataillon russe, coupé et entouré, a été passé au fil de l'épée ; à peine 600 hommes de ce régiment ont pu se sauver... nos soldats ne faisaient aucun quartier à l'ennemi ; c'est pourquoi celui-ci a défendu la redoute d'une manière si acharnée. » En l'année 1854, le *Moniteur* ne voyait rien que de digne d'approbation et d'encouragement dans ces procédés turcs. Les procédés des nations civilisées s'en rapprochent beaucoup, d'ailleurs, si ce n'est de la part des chefs, qui sont tenus à plus de pudeur, du moins de la part des soldats, qui sont moins en vue. Les généraux et les officiers excitent à son paroxysme non seulement le courage de leurs hommes, ce qui est leur devoir, mais leur fureur et leur colère, ce qui est un véritable crime. Pour rendre leurs soldats féroces, ils abusent de leur

ignorance, et en leur représentant leurs ennemis comme des barbares sans humanité ils contribuent à donner à nos batailles ce caractère de sauvagerie qui contraste tant avec l'apparence chevaleresque des guerres des derniers siècles. « Parmi les Autrichiens faits prisonniers, il en est qui sont remplis de terreur, parce qu'on avait jugé bon de leur représenter les Français, les zouaves particulièrement, comme des démons sans pitié : c'est au point que quelques-uns, en arrivant à Brescia et en voyant les arbres d'une promenade de cette ville, ont demandé sérieusement si c'était à ces arbres-là qu'on allait les pendre. » (Henry Dunant, *Solférino*, p. 40.) Aussi le combat était-il épouvantable d'acharnement et de cruauté : « Ici c'est une lutte corps à corps, horrible, effroyable. Autrichiens et alliés se foulent aux pieds, s'entretuent sur des cadavres sanglants, s'assomment à coups de crosse, se brisent le crâne, s'éventrent avec le sabre ou la baïonnette : il n'y a plus de quartier, c'est une boucherie, un combat de bêtes féroces, furieuses et ivres de sang : les blessés mêmes se défendent jusqu'à la dernière extrémité ; celui qui n'a plus d'armes saisit à la gorge son adversaire, qu'il déchire avec ses dents » (*id.*, 8 et 9). « L'acharnement est tel que, sur quelques points, les munitions étant épuisées et les fusils brisés, on s'assomme à coups de pierre, on se bat corps à corps. Les Croates égorgent tout ce qu'ils rencontrent ; ils achèvent les blessés de l'armée alliée et les font mourir à coups de crosse, tandis que les tirailleurs algériens, malgré les efforts de leurs chefs pour calmer leur féroce, frappent de même les malheureux mourants, officiers ou soldats autrichiens, et se ruent sur les rangs opposés avec des rugissements sauvages et des cris effroyables. » (*id.*, 11) Cette sauvagerie ne se manifeste pas seulement pendant l'action : elle la précède et lui survit. « À Marignan, une sentinelle sarde, placée aux avant-postes, se laisse surprendre par un détachement de soldats autrichiens, qui lui crèvent les yeux pour lui apprendre, lui disent-ils, à être plus clairvoyant une autre fois ; et un bersaglier, qui s'était écarté de sa compagnie, étant tombé entre les mains d'Autrichiens, ils lui coupent les doigts, puis le relâchent en lui disant en italien : va te faire donner une pension. » (*id.*, 40). À San Martino, un officier de bersagliers, le capitaine Pallavicini, est blessé, ses soldats le déposent dans une chapelle, où il reçoit les premiers soins : les Autrichiens, momentanément repoussés, reviennent à la charge et pénètrent dans cette église ; les bersagliers, trop peu nombreux pour résister, sont forcés d'abandonner leur chef ; aussitôt des Croates, saisissant de grosses pierres qui se trouvent à la porte, en écrasent la tête du pauvre capitaine, dont la cervelle rejaillit sur leurs tuniques. » (*id.*, 20). Le samedi matin, un voltigeur ému de compassion en voyant sur le champ de bataille un Autrichien étendu à

terre dans un état pitoyable, s'en approche avec un bidon rempli d'eau et lui présente à boire : ne pouvant croire à tant de bienveillance, l'Autrichien saisit son fusil, qu'il avait à côté de lui, et en frappe de la crosse, avec toute la force qui lui reste, le charitable voltigeur, qui demeure contusionné. Un grenadier de la garde veut relever un autre soldat autrichien tout mutilé, celui-ci, qui avait près de lui un pistolet chargé, s'en empare et le décharge à bout portant sur le soldat français qui lui portait secours. Un Croate a pris la balle qu'on vient de lui extraire et l'a lancée au front du chirurgien. (Henry Dunant, *Solferino*, pages 38-40.) Nous empruntons tous ces détails à un livre justement célèbre, émané d'un homme que l'Europe entière révère et que l'on ne saurait accuser soit d'ignorance, soit d'exagération. De tels exemples, qui se pourraient multiplier par milliers, ne prouvent-ils pas que la guerre a, de nos jours, un caractère de barbarie qui n'est pas justifié par les nécessités du combat ? N'est-il pas temps de mettre un terme à cette férocité, de rendre le soldat plus humain, plus respectueux des droits et de la propriété d'autrui ? Que faut-il pour y arriver, si ce n'est ne pas l'entretenir dans cet aveuglement où nous voyons qu'on le tient sur la loyauté et l'humanité de l'ennemi ? Que faut-il, si ce n'est lui donner une instruction plus forte, une éducation plus humaine, lui enseigner tous ses devoirs, qui comprennent, non seulement le courage dans l'action, mais la modération dans le succès et le respect des biens et de la vie d'autrui ? Que le soldat ne soit plus un être destructif, comme les enfants, par pur amour de la destruction, ainsi que l'écrivait l'officier général auteur de *l'Armée en 1867*. Il faut, sur ce point, que les mœurs de l'armée se modifient, dans l'intérêt de l'armée même autant que des populations. Dans une société productive et philanthropique comme la nôtre, il faut que le soldat participe des deux grands sentiments sociaux, qui sont le respect de la vie de l'homme et le respect pour le travail, pour les travailleurs, pour les produits du travail. Quant à enrôler dans les armées européennes des hommes élevés dans une civilisation barbare, dans un culte qui autorise et justifie la cruauté et la vengeance, doués de mœurs sauvages et féroces, c'est la plus qu'une erreur et plus qu'une faute, c'est presque une infamie ; cela rappelle les combats des Espagnols aidés de chiens sauvages contre les Indiens. Il faut que nos armées, sorties de sociétés civilisées et humaines, prennent elles-mêmes ce caractère d'humanité et de civilisation. Les mœurs soldatesques des plus mauvais temps du Moyen-âge doivent disparaître. La guerre, s'il faut qu'elle continue, doit devenir un duel où tout est loyal, honnête et chevaleresque.

Quant à ces ravages insensés, quant à ces destructions inutiles, comme à Valparaiso et à Charleston, quant à ces réquisitions forcées sans indemnité et à ces contributions de guerre, dans notre société fondée sur la production et sur le respect des droits de chacun, ce sont des anachronismes, contre lesquels proteste avec énergie la conscience publique : ils doivent disparaître de notre droit des gens, car ils ne sont pas nécessaires à la guerre ; ils en augmentent gratuitement les horreurs et les iniquités. Il faut, sur ce point, une réforme du droit des gens, la création d'un droit des gens nouveau : nous n'insistons pas, nous reviendrons sur ce sujet quand nous parlerons du droit maritime international.

La guerre, avons-nous dit, est une juridiction, une procédure internationale, qui, comme toutes les procédures et toutes les juridictions, doit avoir ses règles. Elle a, en effet, certaines lois que l'on est tenu d'observer. On a distingué de toute antiquité le « *justum bellum* » et le « *latrocinium* ». Ces lois et ces règles, cependant, ne sont pas assez précises. Il est un cas surtout où elles sont d'une élasticité regrettable, c'est en ce qui touche le choix des armes. La question des armes de guerre est depuis dix ans une question à l'ordre du jour : les sociétés et les gouvernements eux-mêmes s'alarment à cette multitude d'inventions meurtrières que la mécanique moderne enfante chaque année. La guerre en devient tellement homicide, tellement dispendieuse, que ses calamités en sont décuplées, au grand détriment des belligérants, vainqueur et vaincu. Chacun semble appeler une réforme, une entente internationale, dont personne n'ose prendre l'initiative. « Les découvertes succèdent aux découvertes, dit avec autant d'inquiétude que de tristesse l'officier général auteur de *l'Armée française en 1867*, avec une rapidité inouïe, qui déconcerte les esprits, jette les gouvernements dans l'incertitude et leurs budgets dans le désarroi, en attendant qu'elles plongent les familles dans le deuil, car toutes ces inventions ont invariablement le même objet, qui est de tuer un maximum de gens dans un minimum de temps. » (page 94). — « Les moyens de destruction se perfectionnent dans une progression effrayante, écrivait, il y a déjà plusieurs années, le général de Jomini. Les fusées à la congrève, les obusiers de Shrapnell, qui lancent des flots de mitraille à la portée du boulet, les fusils à vapeur de Perkins, qui vomissent autant de balles qu'un bataillon, vont centupler peut-être les chances de carnage, comme si les hécatombes de l'espèce d'Eylau, de Borodino, de Leipsick et de Waterloo, n'étaient pas suffisantes pour décimer les populations européennes. » (*Précis de l'art de la guerre*, I, 114). Arrêtons-nous un peu sur cette question : elle en vaut la peine. Les armes nouvelles ont un double effet : d'abord elles ont une plus longue portée, plus de

précision, et fournissent plus de coups dans un même espace de temps ; ensuite les blessures qu'elles font sont infiniment plus dangereuses. M. Thomas Longmore, chirurgien en chef d'une division de l'armée anglaise pendant la guerre d'Orient, a publié sur les plaies par armes à feu d'intéressantes considérations, dont nous allons reproduire une analyse d'après la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* : « L'emploi de nouveaux engins de guerre plus puissants, d'armes de précision d'une justesse et d'une portée plus grandes, lançant des projectiles d'une forme nouvelle, doués d'une vitesse et d'un pouvoir de pénétration plus grands, est venu modifier les idées reçues. » M. Longmore insiste sur ces divers points ; il expose avec beaucoup de soin comment, en raison même de toutes ces circonstances, le nombre des blessés dans les combats modernes doit être plus grand et les blessures plus graves et plus meurtrières. Avant l'introduction des armes de précision, les balles sphériques, lancées par des fusils à canon lisse, ne portaient guère régulièrement au-delà de 150 à 200 mètres, et les portées de 400 à 600 mètres n'étaient guère réalisées que dans des expériences de polygone. Aujourd'hui, avec les armes nouvelles à canon rayé et à balles cylindro-coniques, la portée ordinaire atteint 1 000 et 1 200 mètres. Cette différence, ajoutée à la justesse du tir et au pouvoir de pénétration des projectiles, explique suffisamment comment dans les combats le nombre des blessés doit être plus grand aujourd'hui que par le passé. « Dans l'armée anglaise, dit M. Longmore, la portée des anciens fusils, des brownbess, était de 90 yards et celle des carabines de 200 yards. Aujourd'hui, avec les armes dites *Enfield*, la portée du but en blanc est de 1 000 à 1 100 yards. Aussi, dans la guerre de Caferrie, d'après l'autorité du colonel Wilford, sur 80 000 coups de fusils tirés avec les *brownbess*, 25 hommes seulement ont été atteints : tandis que dans la guerre des Indes, à Cawnpore, une compagnie armée de fusils *enfield* mit, par une seule décharge, 69 cavaliers hors de combat... Pour ne parler que du plus grand nombre des blessés, M. Longmore fait remarquer que l'armée du duc de Wellington, dans les journées si rudes des 16, 17 et 18 juin n'a compté que 8 000 blessés, tandis que, à Solferino, les armées française et sarde comptèrent 16 000 blessés et l'armée autrichienne 21 000. » Le docteur Longmore écrivait ce qui précède après la guerre du Slesvig-Holstein : la dernière campagne de Bohême a justifié ses observations. On lit dans le rapport du chef d'état major prussien après Gitschin : « Plusieurs bataillons autrichiens ont été entièrement détruits jusqu'au dernier homme. » Malgré l'infériorité de leur armement, les Autrichiens, de leur côté, avaient infligé des pertes sérieuses aux Prussiens. On lit dans la *Gazette de Silésie* du 6 juillet : « Dans la bataille de Gitschin, un ba-

tailleur du 12^e régiment ne conserva que 4 officiers non blessés et 4 blessés sur 18 ; le 27^e régiment perdit plus des deux tiers de ses officiers, savoir 31 sur 46. » Voilà pour l'augmentation du nombre des blessés ; voici maintenant pour l'aggravation des blessures : « Il y a eu, dit le docteur Chenu, dans la guerre de Crimée, de nombreuses et d'horribles mutilations de la tête et de la face ; plusieurs hommes apportés aux ambulances ont été évacués inhumainement sur Constantinople, où ils n'arrivaient pas, ou n'arrivaient que pour succomber, ne présentant qu'un tronçon de langue encore mobile au milieu d'une plaie affreuse, résultant de la perte complète de la face jusqu'au niveau du crâne ! » (Chenu, *Rapport au conseil de santé des armées sur la campagne d'Orient*, page 625). Chacun sait combien les balles coniques ou cylindro-coniques, actuellement en usage, produisent des effets plus terribles que les balles cylindriques, dont on se servait naguère : elles font éclater les os ; les lésions qu'elles causent se compliquent de désordres effroyables ; tout le monde est d'accord sur ce point. (Voir Bertherand, *Campagne d'Italie de 1859*, page 158 ; Appia, *Le chirurgien à l'ambulance*, pages 190 et 230 ; Quesnoy, *Souvenirs médicaux de l'armée d'Orient*, page 71 ; Chenu, *passim*.) Le docteur Longmore, que nous avons déjà cité, donne une explication raisonnée de cette aggravation des blessures : « À côté de la question du nombre des blessures, il s'en trouve une autre bien plus importante, celle de la gravité des lésions. Pour faire comprendre cette différence, il est nécessaire de se rendre compte de la marche différente des deux ordres de projectiles : les balles sphériques, lancées par des canons lisses, reçoivent un mouvement de rotation analogue à celui d'une bille de billard, mouvement qu'elles conservent dans toute l'étendue de leur course. La nature même de ce mouvement permet au projectile d'être plus facilement dévié. Si, en frappant nos organes, il rencontre un tendon ou une surface courbe, il change facilement de direction, et, au lieu de traverser la région, il la tourne souvent pour sortir par le point opposé ; les exemples de ce genre sont fréquents et bien connus.... Les projectiles nouveaux, les balles cylindro-coniques, sans vitesse initiale plus grande, conservent plus longtemps cette vitesse, qui est de près de 450 mètres par seconde, et le mouvement de rotation est tout différent. En effet, le canon du fusil présente des rayures spirales, destinées à communiquer au projectile un mouvement de rotation autour de l'axe du canon ; ces rayures constituent une espèce d'écrou, d'où la balle ne peut s'échapper qu'en tournant sur ses flancs comme une vis dans son écrou, et ce mouvement très rapide se conserve dans toute l'étendue de sa course. Il est, dès lors, facile de comprendre que ces balles, frappant le but par leur pointe, y pénètrent en conservant leur mou-

vement spiral. Aussi, plus de ces déviations extraordinaires qui permettent aux balles sphériques de contourner une région ; les balles cylindro-coniques continuent leur route dans la direction imprimée, percent l'obstacle et sont éclater les os. » Telle est l'aggravation des blessures produite par les nouveaux engins. Ne doit-on pas se demander s'il n'y a pas là un raffinement de cruauté inutile ? Qu'exigent les nécessités de la lutte ? Que l'on mette hors de combat le plus grand nombre d'hommes possible. Si on peut le faire au moyen de blessures légères, que quelques mois guériront, pourquoi produire des blessures effroyables devant lesquelles la chirurgie reste impuissante ? De telles exagérations meurtrières ne peuvent être acceptées par une civilisation comme la nôtre. Cette férocity inutile mérite d'être flétrie et repoussée. « Si le but de la guerre régulière et loyale, s'écriait le docteur Landa au sein de la conférence de Genève, doit être de terrasser l'adversaire, non de le tuer, encore moins de le martyriser, pourquoi ne pas reprendre la balle sphérique dont la blessure suffit pour mettre un homme hors de combat ? À quoi bon ce surcroît de précautions meurtrières, si voisin du raffinement de cruauté du sauvage ? » On flétrit en effet le sauvage qui empoisonne ses flèches ; de la flèche empoisonnée à la balle conique, quelle est la différence, si ce n'est que celle-ci atteint plus sûrement son but que celle-là ?

Il semble que les souverains eux-mêmes aient été frappés, dans ces derniers temps, de la nécessité d'atténuer, dans une certaine mesure, les procédés barbares qui sont en usage dans nos guerres. N'a-t-on pas vu tout récemment l'empereur de Russie proposer à l'Europe d'exclure des armées les balles explosibles, et l'empereur Napoléon adhérer immédiatement à cette proposition ? Nous n'avons pas à examiner les motifs qui ont porté les deux souverains à cette détermination spontanée. Que les balles explosibles fussent de peu d'usage à la guerre, que leur emploi fût dispendieux, qu'elles rendissent le tir plus incertain et par conséquent moins meurtrier, c'est ce qu'une feuille officieuse française a osé affirmer avec une naïveté singulièrement irrespectueuse pour l'empereur Alexandre et l'empereur Napoléon. Alors même que la décision prise par les deux empereurs serait une satisfaction plus apparente que réelle donnée à l'opinion publique, elle n'en garderait pas moins une certaine importance. C'est, en effet, la reconnaissance d'un besoin. C'est le premier essai d'une entente internationale relativement à la question des armes de guerre, et quand même, selon l'opinion de quelques-uns, ce premier essai serait empreint de plus d'ostentation que de sérieux, il n'en constituerait pas moins un précédent considérable. On a le droit, en effet, maintenant, de se tourner vers les chefs d'État et de

leur tenir ce langage : « Vous avez exclu des armées les balles explosibles ; on ne peut supposer, sans manquer au respect qui vous est dû, que vous eussiez voulu faire une réforme dérisoire sans utilité réelle, et en imposer à la crédulité de vos peuples. Si donc vous avez proscrit les balles explosibles, c'est que vous les regardiez comme plus meurtrières et plus destructives que les armes actuellement en usage : vous ne devez pas vous arrêter dans cette voie de réformes où il reste encore tant à faire ; la balle conique, elle aussi, tous les chirurgiens en tombent d'accord, est une invention barbare : elle produit des effets analogues à ceux de la balle explosible : elle fait éclater les os, elle laisse à la sortie une ouverture qui est sept fois plus grande qu'à l'entrée, elle occasionne d'effroyables lésions : il faut en revenir à la balle sphérique ; vous venez de donner un exemple de ce que peuvent l'humanité et la bonne harmonie des souverains. Mais si cette bonne harmonie et cette humanité ne doivent pas s'affirmer par de plus radicales réformes, les malintentionnés en profiteront pour dénaturer les motifs et nier l'utilité de la mesure que vous venez de prendre aux yeux de l'Europe avec tant de solennité. »

Cette question des armes et des projectiles est donc grave : il y va autant de l'honneur que de l'intérêt de notre civilisation. Il faut éliminer toutes les inventions inutilement meurtrières, qui, sans changer le résultat de la guerre, en augmentent gratuitement les horreurs. Il faut que la lutte internationale, si elle doit continuer à exister, ait des règles aussi loyales que le duel. En vain nous objectera-t-on qu'il est difficile d'en venir sur ce point à une entente. Les absurdités du système actuel sont tellement visibles, ces successions continuelles d'inventions nouvelles, ces réformes incessantes dans les armements, grossissent tellement nos budgets de la guerre et imposent aux peuples des sacrifices financiers si énormes, qu'il faut se soustraire au plus tôt à cette cause de ruine. Est-il donc d'ailleurs plus difficile de recourir à un congrès pour régler les questions d'armement que pour régler les questions de douane ? N'y a-t-il pas déjà certaines formes que les belligérants sont tenus de respecter, certains égards qu'ils se doivent les uns aux autres ? Serait-il si impossible d'établir quelques prescriptions nouvelles, qui rendraient la guerre moins dispendieuse et moins homicide ? À un siècle comme le nôtre, qui diffère radicalement de ceux qui l'ont précédé, il faut autre chose que ce droit des gens historique fait pour des sociétés féodales ou de droit divin. La création d'un droit des gens nouveau, approprié aux besoins et aux exigences de cette société démocratique, industrielle, économique, dans laquelle nous vivons, c'est là une œuvre qui ne doit pas être ajournée à un lointain avenir, mais qui doit dès maintenant occuper les peuples. C'est surtout le droit

maritime international actuel qui est plein d'iniquités et de monstruosités qu'il faut faire disparaître : c'est là principalement que l'on voit l'urgence d'une entente immédiate.

Le droit maritime actuel est encore complètement barbare en dépit du traité de Paris. Le bombardement de Valparaiso, que les États-Unis, l'Angleterre et la France ont déclaré légitime et conforme au droit de la guerre, suffit pour stigmatiser notre droit des gens et le désigner à l'indignation de tous ceux qui ont le sentiment de la justice et de l'humanité. Le traité de Paris de 1856, par l'abolition de la course et la reconnaissance du principe que le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, a effacé deux des iniquités du vieux droit. Mais ce même traité de Paris a reconnu et consacré une des monstruosités du droit maritime, le droit de prise des navires marchands par les vaisseaux de guerre. C'est en vain que le président des États-Unis, M. Pierce, mit pour condition de son adhésion que l'inviolabilité de la propriété privée sur mer serait pleinement reconnue. « S'il n'est pas décidé, disait-il avec raison, que les bâtiments de guerre eux-mêmes ne sont plus autorisés à capturer la propriété privée de l'ennemi, je ne saurais adhérer à votre déclaration. Vous possédez une flotte nombreuse, tandis que notre défense repose sur la possibilité de transformer les navires de commerce en instruments de guerre. » Les puissances représentées au congrès de Paris aimèrent mieux se passer de l'adhésion des États-Unis que de reconnaître un principe de justice évidente, que rien ne peut autoriser à violer. Il en résulte un double mal : d'abord les navires marchands sont encore exposés à être pris, coulés, brûlés et détruits par les vaisseaux de guerre ; ensuite, dans le cas d'une lutte entre l'Amérique et l'une des puissances européennes, la course avec toutes ses calamités viendrait à revivre. On ne saurait cependant trouver d'argument en faveur de l'opinion qui permet de s'emparer de la propriété privée qu'on rencontre en mer, et qui déclare inviolable celle qu'on trouve en terre ferme. On ne saurait comprendre pourquoi les signataires du traité de Paris ont réservé aux diverses puissances le droit monopole d'écumer les mers ; s'il n'est pas permis aux corsaires munis de lettres de marque de piller et de détruire les navires marchands de l'ennemi, pourquoi le serait-il aux vaisseaux de l'État, et s'il l'est aux vaisseaux de l'État, pourquoi ne l'est-il pas aux corsaires ? L'abolition de la course sans la reconnaissance de l'inviolabilité de la propriété privée sur mer, c'est un progrès illogique et boiteux, dont on saisit à peine la raison d'être. Croit-on, d'ailleurs, que les marines nationales mettent beaucoup de mesure et de circonspection dans l'exercice de ce droit exorbitant que les puissances européennes ont voulu retenir ? Elles y ont apporté, au contraire, pendant la guerre de

Crimée du moins, une rigueur inconcevable. Dès qu'elles ont été pourvues de canonniers, de bombardes et de bateaux d'un faible tirant d'eau, de façon à pouvoir approcher des côtes basses de la Finlande ou de la mer d'Azoff, les flottes anglo-françaises ont fait aux navires de commerce russes une chasse impitoyable, les poursuivant dans toutes les baies et dans toutes les anses, les prenant, les coulant à fond ou les brûlant. Comme preuve officielle de ce vandalisme, le *Moniteur* du 1^{er} juin 1855 publie une dépêche du général Péliissier, commandant en chef de l'armée de Crimée, en date du 30 mai précédent, dans laquelle on lit textuellement : « *Tout va bien* : l'escadrille alliée est de retour de la mer d'Azoff ; elle a détruit 106 navires de commerce à Beroliansk. » C'était donc un grand succès et qui devait causer une grande joie, que la destruction inutile de toutes ces propriétés privées. N'était-ce pas faire jouer à nos marins le rôle d'écumeurs de mer ? Et dans quel intérêt ? Croyait-on rendre la paix plus facile en exaspérant les intérêts privés et en inspirant aux Russes, en outre des sentiments légitimes de patriotisme, les sentiments moins avouables et plus tenaces de vengeance particulière ? Notre marine impériale est comme le soldat : elle détruit pour détruire, par pur amour de la destruction, comme les enfants. Nous espérons, quant à nous, qu'un jour viendra, qui n'est pas loin, où les mœurs militaires, sous la pression de l'opinion publique, se seront assez améliorées pour qu'un homme d'honneur ne puisse jamais écrire des paroles aussi révoltantes : « *Tout va bien* ; 106 navires de commerce ont été détruits. » 106 navires, ce n'était que l'affaire d'une journée, mais combien est plus considérable le nombre de ces vaisseaux marchands qui furent traqués, coulés et brûlés dans le détroit d'Iénikalé, dans la mer d'Azoff, sur les côtes de Finlande !

Les procédés de la guerre maritime sont tous empreints de cette férocité : quand nos vaisseaux bombardent une forteresse, ils dirigent aussi leurs bombes et leurs boulets sur la ville ; ils ne croient avoir réussi que quand ils ont incendié les habitations et les propriétés privées. Le 5 juillet 1855, en détruisant le fort abandonné de Swarholm, la flotte anglaise a incendié la petite ville inoffensive de Lowisa. Une dépêche de l'amiral Penaut, en date du 11 août 1855, était ainsi conçue : « Le bombardement de Sweaborg a eu un plein succès. Un immense incendie de six heures de durée a dévoré la presque totalité des magasins et les approvisionnements de l'arsenal, qui ne présente plus que des ruines. » Le *Moniteur* du 17 du même mois jugea ces renseignements incomplets et insuffisants, et, pour mieux faire sentir l'étendue de notre triomphe, il ajoutait : « Après quarante-cinq heures d'incendie, la ville a été réduite en un amas de cendres. En un mot, Sweaborg n'existe plus. » Réduire les villes en

condres, c'est donc là un trophée dont une grande nation peut encore tirer gloire ?

La guerre de Crimée a été la dernière guerre maritime que nous ayons vue en Europe. Dans les guerres du Danemark et de 1866, l'importance des flottes des divers États était trop faible pour qu'elles pussent avoir cette liberté et cette franchise d'allures que nous leur avons vues dans la Baltique et dans la mer d'Azoff. Ce n'est pas cependant faute de bon vouloir que le Danemark et la Prusse ne se sont pas fait sur mer cette guerre horrible de pillages, de destruction et d'incendie. Le petit Danemark fut le premier à recourir aux mesures de rigueur ; il outrepassa même parfois la liberté d'action qui lui était laissée par le traité de Paris. Dès le 3 février, il mettait l'embargo sur tous les vaisseaux prussiens, autrichiens et allemands qui se trouvaient dans ses ports ; il n'accordait même pas le délai d'usage de six semaines : la Prusse usa aussitôt de représailles. Le 16 février parut le règlement danois sur le blocus des ports et la prise des navires ennemis. Naturellement, on recommandait aux vaisseaux de l'État de s'emparer de tous les navires de commerce allemands. L'Autriche et la Prusse, par les règlements du 3 et du 15 mars, adoptaient des mesures identiques (Rustow, *der deutschdänische krieg*, 298-312). Ces mesures, il est vrai, furent surtout comminatoires, parce que les flottes des deux partis furent employées tout entières à aider les mouvements de l'armée de terre, particulièrement à Duppel et à Alsen : elles ne purent donc pas faire la chasse aux navires marchands, qui se gardèrent bien de les chercher. La guerre de 1866 fut, en principe même, plus clémente. Il était difficile, d'ailleurs, que la flotte autrichienne allât chercher les navires de commerce prussiens, ou réciproquement : et quant aux flottes italienne et autrichienne, il fallait que l'une détruisit l'autre, avant que l'on pût penser à courir sus aux navires marchands. C'est à l'Autriche que revient l'initiative de la déclaration que ses vaisseaux de guerre ne s'empareraient pas des navires de commerce ennemis ou de leurs chargements. Le règlement autrichien dans ce sens date du 13 mai ; des règlements prussien et italien analogues parurent le 19 mai et le 20 juin. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que ces puissances eussent renoncé pour toujours à la perspective de cette guerre de pillage et d'extermination. On écrit de Kiel, le 5 novembre, au *Moniteur* du 14 novembre 1866, une foule de résolutions arrêtées par le cabinet de Berlin en prévision d'une guerre maritime à venir : on y admet parfaitement la capture des navires de commerce comme légale ; on émet nombre de prescriptions sur la distribution des prises entre l'État, les états-majors et les équipages des bâtiments preneurs ; on prévoit les différents cas où les troupes de terre auraient secondé

les troupes de mer pour faire les prises, et où les prises seraient faites concurremment par des navires prussiens et alliés. On le voit, la guerre maritime conserve encore ce caractère de brigandage. Les navires de commerce sont toujours exposés à être pris et détruits par les vaisseaux de guerre : les états-majors et les équipages des vaisseaux de guerre sont intéressés à multiplier les prises par l'appât du butin, dont on leur accorde les deux tiers ; on peut être sûr qu'ils seront aussi actifs que les corsaires et les pirates, et qu'ils se montreront de vrais écumeurs de mer. Ce brigandage officiel et patenté en est-il moins odieux, parce qu'il est devenu le monopole des vaisseaux, des officiers et des marins de l'État ? N'est-ce pas une étrange inconséquence que de l'avoir laissé subsister après avoir aboli la course ? N'est-ce pas là ce que les Latins appelaient *latrocinium* et non pas *justum bellum* ? Ne faut-il pas en revenir au plus tôt à l'acceptation des propositions de l'Amérique et du président Pierce ? On est si loin cependant d'y revenir, que dans une dépêche de l'année dernière, lord Stanley faisait à M. de Bismark le tableau des ravages que la flotte française, en cas de guerre, commettrait dans les eaux prussiennes, prenant et détruisant les navires de commerce, brûlant les ports et répandant partout la dévastation.

Le même traité de Paris qui supprima la course exigea aussi que les blocus fussent effectifs : c'était un progrès notable, mais nous pouvons presque dire, comme pour l'abolition de la course, que c'était un progrès boiteux. Il aurait fallu modifier complètement le système de blocus, ainsi que le demandait M. Cobden. Sur quels principes repose le blocus et par quels intérêts justifie-t-il son existence ? Cette mise en interdit d'un pays tout entier, cette interruption violente dans ses relations commerciales avec le reste du monde, est de nos jours une chose aussi inique que nuisible à tous. Comprend-on, sous le régime des échanges internationaux, qu'un peuple s'arroe le droit d'interdire au monde entier de commercer avec un autre peuple ? N'est-ce pas une iniquité, en ce sens que c'est frapper dans leurs intérêts les plus vifs des puissances neutres ? N'est-ce pas une folie en ce sens que le peuple qui décrète le blocus se frappe lui-même en suspendant son propre commerce avec le peuple contre lequel le blocus est dirigé ? Que l'on étudie avec soin les pertes causées par la guerre de Crimée, et que l'on dise si le blocus des ports de la Baltique et de la mer Noire n'a pas autant nui à la France et à l'Angleterre qu'à la Russie même. Pour ne signaler qu'un fait, quand les puissances de l'Europe occidentale souffraient pendant deux années d'une cruelle disette, les flottes anglo-françaises bloquaient les ports de la mer Noire, d'où eussent pu venir aux nations occidentales, en deux ans, quarante millions d'hecto-

litres de blé, qui, d'après des calculs pleins d'autorité, auraient fait baisser de 20% le prix du pain. Le blocus est donc une chose inique, nuisible à tous, reste des institutions d'un âge avec lequel nous n'avons plus rien de commun. Du jour où toutes les contrées de l'Europe sont entrées dans la voie des échanges internationaux, le blocus a été virtuellement aboli. Cette abolition implicite, il faut la faire passer dans nos lois internationales ; comment ? nous le verrons quand nous discuterons les propositions de M. Cobden.

Il faut d'ailleurs remarquer que les prescriptions légales sont toujours outrepassées en temps de guerre. C'est ainsi que la marine britannique déploya dans l'application du blocus aux côtes de Finlande une énergie vraiment excessive. On sait que la France et l'Angleterre, dès l'origine de la guerre de Crimée, avaient proclamé comme règles de leur conduite sur mer les quatre articles qui furent adoptés par le Congrès de Paris de 1856. Il n'y en eut pas moins de regrettables violations de ces principes. Nous insisterons sur un fait grave : l'incident de Port-Baltic, qui a fait l'objet d'une circulaire russe en date du 28 avril 1855. Un parlementaire anglais vint notifier à Port-Baltic, en Finlande, que les bâtiments étrangers, c'est-à-dire neutres, qui s'y trouvaient pourraient quitter le port, mais seulement sur lest ou avec des cargaisons qui ne seraient pas propriété russe. Interpellé sur la question de savoir si les bâtiments qui sortiraient sur la foi de cette notification pourront librement suivre leur course sans risque d'être arrêtés par quelque croisière qu'ils rencontreraient en mer, le parlementaire répondit qu'il n'en saurait répondre, parce qu'il était possible que l'amiral commandant l'escadre britannique prît d'autres mesures plus tard. On le voit, c'était une infraction au principe proclamé, que le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie ; c'était, de plus, un étrange arbitraire. Si le blocus, déjà si terrible en théorie, le devient encore plus en pratique, combien n'est-il pas indispensable de le modifier complètement ou de l'abolir ?

Depuis quelques années, un mouvement universel en faveur de l'application dans la guerre maritime des principes de justice et de philanthropie s'est produit en Europe. On a vu les chambres de commerce de France réclamer avec insistance que la propriété privée sur mer fût reconnue inviolable, et que les vaisseaux de guerre n'eussent pas la faculté exorbitante de les capturer. Ce vœu si juste s'est fait jour au Corps législatif par la bouche d'un homme compétent en matières maritimes, M. Arman : « Plusieurs chambres de commerce, disait-il dans la discussion de l'Adresse de 1862, ont déjà élevé la voix pour réclamer le complément de l'acte de Paris et l'étude d'une mesure internationale plus complète, qui proscrirait pour jamais du code des peuples maritimes la capture sur mer, en

temps de guerre, du navire et de la propriété commerciale. C'est là, messieurs, une idée de progrès et de civilisation digne de l'initiative de la France et du Corps législatif ; elle commencera d'abord par être idée française, pour arriver bientôt à se faire adopter comme axiome du droit des nations. » (*Moniteur* du 14 mars 1862.) Ici, l'honorable député se trompait quand, possédé de cette malencontreuse manie de la plupart de nos compatriotes, il voulait revendiquer exclusivement pour la France le bénéfice d'idées philanthropiques qui lui étaient communes avec beaucoup d'autres nations, et dont elle était même loin d'avoir l'initiative. C'était, en effet, l'Amérique qui, officiellement, dès 1856, par la bouche de son président, réclamait la première l'inviolabilité des navires marchands, à l'encontre des vaisseaux de guerre comme à l'encontre des corsaires, et c'était la France, jointe à l'Angleterre, qui refusait la reconnaissance de ce droit incontestable. Quant au plus grand et au plus illustre défenseur des principes philanthropiques en matière maritime, c'était l'Angleterre qui le fournissait dans la personne de M. Cobden. M. Arman renversait donc les termes : l'idée de l'inviolabilité de la propriété privée sur mer appartenait en premier lieu à l'Amérique, puis à l'Angleterre, et enfin à la France. L'universalité de cette idée est d'ailleurs non seulement une preuve de sa justesse et de sa maturité, mais encore un gage de son exécution prochaine. Les choses sont moins avancées en matière de blocus ; les gouvernements sont moins favorables à l'idée de supprimer cette coutume barbare. Une agitation avait été formée en Angleterre, sous les auspices de M. Cobden, pour arriver à la réforme radicale de tous ces abus. Dans une lettre d'un style élevé et pressant, qu'il adressait en 1862 au président de la chambre de commerce de Manchester, l'illustre économiste formulait ainsi ses propositions : 1° La propriété privée sera sauvegardée contre toute prise ; 2° les blocus seront restreints aux arsenaux maritimes et aux villes fortifiées ; 3° les navires marchands des neutres seront déclarés inviolables, c'est-à-dire à l'abri des formalités si gênantes qu'impose actuellement l'exercice du droit de visite. Cette lettre fit sur l'opinion publique une impression profonde ; elle était, en effet, marquée au coin du génie pratique qui caractérise toutes les propositions de Cobden. Ces idées font des progrès quotidiens dans la masse de la nation, et c'est par ce travail insensible, par cette initiative courageuse de la science économique, que l'on a toujours préludé en Angleterre à toutes les grandes réformes. Ce mouvement de l'opinion publique, aggravé encore par les difficultés maritimes que l'Angleterre avait eues dans la guerre de sécession avec les États-Unis au sujet du *foreign enlistment act*, détermina le Parlement anglais à se saisir de la question. Une commission fut formée à la fin de

1866 pour rechercher si la législation anglaise, en ce qui concerne les droits et les devoirs des neutres en temps de guerre maritime, n'était pas susceptible de certaines modifications. Cette commission fut composée de douze membres, choisis pour la plupart parmi les jurisconsultes les plus éclairés du Royaume-Uni, sous la présidence de lord Cranworth, qui a rempli les fonctions de lord-chancelier sous le ministère Palmerston. Nous aurions mieux aimé voir cette commission composée d'économistes, d'industriels et de commerçants que de jurisconsultes. Les jurisconsultes apportent d'ordinaire dans la confection des lois nouvelles un amour du droit historique et une force d'inertie en opposition avec les idées modernes et le progrès. Nous espérons cependant que la commission anglaise signalera son existence par des améliorations notables dans ce droit maritime si inique et si nuisible ; mais nous n'attendons pas d'elle ces réformes radicales sur le blocus, principalement, que M. Cobden demandait avec une si haute raison, et que réclament impérieusement les besoins, les intérêts et les droits de nos sociétés industrielles.

Nous ne pouvons quitter cette matière sans signaler une autre proposition de l'illustre Cobden, dont l'adoption pour le moment présente, il est vrai, bien peu de chances, mais qui n'en est pas moins nécessaire pour mettre un terme à ces dépenses maritimes effrayantes qui, depuis dix ans, grossissent si terriblement nos budgets. C'est en matière d'armements maritimes que se vérifie chaque jour, au détriment des contribuables, la fable de la grenouille et du bœuf. Dans sa brochure *What next and next*, publiée pendant la guerre de Crimée, Cobden s'exprime en ces termes : « Il incombe à la politique de traiter de la limitation des forces navales dans l'Europe entière. À la fin de cette guerre, l'Angleterre et la France vont se trouver pourvues chacune d'une marine plus puissante que jamais, situation qui, de plus d'un côté, peut faire naître des embarras. Ce déploiement de force navale a déjà éveillé la susceptibilité des États-Unis et provoqué chez eux un commencement d'imitation. Pour retirer cette provocation imprudente, et en même temps favoriser en Europe la prospérité et la paix, je m'efforcerais, à la fin de cette guerre, d'amener une réduction générale des forces de mer. Je m'efforcerais, à l'avènement de la paix, de faire accepter aux puissances européennes, comme règle, le rapport qui existe entre les forces navales et le tonnage des navires marchands aux États-Unis, le pays du monde où la marine marchande a le plus d'importance. Si un tel arrangement couronnait la cessation de la guerre, il aurait bientôt pour conséquence naturelle la réduction de l'appareil militaire dans chaque nation, bienfait durable dont profiteraient même les générations futures, et, malgré les crimes et les erreurs qui ont entaché ces

deux dernières années (1854-55), ce grand triomphe assurerait à la diplomatie le respect et la reconnaissance du genre humain. » (*What next and next*, page 46.) Ce respect et cette reconnaissance, la diplomatie, nous le craignons, n'est pas près de les mériter. Nous signalons cependant cette proposition d'un des hommes les plus éminents de notre siècle, de celui qui fut, en notre temps, comme l'incarnation de la démocratie intelligente et honnête. De telles idées font leur chemin lentement, mais sûrement, et elles apparaissent après quelques années comme des puissances irrésistibles, devant lesquelles les gouvernements doivent s'humilier.

Nous avons recherché les mesures internationales qui pourraient rendre la guerre moins meurtrière et moins destructive : nous avons signalé l'imperfection de notre droit des gens, qui est en complète opposition avec le caractère industriel, commercial et économique de notre société moderne ; nous nous sommes attaqué à tous ces abus du vieux droit, les réquisitions, le pillage, la destruction et la prise des vaisseaux marchands, les blocus, les bombardements de villes ouvertes, les comblements de ports ; nous avons montré combien toutes ces violences, soit homicides, soit ruineuses, sont inutiles au résultat de la guerre et combien elles nuisent à tous, belligérants et neutres ; nous avons attiré l'attention sur les dépenses énormes que les perfectionnement continuels des armes occasionnent à nos budgets, sur l'accroissement qui en résulte dans le nombre des blessés et plus encore sur l'aggravation inhumaine des blessures dont ils sont la cause ; nous avons insisté sur la nécessité d'une entente internationale pour mettre fin à cette consommation superflue, de plus en plus croissante, d'hommes et de capitaux ; nous ne croyons pas avoir outrepassé la mesure du possible et avoir jamais quitté le terrain des progrès réalisables, pour entrer dans celui de l'utopie. Nous avons insisté, enfin, sur la nécessité de développer par l'instruction et l'éducation les mœurs de nos soldats dans le sens de l'humanité et du respect du droit ; et nous avons prouvé par des exemples combien cette amélioration des mœurs militaires est indispensable de nos jours. Assurément, si les puissances européennes, sous l'irrésistible pression de l'opinion publique, prenaient ces mesures aussi justes que prévoyantes, les maux de la guerre seraient singulièrement atténués ; la vie des hommes serait épargnée dans une proportion notable, et la consommation des capitaux par la guerre serait réduite dans une proportion bien plus considérable encore.

CHAPITRE II

DE L'ORGANISATION INTÉRIEURE DES ARMÉES ET DES SERVICES POUR L'ENTRETIEN ET LA SANTÉ DES TROUPES

Nous quittons le terrain du droit des gens, où nous nous étions maintenu jusqu'ici ; nous entrons dans une étude différente, qui, depuis quelques années, a fortement préoccupé l'opinion publique : celle de l'organisation intérieure des armées, sous le rapport des services accessoires mais essentiels qui concernent l'entretien et la santé des troupes.

Jusqu'à ce jour, les gouvernements n'ont guère considéré l'armée que comme un instrument destiné à procurer la victoire ; ce n'était pour eux qu'un moyen, ils le sacrifiaient facilement au but. On s'en tint longtemps à l'axiome militaire de Napoléon : « Les soldats ne sont que des chiffres qui doivent résoudre le problème, et le succès justifie toutes les pertes. » Mais l'expérience des dernières guerres, l'attention du public portée de préférence sur les questions sociales, le développement de l'esprit philanthropique et humanitaire, l'influence croissante de l'économie politique, ont substitué à la conception du soldat comme un chiffre dont l'existence importe peu, la conception du soldat comme un citoyen dont la vie est sacrée pour l'État, et comme un capital dont la conservation intéresse la société entière. Aussi s'est-on livré, depuis 1859, et surtout depuis 1863, à un examen scrupuleux et minutieux de l'organisation de nos armées, au point de vue de l'entretien et de la santé du soldat. Les résultats de cette enquête furent des plus affligeants. On découvrit à nu une plaie sociale hideuse, dont personne, jusque-là, n'avait semblé se douter. Il devint évident à tous qu'il y avait dans l'organisation des armées européennes des lacunes immenses et des erreurs formidables, qui faisaient trois fois plus de victimes que le feu de l'ennemi.

Déjà, au commencement du siècle, le général Foy avait écrit cette parole remarquable, qui ne fut pas alors relevée : « Vainqueurs ou vaincus, nous avons perdu quatre fois plus de monde par le désordre inséparable de notre système de guerre que par le fer ou le feu de l'ennemi. » (*Histoire de la guerre de la Péninsule*, I, p. 145.) À force d'être répétée depuis, cette vérité attira l'attention : « Les pertes produites par les combats les plus meurtriers n'égale pas le quart des pertes totales qu'une armée éprouve généralement », écrit le docteur Scrive, médecin en chef de l'expédition de Crimée, et il ajoute : « On éprouve une impression pénible et on est en droit de s'étonner qu'au XIX^e siècle on ne possède pas de moyens certains

de prévenir l'exagération de semblables pertes, ou au moins de les réduire à des proportions normales. »

Le savant ouvrage du Dr Chenu nous apprend que dans la guerre de Crimée, la proportion des tués par l'ennemi au nombre total des morts est, pour l'armée française, de 10 240 tués sur 95 615 morts ; dans l'armée anglaise, de 2 755 sur 22 182 ; dans l'armée piémontaise, chose inouïe ! de 12 tués par l'ennemi sur 2 194 morts. Nous savons par les statistiques américaines que le Nord, dans la guerre de sécession, a perdu 180 000 hommes par maladies contre 97 000 par blessures. Pour la courte campagne d'Italie, entreprise dans des conditions si favorables, le Dr Larrey nous apprend que la mortalité par maladies, bien que relativement minime, semble avoir dépassé, pour l'armée française, le nombre des tués sur le champ de bataille (Larrey, *Rapport à l'Académie de médecine*, page 62). Enfin, les publications récentes du bureau de statistique de Berlin prouvent que, dans la campagne de Bohême, les maladies ont fait dans les rangs prussiens deux fois plus de vides que le feu de l'ennemi. Ainsi, quelque meurtrières que soient les inventions de la balistique moderne, les pertes énormes de nos armées sont dues à d'autres causes, qu'il dépend de l'homme soit d'écarter complètement, soit d'atténuer dans une mesure considérable. « Il est important de noter, dit le Dr Evans, l'historien de la commission sanitaire des États-Unis, que dans la multitude des maladies qui déciment les armées d'Europe et d'Amérique, la plus forte quantité appartient à la classe des maladies zymotiques, lesquelles pourraient être prévenues par une hygiène rationnelle. » — « Dans les dix semaines écoulées entre le 5 mai et le 14 juillet 1855, dit la célèbre miss Nightingale, citée par le Dr Shrimpton, 96% de toutes les morts produites par les maladies dans l'armée anglaise en Orient furent occasionnées par les maladies zymotiques, c'est-à-dire qu'en admettant qu'il n'eût pas pas été d'ailleurs possible de prévenir 4% de toutes ces pertes, il ne resterait pas moins démontré qu'on aurait pu en prévenir 96%, puisqu'elles étaient produites par des maladies de nature à être prévenues elles-mêmes. » Voilà donc mise à nu cette plaie sociale dont la découverte est récente : les 3/4 ou les 2/3 au moins de la mortalité de nos armées sont dus à des maladies qu'un meilleur régime et des soins hygiéniques eussent pu prévenir. Nous avons calculé, d'après des données statistiques, que la guerre avait enlevé aux nations civilisées, depuis 1833, près de dix-sept cent cinquante mille hommes. On peut dire qu'un meilleur régime hygiénique eût sauvé la vie à près de douze cent mille hommes : consommation effroyable, désordre inexplicable, qui ne pouvait laisser muette la philanthropie du XIX^e siècle !

On s'est demandé de toutes parts à quoi tenait cet excès de mortalité dans nos armées, et l'on a accusé l'administration défectueuse du service de l'intendance et du service sanitaire, ainsi que la mauvaise éducation et le défaut d'instruction de nos troupes.

Ce n'est un mystère pour personne que nos armées en campagne ont trop souvent manqué de tout ; que les vivres leur arrivaient trop tard, en quantité insuffisante et de qualité mauvaise ; que les vêtements n'étaient pas en rapport avec la rigueur de la saison et du climat ; que les moyens de transport surtout, soit par terre, soit par eau, étaient complètement désorganisés. Les documents et les preuves abondent : on sait dans quel état se trouvait l'armée anglaise pendant son premier hiver de Crimée ; d'un autre côté, nos médecins ont assez répété que l'uniformité de régime, l'insuffisance des moyens de transport pour évacuer les blessés et les malades, avaient été les causes principales de l'énorme mortalité qui frappa l'armée française devant Sébastopol. Il y a eu notamment sur les transports maritimes une enquête, des rapports et des indiscrétions, qui donnèrent lieu à des poursuites judiciaires, et d'où il résulte que ce service, d'une importance capitale, avait été laissé dans le plus grand désordre.

La guerre d'Italie, si courte, faite dans des conditions si avantageuses, dans la contrée la plus riche et la plus fertile d'Europe et au milieu de populations amies, trouva notre administration des guerres dans le même désarroi. « Pendant la campagne d'Italie, dit l'auteur de *l'Armée française en 1867*, nos divisions ont souvent manqué de pain dans une des contrées qui en produisent le plus, car son agriculture est merveilleusement riche ; le biscuit manquait également ; l'on remplaçait l'un et l'autre par la farine de maïs, la polenta, qu'apprécient les paysans indigènes, que repoussaient nos soldats, et dont ils ne savaient pas tirer parti. À ce sujet, nous avons eu avec eux des jours difficiles, quelquefois, devant l'ennemi, des jours d'angoisse. » (p. 140). « On distribuait, dit un peu plus loin le même auteur, le pain, le biscuit ou la polenta, qu'avaient apportés les voitures envoyées par l'intendant général du corps d'armée, quand elles avaient pu arriver, le pain presque toujours avarié, le biscuit quelquefois » (p. 142). Les Autrichiens, d'ailleurs, furent encore moins heureux. Dans la petite guerre du Sleswig-Holstein, l'armée prussienne se trouva aussi prise au dépourvu, du moins lors de l'entrée en campagne. « En conséquence du froid excessif qu'il fait, écrivait un commissaire royal prussien, nos hommes souffrent extrêmement du manque de vêtements chauds ; beaucoup de soldats n'ont pas de chaussettes de laine, ne remplissent leurs souliers que de paille ou de guenilles, et sont en grand danger d'avoir les orteils gelés ; très peu

d'entre eux ont des chemises de rechange et assez de vêtements pour les protéger contre le froid. » (Moynier et Appia, *la Guerre et la Charité*, p. 102).

À quoi tient cette pénurie qui a toujours frappé plus ou moins les armées en campagne ? D'abord, à ce que les gouvernements, en général, se préoccupent fort peu du bien-être et de la vie même du soldat ; ensuite à ce qu'un malencontreux système d'économie épargne sur le nécessaire pour donner davantage au superflu ; enfin, à ce que l'intendance ou le commissariat, dans la plupart des pays de l'Europe, et notamment en France, est organisée à contre-sens. Que les gouvernements aient peu à cœur la santé et la vie des soldats, en voici une preuve que nous extrayons encore du livre du docteur Chenu : « Je vais, dit-il à propos des sociétés philanthropiques, éveiller leur active charité sur les secours que réclament en temps ordinaire les militaires isolés qui, obtenant un congé de convalescence, sortent des hôpitaux pour se rendre dans leurs familles, souvent à grande distance, et n'ont que les vêtements qui leur suffisaient en bonne santé. Trop légèrement vêtus et obligés de voyager par tous les temps, *ces hommes convalescents, épuisés par la maladie ou souvent atteints d'affections de poitrine*, sont plus sensibles au froid, et ils auraient besoin d'un vêtement supplémentaire ou d'une couverture, d'une paire de chaussettes de laine, pour les aider à supporter les rigueurs du wagon de troisième classe. Si les dispositions réglementaires, qui sont d'ailleurs motivées, permettent aux sous-officiers et soldats qui se rendent chaque année à nos établissements thermaux d'emporter leur manteau ou leur capote, il n'en est plus de même des militaires qui se rendent isolément dans leurs foyers avec un congé de convalescence, ni de ceux qui rejoignent leurs corps. » (Chenu, *Rapport au conseil de santé*, p. 726.) Voilà ce qui s'appelle des *règlements homicides*. Est-il donc étonnant, et c'est là un fait incontestable, que même en temps de paix la mortalité dans l'armée, composée des hommes les plus forts du pays, soit beaucoup plus considérable que dans les professions civiles ? Il importe que l'opinion publique, par la voie si bienfaisante de la presse et par les efforts des sociétés philanthropiques, ramène l'État à des règlements plus humains et à des mesures plus équitables. « Si l'honneur et la défense d'un État, dit le docteur Chenu, exigent de toutes les familles, depuis la plus noble jusqu'à la plus humble, l'éloignement et souvent le sacrifice d'un père, d'un fils, d'un frère, c'est à la condition bien positive que l'État remplacera la famille absente et assurera à ses défenseurs des soins et des secours aussi prompts qu'éclairés ; c'est à la condition que l'État s'imposera les devoirs que la famille remplirait à tout prix elle-même, pour calmer les douleurs, sauver la vie ou adoucir l'agonie

d'un de ses membres. » (Chenu, p. 711.) Il y a, en effet, comme un pacte naturel et un contrat synallagmatique tacite entre le soldat ou sa famille et l'État.

« Toute parcimonie à la guerre est un assassinat », disait le maréchal de Belle-Isle. C'était voir avec justesse le côté moral de la question ; au point de vue matériel, on pourrait dire encore : toute parcimonie à la guerre est une cause de dépenses incalculables. Mais la parcimonie sur les choses nécessaires est passée dans les habitudes de nos gouvernements, tout comme la prodigalité pour les choses superflues. Il y a un siècle que le maréchal de Saxe, à propos des vêtements du soldat, a prononcé ce mot que l'on croirait d'hier : « L'amour du coup d'œil l'emporte souvent sur les égards que l'on doit à la santé, qui est un des plus grands points auxquels il faille faire attention. » C'est surtout sur les vivres que porte la parcimonie. Que l'on parcoure la relation médico-chirurgicale de la campagne d'Orient, par le docteur Scrive, on y verra à chaque instant les mêmes plaintes sur la mauvaise qualité des vivres et sur leur uniformité. « L'alimentation grossière, non variée, sans végétaux frais, souvent médiocre comme qualité et parfois insuffisante », c'est, selon le docteur Scrive, l'origine de l'épidémie typhoïque. Il aurait fallu varier les vivres ; la parcimonie gouvernementale recula devant ces dépenses, et cependant « 100 000 fr., dépensés en légumes frais, dit le docteur Baudens, membre du conseil de santé des armées, c'est 500 000 fr. d'épargnés sur les frais que nécessite l'entrée des malades aux hôpitaux. » Les ravages du scorbut ne furent pas considérables dans l'armée des États du Nord pendant la guerre de sécession. Il n'y eut que 8 500 cas pour les deux premières années, dont 99 décès. Un nombre aussi restreint de cas de scorbut (5 pour 1 000 hommes d'effectif la première année, et 13 pour 1 000 la deuxième) est un fait remarquable, qui n'a pas de précédent dans l'histoire des armées. « Il faut indubitablement, dit le rapporteur américain, l'attribuer à la quantité et à la qualité relatives de la ration du soldat, aux immenses approvisionnements d'antiscorbutiques et de ressources médicales réunis par les soins du gouvernement. » (*Mémoires de médecine militaire*, t. 17, p. 426.) C'est à ces dépenses intelligentes de l'administration américaine que les armées du Nord durent de conserver un état sanitaire relativement satisfaisant pendant la guerre la plus meurtrière qu'ait vue l'humanité. Dans la guerre de Crimée, la mortalité annuelle, pour l'armée anglaise, par suite de maladies, avait été de 232 pour 1 000 hommes, et dans l'armée française d'environ 300 pour 1 000 de l'effectif présent, elle ne fut que de 57 pour 1 000 pendant chacune des deux premières années de la guerre américaine. Pour réduire d'une manière notable les pertes des armées en cam-

pagne, il ne faut donc que des dépenses intelligentes, qui sont en vérité des épargnes ; épargnes pour le Trésor, puisqu'elles diminuent le nombre des journées d'hôpital, toujours si coûteuses ; épargnes pour l'armée, dont l'effectif reste plus au complet, et qui ne demande pas d'aussi grands sacrifices aux populations pour en remplir les vides ; épargnes pour l'industrie, pour l'agriculture et pour le pays tout entier, auxquels on rend après la guerre un plus grand nombre d'hommes et en meilleure santé.

Un meilleur régime, moins de parcimonie dans la nourriture du soldat, si l'on ne modifie, dans diverses contrées d'Europe et notamment en France, l'institution de l'intendance, ce sera de peu d'utilité. Les citations que nous avons empruntées au livre célèbre, *l'Armée française en 1867*, nous ont montré combien l'administration avait mal fonctionné dans la guerre d'Italie. C'était encore pis en Crimée. Le désarroi des transports maritimes est, dans cette triste campagne, un spectacle navrant. Une grande partie de la responsabilité, il est vrai, incombe au système de guerre. L'État employait tous ses vaisseaux à bloquer les ports ou à faire la chasse aux navires de commerce russes ; on manquait de transports pour nos malades ou nos blessés. Tandis qu'une société privée américaine, la commission sanitaire, organisa pendant la guerre de sécession un service maritime composé de 18 hôpitaux flottants admirablement distribués au point de vue de la science ou de l'hygiène, pendant la guerre de Crimée, notre administration militaire ne sut que nolisier des vaisseaux marchands en nombre insuffisant, où nos soldats, entassés pêle-mêle comme des marchandises avariées, furent exposés à toutes les souffrances de longues traversées, sans secours et sans soins. Les détails sont repoussants. « L'impérieuse nécessité d'embarquer des blessés et des malades sur des navires non organisés pour ce service, dit le docteur Scrive, a eu certainement une influence fatale sur un grand nombre d'évacués, qui succombaient dans la traversée ou qui arrivaient à Constantinople dans un épouvantable état. » C'était un triste spectacle que de voir, en Crimée, embarquer pour une longue traversée « ces hommes épuisés par la maladie, à peine protégés par quelques lambeaux de couvertures. » C'était un spectacle plus triste encore de les voir débarquer en Turquie et entrer dans nos hôpitaux : « Les entrants blessés, diarrhéiques, dysentériques, cholériques, qui arrivent pour occuper les lits vacants, débarquent sur un des points du Bosphore. On les apporte sur des brancards ; ils viennent de Kamiesch ; ils ont eu une traversée de trois, quatre ou cinq jours ; ils sont dans un état pitoyable, couverts de vermine, affaiblis de toutes manières. Quelques-uns peuvent à peine parler et dire que leurs vêtements contiennent leurs déjections depuis le moment de leur

embarquement. La situation des blessés est bien plus cruelle encore ; ils n'ont pas été pansés depuis leur départ de Crimée ; l'appareil s'est dérangé et gêne plus qu'il ne sert ; le gonflement des parties a rencontré trop de résistance dans le linge, qui s'est durci ; la gangrène, la vermine même ont envahi les plaies ; l'odeur qu'elles répandent est affreuse et infecterait les salles, si l'on n'arrêtait ces malheureux en plein air, au seuil de l'hôpital, pour défaire les appareils infects, laver les plaies et faire un pansement provisoire avant de porter ces malheureux au lit qui, le matin encore, était occupé par un camarade évacué sur Gallipoli, sur France, ou mort pendant la nuit. » De telles calamités soulèvent le cœur ; ne pouvait-on laisser un peu de répit aux vaisseaux marchands russes inoffensifs et employer quelques-uns de nos vaisseaux de l'État à sauver la vie à ces milliers de blessés et de malades ? Que n'avait-on construit des hôpitaux flottants, comme le fit la commission sanitaire ? On avait bien eu le temps de construire des bombardes et des bateaux plats pour faire dans les eaux basses la chasse au commerce ennemi. C'est dans cette guerre que s'est vérifiée à la lettre la parole du général Foy : « Nous avons perdu quatre fois plus d'hommes par le désordre inséparable de notre système de guerre que par le fer ou le feu de l'ennemi. »

Ces désordres effroyables, qui résultent de notre système de guerre, sont encore aggravés par l'organisation de l'intendance. L'intendance dans les armées françaises pêche de deux manières : le corps de l'intendance n'est pas assez nombreux ; le personnel de l'intendance manque de l'éducation et des études spéciales, qui, seules, peuvent le mettre à la hauteur de sa tâche. « Le personnel administratif du service des subsistances, dit M. le sous-intendant Samson, a été insuffisant aussi bien en Orient qu'en Italie » ; et touchant une question différente : « le mode d'exécution préférable en campagne pour le service des vivres, viandes, est l'entreprise. » (*Mémoire sur l'administration des divisions pendant les guerres d'Orient et d'Italie.*) La question du recrutement de l'intendance militaire est une de celles qui ont vivement excité l'attention du public depuis 1859.

L'officier général auteur de *l'Armée française en 1867* l'a traitée avec cette hauteur d'esprit, ce sens pratique, ce sentiment des tendances et des besoins de notre temps, qui font de son livre une œuvre remarquable qui restera. « L'administration de la guerre, dit-il, n'a pas été constituée en vue des besoins de la guerre, où, à quelques égards, elle fonctionne à contre-sens (page 140). Le corps d'élite de l'intendance n'a pas, par la nature de son recrutement, toute la spécialité désirable au point de vue de l'immense besoin d'affaires qu'il est appelé à suivre, particulièrement dans l'état de guerre. (page 144) Dans le système qui prévaut aujourd'hui, tous ces

fonctionnaires (de l'administration de la guerre) sans exception, avant d'aborder le terrain des affaires, ont été, pendant de longues années, les années de leur jeunesse, celles-là pendant lesquelles les hommes étudient et apprennent le plus fructueusement, officiers et sous-officiers dans l'armée ; un examen par devant un jury leur tient lieu de dix années, de quinze années de pratique et d'expérience professionnelles ; que dis-je ? de trente ou quarante années de cette expérience et de cette pratique, puisque nous voyons des généraux de brigade, le plus souvent à la dernière heure de leur carrière, devenir intendants généraux, c'est-à-dire régulateurs, pour la prochaine guerre, de l'existence de nos armées en campagne. On chercherait vainement dans l'échelle des fonctions publiques françaises un aussi étonnant exemple d'erreur » (page 139). « Jamais on ne s'est plus écarté des principes qu'en enserrant étroitement dans une même hiérarchie, celle des armes, deux ordres de fonctionnaires entre lesquels devait subsister une démarcation nécessaire indiquée par la diversité de leurs attributions et de leurs carrières, de fonctionnaires qui devaient rester civils pour garder la part d'indépendance sociale dont ils ont besoin sauf à être assujettis à certaines règles d'obédience générale ou plutôt à certaines convenances que comporte expressément le régime des armées permanentes. » (page 147) « Il faut avoir des agents non militaires, des commerçants intéressés dans la gestion des services. » (page 112) Il faut donc démilitariser l'administration des armées ; il faut qu'elle devienne toute civile comme l'exige la nature commerciale de ses fonctions ; l'intendance ne doit plus être une sorte de corps de retraite pour nos vieux généraux. Acheter, vendre, contrôler les ventes ou les achats, ce n'est pas l'œuvre d'un officier ou d'un ex-officier ; il ne sert à rien d'avoir passé quinze à vingt ans dans l'armée pour ces sortes d'affaires ; ce qu'il faut, c'est une expérience pratique qui ne peut s'acquérir que dans la jeunesse ; ce sont des habitudes commerciales qui ne se greffent pas facilement sur une éducation militaire. L'intendance doit donc être un corps complètement civil, complètement indépendant, composé de gens rompus dès l'adolescence aux marchés et aux transactions. Avec un tel corps, on ne sera plus exposé à toutes ces erreurs, à tous ces retards, à ce désarroi qui a tué plus d'hommes en Crimée que le feu de l'ennemi. Telle est d'ailleurs l'organisation anglaise : le commissaire général, qui correspond à notre intendant général, est un fonctionnaire purement civil, relevant de la Trésorerie, et à peu près indépendant du commandement en chef. (*Revue britannique*, juin 1855. *De l'État-major et du commissariat dans les armées anglaises.*)

Quand l'État, sous la pression de l'opinion publique, sera devenu plus attentif à la conservation du soldat, quand on ne reculera plus avec autant de cruauté que d'ineptie devant les dépenses indispensables pour assurer aux troupes en campagne un régime abondant et varié ; quand l'administration des armées sera devenue plus mobile et plus active, beaucoup sera fait assurément. Mais pour prévenir toutes ces maladies qui enlèvent aux armées trois fois plus d'hommes que l'ennemi ne leur en tue, ne faut-il pas s'y prendre de longue main, donner à nos recrues une éducation meilleure et, en améliorant les habitudes du soldat, étouffer dans leur germe même les épidémies possibles ? C'est un fait affirmé par toutes les autorités, démontré par les expériences les plus récentes, que les 9/10^e des cas de maladies que présentent nos armées en campagne seraient prévenus par des soins hygiéniques. Si telle est l'importance de l'hygiène, comment se fait-il qu'elle soit si négligée ? « On enseigne tout en France, dit le docteur Scrive, sauf l'hygiène. » Nous nous sommes toujours étonné qu'on n'ait pas fait, des règles de l'hygiène, un enseignement populaire, et que l'école communale, comme l'école du régiment, lui soient toujours restées fermées. « L'Allemagne a soumis ses soldats, dit le docteur Scrive, à un code hygiénique dont les prescriptions, établies dans un langage simple et facile à comprendre, sont exécutées réglementairement par les sous-officiers et officiers subalternes. » Rien n'est si proche de l'hygiène que la propreté. Ne pourrait-on aussi, de ce côté, influencer sur les habitudes des soldats ? « Les habitudes de propreté qui distinguent l'armée anglaise devraient bien s'introduire dans nos camps, dit le docteur Baudens ; au jour d'une revue, nos soldats montrent des habits neufs et bien brossés, un équipement militaire irréprochable ; cependant ces beaux bataillons laissent sur leur passage une odeur de caserne bien connue ; la propreté est-elle donc incompatible avec le métier de soldat ? Si l'on faisait contracter à l'armée des habitudes de propreté, elles s'introduiraient peu à peu chez les ouvriers et les paysans. Ce serait une réforme nationale qui tournerait au profit de la santé publique. » Tant que les grandes nations conserveront des armées permanentes, nous voudrions qu'elles fissent du régiment une sorte d'école de bonnes habitudes. Des connaissances hygiéniques répandues dans l'armée seraient en campagne le plus puissant des préservatifs contre les épidémies. Pourquoi ne donnerait-on pas également au soldat un enseignement médical et chirurgical rudimentaire et pratique ? Les bataillons de santé formés par l'Autriche depuis 1848, ne contiennent que des soldats ayant une instruction de cette sorte. Ce que l'on a fait pour un corps spécial, ne peut-on pas le faire pour tous. En Espagne, selon le docteur Landa, les sous-officiers et les

soldats reçoivent tous une instruction chirurgicale pratique qui les rend capables de porter remède sur les champs de bataille à tous les accidents graves. L'instruction du soldat, son éducation surtout au point de vue social n'approche pas de ce qu'elle doit être. Une grande partie des maux de la guerre vient de cette ignorance et de cette grossièreté des troupes.

S'il est urgent de donner au soldat une éducation qui ne se borne pas au maniement des armes, il importe aussi de composer l'armée d'éléments adaptés à sa destination. L'une des principales causes, selon le Dr Chenu, de la mortalité des armées en campagne, c'est, outre le mauvais régime et l'insuffisance des services administratifs, le choix mauvais des soldats. Le recrutement, assure-t-il, envoie chaque année à l'armée une quantité d'hommes faibles et débiles, qu'il serait avantageux de congédier, ne dût-on pas les remplacer. « Je ne crois pas être au-dessous de la vérité, dit le Dr Chenu, en disant que, sur un contingent de 100 000 hommes, un dixième au moins est dans un tel état de constitution insuffisante, que le soldat fait dans de telles conditions est laissé à la chance de résister ou de ne pas résister aux exigences de la vie militaire. Tous ces jeunes soldats trop faibles sont non seulement perdus pour l'armée après avoir occasionné des dépenses énormes, mais ils sont perdus pour le pays et pour la famille, puisqu'ils viennent pour la plupart mourir dans nos hôpitaux, qu'ils encombrement dès la première ou la deuxième étape. Repoussés par les conseils de révision et laissés dans leurs foyers, ils se seraient développés et auraient été conservés à la famille et au pays... La cause principale de la mortalité se trouve dans l'encombrement des hôpitaux ; ce sont les hommes trop faibles qui, arrêtés dès le début, produisent l'infection des établissements hospitaliers de l'armée et font supporter aux compagnies décimées toutes les fatigues de la situation. Les journées de service, les gardes, les corvées sont réparties sur ce qui reste de valides, et bientôt, parmi ces valides eux-mêmes, ceux qui auraient résisté aux charges convenablement divisées s'épuisent, se démoralisent, sont malades, viennent subir dans les hôpitaux les mauvaises conditions établies par les faibles, et souvent meurent de *cette maladie invisible mais redoutable* qu'on peut sans doute appeler *l'hôpital*. » De telles observations, émanées d'un homme aussi compétent que le docteur Chenu, doivent fixer l'attention de nos conseils de révision et de nos législateurs. Rien n'est si important au point de vue de la société que le recrutement militaire, non seulement parce qu'il importe que l'armée soit composée d'hommes solides, mais parce qu'il est nécessaire qu'elle rende à la société tous les éléments qu'elle lui prend, sans les avoir affaiblis ou dégradés. L'officier général, auteur de

l'Armée française en 1867, a sur ce sujet des vues d'une grande élévation, et, sous le rapport économique, d'une remarquable justesse. « Le recrutement puise chaque année, dit-il, dans le personnel de la fabrique agricole, mère de toutes les industries nationales, dans le personnel des professions manuelles, avec une certaine mesure dans le personnel des carrières libérales, une part considérable et le plus vigoureux des éléments constitutifs de la population. Et quand, la loi satisfaite, il rend à ces divers personnels les groupes qu'il leur a empruntés, une redoutable question se présente. Sont-ils dans l'ordre moral, sont-ils dans l'ordre physique améliorés ou dénaturés ? Dans le premier cas, l'institution sert puissamment les intérêts présents et à venir de la société. Dans le second cas elle leur est dommageable à ce point que d'inévitables altérations et d'inévitables bouleversements doivent, avec le temps, la désorganiser. Esprit public, moralité publique, santé publique, aptitude de la race à se propager, élévation ou abaissement graduel des plus importantes conditions de l'existence de la nation, voilà le thème immense autour duquel s'agite depuis cinquante ans dans notre pays la question de recrutement » (*L'Armée française en 1867*, page 39). On ne pouvait poser cette grave question sociale avec plus de netteté et de justesse. Oui, dans l'état actuel, le docteur Chenu vient de nous l'attester, le recrutement, par ses exigences exorbitantes, est dommageable à la société. Non, il ne lui rend pas tous les éléments qu'il a reçus d'elle ; il y a un déficit de 10% dans ce qu'il rend sur ce qu'il reçoit. Il y a, en outre, un déchet considérable dans la force et les aptitudes physiques des jeunes gens qu'il a prélevés et dont la constitution insuffisante n'a pu résister au régime qu'il leur a imposé. La caserne, et les statistiques les mieux établies le prouvent, même en temps de paix, est meurtrière. L'armée, composée des hommes les plus forts de la nation, compte une mortalité plus grande que toutes les professions civiles pour les hommes du même âge. Rien de grave et de triste comme cette situation. Quelle en est la cause ? C'est que des hommes trop faibles sont enlevés par le recrutement. Et d'où vient que le recrutement s'étend jusqu'aux hommes faibles ? C'est, dira-t-on, que les conseils de révision sont mal inspirés, que, croyant servir l'intérêt des populations, ils veulent garder à l'agriculture et à l'industrie le plus grand nombre possible d'hommes robustes, et qu'alors ils n'admettent que difficilement les cas de réforme. Sans doute, ce peut être là une des causes accessoires ; mais la cause principale, c'est que les exigences du recrutement sont trop grandes, c'est que le prélèvement qu'il fait sur la population est exagéré, c'est qu'après avoir épuisé le nombre des hommes forts, il faut encore, dans beaucoup de localités, rechercher les hommes faibles pour remplir le chiffre des recrues. Croit-on

cependant être plus fort contre l'ennemi si l'on part avec une armée de 150 000 hommes et qu'au bout de quelques étapes on s'aperçoive qu'on en a laissé 20 000 sur les routes et dans les hôpitaux ? N'eût-il pas mieux valu ne prendre dès l'abord que les 130 000 qui étaient en état de fournir la marche ? La présence d'hommes faibles, c'est une des causes les plus actives de la désorganisation des armées, c'est l'origine de l'encombrement des hôpitaux et des épidémies. Pourquoi s'obstiner, en appelant tant d'hommes sous les drapeaux, à traîner dans nos camps tant de malheureux, que l'on sème sur les routes, qui alourdissent les corps, infectent les troupes, et, aux dépens de l'armée et du pays, augmentent dans des proportions considérables la mortalité ? La conclusion naturelle des observations du docteur Chenu et de celles de l'officier général auteur de *l'Armée française en 1867*, c'est qu'il ne faut pas étendre le recrutement outre mesure, c'est qu'il faut tenir compte du degré de force et de solidité des populations. Si sur un contingent de 100 000 hommes il y a, selon le docteur Chenu, 10 000 hommes destinés à devenir des piliers d'infirmerie et à mourir misérablement dans les hôpitaux, sur un contingent de 120 000 il y aura, non pas 12 000 non-valeurs, mais 20 000 au moins, et peut-être plus. Ces 20 000 hommes, pourquoi les prendre, si la science médicale prouve qu'ils grossiront seulement l'effectif nominal de l'armée, sans jamais augmenter son effectif réel ? Nous avons écrit le mot de non-valeurs : au point de vue de l'armée, ces conscrits débiles méritent ce nom ; mais au point de vue de l'industrie, des arts, de l'agriculture, de la population et de la civilisation, ce sont des valeurs utiles et qui ont leur prix ; elles ne sont devenues des valeurs perdues que parce qu'on les a détournées de leur usage naturel pour les contraindre à un emploi auquel se refusait leur nature.

Attention plus grande pour le bien-être du soldat, meilleur régime en campagne, institutions hygiéniques plus satisfaisantes, amélioration de l'administration militaire, développement de l'instruction et de l'éducation des troupes, meilleur choix des hommes qui doivent composer l'armée, élimination de toutes les constitutions faibles ou douteuses ; voilà des réformes d'une incontestable utilité pour le maintien de la santé des troupes en campagne, pour l'atténuation des épidémies et des maladies auxquelles sont dus les trois quarts de la mortalité des armées. Mais il faut aussi un personnel médical plus considérable. Le corps de santé, dans son organisation actuelle, est insuffisant. Tous les rapports de nos médecins principaux, tous les travaux de statistique sérieuse sur les dernières guerres, se plaignent de cette insuffisance. Le nombre des médecins et des infirmiers en campagne est toujours inférieur au chiffre régle-

mentaire, et le chiffre réglementaire lui-même est inférieur aux besoins réels. Les moyens de destruction augmentent, les engins deviennent chaque jour plus terribles, le nombre des blessés est infiniment plus considérable, et, ce qui mérite d'être signalé, ce que nous avons fait soigneusement ressortir dans l'article précédent, les blessures faites par les armes nouvelles sont beaucoup plus graves que celles que produisaient les anciennes armes. Il en résulte que le personnel sanitaire doit être augmenté dans la mesure de l'augmentation du nombre des blessures et de leur aggravation.

« Nous avons déjà signalé, dit le docteur Chenu, l'insuffisance numérique du personnel médical, et cette insuffisance déplorable en temps de guerre a été trop généralement constatée aux ambulances et aux hôpitaux de l'armée d'Orient, pour qu'il soit nécessaire d'atténuer les faits au moment où nous cherchons, dans les leçons du passé, les moyens d'assurer pour l'avenir aux glorieuses victimes de la guerre les soins qui leur sont si bien dus. » (Chenu, 683.) « Depuis que ces lignes ont été écrites, ajoute l'auteur que nous venons de citer, une nouvelle campagne a démontré encore cette insuffisance. » « Si la composition numérique des ambulances laisse à désirer comme service chirurgical, que ne dira-t-on pas du personnel des hôpitaux ? Le côté le plus fâcheux qui résulterait d'un effectif médical d'abord surabondant se trouverait dans l'inoccupation momentanée, dans le repos que pourraient prendre les médecins à tour de rôle ; mais il n'y aurait pour le malade que des avantages, et à bien compter, pour le Trésor, que des économies. » (Chenu, 707.) « Le personnel des ambulances pourrait être doublé, triplé même, au grand avantage de l'armée. » (Chenu, 723.) Le conseil de santé des armées lui-même, dès le 15 mars 1856, « faisait des vœux pour que l'insuffisance numérique du personnel de santé ne fût plus un obstacle à ce que les malades reçussent les soins assidus qui leur étaient nécessaires. » — « Le matériel de santé n'est pas moins insuffisant que le personnel. Dans son rapport au maréchal Pélissier, en date du 15 mars 1856, M. l'inspecteur Baudens disait : « Il n'a pas été possible de donner à nos ambulances une forte constitution hospitalière... Les couvertures sont très nombreuses, mais presque toutes contaminées, les draps manquent, ainsi que les moyens d'un bon lessivage. Beaucoup de malades sont forcés de garder leur pantalon pendant la nuit. Les châlits font défaut pour la partie de nos ambulances sous tentes, ainsi que certains ustensiles. » — « Les tentes, seules ressources de notre hospitalisation, écrivait de son côté le docteur Scrive, ne suffisaient pas pour protéger efficacement de l'intensité du froid nos pauvres malades, qui, presque sans s'en apercevoir, contractaient des congélations locales aux orteils, et quelque-

fois des gangrènes du pied tout entier. C'était un bien déplorable spectacle, mais devant *le manque de tout*, quel remède matériel préventif était-il possible d'apporter à ces maux ? La médecine était réduite à des soulagements moraux. »

En Algérie, dit un chirurgien militaire « les mesures manquent d'une manière à peu près absolue. » (Clevet de Maldigny, p. 25.) « L'opinion unanime, dit encore, du service sanitaire en Algérie, le comte de Bréda, est qu'il résulte de grandes misères du système actuel. » (Bréda, p. 75.) L'armée anglaise, au début de la campagne de Crimée, et ayant l'arrivée de Miss Nightingale, se trouva encore moins bien pourvue que l'armée française. À Gallipoli on se trouva sans matelas, ni couvertures, ni médicaments, ni vivres ; déposés ensuite sur la plage d'Eupatoria, les soldats y bivouaquèrent sans abris et sans feu, exposés toute la nuit à une pluie torrentielle, au point que l'on dut rembarquer immédiatement 1 500 malades. Les Russes, d'après le témoignage du docteur Plug, se trouvaient dans une situation non moins difficile ; et le docteur Evans, qui, immédiatement après la conclusion de la paix, visita les hôpitaux de Moscou, témoin des souffrances causées par le manque de traitements et des secours médicaux en temps utile, pouvait écrire : « Une impression profonde de tristesse se grava dans mon cœur, quand je vis l'impossibilité absolue de remédier à des maux occasionnés par de simples négligences. » (Evans, *Commission sanitaire des États-Unis*, page v.)

Dans la guerre d'Italie, la même désorganisation se rencontra. Un détail historique suffit pour caractériser l'irrégularité du service sanitaire dans cette courte campagne. D'après le docteur Bertherand, un grand nombre d'opérations furent rendues impossibles par l'absence d'instruments spéciaux, et, « les caisses à résections ne sont arrivées au grand quartier général que le 2 juillet 1863, à Valeggio, une semaine après la terrible journée de Solferino. » De toutes parts, on trouve des preuves de l'insuffisance du personnel et du matériel militaires. D'après l'historien officiel de cette campagne, le baron de Bazancourt, « à Magenta, à Solferino même, la nuit avait suffi pour visiter toute l'étendue du champ de bataille, et, le lendemain de la sanglante journée du 24 juin, il ne restait pas un blessé français ou autrichien, qui ne fût recueilli et abrité. » (II, 291.) Rien d'inexact comme ces histoires superficielles, écrites en vue des boudoirs. L'assertion de M. le baron de Bazancourt est contredite par les médecins et chirurgiens qui ont écrit des traités scientifiques, médicaux ou statistiques sur la campagne. Le surlendemain de Solferino, le 26 juin, un témoin oculaire s'exprime en ces termes : « Tous les blessés ne sont pas relevés du champ de bataille, où ces malheureux

ont été exposés hier, pendant toute la journée, aux ardeurs d'un soleil des tropiques, aux douleurs de leurs plaies, aux privations de tout secours, aux horreurs de la soif inextinguible chez les blessés. La faute n'en est à personne, il y avait *impossibilité absolue*, trop de maux à soulager à la fois. » (Poplimont, *Campagne d'Italie*, p. 345.) Quant à l'armée italienne, des témoins très dignes de foi certifient que, dans les batailles de 1859, par pénurie de médecins, on fut contraint d'abandonner sans secours sur les champs de bataille les blessés gravement atteints par des projectiles ayant pénétré dans les grandes cavités, et, ajoute le docteur Palasciano, je connais des médecins distingués de notre pays qui s'étaient mis en vain à la disposition du gouvernement piémontais pour la guerre de l'indépendance italienne ; leur demande était en opposition avec les règlements. Quelque chose de plus terrible que cet abandon, c'est l'enterrement précipité de ceux qui semblent morts : « Dans la précipitation qu'entraîne cette corvée, et à cause de l'incurie ou de la grossière négligence de quelques-uns des paysans, tout porte à croire que plus d'un vivant aura été enterré avec les morts ! » (Dunant, *Solferino*, p. 38.) Dans tous les services et dans tous les corps, le défaut de personnel oblige à cette incurie : « Pendant les huit premiers jours après la bataille, les blessés dont les médecins disaient à demi-voix, en passant devant leurs lits et en branlant la tête : 'Il n'y a plus rien à faire !' ne recevaient plus guère de soins et mouraient délaissés et abandonnés. » (Dunant, 88) « Les blessés qui m'entourent à Monte-Chiari, dit M. Poplimont, n'ont point été pansés encore (le 23 juin 1859) et n'ont reçu aucun secours en vivres ou autrement depuis la veille de la bataille (340). » Et le docteur Appia confirme ce fait sur un autre point : « Une multitude a attendu pendant des heures, et quelques-uns pendant des journées à Castiglione, avant de pouvoir être pansés. » (Appia, *la Guerre et la Charité*.) Telles sont les effroyables calamités qui proviennent de l'insuffisance du personnel et du matériel sanitaire. Qui pourrait dire quelle proportion de la mortalité par suite de blessures doit être attribuée à ce manque de soins initiaux ? On comprend maintenant l'observation du docteur Chenu, que le personnel des ambulances pourrait être doublé, triplé même, au grand avantage de l'armée.

Comment se fait-il que les nations civilisées laissent un service si important dans une situation si défectueuse ? La raison en est simple : en temps de paix et pendant la période immédiate qui précède la guerre, les gouvernements s'occupent uniquement des moyens de destruction, sans consacrer un instant aux moyens de préservation. On ne songe alors qu'à faire du mal à l'ennemi, sans penser à se préserver soi-même du mal que l'ennemi peut faire.

De là, un défaut de parallélisme entre la puissance destructive des engins de guerre qui augmente toujours et les institutions préservatrices qui demeurent stationnaires. Le docteur Chenu s'arrête avec douleur sur cette « inexplicable tendance qui, pendant la paix, fait négliger les moyens de secours dus aux blessés, pour diriger surtout le progrès vers la perfection des moyens de destruction ; tendance irréfléchie, qui nous fait dédaigner, comme l'a fait observer M. Landa, la préparation des secours dont on aura besoin plus tard ; étrange optimisme qui nous porte à croire que nous serons à l'abri de ces moyens de destruction avec lesquels nous comptons bien terrasser l'ennemi. Au moment décisif, on demande un miracle, et comme il ne se fait pas, on crie à la déception, au lieu de crier à l'imprévoyance. » (Chenu, 685) « Tout ce qui est nécessaire à l'armée, au point de vue sanitaire, n'est qu'un accessoire qu'on oublie toujours en temps de paix, qu'on ne se rappelle que lorsque la guerre éclate ; mais alors il est trop tard ; de là, insuffisance dès le début de la campagne, dans presque tous les services administratifs. » C'est ainsi que s'exprime le docteur Bourdier, médecin principal, délégué de la France à la conférence de Genève ; l'autre délégué français, M. de Préal, sous-intendant militaire, appuie encore davantage sur cette même idée : « Il suffit, dit-il, de laisser constituées, pendant la paix, les troupes chargées de l'enlèvement des blessés pour assurer cet important service dès le début de la guerre, et je ne crois pas impossible d'arriver à ce résultat sans augmenter sensiblement les charges d'un État. » Ce qui se passe en France se passe aussi en Prusse. « On ne donne pas, en temps de paix et d'une manière continue au service de santé des armées, dit le docteur Læffler, la mesure d'attention et de développement qu'il réclame sous tous les rapports, pour tous les besoins de la guerre. » Il en est ainsi dans tous les pays. Cette situation, il la faut modifier radicalement dans nos sociétés démocratiques et industrielles ; on ne peut laisser ainsi exposés à la mort, sans soin, des soldats qui sont des citoyens, envers lesquels le pays a des obligations, et qui sont en même temps des forces vives dont les besoins de l'industrie, de l'agriculture et des arts réclament la préservation. Il faut que les gouvernements se convainquent, sur ce point, des devoirs et des intérêts de la nation. « Un tel état de choses ne saurait se prolonger plus longtemps, dit avec raison le docteur Boudier ; l'humanité, la civilisation réclament de nombreuses, d'impérieuses améliorations. » (*Conférence de Genève*, page 60.)

Que peuvent être ces améliorations ? Il faut augmenter le corps sanitaire, doubler le nombre des médecins et des infirmiers, il faut de plus perfectionner et étendre le matériel. Ce sera une dépense sans aucun doute, mais une de ces dépenses productives qui rendent cent

pour un. « C'est par économie, dit le docteur Chenu, que les divers gouvernements n'entretiennent pas pendant la paix le personnel qui leur devient indispensable en temps de guerre » ; et il ajoute aussitôt : « Il convient de rechercher si cette économie est bien entendue, et si la dépense qu'entraînerait un effectif suffisant ne serait pas moralement compensée et justifiée : 1° par des secours plus prompts sur les champs de bataille ; 2° par des soins plus réfléchis et moins exposés aux erreurs de diagnostic ; 3° par la possibilité de faire une part plus grande à la chirurgie conservatrice. » (p. 721.) Là est le grand point ; la chirurgie éliminatrice tend de plus en plus à disparaître ; notre chirurgie, plus instruite, tend à conserver les membres au lieu de les éliminer. Toutes les dernières guerres, et spécialement celle d'Amérique, nous donnent des preuves de cette tendance ; diminuer le nombre des amputations, c'est réduire le nombre de ces mutilés inutiles que l'industrie et l'agriculture ne peuvent plus employer ; c'est réduire en même temps le nombre des pensionnés de l'État, qui, après chaque guerre, vient notablement aggraver les budgets ; le remplacement de la chirurgie éliminatrice par la chirurgie préservatrice, c'est donc de l'intérêt du Trésor, c'est de l'intérêt de l'industrie et du pays entier ; mais préserver les membres atteints n'est possible que quand le chirurgien arrive au premier moment et qu'il a du temps devant lui ; s'il vient trop tard, s'il est pressé, l'amputation est indispensable. Il faut donc augmenter le nombre des médecins, et les dépenses faites en vue de cette augmentation sont, à bien parler, des épargnes. Mais « le recrutement des médecins, dit le docteur Chenu, sera toujours au-dessous des besoins, même en temps de paix, s'ils n'ont en perspective les compensations auxquelles ils ont droit de prétendre et les avantages dus à un corps savant, spécial s'il en fut. » Il faut donc relever leur position, il faut faire disparaître l'infériorité dans laquelle ils se trouvent placés par rapport aux officiers ; de telles différences ne sont plus de notre temps ; la science, de nos jours, vaut bien l'épée ; le dévouement qui brave la mort sous ses formes les plus hideuses, à l'ambulance et à l'hôpital, vaut bien le courage instantané qui se manifeste sur les champs de bataille. Il faut changer plusieurs règlements qui n'ont pas de raison d'être : « Il faut modifier en faveur des médecins, dit le docteur Chenu, la loi du 26 avril 1856, qui accorde aux veuves des combattants (tués ou morts des suites de leurs blessures) la moitié du maximum de la pension affectée au grade dont le mari était titulaire, tandis qu'elle a refusé cet honneur, cette triste compensation aux veuves des médecins morts dans les hôpitaux au milieu de la contagion, qui n'ont droit qu'au quart de la pension affectée au grade de leur mari. » (p. 719.) Avec de telles réformes, on pourra augmenter facilement le corps des médecins

militaires, on pourra, on devra le doubler. Puis, au moyen de quelques changements dans la constitution de ce corps, on rendra son action plus efficace : « Un cadre de réserve, dit encore le docteur Chenu, dans le genre de celui adopté pour les officiers généraux qui ont atteint la limite d'âge, devrait être établi, surtout pour les médecins militaires qui, à 55 et 60 ans, peuvent encore au besoin rendre de grands services dans les hôpitaux de l'intérieur, et permettre ainsi l'envoi à l'armée de tout le personnel en activité, sans avoir recours aux appels des médecins civils. » (p. 700.) Il faut accroître aussi le nombre des infirmiers dans une proportion considérable. Pour y arriver facilement et parvenir à un recrutement à la fois plus large et meilleur, il faut aussi des réformes dans les règlements. « L'engagement volontaire, dit le docteur Chenu, serait le mode le plus naturel de recrutement pour les infirmiers ; malheureusement, la position de l'infirmier militaire est si loin d'être comparable à celle du soldat, que ceux qui seraient entraînés par vocation sont détournés par amour-propre. » (Chenu, p. 713.) Il faut donc relever la position des soldats infirmiers, récompenser largement leurs services, et alors le recrutement sera facile et l'on pourra doubler le personnel. Puis, on pourrait créer quelques corps spéciaux, comme le corps de santé que l'Autriche institua dans les guerres de Hongrie et d'Italie de 1848 et 1849 ; on pourrait former, selon le vœu du docteur Chenu, ces brigades de soldats panseurs qui suivraient les colonnes d'attaque pour donner aux blessés le premier pansement et arrêter les hémorragies, par lesquelles périssent 5 ou 6% de nos blessés. On le voit, les réformes sont aussi nombreuses, aussi variées qu'urgentes.

Ce n'est pas assez d'augmenter le corps sanitaire, il faut lui donner plus d'autorité, il faut le rendre plus indépendant. Le docteur Rutherford, inspecteur des hôpitaux d'Angleterre, délégué à la conférence de Genève, s'exprimait en ces termes : « Les médecins anglais, et c'est une chose qui a une grande importance, ont une indépendance complète au point de vue de leur service spécial ; ils sont rois dans leur domaine et entièrement libres sur leur terrain, ce qui n'est pas le cas dans les armées françaises ; j'ajoute que ce système a parfaitement satisfait l'Angleterre, en ce qui concerne la pratique, et qu'il y aurait avantage à essayer de cette organisation dans les autres armées. » — « Il y a matière à des recherches pleines d'intérêt, écrit miss Nightingale, sur les divers systèmes en vigueur depuis l'assujettissement gênant dont souffraient les médecins français en Crimée, jusqu'aux innovations introduites récemment dans l'armée anglaise, où le commandant militaire est tenu de se conformer aux directions d'un simple chirurgien de régiment. » Avec cette indépendance et

cette augmentation du corps sanitaire, avec le perfectionnement du matériel correspondant à l'amélioration du personnel, les misères et les souffrances de la guerre, la mortalité surtout seront infiniment réduites. Grâce au ciel, les gouvernements commencent, sous la pression de l'opinion publique, à s'occuper de ces matières. La question est fort à l'étude en Prusse, depuis la mission du savant professeur Langenbeck dans le Slesvig, et depuis surtout la dernière guerre. Il est à espérer que la France ne tardera pas à suivre les vœux exprimés en 1856 par le conseil de santé des armées.

Si les gouvernements s'assouplissaient, heureusement l'opinion veille. Depuis le 1^{er} septembre 1863, jour où la « Société d'utilité publique de Genève » a convié l'Europe officielle et philanthropique à une conférence pour considérer les moyens de remédier à l'insuffisance du service sanitaire des armées en campagne, il s'est produit dans toutes les nations civilisées un grand mouvement de charité, qui paraît s'augmenter chaque jour. Nous n'entrerons pas ici dans l'histoire de l'Association internationale pour le secours des blessés. Nous ne la prendrons pas à son origine, le livre de M. Dunant sur Solferino, pour la suivre dans son développement rapide. Née d'hier, elle embrasse l'Europe aujourd'hui. À peine organisée, elle a déjà fait ses preuves. Critiquée à sa naissance, elle s'est vue reconnue successivement par toutes les puissances d'Europe ; elle a fait faire au droit des gens un grand progrès dans le congrès de Genève du 22 août 1864, par la reconnaissance de la neutralisation des hôpitaux et ambulances militaires en campagne et du personnel de santé. Elle a déjà ses états de service ; elle a montré ce que pouvaient dans notre siècle la philanthropie intelligente et l'association libre de quelques hommes privés et sans titres en faveur d'une idée juste. Nous ne dirons rien de la commission sanitaire des États-Unis, sa sœur aînée, cette grande institution qui a donné au monde le spectacle le plus merveilleux de ce que pouvait l'initiative de citoyens généreux.

Que l'Association internationale pour le secours des blessés se répande, qu'elle s'organise, comme elle en a le projet, d'une manière permanente dans tous les pays, qu'elle jette fortement ses racines dans toutes les couches de la population, qu'elle appelle à elle la science et le dévouement, qu'elle étende partout ses comités et ses sections, composés de femmes charitables, de publicistes philanthropes, de médecins compatissants ; elle parviendra, nous n'en doutons pas, à concilier ces deux extrêmes, ces deux antithèses : la guerre et la charité. Ce qu'elle a fait dans son état rudimentaire nous est un gage de ce qu'elle fera une fois constituée. Soit qu'elle agisse par son influence morale, par sa propagande, par sa pression sur les gouvernements, pour leur faire adopter les mesures les meilleures,

soit qu'elle envoie ses affiliés sur les champs de bataille, comme infirmiers volontaires, pour relever et panser les blessés, on ne peut nier son efficacité.

Elle arrivera, nous l'espérons, à une prospérité aussi grande que la commission sanitaire américaine : elle aura, elle aussi, ses 30 000 comités locaux, dont elle réunira les fonds et dont elle dirigera l'action. Elle donnera à toutes ces molécules éparses la force de cohésion qui leur manque pour former un levier puissant. Soit qu'elle recueille des collectes périodiques et régulières, hebdomadaires ou mensuelles, soit que, dans les grandes occasions, elle ait recours à ces loteries, à ces ventes, à ces foires, comme ces grands marchés charitables de Chicago et de Philadelphie, dont le docteur Evans nous présente le magnifique tableau, elle se fera un budget assuré et à l'épreuve de toutes les tristes nécessités de la guerre.

Société charitable, elle sera aussi une société scientifique ; elle préparera, elle dressera des infirmiers et des infirmières volontaires ; elle se livrera surtout aux recherches d'hygiène, de médecine et de chirurgie pratique ; elle perfectionnera le matériel de nos ambulances ; elle épiera toutes les améliorations possibles pour éviter des souffrances aux blessés ; tous ces modèles ingénieux de wagons, de voitures, de brancards, de cacolets et de litières pour le transport des blessés, elle les étudiera, les comparera, choisira et recommandera les meilleurs. Elle sera la première à faire ou à appliquer les inventions utiles. Ainsi sortira de la routine ce service si important de secours aux blessés ; tandis que d'autres perfectionnent les moyens de destruction, elle perfectionnera les moyens de conservation. Par ses publications hygiéniques, elle répandra partout les connaissances les plus indispensables pour le bon régime ; par ses relevés statistiques, par ses recherches historiques sur les pertes des armées, elle attirera l'attention du public et des gouvernements sur les erreurs du passé, pour prévenir les fautes et les erreurs dans l'avenir. Tout ce qui intéresse la santé du soldat sera de sa compétence. Toutes ces questions d'un intérêt social si élevé, elle les étudiera avec le zèle et la patience que donne le dévouement à une cause sainte, elle les traitera avec la précision que donne la science ; et les résultats acquis, elle les répandra et les imposera à tous avec l'autorité irrésistible qui vient de la science jointe au dévouement. Qui peut mesurer l'influence qu'aura une pareille association pour atténuer les maux de la guerre, bien plus, pour prévenir la guerre ?

Mais, vienne la guerre, l'association sera prête, avec ses fonds, son matériel, son personnel ; elle grossira le corps de santé sans l'encombrer ; elle saura donner à ses affiliés de la discipline ; elle sera pour les corps officiels une auxiliaire modeste, discrète et active ;

tous ces dévouements isolés, qui se perdaient autrefois en vains efforts, ou qui ne produisaient pas, faute d'unité et de préparation, tout leur effet utile, elle les mettra à la place qui leur est due et en tirera tout le bien qu'ils peuvent fournir. Elle s'appuiera sur des corporations plus étroites, qui la reconnaîtront pour leur mère commune. Ces chevaliers de Malte, ces frères du Rauhe-Haus, ceux de l'*Institut de Duisbourg*, qui ont si bien montré l'utilité de leur dévouement dans la guerre du Sleswig-Holstein ; les sœurs russes de l'Exaltation de la Croix, nos glorieuses sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, les dames anglaises qui suivirent en Crimée miss Nightingale et miss Stanley, vingt autres ordres religieux ou corporations civiles, ont, en diverses occasions, donné la preuve de la puissance du dévouement discipliné.

Aux secours donnés aux blessés elle joindra les mesures préventives pour écarter ou atténuer les épidémies ; comme la commission sanitaire américaine, elle enverra du linge, des vêtements, des légumes, ces mille douceurs pour le soldat, qui, venant à propos, préviennent des maladies regrettables. Avec ce tact que donne la charité instruite et savante, elle suppléera à tout ce qui manque, paralysera toutes les mesures mauvaises, et sera, comme sa sœur d'Amérique, une Providence pour l'armée.

Les souffrances physiques ne la laisseront pas insensible aux douleurs morales : son action moralisatrice ne sera pas moins utile que ses soins hygiéniques ; elle imitera la *Commission chrétienne des États-Unis*, cette œuvre plus humble, mais non moins efficace que la *Commission sanitaire* ; elle allégera au soldat les ennuis de la campagne, comme elle lui en diminuait les privations ; elle sera présente au bivouac comme à l'ambulance ; cette vie triste et monotone des camps, elle la relèvera soit par la distribution de livres sérieux, instructifs, agréables¹, soit qu'elle aille plus loin encore dans la voie des

¹ Un journal de Richmond, l'*Examiner*, s'exprimait ainsi pendant la guerre d'Amérique sur le ver rongeur de toute armée, l'ennui : « Que peut-on attendre, si ce n'est la complète démoralisation, pour une armée où des milliers et des milliers d'hommes vivent dans une oisiveté absolue, à flâner dans les tentes, sans autre occupation que celle qui leur est fournie par le paquet de cartes graisseuses, hôte inévitable de toute tente, ou par le roman à couverture jaune dont toute la compagnie a successivement savouré les pages misérables et souvent licencieuses ? » C'est pour prévenir cette démoralisation que s'était fondée, dans les États du Nord, la *Commission chrétienne*. En Angleterre, pendant la guerre de Crimée : « the pure literature society, the soldiers friend and army scripture reader's society, the travel and military bible society », la première toute séculière, la troisième toute religieuse, et la seconde mixte, ont envoyé plus de 15 000 volumes en Crimée et 5 000 environ aux flottes de la Baltique et de la mer Noire. (Voir Moynier et Appia, *la Guerre et la Charité*.)

divertissements, et que, comme miss Nightingale à Sébastopol, elle aille jusqu'à donner aux soldats des séances instructives et amusantes. Elle saura s'ingénier avec un tact sûr pour soutenir le moral des troupes par ces mille inventions qui n'appartiennent qu'à la charité raffinée par la science.

Les soins multipliés pour les troupes ne l'empêcheront pas de penser à ces milliers de familles qui sont dans l'anxiété et l'angoisse ; elle sera, entre le pays et l'armée, comme un trait d'union ; elle fournira aux soldats toutes ces petites choses indispensables qui lui manquent pour écrire à sa famille : des plumes, de l'encre, du papier, des enveloppes ; sa prévoyance s'étendra à tout et ne sera que plus admirable *in minimis* ; elle se chargera des lettres, veillera à leur départ comme à leur distribution, et son action bienfaisante se fera sentir au foyer lointain où veillent les craintes d'un père ou d'une mère ; elle établira des bureaux de renseignements ; elle fera, après chaque affaire, les relevés statistiques pour pouvoir avancer de quelques jours ou de quelques heures ces informations précieuses dont l'attente fait languir le pays.

Sa sollicitude s'étendra aux prisonniers, dont le sort, jusqu'à, était si déplorable, et parmi lesquels la tristesse et le désespoir faisaient tant de victimes ; elle aura près d'eux des interprètes, elle leur tiendra lieu en partie de la famille absente, elle leur servira d'intermédiaire pour communiquer avec leur pays et atténuera les souffrances morales, si cruelles, d'une captivité parfois bien longue.

Sa bienveillance pour les vivants se changera, quant aux morts, en honneurs respectueux pour leurs dépouilles ; elle préviendra toute précipitation regrettable, le lendemain d'une bataille ; les blessés ne seront plus, comme souvent dans les dernières luttes, enterrés avec les tués ; elle veillera à ce que les honneurs funèbres soient rendus avec dignité aux victimes de la guerre, et elle relèvera ainsi le moral des vivants par cette déférence pour la dépouille des morts.

Société permanente, elle survivra à la guerre pour en réparer les maux passés, pour en prévenir le retour possible ; elle aura des consolations et des pensions pour les familles des victimes, pour les mutilés et les blessés ; elle saura remplacer par une charité mieux entendue ces grands établissements publics dont le danger, au point de vue moral, est démontré de nos jours.

Dans la paix comme dans la guerre, elle sera la manifestation agissante de la conscience publique ; elle deviendra, avec le temps, une puissance ; les études théoriques accompagneront chez elle l'exercice pratique de la charité ; elle s'attaquera à notre droit des gens suranné et à ses iniquités monstrueuses ; elle appuiera sur les réformes urgentes et les améliorations possibles ; elle attirera tous les

regards sur les terribles calamités de la guerre, dont elle fournira des statistiques précises, et qui sait si, avec le temps, cette œuvre, faite pour diminuer les maux de la guerre, ne parviendra pas à la prévenir ? « Qui dira si des efforts systématiques, faits par toutes les nations pour diminuer les horreurs de ce grand fléau, la guerre, écrit miss Nightingale, n'ouvriront pas les voies à sa disparition complète de la surface de la terre. »

Ce tableau n'est pas une chimère. On avait le droit de crier à l'utopie il y a cinq ans, quand la Société d'utilité publique de Genève lança son appel à la philanthropie moderne. Tous ces esprits qui se croient pratiques parce qu'ils sont routiniers, et qui, malgré les démentis perpétuels que leur infligent les progrès incessants et inattendus des sciences sociales appliquées, persistent avec une ténacité aveugle dans les vieux errements, n'ont pas manqué, en 1863, de crier à l'utopie. L'exemple de la Commission sanitaire des États-Unis et de ses immenses résultats les laissait encore incrédules. Grâce au ciel, l'expérience aujourd'hui est faite ; l'Association internationale de secours aux blessés a subi son baptême de feu ; elle a ses états de service en règle, elle peut montrer les attestations d'autorités incontestables ; tout ce qu'elle avait promis, à peine organisée, elle l'a tenu. Créée en 1863, elle se trouvait au Sleswig, en 1864 elle était à Alsen et à Düppel, dans les hôpitaux allemands comme dans les hôpitaux danois ; la formidable guerre d'Allemagne de 1866 l'a trouvée prête, et l'administration prussienne lui a rendu des éloges mérités.

Nous avons déjà parlé d'un travail important publié, il y a un an, à Berlin, par le docteur Læller, médecin général des armées prussiennes ; ce livre, qui traite spécialement de la campagne du Slesvig-Holstein, étant écrit après Gitschin et Sadowa, peut être considéré comme contenant l'expérience la plus récente pour tout ce qui concerne le service des secours aux blessés. Voici comment s'exprime le célèbre médecin militaire dans son introduction : « C'est dans la campagne de 1864, pour la première fois, que se rencontra l'occasion de mettre à l'épreuve la conférence de Genève et de juger si ses théories pouvaient passer dans la pratique. La question fut bientôt résolue dans le sens de l'affirmative par l'initiative touchante de l'ordre de Saint-Jean. » « Il est d'un haut intérêt, ajoute-t-il plus loin, de voir confirmé par l'expérience d'une grande guerre que la réalisation de cet idéal ne doit pas être comptée au nombre des impossibilités. » Mais nul témoignage n'est plus précieux que celui du roi Guillaume. La feuille officielle de Berlin du 10 novembre 1866 publie le rescrit suivant, adressé au ministre de la guerre et au ministre de l'intérieur : « Pendant la guerre, maintenant heureusement

terminée, et jusque dans les derniers temps, le patriotisme de mon peuple s'est manifesté d'une manière brillante par la sollicitude aimante qui, de tous côtés, fut vouée aux blessés de mon armée victorieuse. Moi-même, j'ai été témoin, *sur les champs de bataille de la Bohême et de la Moravie*, de la noble émulation avec laquelle les représentants de l'ordre de Saint-Jean et de Malte, de l'Association centrale pour les soins à donner aux militaires blessés dans la guerre, de l'Association du roi Guillaume et d'autres associations, ainsi que des délégués des communes et des personnes privées, se sont efforcés d'adoucir le sort des braves qui sortaient avec des blessures glorieuses du combat où ils étaient allés à mon appel. À mon retour, j'ai remarqué en tous lieux avec quel amour et quel dévouement les soldats blessés et malades qu'on ramenait dans leurs foyers étaient accueillis et soignés par des associations et par des particuliers. *Le ministre de la guerre m'a annoncé que c'est à ces soins sympathiques, donnés par mon peuple fidèle à mon armée, que l'on doit les résultats tout à fait satisfaisants que l'état des malades présente après une guerre si sanglante...* »

Berlin, 10 novembre 1866.

GUILLAUME. »

Il est curieux de voir l'utopie de Genève de 1863 recevoir en 1866, après une formidable épreuve, de pareils éloges de l'une des administrations militaires les plus pratiques et les plus habiles d'Europe.

Que le développement de cette philanthropie privée n'arrête pas le perfectionnement des institutions officielles, la mortalité, comme on le voit, sera singulièrement diminuée, et l'on ne pourra plus écrire ces tristes paroles, d'une vérité frappante jusqu'à ces dernières années : « Une histoire fidèle de toutes les guerres serait l'histoire de maladies, de morts et de souffrances qu'il eût été facile de prévenir. » (Evans, 79)

Toutes ces réformes dans les moyens de secours et de soulagement, avec les réformes parallèles dans le droit des gens que nous avons réclamées dans le travail précédent, ramèneraient le fléau de la guerre, s'il doit malheureusement se continuer dans notre civilisation démocratique et industrielle, à des proportions moins redoutables. Il en serait alors de la guerre comme des deux autres grands fléaux, la peste et la famine : au lieu de devenir plus meurtrière à mesure que la société progresse, elle s'adoucirait et s'atténuerait.

QUATRIÈME PARTIE LA POLITIQUE DE LA PAIX

CHAPITRE PREMIER.

DÉVELOPPEMENT DES INTÉRÊTS PACIFIQUES DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES. — LA CONSTITUTION ÉCONOMIQUE DE NOS SOCIÉTÉS DOIT DÉTERMINER LEUR DIRECTION DIPLOMATIQUE.

L'idée de la paix perpétuelle n'est assurément pas une idée neuve. Elle a le mérite ou le défaut de dater de plusieurs siècles. Elle a déjà à diverses reprises et avec un certain fracas fait son apparition dans le monde. Elle a donné lieu à bien des projets, différents dans la forme, identiques dans le fond. Au dix-huitième siècle surtout, c'est-à-dire dans le temps peut-être où l'on a le plus bataillé en Europe, l'idée de la paix perpétuelle a pris consistance. Comme si les esprits spéculatifs avaient un irrésistible penchant à se mettre en contradiction avec les faits, c'est au lendemain de la guerre de la succession d'Espagne et à la veille de la guerre de la succession d'Autriche, que l'abbé de Saint-Pierre écrivait son fameux projet de paix perpétuelle. À l'autre bout de l'Europe, l'Allemagne n'avait pas encore réparé les ruines de la guerre de Sept ans et elle allait tomber pour vingt-trois années dans l'abîme des luttes de la révolution et de l'empire, lorsque à Königsberg le philosophe Kant entrevoyait l'avènement de la paix définitive et universelle. C'est au milieu de mêmes bruits de guerre que l'historien Ancillon développait des idées analogues. Telle est l'opiniâtreté de la pensée à protester contre l'absurdité des faits ! Telle est la constance de la raison à déclarer passagers et transitoires les actes mêmes les plus permanents et les plus universels, s'ils se trouvent en contradiction avec les données du bon sens et les intérêts de l'humanité !

Ni les volumineux mémoires du bon et naïf abbé de Saint-Pierre, ni le substantiel et nerveux opusculé de Kant, ni les savantes et pédantesques dissertations du pasteur Ancillon, ne purent prévaloir contre les nécessités inhérentes à l'état social et à l'organisation politique des nations de l'Europe à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci. Ces prédications pacifiques avaient le défaut de venir trop tôt et de tomber dans un milieu mal préparé. Il ne suffit pas que la semence soit bonne, si le sol n'a été, de longue main, disposé à la recevoir et à la féconder, si l'atmosphère ambiant

ne l'entoure d'influences salutaires qui en facilitent la levée et en favorisent la croissance. Les théories des écrivains du dix-huitième siècle ne pouvaient que glisser sur la surface de la société polie sans laisser de trace visible dans l'histoire des faits. C'étaient des *rêves d'hommes de bien*, selon le mot du cardinal Dubois ; c'étaient des pressentiments vagues et indistincts d'un avenir meilleur : ce n'étaient pas des projets sérieux et pratiques en harmonie avec la civilisation environnante. Pures spéculations d'idéologues !

Le défaut de tous ces plans, c'est qu'ils consistaient uniquement en un expédient. Au lieu de résulter de l'ensemble des aspirations communes, de sortir toute faite des entrailles d'une civilisation mûre et adulte, la paix perpétuelle, d'après l'abbé de Saint-Pierre et ses disciples, devait être le produit d'une institution nouvelle, institution bien simple, un tribunal arbitral européen. Ainsi il eût suffi d'un mécanisme nouveau pour amener cette grande chose, éternellement désirable et désirée, la paix perpétuelle. Un rouage eût opéré en un jour cette immense réforme. En vérité, avoir une pareille foi dans un rouage, un mécanisme, une institution, c'est beaucoup de frivolité. La création d'un tribunal arbitral européen n'eût été et ne sera jamais qu'un expédient. Or, ce n'est pas au moyen d'un expédient que l'on peut déraciner des abus profonds et séculaires. C'est en vain que l'on invoquait, au dix-huitième siècle, l'exemple d'ailleurs si peu probant des amphyctions de la Grèce et des féciaux de Rome, qui, ni les uns ni les autres, n'ont empêché Rome et la Grèce d'être dans un perpétuel état de guerre. Les institutions comme les formules sont insuffisantes contre les grands abus, les erreurs populaires et les vieux préjugés. Pour qu'une réforme durable s'accomplisse, il faut qu'elle se détache comme un fruit mûr du tronc de la civilisation existante et que l'on n'ait besoin pour la cueillir que d'écarter quelques broussailles.

Ce projet si célèbre de tribunal arbitral européen est, à tout considérer, un expédient assez pauvre. C'est en vain qu'il a été repris, modifié, perfectionné de nos jours par mille publicistes ingénieux, c'est en vain qu'il est devenu une des trivialités de la politique spéculative : il est mort-né, malgré tout le bruit que l'on a fait autour de lui. Un tel tribunal n'empêcherait pas plus les guerres que le tribunal des maréchaux autrefois n'empêchait les duels. Car quelle serait la sanction que ses jugements pourraient avoir ? Cette sanction ne pourrait être autre que la force, c'est-à-dire la guerre. On dira que les nations qui composeraient ce tribunal, étant toutes réunies, beaucoup plus fortes que la nation dissidente, il y aurait dans leurs décisions seules une force préventive suffisante pour que l'on ne fût pas obligé d'avoir recours à la contrainte effective. Mais qui dit que

les juges seraient toujours d'accord ? Qui dit qu'il n'y aurait pas souvent division, partage égal même, comme il arrive parfois dans les juridictions civiles, entre les puissances composant cette juridiction internationale ? Qui dit encore que les juges, n'ayant pas un intérêt direct dans la querelle, consentiraient à se compromettre, à risquer le sang de leurs sujets et les écus de leurs trésors, pour donner à la partie gagnante une garantie effective qui ne fût pas un vain mot ? Ce tribunal européen en tant que *tribunal coercitif*, à la manière de nos tribunaux civils ou criminels, est donc une utopie. Tout au plus, pourrait-on créer une sorte de justice de paix internationale, prétoire de conciliation et d'influence morale. Tout au plus, les diverses puissances pourraient-elles, dans les différends entre les États, jouer le rôle que la loi a confié aux présidents des tribunaux dans les demandes en séparation de corps, et qui consiste à haranguer les parties, à leur porter de bonnes paroles et de bons conseils sans pouvoir les contraindre à abandonner leurs querelles. Cela est possible, mais insuffisant. Cette sorte de jury de conciliation, d'assemblée consultative, les grandes puissances de l'Europe l'ont formée avec des succès divers, mainte et mainte fois, soit sous la forme de congrès, soit sous la forme de conférence. Mais si parfois, et dans les temps les plus récents, cette procédure pacifique a réussi, il en faut reporter le mérite, moins à la vertu de l'institution prise en elle-même, qu'à la douceur de nos mœurs, au progrès de nos idées, à la puissance croissante de l'opinion publique.

À vrai dire, la garantie de paix la plus efficace, c'est la constitution économique et démocratique de nos sociétés modernes. Sous le régime du droit divin, du pouvoir absolu, de la domination exclusive d'une noblesse oisive et besogneuse ; alors que le travail était méprisé, écrasé de taxes, déshonorant ; alors que la grande industrie n'existait pas, que les manufactures, le crédit étaient en enfance ; sous le système mercantile, alors que les États étaient isolés et séparés les uns des autres par d'insurmontables barrières au point de vue intellectuel et commercial, il n'était pas étonnant que la paix ne pût s'établir d'une manière durable. Mais la situation tant intérieure qu'extérieure de nos sociétés a été profondément modifiée et se modifie tous les jours. L'aristocratie des cours et des camps est tombée. Une nouvelle puissance a surgi, douée d'une force invincible, puissance exigeante, envahissante et qui, peu à peu, arrive à tout dominer, l'industrie. C'est la reine de l'âge de fer et du feu où nous vivons : reine pacifique, qui s'alarme au moindre bruit de guerre, ennemie déclarée des gros contingents, qui lui enlèvent les bras des travailleurs, des emprunts publics qui lui dérobent les capitaux dont elle a besoin, des lourds impôts qui grèvent ses produits,

des batailles, des blocus, qui lui ferment ses communications. Il suffit d'un moment de réflexion pour voir que la guerre est un fait qui, logiquement, appartient au passé, qu'elle est de nos jours un anachronisme, destiné fatalement à disparaître. Elle est en contradiction avec nos mœurs, nos idées, notre civilisation, comment donc se fait-il qu'elle dure encore ? C'est que les institutions politiques et la vie publique de notre société moderne ne sont pas en complète harmonie avec l'esprit intime et les intérêts primordiaux de cette société.

Le caractère spécial de la société actuelle, c'est d'être industrielle et démocratique, constituée en vue de la production et des intérêts de tous. Le travail, la production, la répartition des produits, voilà le but de la société moderne, telle que l'ont faite les grandes découvertes scientifiques, les progrès de la science économique et les principes partout triomphants d'égalité et de liberté. La société, en se transformant profondément depuis quatre-vingts ans, a retenu, à sa surface, un certain nombre d'institutions vieilles et condamnées, source perpétuelle de malaise et de périls. Cette société qui a pour loi le travail, pour besoin la sécurité, pour clef de voûte la propriété, pour principe le respect des droits de chacun, se trouve exposée chaque jour par suite d'institutions surannées et de traditions funestes, à toutes les témérités, toutes les aventures, toutes les iniquités de cet âge aristocratique, inquiet et tracassier auquel elle a succédé.

Le plus grand besoin d'une société fondée en vue de la production et des intérêts de tous, c'est la libre discussion, c'est la remise au vote universel de toutes les questions graves qui touchent la société. On le voit, rien n'est si contraire à l'organisation industrielle et démocratique de nos sociétés que le gouvernement personnel. Comprendrait-on une compagnie commerciale anonyme, dont le gérant serait irresponsable et absolu maître des biens de la communauté et qui placerait ses inspirations personnelles au-dessus du contrôle effectif des actionnaires ou des administrateurs, leurs délégués ? Or, la société moderne qu'est-ce, si ce n'est une immense société anonyme fondée en vue de la production ? Dans cette société, comme dans toutes les autres, les actionnaires doivent être les maîtres absolus, les administrateurs ne sont que des délégués, le directeur, chef ou gérant n'est qu'un simple agent, le serviteur de tous, obligé de s'incliner devant la volonté de tous, ne pouvant en aucun cas invoquer sa volonté propre. Voilà quelle est la situation logique et naturelle. Or, est-ce ainsi que les choses se passent ? Ne voit-on pas sans cesse les chefs de l'État arguer de leurs idées particulières et de leur intérêt personnel, parler de l'honneur et de la dignité de leur couronne, des possessions, des droits et des traditions de leurs ancêtres ? La guerre qui engage la société dans ce qu'elle a de plus

précieux, qui lui prend à la fois son sang et ses capitaux, n'est-elle pas entreprise le plus souvent par suite des vues spéciales du monarque et de son entourage, pour des griefs dont le redressement est à la nation même d'un mince intérêt ? *Bellum, ultima ratio regum*, le mot est vieux comme le monde et comme la chose qu'il exprime.

La disparition du pouvoir personnel, tel est le premier besoin de la société moderne ; telle est aussi la première garantie de paix. Paix et liberté, ce sont deux mots qui s'appellent l'un l'autre : c'est une alliance naturelle et indissoluble entre la paix et la liberté : il y a entre elles des affinités de nature et d'élection. La liberté, c'est à la fois ce qu'il y a de plus multiple et de plus simple ; simple dans le principe, multiple dans l'application : la liberté des élections sans laquelle la représentation nationale devient comme une assemblée d'actionnaires faussée et remplie d'hommes de paille ; la liberté des réunions, nécessaire dans les temps de calme, si l'on ne veut pas qu'elle devienne périlleuse dans les temps de crise ; la liberté de la presse, la plus contestée de toutes peut-être, et cependant salutaire en dépit de ses abus, indispensable à une nation maîtresse d'elle-même, la pierre de touche de la virilité et de la maturité des peuples. Toutes ces libertés peuvent se résumer dans un seul mot : contrôle. Le contrôle, minutieux, vigilant, perpétuel, ce doit être la pierre angulaire de notre civilisation industrielle et démocratique.

De la pratique de cette liberté générale, de ce régime de contrôle efficace, que l'on mesure les conséquences en ce qui regarde la guerre. D'abord tous ces conflits, personnels aux souverains, ces rivalités et ces jalousies entre monarques, si dangereuses dans l'état actuel de l'Europe, restent sans effet. Les rancunes d'hommes d'État, les irritations des cours ou des cabinets ne troublent plus la vie des nations. Les gouvernements sont souvent aigris les uns contre les autres, cause de guerre : les peuples, pris dans leurs masses profondes, ne le sont jamais, cause de paix. Sous le régime de liberté et de contrôle, tous ces intérêts pacifiques de la production sous toutes ses formes, le commerce, l'industrie, le crédit, les salaires, viennent se coaliser et peser de toutes leurs forces dans la balance politique en faveur de la paix. Jamais on ne vit deux peuples se précipiter volontairement l'un sur l'autre. Notre Révolution française elle-même, ne doit pas porter la responsabilité de la lutte de vingt-trois ans qu'elle a été forcée d'inaugurer. Si elle n'avait pas été, aux beaux jours de son innocence, attaquée par les États voisins, n'est-il pas probable qu'elle fût restée pacifique, qu'elle eût été moins sanglante et cruelle au dedans, qu'elle eût produit des résultats plus durables et que, avec toutes ses victoires et tout son héroïsme mili-

taire en moins, elle eût été néanmoins plus grande, plus glorieuse et plus immaculée.

Ainsi la conscience publique, l'opinion générale est pacifique, par instinct et par intérêt : lui donner tous les moyens de se manifester, de peser sur les résolutions des gouvernements, d'emporter toujours les décisions et d'avoir le dernier mot, c'est la meilleure garantie de paix. Quant à définir la forme spéciale de gouvernement, qui est le plus favorable à la paix, c'est de peu d'utilité. La forme importe peu ; c'est moins le jeu des institutions que leur esprit qu'il faut considérer. Tout gouvernement parlementaire, et il ne peut y avoir, en dehors des temps de crise, d'autre forme régulière et permanente de gouvernement, est pacifique par essence. On a pu se demander, cependant, si, même dans un régime constitutionnel, le droit de déclarer la guerre ne doit pas être distrait des attributions du pouvoir exécutif pour être transmis exclusivement aux chambres ou même au peuple entier. Au point de vue théorique et en droit rationnel, il est sans doute exorbitant que quelques hommes, si considérables et si prudents qu'ils puissent être, aient la faculté d'engager le sang et les capitaux du pays sans une délégation toute spéciale : c'est chose de telle gravité qu'il semble juste d'en réserver la décision à la nation même. Ainsi l'avait compris notre Révolution quand elle mit la déclaration de guerre au nombre des lois, c'est-à-dire des actes qui n'étaient valables que par le suffrage du peuple après discussion dans les assemblées primaires. À l'appui de ce système on fait valoir que dans les questions de guerre le peuple a une judiciaire suffisante et que ses pressentiments le trompent rarement. Nous avouons que dans le cas d'une guerre offensive, nous serions assez enclin à cette opinion : c'est en vain que l'on nous objectera les lenteurs : avec nos chemins de fer, nos télégraphes, avec la presse, quelques jours suffisent pour que la nation soit consultée. Si cette opinion paraissait outrée, nous voudrions, du moins, que le droit de déclarer la guerre ne fût pas laissé au pouvoir exécutif seul, pas plus que le droit de conclure des traités d'alliance ou de commerce ; nous voudrions que l'ensemble de ces attributions fut conféré aux chambres. C'est en vain que l'on prétend réserver aux assemblées législatives la faculté d'arrêter la guerre à sa naissance, en n'octroyant qu'à elles seules le droit d'ouvrir des crédits supplémentaires. Avec la merveilleuse souplesse de notre système budgétaire, avec les bons du Trésor dont on peut facilement augmenter le nombre pour des sommes considérables, avec les virements qui laissent le pouvoir exécutif si libre dans son action, le gouvernement peut déclarer la guerre, la commencer et consulter les chambres alors que, les choses n'étant plus entières, il est impossible de revenir sur ses pas. La responsabilité des mi-

nistres elle-même ne nous paraît pas, dans le cas de guerre, une sûreté suffisante. Il se peut, en effet, qu'un ministre honnête et loyal, soit par préjugé, soit par erreur et pour s'être mépris sur la volonté nationale, déclare la guerre alors que le pays voudrait la paix ; comme ce ministre aurait été sincère, comme il n'aurait pas outre-passé ses pouvoirs constitutionnels, il n'y aurait pas lieu à le mettre en accusation : et y eût-il faute grave de la part du ministère, dût-on faire retomber sur lui une responsabilité accablante, le pays ne s'en trouverait pas moins compromis et engagé, contre sa volonté, dans une lutte sanglante et périlleuse. Ainsi nous serions d'avis que ce droit exceptionnel, exorbitant de déclarer la guerre, avec cet autre droit, aussi exorbitant et exceptionnel, de conclure des traités d'alliance et de commerce, fût distrait des attributions du pouvoir exécutif et qu'il passât aux chambres. Ce ne serait pas, croyons-nous, une cause de retard nuisible. Quand il s'agit de se précipiter dans une guerre offensive, le retard, c'est-à-dire la réflexion, la délibération publique, ce n'est pas un mal à redouter. Le gouvernement, d'ailleurs, aurait toujours le droit et le devoir de prendre les mesures de précaution et de défense que les circonstances pourraient exiger.

Au surplus ce sont les mœurs plus que les lois qui importent en pareille matière. Avec des mœurs publiques honnêtes et viriles, il n'est si mauvaises lois dont on ne puisse tirer bon parti ! Avec des mœurs publiques corrompues ou chancelantes, il n'est loi si bonne dont on ne puisse faire mauvais usage. Ce qui importe, c'est que les populations veuillent la paix et osent le dire. L'opinion, quoi qu'on fasse, est d'un poids si grand, qu'elle entraîne toujours la balance. Mais il faut que cette opinion soit réfléchie et tenace, qu'elle présente toutes les apparences de maturité et de durée. Il y a trois ans, n'avons-nous pas vu la Prusse manifester hautement son aversion pour la guerre et y être cependant entraînée par la volonté d'un ministre, parce que ce ministre connaissait assez ses concitoyens pour savoir que la première fumée de gloire leur monterait au cerveau et détruirait leur résistance éphémère ? Aussi, confiant qu'il était dans le succès depuis longtemps préparé, il n'hésitait pas à braver la colère d'un jour de ses compatriotes pour jouir de leurs applaudissements plus tard. Cette mobilité de l'opinion, que, de la veille au lendemain, le succès vient changer, est, il faut le dire, un spectacle triste et décourageant. C'est une preuve de notre manque d'éducation politique, de la fragilité de nos principes, de la légèreté de nos mœurs publiques. C'est un encouragement aux ambitieux, qui comptent sur le succès pour leur assurer un bill d'indemnité. C'est une des causes les plus actives de ces entreprises coupables, de ces

guerres de conquête que des principes plus fermes dans les populations préviendraient, à coup sûr.

Cette fermeté de principes, les nations en ont besoin pour résister à l'influence des partis et des classes, qui trouvent dans la vieille organisation guerrière de nos sociétés une source d'honneurs et de biens. Il existe encore dans la plupart des pays de l'Europe un parti militaire. Autour des souverains, dans les cours, dans les cabinets, ce parti est représenté dans une mesure considérable, qui dépasse de beaucoup son importance réelle dans le pays. Tous ces maréchaux, amiraux et généraux, dont les titres sont si brillants, les noms malheureusement si populaires, ne sentent-ils pas que la guerre est leur élément et qu'ils ne peuvent s'en passer longtemps sans perdre en considération et en grandeur ? Tous ces jeunes officiers, qui, par leurs familles, leurs alliances et leurs relations, tiennent aux classes les plus élevées et les plus influentes de la société, dès que le moindre conflit s'élève, ne sont-ils pas prêts à l'envenimer et à l'aigrir ? Il se forme ainsi autour des princes comme un vaste courant belliqueux, qui a pour lui les préjugés du passé, des traditions séculaires, les préventions aveugles de la populace ignorante. Ce débordement de vanités et d'ambitions professionnelles n'est-il pas une constante menace pour le laborieux repos de notre société démocratique et industrielle ? Cette existence anormale, dans une société qui a pour but le travail et la production, d'une classe de gens qui n'ont d'intérêt que dans les désordres et les désastres de la guerre, n'est-elle pas l'un des faits les plus inquiétants que présente notre organisation politique ? Cette influence du parti guerrier, il importe de la réduire : on le peut par les mœurs et par les lois. Quand les mœurs publiques seront devenues plus sérieuses, plus viriles et plus dignes, l'enthousiasme pour la profession militaire et l'influence de cette profession diminueront de plus en plus. On sentira toute la distance qui sépare les carrières civiles, dont le but est la production, de la carrière militaire qui ne semble avoir pour objet que la destruction périodique des produits mêmes. À mesure que ces titres pompeux et ces uniformes perdront en considération, les personnages qui les portent perdront en influence. C'est ainsi qu'un progrès dans l'éducation et dans les mœurs politiques enlèvera au parti militaire cette déplorable importance qu'il conserve encore dans la plupart des États de l'Europe. Alors on n'entendra plus, comme il est arrivé, il y a quelques années, le souverain d'une grande nation se déclarer devant les représentants du pays « le gardien naturel des intérêts et des *privileges* de l'armée ». L'armée n'aura plus d'intérêts particuliers : elle n'aura surtout plus de *privileges*. Elle ne sera plus qu'une immense gendarmerie, une force intérieure de police, destinée à assurer

l'universel repos et la sévérité du travail, de la propriété et des personnes, au lieu de troubler à intervalles périodiques la production laborieuse et de compromettre sans cesse l'existence de la jeunesse du pays.

La réduction de nos immenses armées permanentes, dont l'effectif s'est démesurément enflé depuis un demi-siècle, c'est une des nécessités du régime de paix et une des garanties du maintien de la paix. Il est un préjugé bien vieux, transformé en axiome politique : *Si vis pacem, para bellum*. Ce dicton devrait être passé de mode, l'expérience ne l'a-t-elle pas démenti sans cesse ? N'a-t-on pas vu chaque puissance autoriser ses armements par ceux qu'elle attribuait à son adversaire ? N'a-t-on pas vu la discussion et le raisonnement comme frappés d'une déchéance subite, en présence de ces formidables armées qui n'étaient plus séparées que par une rivière ou par une ligne conventionnelle ? Comment compter sur la paix quand la moindre rencontre de patrouilles dans un chemin de frontière suffit pour rendre la guerre presque inévitable ? Ne sait-on pas que les mesures comminatoires irritent l'amour-propre national et que la querelle envenimée devient presque impossible à apaiser ? Quand c'était la coutume pour tout gentilhomme, sous prétexte de se faire respecter, d'avoir l'épée au côté, les duels étaient quotidiens et innombrables. Dès que le port de l'épée fut passé de mode, les duels disparurent, et ils ne revivent aujourd'hui que pour des journalistes vaniteux, avides de bruit, ou pour des jeunes gens sans conséquence. Croit-on que les chances de conciliation n'augmenteraient pas, si, à la première mésintelligence, on ne recourait pas à ces allures de défi, à ces menaces du geste et de l'attitude, à ces armements, à ces mouvements, à ces concentrations de troupes ? Quand on a des troupes ou des flottes toutes prêtes, la tentation est trop vive de faire des guerres et des expéditions lointaines. On les entreprend souvent presque sans motif, uniquement pour exercer ces flottes et ces soldats. N'a-t-on pas regardé comme un bonheur de posséder une contrée ennemie, qui coûtait beaucoup et rapportait peu, où les troupes étaient forcées d'être sur le qui-vive et toujours prêtes à la bataille ? N'est-ce pas là le principal avantage, aux yeux de beaucoup d'hommes d'État, du moins, que les Français ont trouvé à la conquête de l'Algérie et les Russes à celle de la Circassie ? Nos immenses armées permanentes sont donc une menace incessante pour la paix.

À côté de ce parti militaire remuant et turbulent, toujours prêt à invoquer, mal à propos, l'honneur du pays et à tirer l'épée, nous trouvons une classe de diplomates finassiers, mystérieux, retors, qui jouent dans les relations internationales le rôle que jouaient autrefois

les procureurs dans les relations privées, enveniment les différends, aigrissent les querelles et préparent les conflits. Nos subtiles controverses de chancellerie ne sont pas moins périlleuses que nos ruineuses parades militaires. Cette diplomatie d'ancien régime qui se recrute encore dans la noblesse insouciant, légère et sceptique, ou dans la jeunesse dorée, qui n'a d'expérience que des plaisirs : cette diplomatie, qui a toujours vécu dans les cours et près des princes, qui ne s'est jamais mêlée au pays et à ses grands intérêts ; qui ne connaît que de nom toutes ces puissances nouvelles, l'industrie, le commerce, le crédit ; qui se croit au temps du congrès de Westphalie ou du congrès de Vienne et penserait déroger en employant un langage plein de franchise et de clarté ; cette diplomatie surannée, n'est-ce pas dans notre société laborieuse l'institution la plus étrange et aussi la plus dangereuse ? Chacun sait ce qu'est une affaire qui est entrée dans la phase diplomatique. Ces négociations occultes et mystérieuses, ces procédures secrètes, ces effets de surprise, ces combinaisons artificielles, est-ce bien fait pour un temps où les grands intérêts du travail et du capital, où le mécanisme délicat et inquiet du crédit, où les questions de production sont les seuls objets qui aient le don de toucher la société dans son ensemble ? La constitution économique de nos sociétés doit déterminer leur direction diplomatique. Le premier besoin de nos sociétés n'est-il pas la lumière, leur première règle n'est-elle pas la franchise ? Franchise et lumière tout est là. Que la franchise inspire nos relations internationales, que la lumière se fasse immédiatement sur les négociations de peuple à peuple, les chances de paix augmenteront dans une mesure considérable.

Un des hommes qui représentent le mieux la vieille diplomatie, celui qui en reste, à vrai dire, l'incarnation la plus récente et la plus glorieuse, Talleyrand, s'avisa un jour de tracer les traits d'un parfait diplomate. L'ancien évêque d'Antun avait alors 84 ans et il songeait à faire une belle mort, c'est-à-dire une mort qui couronnât dignement sa vie et qui, pleine d'apparat, laissât une trace profonde dans l'esprit des contemporains. Comme ces reines de l'antiquité, qui, après une vie de forfaits et d'ignominies, se trouvant frappées au cœur par des assassins, rassemblaient leurs vêtements, nous dit l'histoire, pour tomber et mourir avec décence ; ainsi, le prince de Talleyrand, après soixante années d'intrigues, de compromis et de trahisons, voulait se ménager une scène d'innocence et de candeur. Le 3 mars 1838 il vint lire à l'Académie des sciences morales et politiques l'éloge funèbre d'un de ses anciens subordonnés, le comte Reinhard. Il glissa habilement dans ce curieux opuscule littéraire une esquisse ferme et brève des qualités qui doivent échoir au parfait diplomate.

« La réunion, disait-il, des qualités qui lui sont nécessaires est rare. Il faut, en effet, qu'un ministre des affaires étrangères soit doué d'une sorte d'instinct qui, l'avertissant promptement, l'empêche, avant toute discussion, de jamais se compromettre. Il lui faut la faculté de se montrer ouvert en restant impénétrable : d'être réservé avec les formes de l'abandon, d'être habile jusque dans le choix de ses distractions ; il faut que sa conversation soit simple, variée, inattendue, toujours naturelle et parfois naïve ; en un mot, il ne doit pas cesser un moment dans les vingt-quatre heures d'être ministre des affaires étrangères. Cependant, toutes ces qualités, si rares qu'elles soient, pourraient n'être pas suffisantes, si la bonne foi ne leur donnait une garantie dont elles ont presque toujours besoin. Je dois le rappeler ici pour détruire un préjugé assez généralement répandu : non, la diplomatie n'est pas une science de ruse et de duplicité. Si la bonne foi est nécessaire quelque part, c'est surtout dans les transactions politiques, car c'est elle qui les rend solides et durables. On a voulu confondre la réserve avec la ruse. La bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais elle admet la réserve ; et la réserve a cela de particulier qu'elle ajoute à la confiance. Dominé par l'honneur et l'intérêt du prince, par l'amour de la liberté fondée sur l'ordre et sur les droits de tous, un ministre des affaires étrangères, quand il sait l'être, se trouve ainsi placé dans la plus belle situation à laquelle un esprit élevé puisse prétendre. »

On ne peut refuser à ce brillant portrait une exquise finesse de trait et une rare fermeté de touche. Quelle habileté à choisir et à distinguer les nuances, à opposer en contrastes et à faire ressortir l'une par l'autre des qualités que le vulgaire des hommes et des peintres a l'habitude de confondre ! Il avait la plume aussi déliée que l'esprit, le style aussi net que l'intelligence précise, ce fin diplomate qui se ménageait, au terme d'une longue vie d'affaires, ce petit triomphe académique. Rien d'étonnant que des applaudissements nombreux aient souvent interrompu l'impromptu littéraire de l'homme d'État moribond. On admirait surtout cet éloge inattendu de la *bonne foi* dans la bouche d'un homme qui passait pour avoir dit : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. » Il la déguisait donc jusqu'au dernier moment. On remarqua, dit la chronique, qu'il accentua très fort ce mot de *bonne foi*.

Et cependant, si parfait qu'il ait voulu rendre son idéal, si brillantes que soient les couleurs dont il l'a paré, Talleyrand n'a pas réussi à nous tracer le portrait exact d'un diplomate, tel que le conçoit notre société moderne, tel qu'elle le désire. Nous n'avons que faire de ce diplomate dilettante, dont les mots, les poses, le silence même, la vie entière semblent être concertés en vue de l'effet. Il nous

importe peu qu'un ministre des affaires étrangères ait « une conversation variée, inattendue, parfois naïve ». Nous n'irons pas lui demander « d'être habile jusque dans le choix de ses distractions » ; et s'il l'est, par nature ou par effort, nous ne lui en ferons qu'un bien mince mérite. Nous n'aurons pas la prétention d'exiger de lui « qu'il ait la faculté de se montrer ouvert en restant impénétrable, qu'il soit réservé avec les formes de l'abandon. » Encore moins lui ferons-nous un devoir « de ne pas cesser un moment dans les vingt-quatre heures d'être ministre des affaires étrangères. » Nous n'aimons pas cette perpétuelle tension et ce constant effort. Nous faisons peu de cas de ces grâces minaudières qui, examinées de près, se transforment en grimaces rebutantes ou bien en tics ridicules. C'étaient là de précieuses qualités, sans doute, au temps où les congrès étaient des parties fines, qui laissaient derrière eux comme une fumée de mets nouveaux et un répertoire de mots ingénieux. Aujourd'hui il nous faut plus de sérieux et moins d'afféterie, plus de simplicité et de vérité. L'homme d'État de nos jours, ce ne doit pas être un personnage rusé, plein d'astuce et de détours. Ce doit être un homme d'affaires, c'est-à-dire un esprit franc et loyal, allant droit son chemin, appliqué à étudier les intérêts et les exigences économiques de la nation, à guider ou à servir ces intérêts, à satisfaire ces exigences par des informations nettes et claires, par des renseignements opportuns et précis, par des mesures efficaces et sans ostentation. Nous sommes loin de l'idéal de Talleyrand. Aussi ne dirons-nous pas « qu'un ministre des affaires étrangères se trouve placé dans la plus belle situation à laquelle un esprit élevé puisse prétendre. » Il faut moins d'élévation que de solidité d'esprit pour remplir un semblable poste ; et c'est vraiment pitié que de désigner une charge aussi importante et aussi difficile par cette expression de « belle situation », dont la banalité égale la frivolité. Au portrait du diplomate idéal tracé par Talleyrand, nous pouvons opposer une figure vivante de diplomate. Que l'on jette les yeux de l'autre côté de la Manche sur lord Stanley et l'on verra qu'il est des dons bien autrement précieux, quoique plus sobres et moins brillants, que ces qualités superficielles et artificielles, dont la réunion constituait, à la fois, la nature et l'idéal du prince de Talleyrand.

Il est une tendance qu'on ne peut méconnaître. La métamorphose qui s'opère depuis cinquante ans dans la constitution intérieure des sociétés aura son contrecoup dans leurs relations extérieures. Par le développement incessant des intérêts industriels et commerciaux, l'État tend à prendre un caractère de plus en plus administratif et à se réduire en un règlement de budget. La politique proprement dite est sur le point de disparaître devant la prédomi-

nance des intérêts économiques. Ces politiques attardés qui, du haut des tribunes les plus célèbres de l'Europe, répandent encore leurs vieilles et diffuses théories d'équilibre, de guerre et d'armements, ne s'aperçoivent-ils pas que les générations nouvelles ne les comprennent plus ? C'est ainsi que le cours naturel des choses emporte les peuples vers la paix, mais il faut que les peuples s'aident, il faut que toutes les intelligences droites et toutes les volontés pures viennent travailler à cette grande œuvre de la pacification universelle vers laquelle nous poussent une force instinctive et une foi infaillible.

CHAPITRE II

LA GUERRE ET L'INSTRUCTION PUBLIQUE

La guerre dans le passé a eu trois causes ou trois prétextes : les dissidences religieuses, les jalousies commerciales, l'ambition des princes ou des peuples.

Que la période des guerres de religion soit close, nul ne le saurait contester. Non pas que le sentiment religieux soit moins fervent ou moins puissant qu'autrefois. Il conserve la même force avec plus de profondeur. Il reste le plus haut et le plus énergique mobile qui puisse dominer l'esprit de l'homme. Mais il s'est épuré avec le temps : il s'est séparé de cet alliage d'ignorance et de passions mauvaises qui le corrompaient souvent au Moyen-âge. La religion est, de nos jours, ce qu'elle était à son origine, ce qu'elle n'a cessé d'être dans son essence, une puissance de paix. Les haines confessionnelles, qui séparaient les différentes branches de la religion chrétienne, se sont atténuées : et dans ce grand apaisement on a vu se former des alliances qui auraient étonné nos pères.

L'État, d'un autre côté, presque partout, est devenu laïque. La religion tend de plus en plus à se séparer des intérêts politiques : c'est pour elle un affranchissement qui la relève et décuple sa force. N'a-t-on pas vu les chambres protestantes d'Angleterre émanciper les catholiques et supprimer les privilèges de l'Église anglicane d'Irlande ? N'a-t-on pas vu, d'une autre part, le gouvernement catholique d'Autriche admettre les protestants de l'empire à l'égalité des lois et des honneurs ? Que diraient Henri VIII et Charles Quint ? Est-il, à l'heure où nous écrivons, un membre d'un clergé quelconque qui voulût propager sa croyance par les armes et réduire les dissidents par la contrainte ? Ces longues et terribles luttes, la guerre des Albigeois, les guerres dites de religion, la guerre de Trente ans forment une série éteinte dans l'histoire du monde. On ne verra jamais rien d'analogue. La religion renonce à d'autres conquêtes que celles des intelligences et des âmes, à d'autres armes que la persuasion, la prière et l'exemple. Cette modération, c'est son devoir, son honneur et sa force.

Les guerres engendrées par les jalousies commerciales n'ont pas de raison d'être dans notre siècle. Sous le système mercantile, sous le vieux régime colonial, on comprend que des nations soient entrées en lutte pour se disputer un marché ou une exploitation : on comprend qu'elles aient cru faire une bonne affaire en se ruinant les unes les autres. Combien de sang a été versé, combien de capitaux gaspillés pour la possession soit de vastes continents inhabités, parfois

inhabitables, à l'autre bout du monde, soit d'îles étroites, brûlées par le soleil, entourées de récifs et perdues presque sans ressource dans l'immensité de l'Océan ! La plus grande partie des guerres du dix-huitième siècle n'ont-elles pas eu pour cause des jalousies coloniales ? « Par la guerre de 1739, dit lord Sheffield, nous avons contracté une dette de 31 millions de livres sterling ; par la guerre de 1755 nous l'augmentâmes de 71 500 000 livres ; la guerre de l'émancipation des provinces d'Amérique nous fit ajouter près de 100 millions de livres aux deux dettes précédentes. Ainsi nous avons dépensé plus de 200 millions de livres sterling (5 milliards de francs) pour défendre et conserver nos colonies, c'est-à-dire beaucoup plus que la valeur des marchandises que nous y avons jamais envoyées¹. » A-t-on oublié cette suite ininterrompue de guerres maritimes soutenues par les Hollandais pour conserver le commerce exclusif des îles aux épices, comme si quelques tonneaux de poivre et de clous de girofle avaient pu compenser la perte de milliers d'hommes et de millions de florins ? De tels conflits ne sont plus à craindre. On attribue à Alexandre, entrant en Asie, cette remarquable parole adressée aux soldats : « Épargnez votre propre bien ; ne détruisez pas aujourd'hui ce qui vous appartiendra demain. » De nos jours chaque nation doit se dire en pensant à celles avec lesquelles elle est en relation d'échange : « Épargnons notre propre bien ; ne ruinons pas notre acheteur ou notre client ; ne détruisons pas les fabriques et les capitaux de notre fabricant ou de notre vendeur ; ne coulons pas les vaisseaux de notre commissionnaire ; ne jetons pas à la mer des cargaisons destinées à alimenter nos usines ; dans le bien d'autrui, ménageons notre propre bien. » Si grand est le progrès des esprits, que ces idées, rares au dernier siècle, sont aujourd'hui universellement acceptées. Ne voit-on pas dans cette Asie, qui fut pendant deux cents ans le théâtre des luttes des nations d'Europe, tous les peuples chrétiens, non seulement commercer en paix côte à côte, mais concerter leurs efforts, s'aider et se protéger mutuellement ? La France et l'Espagne en Cochinchine, la France et l'Angleterre en Chine, toutes les nations civilisées au Japon ne sont-elles pas d'accord ? Y a-t-il entre elles trace de mésintelligence et d'envie ? Les corps consulaires des divers pays commerçants ne forment-ils pas comme un seul corps, une société de secours mutuels, animée d'un esprit de paix et d'assistance ? Comme les guerres de religion, les guerres de commerce ont à jamais disparu : car le commerce, comme la religion, quoique par des motifs moins élevés et moins désintéressés, est une puissance de paix.

¹ Voy. Meritale, *On Colonisation and Colonies*.

Or n'est-ce pas une consolation, un motif d'espoir, au milieu des incertitudes où nous vivons encore, des armements qui nous effraient, des menées diplomatiques qui nous alarment, que de constater la disparition définitive des guerres produites par les dissidences religieuses et les jalousies commerciales ? La moitié du sang qui a été versé en Europe, la moitié des capitaux qui ont été inutilement gaspillés depuis l'ouverture des temps modernes, la moitié de ces pertes qu'ont subies par la guerre les peuples chrétiens, ne doit-elle pas être attribuée à un sentiment religieux erroné et détourné de sa vraie voie ou à une fausse appréciation des intérêts commerciaux ?

Les guerres d'ambition et de conquête sont donc les seules qui puissent encore se présenter. Or, même dans cette dernière catégorie de guerres, la seule possible à l'avenir, il en est que l'esprit de notre siècle doit inévitablement écarter. Qui peut s'attendre à voir renaître ces luttes acharnées, qui survenaient périodiquement autrefois à l'extinction d'une dynastie : guerre de dévolution, guerre de la succession d'Espagne, guerre de la succession d'Autriche ? Ces guerres de succession, ces liquidations politiques d'une monarchie, liquidations sanglantes qui engloutissaient des centaines de mille hommes, ces sortes de guerre sont à jamais passées. Nous avons vu, de nos jours, bien des monarchies s'écrouler, mais nous n'avons jamais vu les États voisins arriver comme des partageux et se précipiter à la curée. Les guerres de compétition au trône ont aussi peu de chance de revenir. Verra-t-on jamais un prétendant tenir la campagne pendant plusieurs années et faire le siège de sa capitale ? Si des tentatives aussi contraires à l'esprit de notre temps se renouelaient, auraient-elles jamais le sérieux et la durée qu'elles avaient du vivant de Henri IV ? Le domaine de la guerre s'est donc réduit avec le temps : il semble que chaque siècle ait emporté au tombeau une catégorie de guerres particulière. Les guerres dites de religion sont mortes, mortes aussi les guerres de jalousies commerciales, mortes encore les guerres de succession ou de compétition au trône. Que reste-t-il donc ? Il ne reste plus que les guerres d'équilibre et les guerres produites par des haines nationales. Mais ces guerres mêmes, qui subsistent encore comme une menace, ne sont-elles pas devenues bien moins probables de nos jours ? N'est-ce pas un axiome pour tout esprit sérieux, que la puissance d'un peuple s'accroît, non par la dilatation de ses frontières, mais par l'augmentation de sa production, par le développement de sa richesse intérieure, par les progrès économiques, politiques et moraux ? N'a-t-on pas une mesure nouvelle de la force et de la grandeur des nations ? Pour classer les peuples de nos jours, il ne suffit plus d'arpenter les territoires qu'ils occupent, il faut comparer leur état social, leur degré d'aisance, de

lumière, de civilisation. Celui-là n'est pas le premier peuple du monde, qui couvre le plus grand espace de terre ou compte le plus de soldats sous les armes. Celui-là seul joue le plus grand rôle qui a l'agriculture et l'industrie la plus florissante, le commerce le plus étendu, l'instruction la plus générale et la plus forte. N'est-il pas prouvé que les plus grands États ne sont pas les plus puissants, comme les plus grands corps ne sont pas les plus vigoureux ? Que la vie circule mal dans ces membres mal liés, que ces masses pesantes sont inertes et rebelles à l'impulsion de l'âme ? N'est-ce pas un fait acquis qu'une annexion de territoire étranger est pour un État un obstacle, un poids mort, une sorte de difformité, d'excroissance malade, de gibbosité ridicule ? Qu'importe qu'une province florissante soit à nous ou à la nation voisine, si par les conventions internationales, nous avons la jouissance de ses canaux, de ses fleuves, de ses chemins de fer, de ses routes, si nous pouvons par notre propre initiative entrer avec elle en relations intimes et en la reliant à nous par de grands travaux publics, la rattacher à notre système ? Sous l'Ancien régime, où la grandeur et l'opulence du prince étaient le but suprême, l'on comprend que l'on sacrifiât la vie et la liberté des sujets pour agrandir le territoire. Mais aujourd'hui, à quoi bon ?

Ces progrès accomplis et incontestables, ce développement des tendances pacifiques, cette disparition de plusieurs catégories de guerres, à quelle puissance mystérieuse le genre humain en est-il redevable ? À l'instruction. L'instruction, c'est la force latente, le levier irrésistible qui porte chaque jour plus haut le niveau de l'humanité. Sur cette échelle du savoir, chaque échelon que gravissent les générations humaines est un degré de plus d'aisance, de richesse et de sécurité.

Cette influence illimitée de l'instruction, il est presque impossible de la surfaire. Rien n'est plus varié que les formes qu'elle revêt, rien n'est plus constant que l'action qu'elle exerce. Nous ne voulons pas parler seulement de cette instruction didactique, pédagogique, scolaire, complètement abstraite et théorique, qui se puise dans le livre ou dans la parole du maître, nous entendons aussi cette instruction générale, toute d'expérience et de faits, complètement pratique, qui ne s'apprend ni dans les bibliothèques, ni à l'école, mais qui est dans l'air qu'on respire, qui résulte des relations des hommes entre eux, d'un contact plus fréquent, d'une activité plus grande, d'une connaissance plus parfaite et des choses et des hommes. Même nos populations illettrées, même ces conscrits qui ne savent ni lire ni écrire, ont, en dépit de cette ignorance alphabétique, une dose de savoir supérieure à celle de beaucoup de lettrés des siècles précédents. C'est que l'instruction se transmet par mille moyens, elle trouve partout

des échos qui la font parvenir jusque dans les couches les plus profondes de la population. L'horizon des esprits les plus bornés s'est singulièrement agrandi. La capacité et les moyens d'apprendre se sont notablement développés. Ce que l'on appelle l'*enseignement par la vue*, pour nous servir d'une expression usitée en Allemagne, quoique dans un sens plus restreint, a pris une extension qui grandit chaque jour. Pour ne pas s'instruire aujourd'hui, c'est-à-dire pour ne pas accroître sans cesse ses connaissances, élargir ses idées, dilater la sphère d'activité de son esprit, il faudrait, en vérité, ne pas avoir d'oreilles et ne pas avoir d'yeux.

L'un des plus grands agents de cet enseignement inconscient, passif, extérieur, ce sont les progrès de la locomotion. Le perfectionnement des voies de communication a mêlé les hommes les uns aux autres. Adam Smith écrivait, il y a près d'un siècle, que rien n'est plus difficile à déplacer qu'un homme ; il faut de la réflexion et un effort de mémoire pour comprendre aujourd'hui qu'une pareille pensée ait jamais pu être vraie. Les hommes se meuvent, s'agitent, se déplacent chaque jour, et la vie d'un grand nombre n'est qu'un perpétuel déplacement. Les nations se visitent et se connaissent aujourd'hui mieux que ne le pouvaient faire les provinces les plus voisines, il y a un siècle. Ce rapprochement incessant d'États, qui autrefois se trouvaient isolés, n'est-ce pas là une garantie de paix ? Les peuples apprennent à se mieux connaître ; en se connaissant ils sont plus frappés de ce qui les rapproche que de ce qui les sépare. Ils comprennent combien sont forts et multiples les liens qui les unissent, combien minimes et insignifiants les traits qui les distinguent. Le sentiment de la nationalité, sans être moins profond, est moins exclusif ; l'on ne croit plus que l'amour de son pays ne puisse exister sans haine pour les pays voisins. La différence essentielle, au point de vue politique, entre notre temps et les siècles passés, c'est qu'il y a maintenant des rapports internationaux quotidiens et universels, dont on ne trouverait pas trace autrefois.

Un des plus éminents historiens de notre âge, Buckle, signale comme le fait le plus important de l'histoire du dix-huitième siècle, les relations fréquentes qui s'établirent entre les grands esprits d'Angleterre et les grands esprits de France. « Durant le règne de Louis XIV, dit-il, les Français, bouffis de vanité nationale, méprisaient la barbarie d'un peuple assez sauvage pour se tourner contre ses gouvernants et pour exécuter un roi et en chasser un autre en l'espace de quarante années. Ils ne pouvaient penser qu'une horde aussi remuante eût quelques qualités dignes de l'attention ou du respect d'hommes éclairés. Nos lois, notre littérature, nos mœurs leur étaient complètement inconnues ; et je doute que, à la fin du dix-

septième siècle, il y eût, en France, dans les lettres et dans les sciences, *cinq personnes* qui connussent la langue anglaise¹. » Aussi les préjugés les plus grands existaient-ils en France contre les Anglais, « ces hommes plus sauvages que leurs propres dogues », selon l'expression d'un écrivain du dix-septième siècle. Des préjugés analogues se retrouvaient en Angleterre contre la France. Aujourd'hui des centaines de mille Français connaissent à fond la langue anglaise, ont voyagé en Angleterre et sont en relations quotidiennes d'amitié ou d'affaires avec des Anglais. Aujourd'hui non seulement la littérature et les lois d'Angleterre sont étudiées et commentées en France, de même que les lois et la littérature de France sont commentées et étudiées en Angleterre ; mais il arrive qu'au lieu d'avoir un parti pris de se mépriser l'un l'autre, il semble que chacun des deux peuples ait une résolution arrêtée de faire l'éloge de son voisin ; si bien que, souvent, les institutions ou les lois, qui sont critiquées dans le pays où elles sont en vigueur, sont prônées et vantées dans l'autre pays. On dirait qu'il existe entre ces nations voisines, jadis si promptes à se mépriser, une sorte de pacte d'admiration mutuelle, tellement la courtoisie, la politesse internationale, l'esprit de prévenance animent les discours des hommes d'État, les écrits des publicistes et les conversations des simples citoyens.

Toutes les classes, toutes les professions semblent se tendre la main au-delà des frontières : et il n'est point d'année où dans ces grandes réunions internationales appelées congrès ne s'échangent des sympathies, qui font contraste avec les rivalités, les jalousies,

¹ Buckle, *History of the civilization in England*, t. I, pag. 655 et suivantes. « Au temps de Boileau, dit Voltaire, personne en France n'apprenait l'anglais. » M. Villemain fait remarquer que « parmi nos grands écrivains du dix-septième siècle, il n'en est aucun où l'on puisse reconnaître un souvenir, une impression de l'esprit anglais. » Quand le célèbre poète anglais, Prior, arriva, comme diplomate, à la cour de Louis XIV, personne ne savait, dit Voltaire, qu'il eût écrit des poésies. Quand Addison, étant à Paris, présenta à Boileau un exemplaire des *Muse anglicane*, le poète français apprit pour la première fois que les Anglais avaient eu quelques bons poètes. Quoique le *Paradis perdu* de Milton ait paru en 1667, ce fut Voltaire qui le premier le fit connaître à la France. Cette ignorance où les deux peuples se trouvaient l'un de l'autre, ne se bornait pas au domaine de la littérature, des mœurs et des lois : elle s'étendait au domaine de la science. Les Principes de Newton, qui devaient révolutionner l'astronomie, parurent en 1687 ; ils demeurèrent inconnus ou négligés en France jusqu'en 1732, année où Maupertuis entreprit de les exposer et de les défendre. En 1738 Voltaire pouvait encore écrire : « La France est jusqu'à présent le seul pays où les théories de Newton en physique et de Boerhaave en médecine, soient combattues. » Ainsi, au dix-septième siècle les nations étaient isolées, non seulement au point de vue politique, commercial, littéraire, mais encore au point de vue scientifique.

ou les haines d'autrefois. Ce ne sont pas seulement les savants, économes, statisticiens et autres, qui créent ces assemblées cosmopolites, pleines d'urbanité et d'une véritable fraternité. Les ouvriers aussi ont voulu avoir, pour leur plaisir et à leur profit, de semblables réunions. Ces rencontres passagères ont bientôt donné lieu à des associations durables, permanentes, qui admettent dans leur sein tous les pays civilisés et se cherchent partout des recrues sans distinction de nationalité. On a ainsi la *Ligue internationale et permanente de la paix*, institution courageuse et vivace, qui brave les préjugés et déjà les domine pour arriver un jour à les extirper : on a l'*Association internationale de secours aux blessés*, institution moins radicale, plus aristocratique, mieux patronnée et bien en cour : on a enfin, il faut la nommer aussi, l'*Association internationale des travailleurs*, fondation turbulente, mystérieuse, violente, autant qu'on en peut juger, qui malheureusement poursuit par de mauvais moyens une œuvre digne d'être mieux servie ; mais, si grands que soient les reproches qu'on puisse faire à cette dernière association, si fâcheuses que puissent aussi paraître les doctrines émises dans tel ou tel congrès orageux, il n'en est pas moins vrai que c'est un fait nouveau et qui restera comme le trait caractéristique de notre temps, que ces fréquents rapports des classes analogues des différents pays, que ces réunions cosmopolites, où règne, sans effort, malgré la diversité des langues et des habitudes, la concorde et le bon vouloir. Tout n'est-il pas prétexte, depuis vingt ans, à l'échange des sympathies internationales ? Qu'il s'agisse de la translation des cendres d'un grand patriote étranger, comme Manin, aussitôt des quatre coins de l'Europe accourent des publicistes, des hommes d'État, témoigner de leur respect pieux pour la mémoire du grand homme et en même temps de leur affection pour la nation qui l'a produit. Le centenaire d'un grand poète, Dante ou Shakespeare, vient-il à tomber dans notre temps de fraternité internationale, aussitôt, renonçant aux vieux préjugés scolaires, tous les esprits élevés, sans distinction de langue, viennent témoigner à l'envi de leur admiration pour le grand maître et fêter en commun ce jubilé littéraire. Un peuple perd-il un de ces hommes qui l'honorent, une de ces raisons droites et fermes que rehausse un caractère noble et pur, comme Berryer, le deuil devient aussitôt international et l'on voit des députations anglaises et belges se joindre au funèbre cortège.

Sans doute, l'attrait du voyage, la curiosité légitime ont leur part dans ces rapprochements quotidiens. On saisit avec plaisir une occasion de se rendre à Venise, à Florence, à Amsterdam, à Berlin, de traverser des contrées nouvelles, d'admirer des paysages classiques ou pittoresques, des villes chantées par les poètes ou célèbres

dans l'histoire. La vanité personnelle, aussi, y trouve son compte : on aime à se montrer dans ces réunions cosmopolites, comme le représentant d'une grande nation : on se complait, de retour à son foyer, à raconter les prévenances dont on croit avoir été l'objet. N'importe, ces petits côtés disparaissent devant la grandeur du résultat. Ce sont souvent des affinités mesquines qui ont fondé les grandes alliances. Il importe peu que les liens soient forts, s'ils sont nombreux.

Ces relations internationales, improvisées par les particuliers ou les sociétés privées, pâlisent devant ces immenses réunions subventionnées, dont les expositions sont l'occasion. Qu'on médise de ces grandes expositions, qu'on les calomnie même, c'est chose aisée : ces énormes caravansérails prêtent au ridicule ! Ce flux d'étrangers qui se pressent dans l'enceinte étroite d'une grande ville et qui étalent aux yeux de tous leur badauderie, leur prodigalité passagère, leur luxe d'occasion, c'est la matière à plaisanterie et à satire. Ce n'en est pas moins un grand fait social et politique, d'une réelle et permanente influence. Ainsi les peuples se cherchent les uns les autres, se visitent, se reçoivent, en un mot se connaissent.

Plus cette connaissance devient intime, plus les animosités s'atténuent. On évite de réveiller les fâcheux souvenirs : on ne célèbre plus en Allemagne l'anniversaire de Leipzig, ni en Angleterre celui de Waterloo. On a désappris à considérer comme des fêtes le retour de journées marquées de sang.

De tout cet ensemble de faits, de cette vie nouvelle que nous devons à la science, à l'industrie, au développement de l'aisance, à l'accroissement des loisirs, au perfectionnement des voies de communication, se dégage un enseignement inconscient, qui pénètre toutes les intelligences, sans effort, qui étend l'horizon de tous les esprits, qui polit, civilise, humanise les peuples.

Mais cet enseignement tout extérieur, qui s'exhale de notre civilisation moderne comme un air fortifiant, qui détruit les germes mauvais et les miasmes impurs, il lui faut venir en aide par l'enseignement de l'école et du livre, par l'instruction didactique et pédagogique. Un des plus grands penseurs qui aient illustré l'humanité, Leibniz, a écrit ce mot, que l'avenir démontrera avoir été prophétique. « Donnez-moi l'instruction pendant un siècle et je changerai la face du monde. » Dans notre temps de progrès rapide, pour opérer une réforme complète dans l'état des esprits et de la société trente ou quarante suffiraient : quinze ou vingt ans amèneraient une amélioration notable. Quand il s'agit d'un progrès social c'est toujours à

l'instruction qu'il faut avoir recours¹ : il la faut étendre et il la faut réformer.

Dans tous les pays d'Europe l'instruction est insuffisante : ou bien elle n'atteint pas toutes les classes et ne pénètre pas dans toutes les couches sociales, ou bien elle n'est que rudimentaire et se borne à l'alphabet et à la table de Pythagore. Dans notre société laborieuse et populaire il est utile que chacun ait un petit bagage d'idées précises et justes tant sur l'histoire que sur la politique et l'économie sociale. Dans un pays où chacun est électeur et a sa part de responsabilité dans les affaires de la communauté, où chacun est intéressé dans ce grand mouvement de la production universelle et dans les complications délicates du mécanisme du crédit, personne ne peut demeurer étranger à ces sciences sociales si peu cultivées jusqu'ici même dans les hautes classes. Il faut donc que l'enseignement se répande et s'élève : la sécurité publique est à ce prix.

D'abord nous voudrions que l'enseignement de l'histoire fût plus général et qu'il fût tout autre. L'histoire doit, autant que possible, être partout enseignée, car qui ne la connaît pas se trouve privé de ces enseignements précieux que le genre humain a rassemblés dans les vingt et quelques siècles de son existence consciente. Mais telle qu'elle est, l'histoire n'est pas une science. Pour les classes élevées, c'est un art, tel que la peinture, qui tantôt se perd dans les minuties du genre, tantôt se restreint aux banalités du drame. Pour les classes populaires et pour les femmes de toutes les classes, ce n'est plus qu'une nomenclature aride, sans but et sans portée. Il faut que l'histoire prenne un caractère pratique, positif, économique. Il faut que le peuple y apprenne les progrès lents mais continus des institutions et de la richesse, la transformation ininterrompue de la société dans un sens plus démocratique et plus conforme aux lois économiques : il faut qu'il voit se dégager dans le cours des siècles les idées de liberté, de tolérance, de solidarité, dont l'avènement définitif est la gloire de notre temps.

L'histoire doit perdre surtout ce caractère de patriotisme étroit, dont elle a été empreinte jusqu'à ce jour. Au lieu d'exalter les passions guerrières, l'histoire doit avoir pour but de les détruire. Au lieu d'entretenir ces haines nationales, ces préjugés de conquête et de domination par la force, l'histoire doit répandre les idées de conciliation, de paix, de prépondérance par l'intelligence et par le travail. On connaît le célèbre pamphlet de Bastiat, *Baccalauréat et*

¹ Voy. notre ouvrage : *De l'état moral et intellectuel des populations ouvrières et de son influence sur le taux des salaires* (couronné par l'Académie des sciences morales et politiques). Guillaumin, éditeur.

Socialisme, où l'illustre économiste rejette sur notre enseignement classique la responsabilité des doctrines socialistes qui, de son temps, fascinaient la France. Il serait plus juste de rejeter sur un faux enseignement de l'histoire, tant dans nos lycées que dans nos écoles, la responsabilité de toutes les haines, de toutes les rancunes et de toutes les rivalités internationales. C'est ce déplorable enseignement qui corrompt, dès l'enfance, les esprits de la classe moyenne, qui crée mille préventions et mille préjugés funestes, qui, par les journaux et les brochures, se répand dans toutes les couches de la population : de là vient je ne sais quel levain d'ambition et d'esprit de conquête qui fermentent toujours à la surface de nos sociétés industrielles et démocratiques. Il faut donc réformer l'enseignement de l'histoire, pour pouvoir ensuite l'étendre avec utilité.

Il est dans notre siècle un phénomène remarquable, c'est que, à mesure que la philosophie décroît et perd en crédit, l'esprit philosophique se répand et prend faveur ; n'est-ce pas dire que la philosophie elle-même revêt une forme nouvelle ? Elle consistait jusqu'ici à étudier l'individu et à l'étudier à l'état de repos : elle consistera désormais à étudier l'humanité et à l'étudier dans son mouvement. Elle deviendra expérimentale et concrète, d'abstraite et d'*a priori* qu'elle était jusqu'à ce jour ; de dogmatique, elle se fera critique. Cette philosophie nouvelle, c'est l'histoire. C'est elle qui tend de plus en plus à être la science générale, la plus universelle et la plus compréhensive de toutes les sciences. Mais pour tenir ses promesses, il faut qu'elle rompe avec les vieilles traditions : il faut qu'elle ne soit à l'avenir ni un recueil anecdotique des cours, ni un procès-verbal des chambres, ni un mémorial des cabinets. Son rôle est plus grand. C'est l'humanité tout entière, qui est la matière de son travail : c'est le développement humain dans toutes les branches de l'activité humaine, c'est la vie de cet homme unique et éternel, dont parle Pascal, qui augmente à chaque instant le nombre de ses connaissances et qui étend à l'infini le cercle de ses pensées. Ainsi comprise, l'histoire est, de toutes les sciences, la plus noble, la plus morale, la plus civilisatrice.

Est-il besoin de dire que l'enseignement de l'économie politique doit devenir de nos jours universel, qu'il ne doit pas y avoir un seul homme, j'ajouterais volontiers une seule femme, un adulte, en un mot, dans les contrées civilisées, qui n'en connaisse du moins les principes élémentaires ? Se peut-il qu'une science aussi utile soit aussi délaissée ! Bien loin d'être entrée dans l'enseignement populaire, en France, du moins, elle n'a pu pénétrer que furtivement dans l'enseignement supérieur. L'économie politique doit être aussi répandue que la table de Pythagore. C'est par excellence la science

moderne et la science de tous : c'est la science de la paix et la science du travail ; c'est d'elle que vient la doctrine de la solidarité entre les nations comme entre les classes et les individus. Est-ce que les faits les plus récents, est-ce que des discussions, qui ont rempli la France d'étonnement, ne prouvent pas de la manière la plus frappante, qu'il est indispensable, pour la sécurité publique, d'apprendre au peuple ce qu'est le capital, ce qu'est l'épargne, ce qu'est le salaire, ce qu'est le crédit ? Que les principes élémentaires et incontestés de l'économie politique soient réunis en traités précis, clairs et nets : qu'ils se répandent dans toutes les chaumières et toutes les mansardes comme dans toutes les bibliothèques et tous les boudoirs : le repos des nations, la tranquillité intérieure et extérieure de nos sociétés sont à ce prix. En Angleterre l'économie politique, grâce aux méthodes habiles d'un homme de bien et de science, M. Ellis, est enseignée dans plus de 4 000 écoles intermédiaires ou primaires. Un homme d'État français, quelque temps après la révolution de 1848, exprimait à un ministre anglais ses craintes que les classes ouvrières, en Angleterre, ne fissent, elles aussi, une révolution. « Elles savent trop bien l'économie politique », répondit en souriant le ministre anglais : mot juste et profond : il en est des guerres comme des révolutions.

À l'enseignement de l'école il faut joindre l'enseignement des livres. Il faut une propagande incessante contre la guerre. Il faut l'attaquer, non seulement au point de vue des intérêts, mais encore et surtout au point de vue esthétique. Un publiciste célèbre, Proudhon, a dit de la guerre que ce qui la soutient, c'est sa bonne renommée. C'est donc cette bonne renommée qu'il faut détruire. Le peuple aime la guerre parce qu'il la voit à travers un prisme poétique, qui en dénature les couleurs. Il croit que c'est le théâtre où les plus grandes qualités de l'homme se déploient, où la personnalité humaine se montre dans toute la grandeur et toute la puissance de sa riche individualité. Il faut lui apprendre ce qu'est la guerre moderne avec les nouveaux engins, jeu presque de hasard, où la personne humaine est complètement perdue dans le mécanisme des masses. Il faut lui prouver combien comptent peu ce courage, ce patriotisme, cet enthousiasme auquel il attribue un si grand rôle. Il faut faire passer devant ses yeux ces immenses multitudes, mourant, non pas de blessures, ce qui est rare, mais de fatigues, de privations, de dysenterie et de typhus. À cette littérature innombrable, qui dépeint le côté poétique et faux de la guerre, il faut opposer une littérature saine et peindre avec énergie le côté réaliste et vrai de ce fléau. Par les traités dogmatiques, par les romans, par les statistiques, il faut enlever à la guerre sa bonne renommée. Tant qu'elle passera pour belle et glorieuse, fût-il amplement démontré qu'elle est nuisible à tous, elle

comptera de nombreux adhérents : car l'amour du beau et de la gloire est inné au cœur de l'homme. Il faut donc démontrer que la guerre est laide, ignoble, infâme, comme la peste ; qu'il n'y a en elle aucune grandeur ; que c'est un fléau aussi mesquin et petit qu'il est terrible. Une telle démonstration ne demande pas beaucoup d'art, il suffit de peindre la guerre, telle qu'elle est, trait pour trait.

Rien n'est plus urgent qu'une pareille propagande. Est-ce que l'on ne voit pas encore tous les jours de graves personnages, ayant l'apparence et la réputation d'hommes de sens, débiter d'un ton magistral que les quatre plus grands hommes de la terre furent Alexandre, Annibal, César et Napoléon ? Quoi ! dans notre siècle, au milieu d'hommes éclairés, on peut prononcer, sans exciter le rire, d'aussi vieilles niaiseries ! On a gardé ce fétichisme pour les conquérants, cette admiration aveugle et enfantine pour ce que l'on appelle le génie militaire ! Ce prétendu génie militaire n'est-il pas le plus commun de tous les talents ? N'est-il pas nécessaire, deux armées étant en bataille, que l'une des deux soit victorieuse ? À supposer les deux généraux en chef les hommes les plus incapables et les plus malavisés du monde, il n'en est pas moins vrai qu'un de ces deux incapables doit nécessairement être vainqueur et se trouver, par conséquent, improvisé grand homme par la victoire. Mettez aux mains deux armées commandées par deux Soubise, l'un de ces Soubise passera le lendemain pour un grand général. Faites lutter au contraire Vadius et Trissotin, et, quelle que soit l'issue de la lutte, le genre humain demeurera d'accord que l'un et l'autre sont deux sots. Alexandre, Annibal, César et Napoléon sont, dit-on, les quatre plus grands hommes de la terre ; et Attila, Gengis Khan, Tamerlan, pour qui les prend-on donc ? N'ont-ils pas eux aussi et plus encore que les premiers, promené leurs armées sur des continents immenses, n'ont-ils pas ébranlé le monde, n'ont-ils pas fondé des empires ? Leur nom ne reste-t-il pas entouré d'une lueur de sang, c'est-à-dire d'une auréole de gloire ? À prendre cette mesure de la grandeur des hommes et des peuples, est-ce que la première nation du monde ne serait pas les Tartares, qui ont enfanté d'un côté les Mongols et de l'autre côté les Turcs ? Où peut-on trouver une race aussi heureuse à la guerre, qui ait autant étendu son empire, qui ait fourni autant de *fléaux de Dieu*, qui ait pendant plus dix siècles rempli toute l'Europe et toute l'Asie d'autant d'effroi et de consternation ? Quoi, l'humanité a produit Homère, Aristote, Dante, Shakespeare, Galilée, Christophe Colomb, Newton, Goethe, et il est des hommes qui pensent qu'Alexandre, Annibal, César et Napoléon sont les plus illustres et les plus grands représentants du genre humain ! C'est que l'humanité a été bercée à sa naissance et pendant son jeune âge de ces contes

ridicules, que défraient les exploits de la force et du hasard ; c'est que ses premiers enseignements ont été des légendes où la guerre tenait la plus grande place : or, ces souvenirs de la première enfance ont une ténacité qui défie le temps et la réflexion : ils laissent dans les esprits une empreinte presque indélébile et qui se transmet de génération en génération : même parvenus à la maturité, les peuples conservent encore longtemps ces admirations enfantines qui font un si étrange contraste avec leurs habitudes réfléchies et judicieuses.

À l'origine des sociétés la guerre est en permanence et l'homme fort est un héros, parce qu'il n'y a encore ni propriété, ni travail, ni richesse, ni sciences, ni arts. Mais, dans la suite des temps, tout accroissement de l'intelligence est un coup porté à l'esprit guerrier. Il y a entre les classes intellectuelles ou libérales et la classe militaire un antagonisme inévitable : c'est l'antagonisme de la pensée et de la force, des arts de production et des arts de destruction. Peu à peu le commerce, l'industrie, le barreau, les sciences, les lettres, toutes forces inconnues ou confondues à l'origine, se développent, se ramifient et forment autant de corps puissants, orgueilleux, tenaces, qui ont tous un fléau et un ennemi commun, la guerre et les grandes armées. Alors il arrive que l'armée perd en considération et que, du même coup, elle perd en capacité. Dans l'Antiquité, au Moyen-âge, la guerre était la seule carrière ouverte à l'énergie personnelle, à l'ambition de parvenir, à l'esprit d'entreprise. Elle prêtait à l'aventure, elle mettait en relief toutes les qualités personnelles de l'âme et de l'intelligence, elle était en permanence, il n'y avait pas de chômage. Chacun s'y frayait sa route, sûrement, rapidement. Tout venait par surcroît à qui avait la ruse, la hardiesse et la patience. Les rançons, les pillages des villes, donnaient les richesses et les plaisirs, comme les honneurs. Loin d'étouffer l'originalité personnelle, la guerre la développait : elle laissait l'homme indépendant, maître de soi et de son destin. Toutes les natures fières, énergiques, actives s'y donnaient rendez-vous. Avec le temps, tout a changé. La profession militaire, ce métier rude, hasardeux, plein d'aventures, est devenu l'état le plus morne et le plus routinier qui soit. La rareté et la brièveté des campagnes, la rigueur de la nouvelle discipline, l'effacement de l'individu devant les masses, enlèvent au soldat cette activité incessante, cette persistance d'efforts, cette fécondité de ressources, qui faisaient de lui, autrefois, un homme au-dessus des autres hommes. En même temps, la lenteur de l'avancement, l'ordre du tableau, éloignent tous les esprits aventuriers, confiants et audacieux. Celui qui se sent fort et qui a la conscience de ses ressources fuit les carrières hiérarchiques où l'on fixe à l'homme supérieur une marche aussi lente qu'à l'homme médiocre. Toutes ces natures

d'exception, faites pour l'aventure, qui, au quinzième et au seizième siècle, se fussent jetées avec ardeur dans l'armée, prennent une autre route, celle de la finance, de l'industrie, des lettres ou des sciences. C'est ainsi que décroît la capacité relative du soldat et surtout celle de l'officier. Loin de se trouver au-dessus des citoyens, il se trouve comme déplacé au milieu de cette société civile, si active et si laborieuse, et la considération qu'on lui porte diminue à mesure que grandit le respect inspiré par le travail.

Tel est l'ordre naturel des choses : il suffit de l'aider par une propagande pacifique pour déraciner les derniers restes de l'esprit guerrier qui demeurent au fond des masses populaires.

Quand un régime de liberté pratique et de contrôle sérieux aura définitivement remplacé, dans toutes les contrées civilisées, le gouvernement personnel ; quand la vieille diplomatie avec son esprit de ruses, d'arguties et de mystère, ne sera plus qu'un triste souvenir ; quand les puissances de l'Europe, sous la pression des intérêts économiques, auront été amenées à un désarmement progressif ; quand l'instruction sera plus répandue, plus élevée et plus moderne ; quand l'image de la guerre sera dégagée de ce masque poétique qui en cache les laideurs, alors l'ère de la paix sincère et durable sera venue ; alors le rêve de l'abbé de Saint-Pierre, la conception tout idéale et philosophique de Kant, seront de vivantes réalités.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Préface, par Benoît Malbranque	5
RECHERCHES ÉCONOMIQUES, HISTORIQUES ET STATISTIQUES SUR LES GUERRES CONTEMPORAINES (1853-1866)	
Préface	7
<i>Première partie. — Des causes des guerres contemporaines.</i>	13
Chapitre I. Causes générales.	13
Chapitre II. Guerre de Crimée.	17
Chapitre III. Guerre d'Italie.	27
Chapitre IV. Guerre d'Amérique.	35
Chapitre V. Guerre du Slesvig.	45
Chapitre VI. Guerre de 1866.	51
Chapitre VII. Expéditions lointaines.	57
<i>Deuxième partie. — Recherches statistiques sur les pertes d'hommes et de capitaux.</i>	
Chapitre I. Conditions et difficultés d'une statistique exacte des pertes matérielles causées par les guerres contemporaines.	63
Chapitre II. Guerre de Crimée.	67
Chapitre III. Guerre d'Italie.	83
Chapitre IV. Guerre d'Amérique.	93
Chapitre V. Guerres du Slesvig et d'Allemagne.	101
Chapitre VI. Expéditions lointaines.	109
Chapitre VII. Des suites de la guerre dans l'ordre moral.	115

<i>Troisième partie. — De l'atténuation des maux de la guerre.</i>	119
Chapitre I. Des réformes possibles dans le droit des gens.	119
Chapitre II. De l'organisation intérieure des armées et des services pour l'entretien et la santé des troupes.	141
 <i>Quatrième partie. — La politique de la paix.</i>	 165
Chapitre I. Développement des intérêts pacifiques dans les sociétés modernes. — La constitution économique de nos sociétés doit déterminer leur direction diplomatique.	165
Chapitre II. La guerre et l'instruction publique.	179

